N°
24.
—
du
2 Juillet
1892
au
26 Sept.bre
1896

M^r Henri Faesch - à l'Athénée
La Garra - Jussy -

Reliure et Dorure | PAPETERIE | Fabrique de Registres

PROCÈS VERBAUX DE LA CLASSE D'AGRICULTU

rue des Allemands N° 6 | H^ri LAGIER Genève. | rue des Allemands N° 6

Jacques Henry – Présenté à la Fronchan

SDA. 2879
(1892-1896)

Seance de la Classe d'agriculture du 2 Juillet 1892

M. Haccius vice President preside la seance en l'absence de M. de Candolle President excusé

Sont presents. MM. Demole. Duseiller - Martin Henon - Faesch. Vollher - Beaumont - Bernard Borel - Constantin - Bernard - de la Rive. Vernet. Desbaillet - Fayot - Naville etc. 20 p.

Le Procès verbal de la précédente seance en lu & approuvé

Quelques ouvrages & brochures unes sont déposées sur le bureau en autres une en allemand sur les diverses maladies de la pomme de terre & les moyens de la combattre qui en envoyée pour rapport à M. F de Beaumont

- Le premier objet à l'ordre du jour. Communication sur l'achat des chevaux en envoyé à une seance ultérieure en l'absence du ~~rapporteur~~ rapporteur M. Patry

Rapport sur le concours regional d'Annecy par M. F Demole

- M. F Demole présente un rapport sur le concours régional d'Annecy qui vient d'avoir lieu & auquel un grand nombre de membres de la Classe d'Agriculture s'étaient rendus

- M. Demole passe en revue les diverses sections de ce concours qui n'offraient en somme rien de bien remarquable surtout au point de vue des instruments & des produits

Quant aux animaux il y a quelques spécimens de choix spécialement dans la race Farine l'ensemble était assez faible.

La race dite Villars de Lans était assez fortement représentée - C'est une race du département de l'Isère fortement prisée par les habitants de la contrée ; les propriétaires mais qui est utilisée surtout pour le trait Elle est fort peu laitière ; peu apte à l'engraissement

L'exposition chevaline était assez intéressante on y remarquait un grand nombre d'animaux traités de bons poulains ; de jolies poulinières mais les meilleurs exemplaires venaient du département de Saône ; Loire ; de la Bourgogne - Une discussion intéressante à laquelle prennent part plusieurs membres de la réunion suit cette communication de M. Demole - En 1er lieu M. Constantin a été très désillusionné sur le concours régional décennal spécialement au point de vue du bétail bovin - Parmi les nombreux animaux exposés on ne rencontrait pas de race pure exception faite pour la race Tarine ; encore on ne maintient pas la couleur du manteau - Les animaux exposés comme Schwytz n'étaient que des Tarines - Quant aux Fribourgeois ; aux Simmenthalois c'était lamentable -

On remarquait des bêtes qui n'étaient pas nées en Tarine en opposition avec le règlement du concours -

La race Villars de Lans qui était fortement représentée n'a pas eu le don d'enthousiasmer M. Constantin

Dans les races bovines ; porcines on remarquait quelques beaux sujets

M. Martin commence par remercier M. Demole qui a été le promoteur de la course de la Classe à Aumay – Il a été frappé de quelques beaux lots de moutons qui figuraient à cette exposition entre autre des mérinos perfectionnés nouveaux pour nous et de qualité absolument remarquable soit pour la viande soit pour la laine – Il y avait aussi quelques beaux southdowns mais par trop fins et trop perfectionnés – Quant aux porcs on voyait quelques bons sujets mais rien d'extraordinaire – cependant il faut noter que le Savoie depuis vingt ans a fait d'énormes progrès dans ce sens

M. Demole en de l'avis de M. Constantin lors que celui-ci trouve que les grands concours manquent de contrôle, les inscriptions sont acceptées sans vérification. tout se passe dans des bureaux à Paris; les classifications et catégories ne sont pas justes – Ces concours comprennent une trop grande étendue et tant que cet état de choses durera, le mal subsistera et l'organisation de ces concours sera défectueuse –

On trouve dans ces concours des éleveurs dont la profession est de voyager de ville en ville avec des animaux de choix qui remportent tous les prix, d'après le règlement on ne peut faire autrement que de les leur attribuer; c'est ainsi que l'on voit la même bande de moutons ou de porcs enlever un jour le prix à Rouen à Marseille et quinze jours après en Bretagne ou en Picardie

4/

Quant à la race de Villar de Lans
quoique fine de peau, de cuir, y a
de valeur que par le fabricage d'un
puissant syndicat du Dept de l'Isère
qui la paie beaucoup. Elle n'est pas
laitière mais on l'utilise surtout
pour faire des bœufs de trait, très forts
entiers, rapides que l'on utilise
beaucoup dans ce pays montagneux
pour la culture, les charriages
des habitants de Thorens. Se sont mis
en tête de faire établir une catégorie spé
ciale pour leur race d'abondance afin
de soustraire des prix dans cette section
Ils ont réussi pour la première fois
mais ont échoué dans leurs idées
de faire classer les vaches d'Abondance
comme race spéciale. Une conférence
de M. Baron professeur d'agriculture qui
n'admet que les grandes classifications
de races brunes, tachetées a été faite
beaucoup dans cette décision
M. Bider qui lui aussi a assisté au
concours d'Annecy, n'y a pas rencontré
ce qu'il espérait y voir
Il est absolument d'avis que le bétail d'Abon
dance ne constitue pas une race spéciale
pas plus que celui des Ormonts =
C'est une dégénérescence de la race de Simmen
thal. Les animaux élevés dans le Chablais
qui est notre voisin viennent généralement
du pays de Vaud soit par la Suisse soit
par la montagne. Mais la différence

du sol. du climat. des pâturages moins humides ont été la cause de la diminution de la taille - Il y a eu cependant des progrès réalisés ; la valeur générale du bétail Chablaisien s'est accrue depuis quelques années

- Quant à la race tarine M. Bidet a éprouvé une assez grande déception à ce sujet - Il n'y a pas uniformité de manteau - Du reste les échantillons de race tarine qui figuraient au concours ne venaient en général pas de la Tarentaise ; il se demande si le bétail dans le pays doit gagner à plus d'uniformité - Les vaches tarines doivent être essentiellement des bêtes de montagne ; non pas d'usine M. Bidet a été frappé de ne pas voir figurer à ce concours les boeufs dits de Rumilly qui étaient une vraie race fort recherchée autrefois

M. Demole lui répond que ce concours était destiné aux animaux reproducteurs. les boeufs ne pouvaient y prendre part - Du reste la race des boeufs de Rumilly tend à disparaître Ils avaient pour principale qualité leur vitesse ; leur rapidité de marche ; mais ils se nourrissaient mal ; ne s'engraissaient pas - A la foire de Rumilly qui a conservé une assez grande importance on rencontre surtout des boeufs métis de race tarine

- M. Haccius a beaucoup apprécié la conférence de M. le prof Baron ; partage absolument sa manière de voir sur la classification des

races. En perfectionnant les races d'Abondance ~~d'Hérens~~ et Tarines vous aurez de véritables vaches de Schwytz & de Simmenthal c'est là la vérité

Les Polder de Hollande

M. Antoine Martin dans une réunion des anciens élèves de l'école de Gembloux que a eu lieu dernièrement a eu l'occasion de visiter les Polders de Hollande dans la province de Zéélande — Le polder est un terrain conquis sur la mer au moyen de digues ; les rivières y déposent peu à peu du limon qui devient fertile & cultivable au bout de quelques années —

Le domaine visité appellé Wilhelmine-Polder compte environ 1600 hect divisé en 6 fermes on y trouve des chevaux de haute & d'élevage des vaches de vente pas très nombreuses ; des boeufs pour l'engrais — Les espèces ovine & porcines sont toutes deux bien représentées mais de beaux troupeaux croisés Zéelandais & Lincoln pour les ovins & Berkshire & Yorkshire pour les porcins

L'outillage est assez complet. on y trouve des charrues à vapeur. & le semoir Smith y est en honneur

L'assolement est réglé d'après le système de culture anglaise — Les cultures sarclées occupent une grande place. parmi les quelles on remarque celle du cumin ombellifère qui est employée à toutes sortes d'usage — Mais les cultures industrielles tendent petit à petit à disparaître. le prix de revient n'étant plus en rapport avec le prix de vente

grâce à la trop grande concurrence & aux progrès de la chimie & des divers produits similaires qui elle arrive à livrer à bas prix à l'industrie

En somme M. Martin est revenu très charmé de cette course qui lui a fait visiter un pays curieux & emporte encore d'une grande originalité chose rare dans notre fin de siècle où tout tend à s'uniformiser

La séance est levée à trois quarts

Le Secr
H. Fly

à l'issue de la séance le comité d'agriculture reçoit membres effectifs de la Classe M. Et. Fayol — présenté par MM. Ami & David-Dufour

F. Desmons	Martin & Haccius
Verrier	Faesch & Dufour
Bouley	Faesch & Fahy
Dumont Adolphe	Faesch & Fahy
Charles Fahy	Fahy & Faesch

8/...

Séance de la Classe d'agriculture
le 3 Septembre 1892

Présidence de Mr de Candolle Président

Sont présents - Mr Paty. Covelle - Jeanneret - Martin - Brot. Viollier - Bonnet. de la Rive de Seymet. - Naville - Dommier. Hacmes Dorner - Bonvier - Vuarnet - Duboule. Yaeger Ramm - Bernard - Arnol. Faesch - Van Berchem. Faraud - Miller de Seymet - Bohren et cet. 40 personnes

Le procès verbal de la précédente est lu & adopté

- Mr le Président dépose sur le bureau un ouvrage sur la variolo-vaccine par Mr Ch Hacmes offert à la Classe d'agric: par son auteur

- La lecture du travail de Mr Paty sur l'arbre des devans est renvoyé à la prochaine Séance -

Recherches phylloxériques en 1892 d'le Cton de Genève

- L'ordre du jour appelle les renseignements sur les recherches phylloxériques d'le Cton de Genève en 1892. La parole en donnée pour cela à Mr Covelle commissaire cantonal du Cton de Genève Celui-ci fait une revue générale de la situation du Canton d'où il conclut que 1°/ sur la rive droite Sauf à Satigny où les recherches avaient été mal faites les années précédentes. la situation est plus satisfaisante que l'an dernier -

2°/ Sur la rive gauche entre Arve & Lac quelques foyers nouveaux à Bessinge Chevrens & Hermance & Preinier.

3°/ Entre Arve & Rhône alors la situation s'est aggravée par suite de la découverte de nombreux foyers nouveaux surtout dans les communes de Bernex & de Bardonnex - Il est à présumer que l'existence du fléau dans ces communes provient surtout de leur situation limitrophe à la frontière française sur laquelle se trouvent des vignobles

contaminés pour lesquels on ne fait rien -
Cependant Mr Corvelle a reçu l'assurance de Mr Cornenon le délégué français que des mesures de traitement allaient être prises dans la zone y en premier lieu dans l'arrondissement de St Julien

Tableau des découvertes phylloxériques pour l'année 1892

Arrondissements	Souches phylloxérées	Souches détruites	Propriétés atteintes
Rive droite	4.221	14.490	46
Arve & Lac	2 174	11 216	23
Arve & Rhône	3 277	18 116	28
Totaux	9 672.	43822.	147.

Pour les quatre années précédentes les chiffres sont les suivants :

Années	Souches phylloxérées —	Souches détruites
Année 1888	13 279.	48332.
" 1889	4685	38834
" 1890	2945	20682.
" 1891	3034	25361
en 1892.	9677	43822
	33.590	177.031

ce qui revient à dire qu'il a été détruit dans les cinq dernières années environ 9 hectares de vignes

Mr Dubouloz sous-commis cantonal pour l'arrondissement de la Rive droite ajoute quelques renseignements concordant avec ceux de Mr Corvelle sur les découvertes dans la Commune de Satigny à Choulex & à Peissy

— Mr Wittwer sous commis cantonal entre Arve & Rhône trouve la situation très grave de son arrondissement - Il a recueilli des insectes ailés de mal en grand à Bardonnex par suite de la proximité de la frontière. Il y a des foyers nouveaux

dans plusieurs localités - à 50 mètres de la frontière française
Sur territoire français près de Soral il existe une vigne entièrement phylloxérée - le gouvernement français malgré les promesses ne fera rien - c'est là qu'est le gros danger pour nous
Mr le Président donne ces messieurs de leurs renseignements intéressants - Ce qui il trouve le plus grave dans cet exposé c'est la découverte des 40 nouveaux foyers trouvés entre Arve & Lac
Mr Auriol ne comprend pas bien la situation actuelle qui nous est faite - Depuis 17 ans on a payé 275 000 f dans le Canton de Genève - au lieu de 10 propriétaires atteints dans les débuts il y en a maintenant 147 - Sur cette somme de 275 mille francs on a payé comme indemnités seulement 104 mille francs somme bien insuffisante pour les dommages causés, le reste a été employé en frais de recherches - d'expertises & de traitement - Ceux-ci amenés à des résultats bien avantageux - Aussi Mr Auriol émet-il des doutes sur l'utilité de l'arrachage & de la destruction des vignes reconnues phylloxériques en égard surtout à la faiblesse des indemnités qui sont allouées au propriétaire - Mr Bochet & Mr Covelle - ne trouvent que les indemnités qui sont payées à ceux qui sont obligés d'arracher leurs vignes sont si dérisoires - Notre système est même plutôt avantageux & les indemnités que nous payons à Genève sont plus fortes qu'ailleurs
Mr le Président appuyé par Mr G de Seigneux voudrait que Mr Auriol s'expliquât plus catégoriquement - Est ce qu'il ne croit plus à l'efficacité de la lutte & à la protection qu'elle nous donne contre l'envahissement des phylloxéra - Voudrait il voir introduire des modifications dans le payement des indemnités ou dans les procédés actuels de défense ? Il faudrait pouvoir discuter sur un point de départ précis

Mr Auriol amené ainsi à préciser ses critiques & ses propositions fait la demande ferme. 1°) La cessation de la lutte contre le phylloxera comme inutile & trop dispendieuse 2°) La faculté laissée aux propriétaires de planter des vignes américaines comme bon leur semblera & de faire chez eux tous les traitements curatifs qu'ils leur conviendrait d'essayer.

Mr de Seigneux se prononce énergiquement contre la proposition de Mr Auriol. Il croit que l'intérêt privé de quelques-uns ne peut être mis en balance avec l'intérêt général de tout le Canton. Pour quelques hectares détruits & quelques autres contaminés faut il risquer d'amener plus rapidement la ruine des 2000 hectares indemnes & rapportant encore de belles récoltes qui forment le vignoble genevois. La question n'est pas discutable. Laisser les propriétaires libres d'agir à leur gré c'est ouvrir la porte toute grande au phylloxera & renoncer à tous les avantages obtenus depuis 12 ans En abandonnant la lutte nous allons au devant de l'inconnu.

Pouvons nous dès à présent connaître les plants américains qui conviendront à notre sol & à notre climat. Mr de Seigneux ne le croit pas. Nous y arriverons peut être mais nous ne le savons pas ~~connaître~~ encore. L'étude n'est pas complète & plus on la prolongera mieux cela vaudra & on rendra service à tous.

Mr A. Martin partage l'avis de Mr de Seigneux mais croit cependant qu'il est bon de tenir compte du découragement qui s'est emparé des habitants des localités les plus envahies par le fléau & dit regrette qu'il n'y ait trop de temps perdu. Le devoir de la Classe est de rassurer les agriculteurs. Il serait bon de leur faire savoir qu'en

tout les essais faits sur les plants américains
M. de Candolle fait ressortir le fait que il y a
un an tout a remis en question dans le Conseil
phylloxérique lorsqu'il s'est agi de demander aux
autorités fédérales l'autorisation d'étendre les champs
d'essai — A ce moment là personne n'a émis l'idée
d'abandonner la lutte — Est ce que la position est
si différente aujourd'hui de ce qu'il était il y a
une année, et ce que malgré les progrès certains
qui a fait cette année l'invasion du phylloxera chez
nous, le danger a tellement augmenté. La situation
en devenue si précaire & si décourageante pour motiver
vis à vis de la Confédération un changement de front
si complet. M. de Candolle ne le croit pas & cela pour-
rait paraître un peu bizarre & versatile aux yeux de nos
autorités —
Il n'en est pas moins vrai que la situation est sérieuse & que
toutes les vignes devront fatalement une fois ou l'autre être
détruites par le phylloxera à moins de circonstances nouvelles
que nous ne pouvons prévoir — l'étude approfondie de l'a-
daptation des plants américains pour chaque contrée
s'impose absolument — C'est ce qui se fait donc à Nyon
depuis quatre ans & ce qui va se continuer dans d'autres
localités du Canton de Genève — A ce propos M. de Candolle
rappelle les décisions prises l'an dernier de fournir à ceux
qui le demanderaient des plants américains greffés — Près
de 40 personnes se sont inscrites & la Station d'essai de Nyon
a préparé ce printemps dans ce but près 25000 greffes qui
seront au printemps de 1893 sur divers points du Canton
— Il y aurait peut être utilité, selon M. de Candolle, à de-
mander une modification du règlement actuel en ce sens que
les champs d'essai du Canton ne fussent pas forcément
détruits en cas d'invasion phylloxérique. Peut être encouragera-
-on

aussi plus de personnes, qui maintenant craignent cette éventualité a se livrer a des etudes comparatives
M. de Naville ne s'explique pas la difference qui l'on fait entre l'autorisation donnée de faire des essais nombreux sur plusieurs points et la permission générale de faire usage de plants américains pour la reconstitution du vignoble
M. Henri Faesch lui replique que les autorisations données le sont a des personnes connues, déterminées et non pas au premier venu comme ce serait le cas avec une permission - Les greffes et boutures ne peuvent sortir que de la Station de Rutti comme absolument indemnes du phylloxera Avec une permission générale chacun pourrait faire venir du bois de l'étranger qui malgré l'obligation d'etre désinfecté risquerait fort d'introduire des phylloxera - Le contrôle et la surveillance que l'Etat s'est réservé sur tous les champs d'essai autorisés deviendrait illusoire et impossible - Autant dire alors que l'on renoncerait à la lutte actuelle
et M. Faesch se prononce vivement pour sa continuation
Il répond à M. Amiet que si en effet presque les deux tiers du produit de la taxe phylloxérique depuis
dix ans a été employé en frais de recherches et de traitement d'extinction il ne faut perdre de vue que les traitements et ces recherches ont protégé plus des neuf dixième de notre vignoble. Il aurait il été de même si l'on se fut borné à indemniser les propriétaires atteints sans rien faire pour protéger les autres - Cela est fort douteux. Nous aurons peut etre la moitié de notre vignoble détruit et l'on a aussi épargné bien des ruines et économisé des sommes considérables à notre Canton

Mr Ed. Sarasin - appuie la manière de voir de Mr de Seigneux à Yverdon quant à la nécessité de continuer aussi longtemps que possible la lutte actuelle y le traitement par extinction ; mais il se demande si pour les autorisations de reconstitution par plants américains on ne sera pas obligé de procéder non pas en bloc - mais petit à petit - par tranches - au fur & à mesure de l'invasion dans chaque district -
Il voit aussi que la Station d'essai de Nyon devra peut être se transformer en champ de multiplication
- Mr Aviol voudrait que l'on put faire des essais sur les points phylloxérés au moyen de traitements cultureaux par des acides - plutôt que procéder par arrachage
Mr. Bernard - tout en étant partisan de la continuation de la lutte croit que le moment est venu pour la Classe d'agriculture de prendre position - car voici longtemps que l'on entend dans les campagnes, des observations décourageantes - Or si l'on croit qu'il faut suivre encore le système adopté jusqu'à présent il faut le dire franchement - Ce n'est pas le moment par suite de quelque découragement dans le fléau de jeter le manche après la cognée & de perdre le bénéfice acquis par les sacrifices déjà faits
Mr Bieler directeur de la Station du Champ de l'Air à Lausanne dit que le Canton de Vaud malgré y toutes a cause des quelques nouvelles taches qui ont été découvertes cette année - on est de plus en plus décidé à lutter à outrance - Personne n'aurait l'idée d'y renoncer pour le moment - une fois il faudra le faire - on ne pourra s'y soustraire - & en attendant l'on se prépare sérieusement à étudier les moyens les

meilleurs de reconstitution américaine
pour notre pays
La discussion étant épuisée Mr de Candolle
estime qu'il y a lieu de voter
1° La proposition de Mr Amiet - abandon complet
de la lutte & liberté entière aux propriétaires d'agir
comme ils l'entendraient et repousser à
l'unanimité moins une voix
2°) La proposition de Mr de Candolle de demander
l'autorisation de soustraire les champs
d'essai à la destruction - est adoptée par 16
voix contre 6
Il existe encore une troisième ~~Une autre~~ proposition ~~qui est~~ conforme à
l'idée émise par Mr Sarasin & qui consisterait
à dire que dans des districts très gravement
atteints & dans le cas où ~~la propriété~~ des
propriétaires le demanderaient on pourrait
examiner la question d'accorder des autorisa-
tions partielles pour la reconstitution en plants
américains, ainsi que des mesures exception-
nelles, des facilités spéciales, comme des primes
en plants greffés -
Vu l'heure avancée & l'importance de cette dernière
question la discussion en est renvoyée à une
prochaine séance

La séance est levée à onze heures un quart

Le Secrétaire
Henri Faes

A l'issue de la séance le Comité d'agric. reçoit comme membre effectif
de la Classe d'Agric.
Mlle Alma Sarasin - présentée par Mr Ed Sarasin & Mr de Candolle

Seance de la Classe d'agriculture
du 1er Octobre 1892

Presidence de M. de Candolle Président
Sont presents. M. Fayot. Collet – Viollier – Borel
Martin Arnol Bicler – Duvillier – Abrenmylle
Ramm – Patry – Faesch – de la Rive – Verion
Dominicé – Archinard – Beaumont – Micheli
Roberi – Welter – Bernard – Naville etc 27 p.
– Le procès-verbal de la precedente seance est
lu y adopté –
Sont déposés sur le bureau divers reglements
y brochures envoyées pour la bibliotheque
– Reglement du Dept de l'Agric: sur le vente des
vaches castrées – Deux brochures de M. Chuard
sur les terres perfectionnées pour la vitifica-
tion – y Essais sur la viticulture du sol
– Le premier objet à l'ordre du jour de M. V.
Achat des chevaux par M. Patry. Sur l'achat des chevaux. – Dans sa
communication fort complète y tres interessante
M. Patry passe en revue toutes les fraudes fort nombreuses
auxquelles sont exposés les personnes qui achè
tent des chevaux. Les roueries auxquelles sont
exposés les acheteurs sont innombrables y il
est souvent difficile de ne pas se laisser prendre
à la manière habile dont on arrive à dissi-
muler les tares y les défauts d'un cheval
– Mm A. Martin y Collet en remerciant M. Patry
de son interessant travail insistent sur le fait de
la difficulté qu'il y a à faire acheter sur
place des chevaux dans le pays – On préfère
toujours s'adresser à des marchands étran
gers par lesquels on est trompé très souvent – On
élève cependant en Suisse des chevaux equivalents

faite au climat y au sol. à des prix fin abordables
y avec lesquels on a bien plus de chance de
reussite qu'avec des animaux nés y élevés
dans un autre pays y achetés à des inconnus
Phylloxera — — Le reste de la séance a été tout entier occupé
par la continuation de la discussion sur la question
de la lutte contre le phylloxera dans le Canton de
Geneve.
M. L. de Candolle ayant cédé la Presidence à
M. Ch Hamins vice président prend le premier
la parole y rappelle qu'à la dernière séance
une proposition qu'il avait faite avait été ajour
née ou le manque de temps pour la discuter
Cette proposition prevoyait des subventions qui
dans les communes les plus atteintes par l'in
vasion phylloxérique seraient données aux
propriétaires désirant d'essayer la reconsti -
tution de leurs vignobles en plants américains
subventions qui auraient pu être prélevées sur
les fonds de l'assurance phylloxérique
M. de Candolle après avoir démontré que ce
principe de subventions était juste y fondé
reconnait d'autre part que nous ne sommes
pas pas point compétents pour dire comment
il devrait être réalisé — Le principe admis
la Classe ne peut qu'émettre des voeux lorsque
cela lui paraît indiqué par la situation générale
En conséquence M. de Candolle ~~M. de Candolle~~
modifie un peu sa proposition y émet un
amendement ainsi conçu :
A la suite des voeux émis par la Classe d'Agriculture
dans sa séance du 3 Septembre en faveur de la
continuation de la lutte par le système actuel
dans

dans l'ensemble du Canton il serait ajouté :
" sous réserve des mesures spéciales qui il y
" aurait lieu de prendre dans les vignobles de
" l'Ouest du Canton. (Bernex - Bardonnex, Satigny etc)
" dans le but d'y faciliter soit les essais de
" plants américains tels qu'ils sont autorisés
" aujourd'hui soit même la reconstitution des
" vignobles en plants résistants "
M. de Candolle développe les motifs qui lui paraissent militer en faveur de cet amendement le tout pour lui des raisons de justice - Il croit qu'on n'a pas le droit dans les districts où le système actuel ne donne plus de bons résultats d'empêcher les propriétaires de reconstituer leurs vignes en plants américains - On peut leur conseiller de se borner à de simples essais mais peut-on par la loi leur imposer cette simple prudence - Il ne le croit pas - Si le système d'extinction n'a plus d'utilité que pour le reste du pays. en continuer l'application serait faire bon marché des intérêts de beaucoup de nos concitoyens -
D'autre part il faut bien savoir que les indemnités payées ne couvrent que le dommage direct causé mais non pas le dommage indirect résultant de l'interdiction de replanter - En attendant dans les districts signalés plus haut le vignoble périclite grand train, il se déprécie considérablement. toutes les ventes & transactions en souffrent considérablement & de tout cela les propriétaires ne sont pas indemnisés
Le tout ces divers motifs qui engagent M. D. Candolle

a prié la Classe d'appuyer son amendement
3 d'ajouter au vœu qu'elle a émis le
tempérament qu'il indique pour les com-
munes de l'ouest du Canton – Si le prin-
pe était admis 3 que la Classe entrât dans
cette manière de voir son vœu serait ram-
mis au Conseil d'Etat de Genève qui aurait
lui à examiner s'il peut admettre ce pour
de voie 3 tous les détails d'exécution de
délimitation, de mesures de précautions pour
l'emploi 3 la provenance des plants américains
ainsi que les questions financières seraient
tranchés par les autorités compétentes
– M^r Auriol appuie la proposition de M^r d. Candolle
qui aurait l'avantage de couper court à l'intro-
duction frauduleuse de plants étrangers qui
paraît se faire sur une grande échelle – Il
faudrait que tous les plants viennent de la Station
de Rutti ou par son entremise
M^r le Doc Ducellier voudrait que l'autorisation fut
donnée à tous 3 non pas limitée à quelques
communes seulement.
Il une question de M^r Ramu demandant si
si des visites seraient faites dans les vignes reconsti-
tuées 3 si en cas de détournement des phylloxéra
elle-ci pourraient être détruites M^r de Candolle
répond que non – La permission de reconstituer
entraîne l'abandon de la lutte dans ces ré-
gions là – Autrement personne ne voudrait se
lancer dans cette entreprise
M^r Micheli – Ld Naville 3 Henon appuie l'amen-
dement de M^r de Candolle – Le dernier insiste
sur le fait de la déjà existence de nos vignes par

suite de leur vieillesse - Les vraintes d'avantage. les interdictions. l'incertitude où l'on se trouve, en empêchent le renouvellement ; peut à petit le vignoble genevois se détruit Cette situation y a causé plus de préjudice que le phylloxera lui-même - Aussi appuie-t-il pour le moment l'amendement de Mr. de Candolle qui créera une époque de transition en attendant que des mesures plus générales puissent être prises

Mr. Amiel voudrait que l'on put faire des essais de traitement curatifs par le moyen des insecticides

Mr. de Candolle ne croit pas que la chose soit possible chez nous - En tous cas c'est une question spéciale qui demanderait à être discutée à part pour elle seule. qui ne rentre pas dans son amendement

Mr. Bernard en revanche se prononce pour la continuation de la lutte actuelle sans y rien changer, même dans les Communes les plus atteintes Il n'estime que le mal soit encore assez grave pour y renoncer - Si l'on autorisait des reconstitutions particulières - les districts où cette autorisation ne seraient pas accordée se trouveraient dans la même situation que les autres maintenant vis à vis de la zone française où la lutte est abandonnée situation dont nous nous plaignons à juste titre - Ce serait à bref délai l'abandon général de la lutte ; l'envahissement rapide du phylloxera dans tout le Canton - Peut être vrai des récoltes ; des millions perdus que nous pouvons sauver encore en persévérant ; ne perdant pas courage

M. Emile Bossier ne partage pas la manière de voir de M. Bernard. Il se manifeste dans le Canton une grande impatience pour cette reconstitution. Les essais qui seront faits sur plusieurs points l'année prochaine seront intéressants. Mais il faut aller plus loin; M. Bossier serait plutôt de l'avis de M. Druillet que de celui de M. de Candolle. Il ne comprend pas que l'on puisse instituer un régime spécial pour une seule région. Il y aura là pour de certaines communes une inégalité, une infériorité qui ne sont pas admissibles. Si un propriétaire en phylloxéré dans une commune où la reconstitution n'est pas autorisée il aura le droit de toutes manières y injecter qu'on lui défende à lui ce que l'on permet aux autres. Il faut étendre l'autorisation à tous ou à personne - car chacun est le meilleur juge de ce qu'il aura à faire chez lui, de savoir s'il veut profiter ou non de la faculté qui lui sera accordée

M. Antoine Martin est frappé des progrès que l'idée de la reconstitution du vignoble par les plants américains a fait depuis la dernière séance séance dans laquelle cette idée avait été repoussée à l'unanimité. Il serait d'un mauvais effet de voir la Classe se déjuger ainsi à si courte distance

M. le Président ne voit pas que la Classe se déjuge en adoptant un amendement qui n'est qu'un tempérament à la précédente décision

M. Ed Naville est du même avis - Nous ne nous déjugeons pas - Continuons la lutte

mais permettons la reconstitution là où on le demandera en entourant cette autorisation de toutes les précautions & les garanties que nous croirons nécessaires – M. Ed Naville a de la peine à s'expliquer que l'emploi de plants américains provenant de localités non phylloxérées soit si difficile à admettre car les vignes américaines ne portent pas en elles-mêmes le phylloxera & rien ne force à croire que celui-ci se multipliera plus rapidement que dans les vignes indigènes au contraire jusqu'ici on l'a trouvé en plus grand nombre sur celles-ci que sur celles-là

M. le Président propose de passer à la votation sur son amendement – sur la proposition de M. Bossier d'une autorisation générale & sur celle de M. Bernard de n'accorder aucune autorisation de reconstitution de se borner aux essais & de continuer le système actuel

Une contre proposition en faite d'ajourner toute votation à une prochaine séance

Cette proposition est adoptée & la séance est levée à midi un quart

Le Secrétaire

H. Wuarin

Séance de la Classe d'agriculture du 5 Novembre 1892

Présidence de Mr de Candolle Président
Sont présents. Mr Rochette. Borel. Viollier. Faesy Henon - Robert. Hacicus - Cordier Archinard - Marc Naville - Constantin - Boissier Necker. Bernard Grobet. Duvillard - Patio - Chappuis. Boissier Ramu etc etc. 28 p.
Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté
- Mr le Président donne quelques détails sur le concours de taureaux qui avait organisé dernièrement le Cercle des Agriculteurs aux Casernes de Plainpalais

Sociétés d'assurance du bétail Mr Archinard.

- La parole est donnée à Mr Charles Archinard qui donne lecture d'un long & très intéressant travail sur les Sociétés d'assurance contre la mortalité du bétail dans le Canton de Genève - L'origine de la question remonte à une conférence de la Société Suisse de Statistique qui eut lieu l'an dernier à Neuchâtel ; dans laquelle plusieurs Cantons entre autres celui de Genève étaient représentés
Parmi les objets à l'ordre du jour figurait la question de l'assurance contre la mortalité du bétail ; le Président de la Classe qui était à cette époque Mr Antonin Martin représentait le Canton de Genève dans la discussion de cet intéressant sujet
Deux rapports furent présentés sur cette question l'un par Mr Kummer directeur du bureau fédéral des assurances ; l'autre par Mr Comtesse - Celui-ci présenta & développa un projet de loi qui il se proposait de soumettre au Gd Conseil neuchâtelois qui avait pour but d'instituer une assurance mutuelle & obligatoire de tous

tous les propriétaires de bétail de ce Canton
Cette proposition fut vivement discutée appuyée par les uns combattue par les autres en particulier par notre député
Depuis lors elle fut soumise par la fédération romande aux diverses Sociétés agricoles. y c'est pour éclairer cette question que sur la demande du bureau de la Classe M. Ardm présente aujourd'hui un rapport fort complet à nos lecteurs sur cette question
M. Jules Naville en 1869 avait déjà traité le sujet avec une grande compétence devant la Classe y M. Archinard en avait touché quelques mots en 1883 dans son travail sur la statistique agricole du Canton de Fribourg
Il n'est pas possible de reproduire ici le mémoire de M. Archinard rempli de chiffres y de documents intéressants.
Notons cependant que depuis 1869 le nombre des Sociétés d'assurance s'est augmenté dans le Canton de Fribourg de 23 il s'en élevé en 27. Quelques unes ont disparu d'autres se sont créées. Mais le nombre de sociétés est aussi le nombre de propriétaires assurées y de têtes de bétail assurés est sensiblement le même en 1892 qu'il était 23 ans auparavant
Après avoir exposé avec une grande compétence les motifs moyens pour y contre une assurance mutuelle y obligatoire; après avoir examiné la question des épizooties. des maladies contagieuses telles que la tuberculose y celle de la perte du bétail par diverses d'accidents M. Archinard arrive à des conclusions qu'il est bon de rappeler ici
En 1er lieu. relativement à la question des épizooties - M. Archinard dit: " Il semble donc que ce qui concerne ce risque doive rester en dehors de la discussion comme étant déjà réglé de la manière la plus favorable pour les possesseurs de

bétail par les lois fédérales & cantonales existantes
sur la matière
Relativement aux maladies contagieuses telles que la
tuberculose 1°) Il n'en faut juste que les mêmes con-
ditions soient imposées à tous les propriétaires
de bétail quelles que soient les différences de risques
provenant de la manière dont le bétail est
entretenu
2°) l'assurance mutuelle & obligatoire en indemni-
sant d'une manière plus ou moins complète
les propriétaires de bétail des pertes auxquelles ils
sont exposés tendrait à augmenter d'une manière
fâcheuse leur incurie et en même temps le
nombre des sinistres
3°) Les fraudes & les supercheries risqueraient d'être
nombreuses. En effet s'il l'on savait qu'à Genève
les vaches tuberculeuses sont payées à un prix
raisonnable, comment s'y prendrait-on pour
empêcher d'acheter à vil prix (dans les pays voisins) des animaux suspects
afin de les revendre peu après à bon compte à l'Abattoir
En outre une assurance mutuelle cantonale créerait
des frais d'employés & d'expertises qui augmenteraient les primes actuelles. Tandis que dans nos petites
assurances libres les frais sont à peu près nuls &
les primes réduites ainsi au minimum
Pour tous ces motifs M. Archinard conclut qu'il
à son avis il n'y a pas lieu de créer une assurance
mutuelle obligatoire pour les maladies épizootiques les lois existantes lui paraissant suffisantes
pour protéger les agriculteurs
En ce qui concerne les maladies & accidents ordinaires, la liberté doit être laissée à chacun de s'assurer
s'il le désire auprès des Sociétés locales d'assurance

qui paraissent fonctionner à la Satisfaction générale
- Après la lecture de ce rapport si bien fait & si complet
Mr le Président remercie Mr Archinard de son travail
& de la peine qu'il a dû lui coûter - & sur la proposition
de Classe décide d'en renvoyer la discussion à une
séance ultérieure Vu l'importance du sujet et
l'ordre du jour un peu chargé
Mr Antoine Martin. demande s'il n'y aurait pas lieu
de réunir les Présidents des diverses Sociétés d'assurance
contre le bétail. afin d'établir une plus grande concor-
dance des divers réglements & de lutter contre la ten
dance à l'assurance obligatoire
Mr Archinard fait observer que le temps presse un
peu vu qu'il doit rapporter sur ce sujet dans une
commission nommée par le Conseil d'Etat; & il dési
rerait être fixé sur l'opinion de la Classe
En conséquence & sur les observations de Mr Archinard
il est décidé de convoquer une séance extraordinaire
qui aurait lieu le troisième Samedi de Novembre
soit le 19 Novembre
Il est passé ensuite au Second objet à l'ordre du
Question phylloxérique jour : - Suite de la discussion sur la question phyl
loxérique.
Mr le Président rappelle en quelques mots ce qui a été
dit dans la dernière séance & des diverses propositions qui y
ont été émises.
On est d'accord que la lutte continue dans ses traits
essentiels; toutefois on tient que l'on le moment de
permettre aux vitiulteurs du Canton sous certaines
conditions de commencer la reconstitution de leurs
vignobles en plants résistant - Mr de Candolle
proposait de limiter cette autorisation aux
propriétaires dont les vignobles sont le plus

atteinte ; le plus éloigné parle voisinage de la frontière au delà de laquelle la lutte n'a pour ainsi dire plus lieu

Mess. Naville & Bossier par contre auraient voulu que les essais eussent lieu dans tout le Canton

Voilà où en est la question ; la Classe aura à se prononcer aujourd'hui

M^r Fatio constate les avantages obtenus par la lutte à outrance employée jusqu'ici ; avantages relatifs, il est vrai, mais bien réels — Jusqu'à présent on a arraché mais pas encore reconstitué ; maintenant nous sommes en face de la nécessité de la reconstitution ; celle-ci ne peut avoir lieu que si en plants américains plusieurs moins résistants — car la résistance complète n'est pas encore absolument assurée, tant s'en faut — ; en France l'on entend de divers côtés des plaintes se faire jour à ce sujet &.

La première chose à faire est de déterminer les localités où la reconstitution doit commencer dans le Canton

M. Fatio croit qu'il faut continuer à arracher les vignes attaquées ; adopter une système de reconstitution réduit

M^r Mercier croit aussi que la lutte doit être continuée mais transformée — Il faut tâcher d'accélérer les études sur les plants américains qui nous conviennent le mieux ; dans ce but multiplier les essais ; essais, mais il faut réduire la lutte ; les frais qui en résultent pour faire place successivement à un nouvel état de choses.

M. Bossier pense qu'en présence de la destruction inévitable de notre vignoble par le phylloxera il faut regarder du seul côté d'où peut nous venir le salut du côté des plants américains mais il n'est pas d'avis de diviser le canton et d'autoriser partiellement les reconstitutions cela ne cadre avec nos institutions républicaines où tout le monde est sur le même pied; il n'est pas d'avis non plus d'attendre que la science ait dit son dernier mot au sujet des moyens de défense à employer contre le phylloxera; il demande en conséquence que des reconstitutions soient autorisées dans tout le canton sous certaines conditions.

M. Bossier signale aussi le danger de la contrebande si l'on autorisait la reconstitution dans une partie du canton, pas dans l'autre

M. Fatio ne voudrait pas qu'on aille trop vite en besogne. Il faut faire attention de ne pas porter préjudice aux vignobles indemnes. Il répète que la vigne américaine est encore à l'état d'essai. On ne connait pas la durée de sa résistance mais elle pourrait bien ne pas être indéfinie

M. Hinon fait observer que les plants américains qu'il s'agit de planter sont des plants indemnes, non de provenance phylloxérée par conséquent on ne fera tort à personne en en plantant. Il a depuis 16 ans des plants américains chez lui, n'a pas trace de phylloxera. Il est d'avis de continuer la lutte mais en la modifiant. Il est partisan d'étendre à tout le canton

l'autorisation de reconstituer en plants américains indemnes — On aura ainsi l'avantage d'éviter des grandes & dangereuses importations en contrebande de plants phyl. voyées comme cela a lieu depuis (depuis peu) jusqu'aujourd'hui — M. Fatio ne croit pas que les autorités fédérales permettent les reconstitutions sur une vaste échelle, en les demandant on s'expose à un refus — & à voir la lutte à outrance imposée de nouveau & les plants américains arrachés

M. Naville est d'accord avec MM. Boissier & Heron & croit qu'en plantant des boutures américaines prises à Rutti on ne risque de faire de tort à personne au contraire ceux qui reconstitueront rendront de grands services

— M. le Président ayant déclaré la discussion close met aux voix la proposition suivante pour faire suite à celle votée dans une précédente séance (d'accord sur les termes avec MM. Naville & Boissier)

" La Classe pense toutefois que tout en continuant
" la lutte par extinction dans les anciennes vignes
" en cépages européens non résistants, des essais
" de reconstitution de vignes en plants américains résistants
" peuvent être autorisés dans le Canton de Genève à de certaines conditions & sous le
" contrôle de l'Etat"

— Cette proposition est votée & la séance levée

Le Secret. H. Fl

Le Comité d'agriculture reçoit comme membre
Mlle Alice Favre présentée par MM. de Candolle & Faes

extraordinaire

Séance de la Classe d'agriculture du 19 Novembre 1892

Présidence de Mr L. de Candolle président

Sont présents Mrs Countanin - de Beaumont Heron - Collet - Martin Pataz - Vernet - Naville Micheli - Viollier Hamus - Demole et en plus les Présidents des Associations d'assurance du bétail - 50 personnes environ -

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

Associations contre la mortalité du bétail

Le seul objet à l'ordre du jour de cette séance est la discussion au sujet du travail de Mr Ardinard sur les Associations d'assurance du bétail - Celui-ci fait un court résumé du travail qu'il a présenté dans la dernière séance et rappelle les divers motifs pour lesquels il conclusait en faveur des assurances libres contre les assurances obligatoires tant au cantonal qu'au fédéral

Mr Collet remercie Mr Ardinard de l'important et consciencieux travail qu'il a préparé sur la matière - L'obligation amènerait forcément une augmentation des maladies contagieuses - Il propose que la Classe émette le vœu que le projet de loi instituant des assurances obligatoires contre la mortalité du bétail soit repoussé

Mr Grobety a l'impression que la question n'a pas été bien comprise - Ce que l'on désire assurer c'est le cas où la viande abattue est impropre à la consommation par suite de maladie - Tous les animaux qui sont abattus aux abattoirs et dont la viande est détruite ne sont plus au bénéfice de l'assurance de nos petites sociétés locales - En outre plus de 3000 têtes d'étranger ne sont pas assurées

Le cercle des agriculteurs a pris l'initiative de proposer au Dépt de l'Agriculture un projet de loi sur la demande d'examiner la question (que celui-ci lui avait adressée).
Il donne connaissance de ce projet de loi qui est favorable à l'obligation dans le cas où la viande serait retirée aux abattoirs – D'après l'enquête à laquelle s'est livrée la Commission du Cercle la prime à payer ne s'élèverait pas à plus de cinquante centimes par tête de bétail
M. Constantin répond à M. Grobet que le travail de M. Archinard et la discussion provoquée aujourd'hui ne vote point le projet du Cercle ; ne lui en point opposé : le projet du reste était inconnu – Il était de répondre à une demande de la Fédération. "Voulez-vous l'assurance fédérale obligatoire – La proposition du Cercle est fort intéressante ; pourra certainement être examinée pour elle-même ultérieurement car il y a bien quelque chose à faire pour la viande qui est jetée au Rhône sans aucune indemnité
M. Grobet remercie M. Constantin de ses explications
M. Archinard réplique qu'il est aussi bien opposé à l'assurance obligatoire cantonale que fédérale – La tuberculose rentre bien dans les risques assurés par les Sociétés puis qu'elle n'en est pas exclue – Comment une assurance obligatoire cantonale pourrait-elle marcher avec les Sociétés libres – Le projet de M. Constantin les interdirait. (le serait difficile aussi)
M. Deville du Rebat observe – ne croit pas que l'on puisse forcer les gens à assurer leur bétail mais il faudrait que la tuberculose fut ajoutée aux maladies infectieuses citées dans la loi ; que la Confédération ; les Cantons doivent indemniser – Il voudrait que les bouchers ; les magasins soient exclus des bénéfices de l'assurance – Il ne faudrait indemniser que d'une partie de la perte subie pour supprimer les fraudes

M. le Président demande voudrait que la discussion reste sur le terrain de la liberté ou de l'obligation - Du reste il n'y a pas de certitude absolue quant à la question de savoir si la viande provenant d'animaux tuberculeux est nuisible ou non par suite de prudence l'Etat le mettrait hors cote en indemnisant pour cette maladie, aussi M. de Candolle est-il bien d'avis de la faire rentrer dans les maladies infectieuses on mettrait aussi à couvert sa responsabilité

M. Archinard - Si la Confédération prenait à sa charge les indemnités provenant de la tuberculose elle ne pourrait en supporter les frais c'est pourquoi son rapporteur M. Muller est partisan de l'assurance obligatoire - Rien n'empêche nos sociétés libres de comprendre la tuberculose dans les risques qu'elles indemnisent Du reste les viandes saisies sont rares - En 1891 quinze bêtes seulement l'ont été y même seulement en partie Sur ces 15 bêtes 8 venaient de l'étranger y n'avaient rien avoir avec l'assurance - 7 seulement étaient du canton

M. Lehmann en partisan de l'assurance obligatoire contre la tuberculose - Ce sera avantageux pour la salubrité publique c'est juste vis à vis de l'Etat qui force à enfouir la viande

M. Vernet On dit bien que l'Etat paiera - mais l'Etat c'est nous tous - L'assurance obligatoire pèsera surtout sur les bon agriculteurs au profit des plus négligents - Les maladies sont rares chez ceux qui soignent bien leurs bêtes

M. Contaminet voudrait rétablir la discussion sur son véritable point de vue - Si il a bien compris le Cercle ne demande l'assurance obligatoire que pour les viandes impropres à la consommation - C'est un projet à discuter plus tard - Ce que nous avons à décider

aujourd'hui

c'est de savoir si nous voulons l'assurance obligatoire pour tous les cas ou si nous croyons que nos petites Sociétés locales suffisent à nos besoins

M. Collet se range à l'avis de M. Courbanton - Il faut trancher la question d'obligation -

M. Martin rappelle l'origine de la discussion d'aujourd'hui y remercie tous ceux qui sont venus y assister - Il voudrait que l'on arrive à uniformiser les règlements des diverses Sociétés.

Les délégués de Bernex - de Chêne Bougeries - de Vandoeuvres de Jussy donnent quelques renseignements sur leurs associations

M. Bonnet de Satigny - se demande si l'Etat ne pourrait pas subventionner les Sociétés existantes y participer aux indemnités ; cela contribuerait à augmenter le nombre de ces Sociétés ; ce serait une chose à considérer ; cela supprimerait l'ass. Surance obligatoire.

D'un des membres de l'Assemblée émet l'idée d'une fédération des Sociétés locales du Canton pour assurer les cas spéciaux.

M. Vernet - demande qu'on vote sur le principe de l'assurance obligatoire - Quant aux 3000 têtes de bétail non assurées les règlements de police sont pour elles aussi bien que pour les autres

Le principe de l'assurance obligatoire fédérale est mis aux voix et repoussé à l'unanimité

Sur la proposition de M. Courbanton le principe de l'assurance cantonale est renvoyé à une étude plus suivie

La séance est levée à midi

M. F.

Séance de la Classe d'agriculture du 3 Décembre 1892

Mr L. de Candolle Président préside la séance
Sont présents Mr Demole - Constantin - Haccius
Welter - Fayol - Robert - Viollier - Archinard
Vincent - Ducellier - Manoel - Bosshart -
Faesch Vincent - Naville de dte. 25 p
Le procès verbal de la précédente séance
est lu et adopté
La Classe désigne comme délégué à l'Assemblée générale de la Fédération qui aura lieu le 22 Décembre à Lausanne Mr. Patry
Robert - Bernard - Constantin et Faesch
- Un exemplaire sera remis par le département d'agriculture d'une pétition au Conseil fédéral relatif à un projet de loi concernant la réorganisation des transports par chemins de fer et renvoyé à l'étude du bureau
- Mr le Président rappelle la séance qui sera donnée par la Classe le Dimanche 18 Décembre par Mr Berder sur la Vache laitière

Diagnostic de la morve par la malleine

- L'ordre du jour appelle à l'ordre du jour la parole est donnée à Mr Olivet vétérinaire qui donne lecture d'un mémoire fort intéressant sur un procédé nouveau pour découvrir si un animal suspect est atteint de la morve. Ce procédé consiste en des inoculations sous cutanées à la malleine.

Mr Olivet fait brièvement l'historique de cette terrible maladie qui fait chaque année des ravages parmi les animaux de la race chevaline surtout dans les agglo

mérations

considérables de ces animaux telles que [illegible] ou les grandes entreprises de transport — Or cette maladie étant incurable mais éminemment contagieuse et souvent difficile à reconnaître extérieurement, il était très important de trouver un moyen de pouvoir la diagnostiquer —
La morve et le farcin quoiqu'ayant un nom différent sont au fond la même maladie l'une s'attaque spécialement aux organes intérieurs et l'autre à la peau et aux muscles mais la morve revêt souvent un caractère qui ne donne lieu à aucune manifestation extérieure c'est la morve pulmonaire et c'est celle-là qu'il faut pouvoir constater car l'animal qui en est atteint quoique sans d'apparence peut infecter tous ses voisins — De plus ce qui rend cette maladie plus grave que beaucoup d'autres c'est qu'elle peut se communiquer à l'homme qui y succombe fatalement — de trop nombreux exemples sont là pour le prouver —
La découverte de M^r [illegible] Nocard professeur à l'école vétérinaire d'Alfort a donc une immense importance. Cette découverte consiste dans une substance qu'il a appelée la <u>malléine</u> et qui n'est autre qu'un extrait glycériné des bacilles de la morve —
Cette malléine s'applique sur l'animal en injection sous-cutanée. Si l'animal est sain cette injection n'a aucune influence mais si au contraire il est atteint à un degré quelconque de la maladie il se manifeste aussitôt chez lui des désordres considérables, élévation de la température

trépidation de désordres qui amènent la mort au bout de peu de jours ; on il en a remarqué que les animaux ne manifestaient extérieurement aucun signes qui puissent faire voir coutamment M. Nocard a inoculé plus de 38000 animaux ; à chaque fois l'autopsie lui a donné raison, ainsi que le contre épreuve qui a consisté à abattre les animaux chez lesquels l'injection de malléine n'a eu aucune réaction et qui furent reconnus parfaitement bien portants
- A la Cie des petites voitures à Paris où une épidémie meurtrière sévissait depuis longtemps avec persistance sans que l'on parvint à en découvrir la cause malgré que les animaux suspects aient été abattus ou séquestrés on se décida à inoculer tous les chevaux au nombre de 6000 ; cette opération fit découvrir 1600 chevaux morveux sans que rien ne le fasse deviner extérieurement ; ils furent tous abattus ; l'autopsie prouva l'exactitude du diagnostic
- A Genève même pratique cette année M. Olivier avec succès cette opération
- Comme conclusion à son travail M. Olivier voudrait que des démarches (faites) fussent auprès de l'Etat et de la Confédération pour demander la révision des règlements de police contre la morve qui sont absolument insuffisants à nous protéger. - Il faudrait 1°) que l'on exigeât que tous les animaux suspects c'à d. ceux qui auraient

Jue etre en cobabitation avec des animaux furent obligatoirement soumis a l'épreuve de la malléine - Il y aura qu'un local convenable fut mis pour cela a la disposition des opérateurs

M le Président remercie M. Olivier de sa très intéressante communication y en fait ressortir toute l'importance - Il insiste sur le fait de la destruction obligatoire de tous les objets qui auraient été en contact avec des animaux morveux harnachements ustensiles objets de pansage paille fumier etc -

MM Pictet. Vincent. Flocard prennent aussi la parole pour appuyer les conclusions de M. Olivier y l'urgence qu'il y a à revoir les règlements de police sanitaire à cet égard

Diagnostic de la Tuberculose M. Hamm

- Dans le même ordre d'idée M. Hamm lit une communication sur le diagnostic de la tuberculose chez le bétail bovin au moyen d'injection sous cutanée avec la tuberculine - Les expériences faites surtout en Allemagne ont donné des résultats satisfaisants quoique moins positifs y probants que ceux avec la malléine contre la morve ; mais il y a là aussi un grand intérêt car souvent la tuberculose comme la morve ne se manifeste par aucun signe extérieur y cette terrible maladie du bétail se propage de plus en plus dans tous les pays y fait des ravages considérables ; à cause des

préjudices considérables à tous les agriculteurs
Si l'on trouvait un moyen d'enrayer cette
maladie on rendrait un service énorme
aux producteurs y aux consommateurs -
Un des meilleurs moyens à conseiller
serait l'inoculation obligatoire de tous
les animaux servant à la reproduction
y l'interdiction d'user d'aucuns de ces
animaux reconnus suspects. Peut être
avorteront-on aussi petit à petit y à
la longue à combattre l'infection qui
se reproduit infiniment par hérédité
M. Haccius insiste spécialement sur ce
point qui a pour lui une grande im
portance -
En tous cas il est d'un grand intérêt que
les expériences se poursuivent d'une
manière aussi générale que possible
En allemagne elles prennent déjà une
grande extension ; il serait désirable
qu'elles se généralisent aussi dans la
Suisse ce pays si essentiellement producteur
de bétail, où l'étranger vient s'approvi
sionner d'animaux reproducteurs - Il
est certain que l'on ne pourra songer à
en imposer l'usage obligatoire mais il
serait bon qu'on arrivât à la pratiquer sur
les jeunes animaux y surtout sur ceux
destinés à être élevés pour servir à la
reproduction. Tous ceux qui manifes
teraient des symptômes tuberculeux
devraient être impitoyablement mis
de côté pour cet usage

Les deux communications de Mr Olivier Haccius ont acquis un intérêt de plus aux yeux des auditeurs par le fait des projections des bacilles de la morve et de la tuberculose faites par Mr Nocard directeur du service de bactériologie de Genève.
Ce qui caractérise le micro organisme de la morve c'est son extrême délicatesse et son excessive sensibilité aux agents extérieurs tels que le froid, le chaud, la sécheresse ou l'humidité ainsi qu'aux agents physico chimiques.
Il n'en est pas de même du bacille de la tuberculose remarquable au contraire par sa vigueur et sa ténacité, on peut le dire presqu'indestructible dans de certains milieux. Il peut comme celui du Charbon symptomatique et d'autres graves épizooties se conserver à l'état latent pendant des périodes très longues pour se développer tout d'un coup s'il rencontre des circonstances favorables à son évolution.
Plusieurs personnes prennent la parole au sujet de la communication de Mr Haccius entre autre Mr le Dr Vincent et Mr le vétérinaire Nocard.
Ce dernier ne croit pas qu'il y ait une grande différence entre l'influence de la malléine et de la tuberculine. Si la première réagit plus vivement que la seconde il croit que cela tient essentiellement à la différence de tempérament entre la race bovine chevaline et la race bovine

celle-ci ayant un tempérament beaucoup plus ardent y une circulation beaucoup plus active que celle-là
Les deux préopinants se joignent aux conclusions de M. Hamon y le remercient d'avoir remis la question sur le tapis
Il y a là une question d'hygiène publique y d'intérêt général qui demande à être sérieusement étudiée ainsi qu'un pas considérable fait dans la prophylaxie de cette maladie. Il faudrait aussi obtenir ~~obtenir~~ un renseignement auprès des autorités afin d'obtenir que la tuberculose fut comprise dans les maladies infectieuses pour lesquelles l'abattage y des indemnités ~~pour~~ soient inscrits dans la loi. Il faudrait reprendre la question devant les pouvoirs publics y arriver à une législation plus sévère y plus pratique
M. Flocart voudrait que l'étude de cette question fut renvoyée à une commission puis sur la proposition de M. Robert y on l'heure avancée il est décidé que la discussion sur ce sujet sera repris dans une prochaine séance

La séance est levée à midi y quart

Le Secrétaire
H. Fly

Le comité d'Agriculture reçoit membre effectif de la Clare
M. Léon Massol - présenté par M. Hamon y Olivet

Séance de la Classe d'Agriculture du 7 Janvier 1893.

M. L. de Candolle président ouvre la séance
sont présents:
MM. Paty. Faesch - Martin Fayot. Collet - Viollier
Ramu - Grobet. Dr Olivet - Rochat - Wetter
Olivier - Rochette - Robert - Ducellier - Vaucher
Arnol. Beaumont - Westerweller. Courtaulin
Archinard - Delessert - Dominicé - Navelle.
etc etc 30 f.
M. le Président fait circuler la liste de quelques
ouvrages envoyés comme dons à la bibliothèque
par leurs auteurs
A propos de la bibliothèque il est constaté avec
plaisir que la circulation des livres prend
une assez notable extension
- Il est donné connaissance d'une pétition
adressée au Conseil d'Etat par un certain
nombre de propriétaires pour lui demander
d'examiner la question d'un léger impôt
à établir sur le lait importé à la frontière française
- L'étude de cette question est renvoyée à
une commission qui rapportera à la pro-
chaine séance Elle est composée de MM.
Rochat, Robert - Grobet. Martin, de Candolle

Larves de hannetons - rôt blanc (C. Westerweller)

- Le premier objet à l'ordre du jour est
une communication sur les larves de han-
netons, leur destruction
La parole est donnée en premier lieu
à M. Ludwig de Westerweller qui donne
lecture d'un petit travail sur ce sujet
- Dans sa propriété de Beaulieu près Rolle

les hannetons causaient des dégâts considérables ; il a fait des essais de destruction de ces larves au moyen du botchy tenella
Le procédé consiste à donner à un certain nombre de vers une maladie. Ces vers malades remis dans le sol doivent à leur tour communiquer le mal environnant contagieux à leurs voisins qui de proche en proche sont aussi détruits
Le procédé que M. de Werdenweller a mis en pratique avec beaucoup de soin a donné dans de certaines parcelles les résultats attendus - Un certain temps après l'empoisonnement des vers malades on en retrouvait une certaine quantité dans les alentours morts du même mal. Ils prennent une apparence grisâtre ; se couvrent d'une sorte de moisissure
Un fait assez curieux que M. de Werdenweller a constaté c'est que dans une parcelle assez éloignée de celle où il avait fait ses expériences on a trouvé des vers blancs morts ayant absolument la même apparence que ceux empoisonnés par le botchy tenella - Il se demande si l'on pourrait en conclure que cette maladie se manifeste spontanément ; que cet insecte pourrait aussi arriver à disparaître de lui-même - Somme toute les expériences tentées par M. de W. lui ont assez bien réussi pour qu'il ait l'intention de les reprendre l'année prochaine sur une plus vaste échelle

M. Aug. Martin a tenté chez lui à Vesy les mêmes expériences, mais elles ne lui ont donné aucun résultats appréciables Peut être ces essais ont ils été faits dans de mauvaises conditions ; dans un terrain trop compact

Les essais faits au Champ de l'Ours à Lausanne n'ont guère réussi non plus.

M. de Candolle aussi a utilisé le ~~sulfure de carbone~~ pour la destruction des larves de hannetons ; la majeure partie des vers blancs portants mélangés aux malades ont péri, mais la chose a été faite sur un espace ~~rétréci~~ et très restreint de sorte que l'on ne peut en tirer des conclusions bien probantes pour son efficacité d'une destruction sur une grande échelle

M. Vaucher directeur de l'école d'horticulture de Châtelaine a essayé de débarrasser les vers blancs par un autre procédé. Soit des injections dans le sol de sulfure de carbone — Le procédé lui a bien réussi mais il faut longtemps pour que l'effet se produise. Les rapports de sulfure restent souvent à l'état latent dans le sol avant de se volatiliser. Il faut avoir soin de répandre le sulfure plus bas que les larves

Le meilleur moment pour faire cette opération est au mois d'octobre à Novembre ou de Février à Mars

Le prix de cette opération revient à quarante ou cinquante francs par poses environ

Des prés à litière (M. Welter)

Le second objet de l'ordre du jour est une communication sur les diverses sortes de litière, les prés à litière par M. le prof Welter. Celui-ci pour son travail s'est inspiré d'une publication sur le sujet qui a paru dernièrement. A ce sujet M. Stebler (Directeur de la Station fédérale de contrôle de semences à Zurich) le professeur de chimie agricole bien connu du Polytechnicum de Zurich qui s'en fait une spécialité de l'étude des plantes fourragères.

Cette question des litières devrait chaque jour une plus grande importance. En effet les prairies de céréales diminuent graduellement, les prairies fourragères augmentent en proportion de sorte que l'on récolte moins de paille pour la litière là où l'on en aurait besoin d'une plus grande quantité. Il importe donc de porter remède à cet état de choses en trouvant d'autres matières que la paille pour le couchage des animaux, la fabrication du fumier d'étable.

M. Stebler divise les litières en deux grandes catégories; les litières blanches qui comprennent toutes espèces de paille, qui sont la litière par excellence la meilleure, la plus appréciée sous tous les rapports. Les litières noires qui comprennent toutes les autres sortes de litière.

M. Welter donne quelques détails

Statistiques ; quelques chiffres sur l'importance ; l'étendue des cultures fourragères ; de céréales ; il y a quelques années ; aujourd'hui puis il passe en revue les diverses matières autres que les pailles employées pour litière en Suisse ; dans d'autres pays - Il indique pour chacune sa valeur comparative, ses avantages ; ses inconvénients - En dehors de la paille - on trouve la tourbe. la sciure de bois - la fougère - le mousse - la bruyère les feuilles - la tanie de bois etc Puis surtout celle appellée surtout par Stebler litière noire qui est l'herbe de marais la bâche le flat suivant les localités - Cette litière est très recherchée ; provient des graminées des joncs. des carex croissant dans les marais ; localités humides - Cette litière est très recherchée, elle est meilleur marché que la paille ; possède une composition chimique remarquable - La texture de la plante en effet diffère à celle de la paille dans de certaines localités on en trouve beaucoup ; les terrains qui les produisent sont recherchés ; ont une grande valeur

Dans d'autres localités où les terrains n'existent pas il y a lieu de les établir ; de semer ces plantes fourragères ; ces diverses graminées

Sur le choix des meilleures variétés de ces plantes &c. &c. les procédés à employer qui feront la suite de la communication de M. Welter renvoyée à la prochaine séance de la Classe est levée à midi.

H. Fry
Secr.

Le comité reconnaît membre de la Classe d'Agric.
M. le Dr Ch. Godet présenté par MM. Martins & Pahy

Séance de la Classe d'agriculture
le 4 Février 1863

La séance est ouverte à 10½ sous la présidence de M. L. de Candolle - Président
Sont présents MM. Faesch - Archinard - Naville de Beaumont - Bernard - Fayot - Pahy Viollier Rey - Abrenwyller - Collet - Robert Haccius - Martin - Flocard &c. 18
Le procès-verbal de la précédente séance en lu & adopté
Exposition de Berne M. le Président annonce que le Sous Comité Cantonal & Cottray qui avait été désignés par le Cercle des Agric. & la Classe d'agr. comme commissaires cantonaux pour l'exposition

nationale d'Agriculture à Berne
M. de Candolle rapporte au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de demander l'établissement d'une taxe sur le lait importé de France en Suisse —
Par quatre voix contre une la Commission a été d'avis que la Classe d'Agriculture ne devait pas prêter l'appui de son autorité à une demande pareille — Les sentiments de la Classe d'agriculture ont toujours été libre échangiste et elle ne pourrait dans ce cas d'intérêt purement particulier renoncer aux principes généraux qui l'ont toujours guidée —
D'autre part la libre entrée du lait de Savoie à Genève est garantie par des traités internationaux qui ne peuvent être modifiés ; quant au pays de Gex il ne serait pas équitable de le mettre dans un état d'infériorité à la Savoie
Des conclusions de la Commission sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée.
— M. le Trésorier de la Classe présente le projet de ~~bureau~~ budget tel qu'il a été adopté par le bureau — Après quelques explications échangées entre le Trésorier et diverses personnes de la réunion — le budget de la Classe d'Agriculture pour 1893. 1894 est voté comme suit

— Recettes —

Contribution des membres	145 à 10	1450	
	230 à 5	1150	2600.
Intérêts des fonds placés (3% 1500)			150
Allocation de la fédération p. conférences			200
Vente de bulletins et brochures			5
			f 2955

Dépenses

Part de loyer à l'Athénée	200 —
Contribution à la Fédération	75
Conférences & frais y relatifs	200
Impression des bulletins. circulaires	
cartes &c	900
Convocations - annonces - expéditions	300
Abonnements - achats de livres - frais	
de bibliothèque & reliures.	100
Allocation à la Station viticole d. Ruth	1000
Frais pour une course de la Classe	
à l'exposition de Berne	500
Prix à offrir à la dite exposition	200
Frais de bureau	50
Frais de l'exposition de la Classe	
à Berne — —	30
Somme égale	2955

---

des prés à litière
M. Welter suite

M. Welter donne lecture de la suite de son travail sur les prés à litière
Il fait une nomenclature très complète des différentes variétés de plantes recommandées pour l'établissement de prés à litière
Les diverses plantes appartiennent toutes à la famille des roseaux carex ou Lèches qui comprend une foule considérable de variétés - Ces unes se reproduisent plus volontiers par semis - les autres par boutures ayant la spécialité de drageonner & d'avoir de longues racines traçantes à fleur de terre
Certaines espèces se plaisent mieux dans

des terrains profonds humides ~~et~~ ~~tourbeux~~ limoneux
d'autres dans des terres legères sablonneuses
mais facilement irrigables
- La mousse en souvent un ennemi de
ces prairies à litière, il faut travailler à
s'en débarrasser au moyen d'engrais qui
favorisent la dechaume
. Une des pratiques recommandées pour la
conservation & l'augmentation du produit
de ces prés à litière est la coupe unique
& aussi tardive que possible de la récolte
- M. le Président remercie M. Welter de son
intéressante communication. - Il annonce
à ce propos que la Fédération des Sociétés
romandes d'agriculture a décidé la tra-
duction (& l'impression de la nouvelle édition
en français
de l'ouvrage de M. Stebler sur ce sujet
- M. Antoine Martin demande que la dis-
cussion sur la communication de M. Welter
& les questions à lui adresser soit renvoyée
à la prochaine séance. (Adopté)

Assurance du bétail (Rapport de M. Archinard)

- Dans une des précédentes séances, la Classe
avait renvoyé à l'étude de son bureau
le projet d'une assurance obligatoire de tout le
bétail bovin du Canton de Genève qui lui
avait été renvoyé par le Comité du cercle des
agriculteurs - M. Charles Archinard présente
au nom de ce bureau un rapport écrit fort
complet motivé qui conclut à la non adoption
d'une assurance obligatoire du bétail qui
ne serait pas équitable & risquerait d'avoir
plus d'inconvénients que d'avantages pour
la majorité des agriculteurs - Par contre

il proposerait que l'Etat indemnisât le propriétaire d'un animal dont la viande serait reconnue par l'autorité compétente impropre à la consommation & condamnée à être enfouie, si la cause en était la tuberculose. L'indemnité ne pourrait excéder la moitié de la valeur de la viande & il faudrait que la bête vienne du territoire genevois & n'ait pas été amenée de l'étranger pour être abattue

M. de Candolle ne voudrait pas que l'on risque par cette indemnité de décourager le fonctionnement des Sociétés d'assurance libres ; il y aurait peut être lieu d'étudier la question de légères indemnités accordées par l'Etat aux Sociétés qui indemniseraient elles-mêmes leurs Sociétaires dans des cas semblables

M. Flocard appuyé par M. Robert propose que le charbon symptomatique (la fièvre charbonneuse) soit aussi ajouté aux causes d'abattage qui donneraient droit à une indemnité

L'amendement de M. Flocard est adopté ainsi que les conclusions du Rapport de M. Lachmard Ces conclusionsténorisées comme suit seront transmises de suite par M. le Secrétaire au Département de l'Agriculture qui a invité pour avoir l'avis de la Classe d'Agric. dans cette question

1° La Classe d'Agriculture est contraire à l'idée d'une assurance obligatoire dans le Canton de Genève contre la mortalité du bétail bovin

2°) Elle est d'avis que le Département de l'Intérieur & de l'Agriculture devrait étudier la question

de payer une indemnité au propriétaire d'un animal dont la viande aurait été déclarée par l'autorité compétente impropre à la consommation y condamné à être enfouie par suite de tuberculose ou de fièvre charbonneuse. Cette indemnité ne pourrait excéder la moitié de la valeur de la viande saisie y l'animal devrait provenir du Canton y ne pas avoir été importé de l'étranger pour être abattu.

- Les résolutions ont été votées à l'unanimité des membres présents.

- M. Utzenweiler annonce que dans une prochaine séance il pourra faire à la Classe une communication sur le rôle y l'activité de la Société d'assurance contre le bétail de la Commune de Chêne-Bourgeries

---

La séance est levée à midi

Le Secrétaire:

Henri Haesly

Séance de la Classe d'Agriculture du 11 Mars 1893

—

La séance est ouverte à 10 ¼ sous la Présidence de M. de Candolle Président

Sont présents. MM. Aymonier - Peter - Martin - Fayol - Viollier - Constantin Hacon Micheli - de Saussy - Henon - Bertrand Archinard. au 15 f.

Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté

A l'occasion du procès-verbal. M. Archinard annonce que la Commission nommée par le Conseil d'Etat pour étudier la question de l'assurance du bétail a adopté les conclusions de la Classe sur ce sujet y nommé une sous-commission pour élaborer un règlement dans le même sens sur la matière.

Sur la proposition de son Président la Classe désigne M. Gaston de Lessert pour vérifier les comptes de 1892-1893

Sur la culture des Pommes de terre (M. F de Beaumont)

- Passant à l'ordre du jour la parole est donnée à M. F de Beaumont qui donne lecture d'un travail intitulé "De la Culture de la pomme de terre y de son amélioration dans notre Pays".

M. Beaumont estime que cette culture ne donne pas chez nous les résultats qu'on pourrait obtenir avec des procédés plus rationnels y perfectionnés y qui sont cependant à la portée de tous -

M. Aimé Girard professeur au conservatoire

des Arts & metiers à Paris s'est beaucoup occupé de cette question & a publié souvent les resultats de ses experiences sur ce sujet
M. de Beaumont examine successivement les principaux points dont les soins des améliorations importantes peuvent être réalisées
Ce sont les suivants
Nature du terrain -
Preparation du sol & Labours.
Engrais
Date de la plantation
Régularité de la plantation
Choix des variétés
Choix des tubercules
Tous ces points ont une grande importance & en particulier par une bonne preparation du sol, des labours profonds, des Engrais suffisants & rationnels, & un choix attentif des variétés & une selection soigneuse des tubercules on peut arriver à augmenter considérablement l'abondance de la récolte
- M. Girard insiste aussi sur l'inconvénient qui existe pour le plupart des variétés à planter les tubercules pour la plantation, il est très préférable de les planter entier
- on peut arriver en suivant ces premières rationnelles à des rendements de 30 à 40000 kil: à l'hectare dans des terres d'un sol très fertile (ce qui est loin de ce que nous obtenons chez nous) ainsi que le montre les statistiques de M. Girard d'après les culbteurs de ses collaborateurs
Des experiences faites avec les mêmes procédés à Lamerville ont donné des résultats analogues

mais si la bonne culture de la pomme de terre permet d'en augmenter le rendement elle ne suffit pas pour en assurer l'intégrité - Il faut encore compter avec les diverses maladies auxquelles elle est sujette en particulier avec celle connue spécialement sous le nom de Maladie des pommes de terre (peronospora infestans) voisine du peronospora de la vigne vulgairement mildiou

La Découverte du traitement de la vigne par les procédés employés a amené celui de la pomme de terre par des traitements analogues mais leur efficacité est loin d'être aussi concluante Cependant beaucoup d'essais ont été tentés par M. Girard & ses collaborateurs & si les traitements à l'acide sulfurique bordelaise ne font pas disparaître la maladie ils arrivent toutefois à l'enrayer & à l'atténuer & pour cela on doit les conseiller

Des essais pareils & ayant donné les mêmes resultats ont été tentés en Russie au Strickhof & ailleurs

M. Antoine Martin remercie M. Beaumont de sa communication très intéressante Il signale des résultats analogues à ceux relatés par M. Beaumont qui ont été obtenus en Angleterre. Il fait observer que chez nous où l'on ne cultive pas la pomme de terre industrielle si même

la pomme de terre fourragère ces énormes rendements n'ont pas autant d'intérêt que dans d'autre pays – Les énormes tubercules ne seront jamais très appréciés pour la consommation. Nous devrons toujours rechercher les variétés savoureuses

M. Constantin parle dans le même sens que M. Martin. Quant aux traitements au sulfate de cuivre il les a tentés pendant plusieurs années mais il y a renoncé les résultats ayant été presque négatifs – Mais il ne voudrait pas cependant en décourager les autres

M. Jaccard voudrait que les procédés indiqués par M. Beaumont pour augmenter le rendement de la culture de la pomme de terre soient autant que possible portés à la connaissance du public agricole

M. de Beaumont veut bien se charger de préparer un petit opuscule sur ce sujet & le Bureau examinera la meilleure manière de le faire connaître

M. de Candolle voudrait aussi que des essais soient tentés sur la culture de la pomme de terre d'après les procédés préconisés par M. de Beaumont par des membres de la classe

M. Peter se demande si le sulfatage ne risque pas de laisser les fanes trop longtemps vertes ; d'entraver la maturité des tubercules & de les faire regermer dans le sol

M. Abrenwyller

Société d'assurance du bétail à Chêne-Bougeries M. Atzenwyller

dépose sur le bureau un mémoire ~~pour~~ ~~renseignements~~ sur l'activité de la Société d'assurance contre la mortalité du bétail dans la Commune de Chêne-Bougeries. Le mémoire contient surtout des tableaux statistiques fort intéressants mais dont la lecture ne pourrait rendre compte qu'imparfaitement. Il se borne donc à présenter verbalement un court résumé de son travail

La Soc de Chêne par une contribution annuelle de 50c à 1 f. a constitué un fonds de réserve pour indemniser les propriétaires qui n'auraient pas pu utiliser la viande de leur bétail abattu

Pendant les 15 dernières années la moyenne des abattages a été de 6 10/15 p%.

Les accidents se répartissent également parmi les grands & les petits troupeaux

La moyenne du prix des vaches abattues a été de f 294.

Les causes d'abattage sont très diverses Une quinzaine ont eu pour cause la tuberculose ou maladie analogue

M. Atzenwyller voudrait que le Canton s'efforce de faciliter aux fermiers & propriétaires d'entrer dans une Société d'assurance - d'encourager la création de nouvelles sociétés - d'amener une meilleure répartition des sociétaires dans les diverses Sociétés

M. le Président en remerciant M. Atzenwyller de son travail pense que celui-ci pourrait peut être servir de base à un travail qui aurait pour but de unification des règlements des di

vers

Societes d'assurance. L'étude de cette question est renvoyée au bureau avec le mandat de M. Meyenmyller pour examiner le meilleur emploi que l'on pourrait en faire

Prix Bossier

M. Apph Bernard présente un rapport à la Classe au nom du bureau sur l'emploi de f 400 provenant du legs de 5000 f fait à la Classe par M. Jules Bossier suivant les intentions du testateur l'intérêt de cette somme f 400 doit former tous les deux ans un prix. Divers sujets ont été proposés conformément au rapport de la Commission la Classe s'arrête pour cette année à la mise au concours d'un manuel pour les travaux à tâche dans les Cantons de Genève & les communes limitrophes Cette somme de f 400 pourrait être divisée en deux ou trois prix & un programme sera élaboré par les soins du bureau

Discussion du travail de M. Welter sur les Prés à litière

M. Martin présente quelques echantillons de plantes recueillie dans les marais du pied des Voirons. Le meilleur en le carex stricta qui se trouve abondamment d'notre pays & demanderait à être propagé. Il donne des rendements considérables. jusqu'à 50 quintaux par poze

M. Hacuin insiste sur l'importance de cette question de la litière dans notre pays où la paille devient de plus en plus rare & chère On commence à employer passablement la scure de bois qui fournit une bonne litière pour le coucher des animaux mais en supérieure comme engrais

M. Welter donne encore quelques détails complémentaires sur sa communication. Il recommande au bureau l'abonnement à un petit journal hebdomadaire agricole de la Suisse allemande sous la direction de M. Stebler directeur de la Station de contrôle des semences à Zurich, qui contient souvent des articles et des renseignements fort intéressants.

M. Haccius voudrait aussi que le bureau s'occupât d'avoir quelques renseignements sur la partie agricole de la prochaine exposition de Chicago.

En suite de la demande de M. Risler de quitter le comité d'agriculture pour passer au rang de membre émérite, une nouvelle place sera à repourvoir dans le comité, conformément au règlement la Classe doit désigner six candidats. Cette votation a lieu au scrutin secret, sont indiqués les membres de la Classe dont les noms suivent

M. Bernard	par	19 voix
Arthur Robert		19
Marc Micheli		19
Pierre Desbaillets		19
Eug. Constantin		18
Edm. Vernet		18

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à midi

Le Secrétaire

H. Fg

Séance extraordinaire de la Classe d'Agriculture le 21 Mars 1893

Conférence de M. G. Foëx directeur de l'école d'agriculture de Montpellier

Vignes Américaines Foëx

Cette séance publique & gratuite a lieu dans le grand amphithéâtre de l'Athénée en présence d'une centaine d'auditeurs - M. L. de Candolle président de la Classe d'Agriculture présente à l'auditoire le conférencier bien connu du reste à Genève où l'on se rappelle les conférences qu'il avait donné déjà il y a 5 ou 6 ans sur un sujet analogue

Cette année M. Foëx de passage dans notre ville a bien voulu sur la demande de la Classe d'agriculture faire part de l'état actuel des connaissances sur les vignes américaines, leur résistance et leur adaptation

M. Foëx après quelques paroles gracieuses à l'adresse de notre Société & de notre ville entre immédiatement dans le vif de son sujet.

Il n'est pas possible de relater ici point par point cette conférence pleine de faits nouveaux & précis - Nous nous bornerons ici en indiquer les faits principaux & des têtes de chapitre

M. Foëx a traité successivement - la question du climat - de l'adaptation au sol - du greffage & des meilleurs porte greffe

Il ne s'arrête pas longuement à la question du climat dont l'influence sauf les extrêmes n'est pas très grande sur les types américains qui peuvent vivre à peu près partout où vivent les types européens.

Quant à l'adaptation au sol elle est beaucoup plus importante. Les types américains ne s'accommodant pas d'une trop forte proportion de calcaire dans le sol. Des expériences nombreuses sont faites maintenant dans ce sens expériences qui intéressent particulièrement notre Canton.

Quant au greffage y a la résistance, c'est le la plus grosse question & l'on en arrivé déjà à des résultats assez précis y l'on connait mathématiquement l'échelle de résistance des principaux plants on recommande de plus en plus de ne pas utiliser les producteurs direct y de n'employer les plants américains que comm porte greffes

M. Foëx fait une nomenclature de tous les innombrables porte greffes Le rupestris, le riparia sont ceux qui ont donné les meilleurs résultats aussi que le berlandieri qui serait un de ceux qui se comporte le mieux dans les terrains calcaires. mais a l'inconvenient d'être d'une reprise un peu difficile

La reconstitution prend en France de plus en plus d'extension. Près 500000 hectares

sont actuellement replantés en vignes américaines greffées –

Depuis 6 ans lors de ces dernières conférences la question d'adaptation & de résistance a fait un chemin considérable, l'expérience a permis d'établir des données certaines; bien des causes d'erreur peuvent être maintenant évitées & ceux qui ont à s'occuper aujourd'hui de cette question peuvent profiter du travail de leurs devanciers. ils éviteront ainsi bien des mécomptes & des tâtonnements

– M. Duc: de Candolle a adressé à M. Foex des remerciements bien mérités. puis il y a eu échange d'explications entre M. Foex & quelques personnes de l'assemblée entre autre M. Michelet – F. Alph de Candolle etc

La séance a été levée à midi

62

Seance de la Classe d'agriculture le 1er Avril 1893

Presidence de Mr de Candolle Président
- Sont présents - Mr. Faesch. Nomelle - Fayol - Ruellan - Henon - de Seigneux Atgenwylle - Naville - Vuillier - Duval Walter Robert. Haccius - Arnold - Patry Constantin - Ardinard - Dedessus en 25 f.
- Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté
- Mr le Président annonce que Mr Eug. Constantin a été lu membre du Comité d'agriculture de la Soc. des Arts.
- Deux personnes se sont inscrites pour faire des essais comparatifs sur diverses variétés de graines de Lavra
Le Dept de l'Intérieur y de l'Agriculture demande a la Classe de désigner trois personnes pour faire partie d'une commission chargée d'examiner un projet de syndicat y crédit agricole
Sont désignés - Mr Ardinard Dennole i Faesch
y notification en est faite au Dept
La Classe approuve le projet de lettre de Mr de Candolle à la Société des viticulteurs vaudois

Culture de la betterave à Sucre en Suisse
Mr Durand

L'ordre du jour appelle une communication sur la culture de la betterave à Sucre dans notre pays.
La parole est donnée à Mr Durand de la fabrique de Sucre d'Helvétie à Monthey. Cton du Valais

Tout d'abord M. Durand rend hommage aux efforts persévérants et à l'énergie de M. Farina qui a été le promoteur de cette industrie dans notre pays.

Ce n'est qu'à la fin de 1891 que l'installation d'une fabrique de sucre fut décidée et en novembre 1892 les premières betteraves arrivaient et étaient transformées en sucre par l'usine de Monthey.

Il peut y avoir là un grand élément de richesse et de prospérité nationale dans l'avenir pour notre pays.

Après une courte description de la partie industrielle et technique de la fabrique de Monthey qui est montée sur un pied très important et pourvue des derniers perfectionnements modernes - M. Durand s'attache surtout à la partie agricole de la question c'est-à-dire à la culture de la betterave à sucre.

Il estime que les essais qui ont été tentés soit dans le Canton de Vaud soit dans le Canton du Valais ont été satisfaisants bien que l'année ait été défavorable pour la betterave.

Dans la vallée du Rhône on peut compter sur un rendement moyen de 45000 k. à l'hectare et ce rendement a même été dépassé.

La betterave sucrière se plaît surtout dans les terrains profonds, légers tels que les alluvions du Valais mais elle peut prospérer dans toute espèce de sol à condition

que celui-ci soit convenablement
préparé & travaillé
Cette culture n'appauvrit pas le terrain
elle l'enrichit au contraire & M. Durand
estime que, bien faite & bien comprise,
la culture de la betterave peut donner un
bénéfice net de 450 francs par hectare
- Des instructions détaillées sont données par
M. Durand sur la manière de procéder
dans cette culture -
La préparation du sol, les fumures, la
manière de semer la graine, l'éclaircissage des plants, le nettoyage du sol, l'arrosage ont une importance capitale
ainsi que le choix des semences qui sont
fournies par la fabrique au prix de
f. 1.25 le Kilog. - Tous ces travaux doivent être exécutés avec grand soin, d'une
manière rationnelle & en temps opportun.
De là dépend en bonne partie la réussite
de l'opération
Du reste tous ceux qui voudront tenter des
faire des essais dans ce genre peuvent
recevoir gratuitement de la fabrique une
brochure explicative détaillée dont il n'y
a qu'à suivre ponctuellement les indications pour être sûr d'obtenir un bon
résultat
- La fabrique de sucre l'Helvetia s'engage
à payer f. 2.40 par 100 Kilog de betteraves
rendues à la gare la plus rapprochée des
producteurs - La marchandise sera pesée
à Monthey - Si le rendement en sucre

depasse 12 %. La fabrique fait deux cantons par dixieme de degrés en dessus de ce taux c'est a dire que pour des racines renfermant 15 % de sucre elle paierait trois francs
- Pour le canton de Geneve ces prix pourraient même etre un peu majorés ou l'impossibilité ou serait le producteur de ce canton de reprendre les résidus a cause de l'eloignement de la fabrique
- Sur la demande de M. Haccius M. Durand donne quelques renseignements sur le prix auquel il croit que peuvent s'elever les frais de culture.
Ces prix varient passablement suivant les localités par suite de la difference dans le prix de la main d'oeuvre ; mais on peut dans le Valais les évaluer a 600 f par hectare
M. le Président remercie vivement M. Durand de sa communication ; il reconnait tout l'interêt que cette question peut avoir pour notre agriculture ; il le demande seulement si elle convient dans nos terrains compacts ; argileux cette culture pourrait réussir ; si les frais de mise en état du terrain ne seraient pas trop considérable -
Le Sec. ne pas pouvoir utiliser les pulpes pour la nourriture du bétail ; de ne pouvoir ainsi les restituer au sol sous forme d'engrais est aussi un grave inconvenient Néanmoins il pense que l'on devrait faire quelques essais dans ce sens chez nous ; la Classe accueillerait avec plaisir les

renseignements qui lui seraient fournis sur les résultats obtenus —
M. Haccius tout en s'associant pleinement aux paroles prononcées par M. Durand à l'égard de M. Fama le promoteur de la fabrique de sucre de Monthey a son énergie, à sa persévérance y en faisant les voeux les plus sincères pour la réussite de son entreprise ne peut s'empêcher de trouver les résultats mentionnés par M. Durand un peu trop optimistes
M. Haccius a vu en allemagne où cette culture se fait sur une grande échelle y dans des conditions excellentes les rendements ne pas dépasser trente mille kilog à l'hectare Avec la cherté de la main d'oeuvre dans notre pays il a de la peine à croire à un bénéfice net de 450 f. par hectare — M. Durand répond à M. Haccius en maintenant ses chiffres y il a l'assurance qu'avec une culture rationnelle, des soins assidus y des semences de première qualité on peut facilement arriver aux résultats indiqués soit comme quantité en marchandises, soit comme valeur argent à l'hectare.

L. Helvetia verrait avec grand plaisir des essais se multiplier dans notre pays essais qui viendraient sûrement confirmer les appréciations y elle est disposée à les faciliter de toutes les façons
Quelques personnes prennent encore la parole y adressent à M. Durand quelques

demandes de renseignements. J'ai l'honneur exprimer le désir d'agréer une fois une visite des membres de la Classe à la fabrique de Monthey

Séance levée

Le Secrétaire
H. Fazy

Séance de la Classe d'agriculture du 1er Mai 1893

Présidence de M. de Candolle Président
Sont présents. MM. Fayol - Martin - Franck Volluz - Desbaillets - Fatio. Borel - Bernard Ritzmann - de Blonay - Amiet Heron - Welter Hamm - Robert Loup Beaumont - Welter Borsier - 22 p.
Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté
M. le Président donne lecture d'une lettre de la Soc. des Intérêts de Carouge qui demande si comme les années précédentes la Classe d'agriculture voudrait lui accorder une petite subvention pour la foire à primes du 12 Mai
Décidé de lui accorder ₣ 25 pour un prix.
Echange en fait avec la Société des agriculteurs de France de son bulletin avec le nôtre

Avant de passer aux objets à l'ordre du jour M. Hacquin Vice Président de la Classe demande la parole pour exprimer à la famille du regretté Professeur de Candolle & au particulier à M. Aug. P. Candolle premier de la Classe d'agriculture les sincères remerciements de notre Société pour un don généreux de 600 f qu'elle a reçu en souvenir de lui. Il rappelle en même temps le rôle important qu'a tenu M. de Candolle dans la Soc. des Arts & l'intérêt tout spécial qu'il a toujours porté à notre Classe d'agriculture. La Classe toute entière s'associera aux paroles & aux remerciements de M. Hacquin.

Du dosage des calcaire dans le Sol

La parole est donnée à M. V. de Blonay qui entretient la Classe d'un nouveau procédé qui permet d'apprécier la quantité de calcaire se trouvant dans les différents terrains. Jusqu'à présent les analyses de terre étaient longues & coûteuses & par le fait n'étaient que rarement pratiquées. Il est donc intéressant de faire connaître des progrès qui ont été apportés aux méthodes usitées jusqu'à présent par l'ingénieux appareil inventé par M. Bernard directeur de l'agriculture dans le département de Saône & Loire

Il est vrai que le procédé ne permet de

doser que le carbonate de chaux répandu dans le sol ; mais cela seul a un grand intérêt car l'on sait le rôle important que joue cet élément pour l'adaptation des vignes américaines
On avait bien déjà un moyen très simple & pouvant utile de reconnaître la présence de la chaux dans le sol qui consistait à y verser quelques gouttes d'un acide quelconque - L'ébullition qui se produisait ou ne se produisait pas révélait la présence ou l'absence de la chaux - On pouvait aussi la constater mais non pas la doser.
Avec l'appareil de M. Bernard cette constatation se fait avec une rapidité extrême & une rigueur absolue - L'on peut arriver à doser plus de 25 échantillons en une heure
Chacun comprendra la grande valeur de l'instrument de M. Bernard qui devrait se trouver entre les mains d'un grand nombre de propriétaires - Son prix n'est pas très élevé & avec un peu de pratique chacun pourra aisément s'en servir - Les analyses de terrain au point de vue de la quantité de calcaire qui y est renfermé pourraient ainsi se multiplier presque à l'infini & donner pour la plantation des vignes américaines des résultats bien précieux que l'on ne pourrait se procurer qu'difficilement & contrairement

Imprimerie Coulet

M. de Blonay fait fonctionner cet appareil devant l'assemblée et interesse vivement les auditeurs par ses expériences et les explications complémentaires dont il les accompagne —

Il insiste sur la ténuité de la terre que l'on veut analyser, elle doit être auparavant tamisée mais non pas broyée

M. le Président remercie M. de Blonay vivement d'avoir fait connaître à la Classe cet ingénieux instrument qui non par la multiplicité des dosages de calcaire qu'il permet de faire on pourra avoir aussi de précieux enseignements pour l'étude à l'ordre du jour de la plantation des vignes américaines

Je rappelle aussi ce que j'avais dit M. Foex dans sa séance à la Classe d'un procédé imaginé par M. Houdaille professeur à Montpellier pour arriver non seulement à doser le calcaire dans le sol mais à démontrer son degré d'assimilation. Question qui a elle aussi une très grande importance Une petite quantité de calcaire très assimilable causera peut être plus de préjudice à la santé des plantes américaines qu'une quantité plus forte mais beaucoup moins assimilable

Cette

M. de Bonnay a en effet en connaissance des travaux faits dans ce sens par M. le prof. Houdaille mais il voit que ces études ne sont pas encore terminées & que les résultats qu'il a obtenus ne sont pas encore assez positifs & probants pour être portés à la connaissance du public - Il y a là en effet un côté très intéressant & important de cette question du calcaire dans le sol. & il est très possible qu'il en soit parlé & qu'une communication soit faite dans le sens au prochain congrès viticole de Montpellier

- M. le Président donne connaissance du résultat des élections du bureau

- M. Haccius est élu Président par 17 voix
Paty " 16.

Sont nommés membres du bureau

M. de Canolle par 16 voix
Constantin 16.
Ch. Martin 15
Ch. Andrivaud 15
Héron 12.
A. Robert 16
Edm^d Bossin 16

- M. Henri Faesch Secrétaire
F. de Beaumont Vice Secrétaire
Alph. Bernard trésorier
V. Viollier bibliothécaire

N'étaient pas en réélection ayant été nommés en 1892 pour deux années

M. Robert a Bossin remplacé dans le bureau M. Brot a démissionné

Séance levée H. F.

II-2

A l'issue de la séance MM. Comité d'agr. culture de la Soc: des Arts retoit comme membres effectifs de la Classe d'Agriculture
M. Albert Dumont tous d'état présenté par MM de Candolle & W. Pictet
M. John Comercy à Vernat présenté par MM Ern. Constantin & Alex. Pictet

Mrs compte rendu financier

Séance de la Classe d'agriculture du 7 Juin 1893

Présidence de M. Patry. - Vice Président - préside la séance en l'absence de M. Haccius

Membres présents. - MM Vuilleumier père, fils - Atzenwyller Naville - de Candolle - Fraisse - Hénon Rochat. Weller - Robert. Mayor. Plan & Desbaillets. Lehmann - Bernard - Bonvin Vernet - Constantin. Fayot - etc. 24 pers

M. le Président annonce que M. Edmond Bonvin ayant refusé la nomination de membre du bureau M. Demole ayant obtenu le plus de suffrage après lui a été désigné à sa place comme membre du bureau

- Une lettre de M. Perrottet relative à la création d'un bureau de renseignement pour la vente des vins du vignoble genevois est renvoyée au bureau avec préavis favorable

- Deux brochures dont de leurs auteurs sont déposées sur le bureau l'une de M. Foex à Montpellier, l'autre de M. J. Dufour à Lausanne

Alimentation du bétail en temps de disette

La parole est donnée à M. Arthur Robert qui présente à la Classe un mémoire des plus intéressants sur la question de l'alimentation du bétail en temps de disette de fourrages

Au début de son exposé M. Robert donne des détails très complets avec tableau

a l'appui sur la composition des diverses denrées les plus usitées pour la nourriture du bétail - sur leur valeur nutritive interrompue & comparée et leur composition chimique etc etc

Par le temps de sécheresse que nous traversons & de pénurie de fourrages verts les questions ont un intérêt tout spécial & la grande préoccupation des agriculteurs est de savoir comment il pourra nourrir leur bétail - M. Robert estime en effet que tous les efforts doivent tendre à conserver le plus possible de bétail car lui qui constitue la grande richesse de nos campagnes -

Cette année, où près des deux tiers de la récolte en fourrage herbacé fera défaut il s'agit donc de savoir de quelle manière on pourra suppléer à ce déficit -

Des adjuvants sont nombreux & les plus connus sont le maïs, les farines diverses les betteraves - les tourteaux etc ; mais on ne saurait trop recommander aux agriculteurs de commencer soigneusement la paille & de la faire manger au bétail ajoutant autre chose pour servir de litière - des bâches, des feuilles, de la tourbe etc - ou au besoin d'établir sous les bêtes des planchers sur lesquels elles peuvent fort bien se coucher

La paille est une fort bonne nourriture, elle fournit aux ruminants les matières ligneuses nécessaires à leur digestion, en y ajoutant des matières fou-

Péspu

on obtient pour elle une nourriture très suffisante avec une économie de 50 à 20 p% de fourrages herbacés
La paille devra être donnée hachée & mélangée avec les éléments adjuvants ou tourteaux mais betteraves etc
- Cependant une recommandation à faire est de ne pas changer trop brusquement la nourriture que l'on donne au bétail - Il ne faudra pas s'étonner si les premiers jours le rendement du lait baisse un peu, il remontera peu à peu pour atteindre bientôt de nouveau la production normale
- M. Robert donne l'exemple d'une ration normale pour un animal de taille ordinaire soit

Foin	5 kilog	0.56 unités
Paille	5	0.40
Balleroble	1	
Betteraves	6	0.18
Maïs	2	0.33
Tourteaux	1 1/2	0.25
		1.72

La composition de cette ration pourra être modifiée suivant les matières dont on disposera - Ainsi on pourra supprimer les betteraves & augmenter le foin - On peut arriver ainsi à se rapprocher de la ration type composé d'herbe fraîche
- On pourra par ces adjuvants & les succédanés arriver facilement à conserver un grand nombre de

têtes de bétail qui autrement devraient
forcément prendre le chemin de l'abattoir
Aussi l'intervention de l'Etat dans ce
domaine est pleinement justifiée s'il
agit bien en venant en aide à l'agri-
culteur. Mais celui-ci ne doit pas
craindre non plus de faire tous
les sacrifices qui lui seront possibles
Il verra que les pertes qu'il aurait
à subir en vendant son bétail s'il
peut seraient plus considérables que
ces sacrifices qu'il fera pour le conserver
et n'avoir pas à le racheter probablement
fort cher dans un an d'ici
— M. Pan. Destaillats de Lamothe
Naville prennent la parole pour
appuyer les idées de M. Robert et le
remercier de son travail si intéressant
qui pourra si on le fait connaître aux
agriculteurs rendre à ceux-ci d'émi-
nents services

Je remercie

A. F.

Séance de la Classe d'Agriculture le 1er Juillet 1893

M Hacins prend prende la séance
Sont présents. M. Martin. de Westerweller.
Weller. Collet. van Berchem. Kenon. Faes
Constantin. Mottier. Fayol. Robert. Micheli
Richard. Bossier. Viollier. Vernet. Patry.
de Candolle. Desbaillets etc 26 pers
Le procès verbal de la précédente séance
en lu et adopté
En prenant le fauteuil de la présidence
M. Hacins tient à rendre hommage à
la façon distinguée dont son prédécesseur
M. Lm. de Candolle a dirigé les travaux
de la Classe pendant l'année qui vient
de s'écouler. et il s'efforcera de s'inspirer de
son exemple pour travailler au développ
pement et à l'avancement de notre
ancienne Société genevoise d'agriculture
(marques d'approbation)
Deux ou trois brochures pour la bibliothèque
sont déposées sur le bureau
Il en est de même du programme pour
le concours du prix Jules Bossier. (manuel
sur les travaux à tâche) élaboré par la Com.
mission nommée à cet effet
La question de savoir si il y aura lieu d'avoir
ou ne pas avoir de séance au mois
d'août est renvoyée à l'appréciation
du bureau
M. Duc de Candolle présente un rapport
oral sur le concours viticole de Montpellier

Congrès viticole de Montpellier (Mr de Candolle) auquel il a assisté avec quelques autres membres de la Classe d'Agriculture

- Mr de Candolle laissant de côté, soit la partie de l'exposition soit celle des excursions, s'attache surtout à résumer rapidement la partie scientifique c'est à dire celle des nombreuses séances qui ont été données & auxquelles un public de plusieurs centaines de personnes assistaient

Le programme était trop vaste & les sujets trop nombreux pour avoir pu être suffisamment approfondis. - Le travail avait été préparé dans des commissions spéciales - & dans les séances générales on se bornait à donner connaissance des conclusions adoptées - Les discussions sur ces conclusions étaient presque toujours trop brèves & trop closes ou le manque de temps

- Un des sujets les plus intéressants était celui de l'adaptation des divers cépages américains aux différents terrains - C'est évidemment les sols calcaires qui sont leurs plus grands ennemis -

Ce sont Mr Ravaz & Verneuil du Dept des Charentes qui ont présenté des rapports fort intéressants sur cet objet mais un peu spécial à leur propre département dont le sol est environnement calcaire & crayeux A côté des calcaires purs on aurait pu parler davantage des terrains argilo-calcaire où l'argile joue un grand rôle comme régulateur & qui souffrent plus que d'autres de l'extrême sécheresse de l'extrême humidité

On est encore à chercher le plant américain qui peut vivre dans le terrain excessivement calcaire des Charentes - Le Berlandieri, les hybrides sont jusqu'à présent les seuls qui paraissent y résister mais il faut d'autres mouvements

Cette question des hybrides est une des plus intéressantes. mais sur laquelle on n'est pas encore parfaitement fixé, des études se poursuivent toujours activement sur ce sujet MM de Grasset, Millardet en sont des plus ardents provocateurs

Si les hybrides de Couderc ne réussissent pas dans les Charentes ils prospèrent fort bien jusqu'à présent dans d'autres localités

Suivant M. de Candolle les expériences jusqu'ement pratiquées sur la résistance des hybrides ne sont pas suffisantes - Il faut le résultat d'expériences absolument scientifiques telles que les pratiques M. Millardet - Si Viala arrive à trouver un plant hybride ou autre qui mis seul en présence du phylloxera n'en pas attaqué par celui-ci que l'insecte n'y touche pas, ne veuille pas s'en goûter alors seulement on aura trouver une résistance absolue mais jusqu'à présent on n'a encore que des résistances relatives - Tel est le Taylor qui semblerait s'adapter assez bien à notre sol, à notre climat mais qui n'est pas suffisamment résistant pour des contrées continentales comme le midi de la France

M. de Loras

Un propriétaire du Macconnais a dit sur la question de la résistance et de l'adaptation des choses fort intéressantes pour nous car cette région est une de celles où la reconstitution s'opère sérieusement qui a le plus de rapport avec la nôtre

On a parlé aussi de l'affinité des procédés de greffage et de travail de la vigne de la vinification, des ferments artificiels etc etc

M. Salomon un des grands producteurs des raisins de table de Fontainebleau a intéressé l'assemblée par la description de cette culture assez spéciale - Il cultive des variétés exclusivement précoces telles que Précoce Courtillière - Madeleine Royale etc

- M. le Président remercie M. de Candolle son intéressant résumé qu'il vient de faire à la Classe -

M. Mortelli n'a rien ajouté à l'exposé si complet de M. de Candolle - Pour lui la question des hybrides est encore loin d'être résolue mais ce que l'on a fait déjà encourage à chercher toujours avec persévérance des résultats obtenus dans les Dépts du Gard et de l'Hérault par la reconstitution avec des plants américains purs sont déjà magnifique - Il y a maintenant dans ces deux Départements presque autant de vignes reconstituées qu'il y en avait avant la destruction complète par le phylloxera - La production viticole est considérable et la qualité du vin égale à la précédente

M. Rouxy

de Genie mais ingenieur à Alger par la description d'un pilote à vis pour mineurs qui peut rendre de grands services dans les pays sable où le vis tombe facilement. Chez nous où ces ouvriers et moins fréquent son emploi serait moins utile. mais il pourrait à la clarification des lies. comme aussi être utilisé pour l'eau potable et le boat.

Quelques renseignements sont donnés par Mr Hacquis, Dumolard sur la situation Generale agricole surtout au point de vue des fourrages en Allemagne en France et en Italie. Dans de certaines contrées il y a grande disette et misère surtout dans le Nord de l'allemagne et l'Est de la France Ailleurs la situation sans être brillante est beaucoup moins grave

Séance levée

Le Secr
Ste Pl

A l'issue de la séance
Mr Louis Perrier à Jussy. présenté par Mr Henri Pacros et Mr Duvillard en reçu membre effectif de la Classe par la Comité d'Agr. de la Soc des Arts.

Séance de la Classe d'Agriculture du 5 août 1893

Présidence de M. Haccius Président
sont présents MM. Dennler. Collet. Fayot. Borel. Viollier Bonnier. Desbaillets. Duvillard. Durand. Grobet. Faesch. Hamm. Boissier Dommerc. Vernet. Loup. Berthier etc

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

Il est donné connaissance des décisions prises par le bureau au sujet des renseignements demandés par le Départ. de l'agriculture et la Confédération
ainsi que de la réponse faite au sujet de la demande ~~négative~~ pour l'interdiction d'exporter des fourrages de la Suisse

Renseignements sur le vignoble genevois

- M. Dennler voudrait attirer l'attention de la Classe sur deux points spéciaux qui intéressent le vignoble genevois
le premier est l'invasion sur un assez grand nombre de points d'une maladie qui au premier moment M. Dennler croyait que c'était le Blackrot - Mais après renseignements pris et étude plus approfondie il paraît qu'il ne s'agit pas du blackrot mais du coûtre ou maladie de la pelle qui a déjà sévi dans le pays d'autrefois et est connue depuis longtemps
Il a paru du reste bien constaté par les observations faites précédemment et confirmées

par ce qui se passe cette année que cette maladie est la suite d'une chute de grêle plus ou moins abondante ; survenue dans des circonstances météorologiques spéciales, lorsque la grêle tombe dans une période de grande sécheresse ; n'est pas accompagnée ou suivie peu après de pluie

C'est ce qui est arrivé dernièrement à Rossey, Satigny & plusieurs autres localités de la Rive gauche & de la Rive droite du Lac & du Rhône -

Il n'existe pas malheureusement de remèdes connus - la seule chose à faire est d'enlever au fur et à mesure les grappes ou les portions de grappes atteintes

Si une pluie un peu abondante survient pendant l'invasion elle-ci s'arrête d'elle-même

- Plusieurs personnes comprennent ce que vient de dire M. Demole & personne n'a vu le voisin se développer spontanément

M. Henri Faesch rappelle qu'il y a quelques années c'était en 1887, la même maladie sévit aussi avec violence dans des circonstances analogues - Dans de certaines localités plus de la moitié de la récolte fut enlevée de cette manière ; les grappes se desséchèrent complètement ; les unes tombaient les autres restaient attachées au sarment & on pouvait les voir encore l'année

suivante au moment de la taille de la vigne.

Pour M. Faes il n'y a pas d'hésitation a attribuer la maladie du coître a une suite de la gelée lorsqu'elle celle-ci tombe en temps de sécheresse & n'est pas suivie de pluie. On ne l'a jamais remarquée dans d'autres circonstances

M. Henon confirme tout ce qui vient d'être dit a ce sujet. Le coître provient du développement d'un champignon appelé coniothecium Aplosporella qui n'existe que sur des raisins meurtris & blessés & jamais sur des fruits sains. Lorsque le raisin est cassant le moindre choc peut le blesser & laisser aussi à la maladie de se développer si des circonstances atmosphériques spéciales ne permettent pas une cicatrisation rapide de la blessure dont le fruit est atteint.

Le second point sur lequel M. Demoor croit qu'il serait intéressant d'avoir des renseignements est celui de la taille de la vigne après le gel. Il s'est adressé à plusieurs personnes qui avaient pratiqué cette opération. Les réponses qu'il a reçues à ce sujet ne sont pas très concordantes. Les uns estiment que cette taille a donné de bons résultats, les autres que si elle n'a pas été nuisible elle a tout au moins été inutile, cependant

le travail d'effeuillage a été faite
Il résulte de la discussion qui eut
lieu la communication de Mr Demole
à laquelle prennent part Mr Henri
Faesch. Collet - Vernet. Henon. Desbaillets
que les avis sont très partagés à ce
sujet. - Cependant l'opinion générale
semble bien être que si cette pratique
peut avoir des avantages ce n'est que
lorsqu'elle a lieu sur des bois qui
possèdent encore un tabon vert non
gelé; autrement si le sarment est gelé
jusqu'au ras de la souche l'opération
est inutile. En outre elle doit être faite
aussi vite que possible après la
gelée pendant que la sève est remontée
à son cours plus ou moins arrêtée afin
que la cicatrisation de la plaie ait
même à se faire avant que la sève
remonte complètement - Quelques per
sonnes estiment que la taille favo-
rise l'apparition de nouveaux rameaux
- Du reste il sera vraiment possible
d'apprécier les avantages ou les inconvé-
nients de cette méthode que l'année
prochaine en examinant si
l'on observe une différence dans la
végétation; l'apparition des rameaux
dans les parcelles qui auront été taillées
celle qui ne l'auront pas été.
- Jusqu'alors il est difficile de tirer des
conclusions positives, la végétation ac-
tuelle dans les deux cas étant bien

Mr Henri

égale

Quelques renseignements sont donnés par des personnes présentes au sujet du prix présumé des vins de la prochaine récolte. Il a prévoir que ces prix ne seront pas très élevés surtout pour les vins du vignoble genevois vu l'extrême abondance de la récolte dans le Canton de Vaud & de la quantité considérable de la dernière récolte restant encore en cave. Quelques très rares marchés ont été passés dans les prix de 26 à 30 f l'hectolitre.

M. Grobet Président du Cercle des agriculteurs se demande si en présence de la nouvelle constitution de l'établissement d'une boucherie coopérative agricole on ne pourrait obtenir de l'autorisation de l'Etat aux viticulteurs de vendre de la viande dans les marchés publics.

La principale difficulté proviendrait des lois de police sanitaire mais elle ne paraîtrait insurmontable. Il faudrait peut-être exiger que le bétail fut abattu aux abattoirs ou tout au moins que les gros quartiers y passent pour y être estampillés

En tous cas ce serait une question à étudier & examiner & qui pourrait rendre autant de service aux agriculteurs que l'établissement d'une boucherie coopérative

Séance levée à midi

Le Sec. H. F.

Séance de la Classe d'Agriculture du 2 Septembre 1893

Présidence de M. Hannin Président

Sont présents — MM. Alph. de Candolle. Heinen de la Rue. M. Micheli. Borsner. Naville van Berchem. Namm. Cote. Duboule. Wuarin Falquet. Bonvier. Fayol. Vollher. Ducellier Bernard. Demole. Micheli. Martin. Robert. Coller. Atzenwyller. Edmond Bonnier etc 30 p.

- Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté

- L'ordre du jour appelle une communication sur la situation phylloxérique dans le Canton de Geneve

Situation phylloxérique du Canton de Genève en 1893.

M. Coville commissaire cantonal donne connaissance de la situation actuelle - Voici le tableau des souches phylloxérées y arrachées en 1892 y en 1893 — Voir la feuille ci-annexée

M. Coville constate que le foyer le plus important se trouve à Etrembières dans la Commune de Dardagny où 2000 souches sont phylloxérées - Il estime que dans cette localité le phylloxera a été apporté par des vignes venant de l'autre coté de la frontière pour cultiver les vignes — Il croit que présentement il conviendrait de diviser le Canton de Geneve en trois zones différentes l'une où il conviendrait de restreindre les mesures de défense actuelles la seconde, la seconde où l'on maintiendrait le système actuel avec des traitements cultureaux y la troisième où la lutte serait continuée comme aujourd'hui

M. Wuarin Sous-commissaire pour l'arrondissement

entre Arve & Rhône donne quelques renseignements complémentaires - Il croit que dans une partie de cette région on ne pourra plus désigner comme points d'attaque nouveaux les taches que l'on découvrira à l'avenir car il n'y a nulle part plus de deux cents mètres de distance entre les points actuellement connus - La lutte par extinction devient très difficile & l'opposition des propriétaires devient de plus en plus grande
20. Les Américains Wrazin estime donc que l'invasion est trop complète dans son arrondissement pour pour qu'on puisse lutter avec les moyens employés jusqu'à ce jour
- M. Dubonde Inspecteur à la Rive droite dit que l'opinion générale dans son arrondissement qu'il faut continuer la lutte mais en supprimant les zônes de sureté auxquelles on voudrait voir appliquer le système cultural
- M. Bonnier croit que le phylloxera est souvent propagé par les équipes chargées de le détruire & qu'il faudrait faire les recherches autrement qu'on ne les fait jusqu'à ce jour - Quant aux zônes de sureté on devrait attendre après la récolte pour détruire les vignes.
- M. L. de Cavrolle croit que la zône de sureté est absolument nécessaire avec le système de défense actuel - il ne serait pas non plus possible d'attendre la récolte pour procéder à l'arrachage, celle-ci en serait payée par les indemnités à dire d'expert
- Il ne faut pas faire les choses à moitié si l'on ne veut pas continuer la lutte d'une façon complète qu'on autorise alors la reconstitution par plants américains

Ceux qui voient la revaccination possible y les etudes
faites deja assez probantes pour cela pourroient le faire
mais il faudrait que les plants passent par l'intermediai-
d'une commission competente – Quant au systeme uni-
tual M. de Candolle voit que nos terrains lui seraient en
general peu propices, mais si l'on peut essayer cela
donnerait le temps de couper les retenches pour les
meilleurs ponts greffe – En resumé M. de Candolle esti-
me que l'on pourrait peut etre autoriser les recons-
titutions dans les communes ou la lutte n'est plus pos-
sible y serait en conséquence partisan de la division
du Canton en zones differentes
– M. Emile Bonnier est absolument contraire à cette
division du canton en zones differentes – Si la lutte
est impossible il faut y renoncer franchement – La
situation financiere y les indemnités toujours plus
fortes à payer, le rendront forcement impossible, les
ressources cantonales ne y suffiront plus – Il est
impossible sur un territoire aussi petit que celui
de permettre à une partie du Canton ce que l'on
défendrait à l'autre – La sécheresse y la chaleur
excessive des deux derniers etes provoqueront proba-
blement une recrudescence dans le développement
du fléau, y il faudra bon gré malgré autoriser la
plantation en vignes américaines dans tout le
Canton. A chacun d'agir à sa guise. Sous certaines
restrictions y de profiter le mieux possible des etu-
des faites y des expériences acquises
– M. Marc Micheli de Veyrier. Vuillet Rey. prend
encore la parole à ce sujet – y il en convient
que la Classe n'emettra aucun vœu tant que sur
cette question avant de connaître les conclusions
du rapport de M. Dufour expert fédéral qui vient

de visiter le superbe pepinieres
Sur la proposition de Mr le Dr Ducellier, il est décidé que les membres de la Classe d'agriculture seraient convoqués à une visite à la pépinière du Haut Rutti ; le bureau s'entendra pour cela avec le comité directeur #
Quelques renseignements sont ensuite donnés par Mm Blanchin - Heron - Henri Faesch - Robert & Collet sur l'état de notre agriculture par suite de la sécheresse - Dans plusieurs communes du Canton on commence à donner au bétail à manger les feuilles des arbres faute de fourrages - Malgré cela le prix des bonnes à lait fraîches ou prêtes à vêler se maintient assez élevé étant recherchées par des marchands du Midi de la France - La récolte des regains ayant été presque absolument nulle & les pâturages étant très maigres la situation devient toujours plus grave
La Classe décide de demander au Dépt de l'agriculture de faire procéder cet automne à un recensement supplémentaire du bétail dans le Canton de Genève

Séance levée à midi.

Le Secrétaire
H. F.

La réunion de la Classe à la pépinière du Haut Rutti a eu lieu le Samedi 16 Septembre après-midi - Près de 120 personnes y ont assisté & ont entendu les démonstrations de Mm de Candolle - Mischler & Heron - Chacun a paru très satisfait & fort intéressé de ce qu'il a vu & entendu - Au retour une réunion familière a eu lieu chez Mr Chenevière qui a offert une collation à tous les assistants

Séance de la Classe d'agriculture du 6 Octobre 1893

M. W. Patry, vice Président préside la séance en l'absence de M. Hacius Brent excusé
Sont présent. M. Daniel Favrot. de Candolle - Martin Rothier - Robert - Ducellier - Montandon - Grobet Ramus - Rossier - Collet. Borel - Henon. Bertrand etc etc. — 22 personnes
- Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté
Le bureau communique à la Classe la décision prise par le Dept fédéral de l'agriculture à la suite de la Conférence intercantonale tenue à Berne pour examiner la situation créée en Suisse par la disette des fourrages en suite de la sécheresse de l'été -
La confédération fera donner des conférences itinérantes dans chaque Canton - Pour les Cantons romands une séance doit avoir lieu à Lausanne où chaque Canton devra envoyer des délégués - Le but de cette conférence est d'instruire autant que possible les cultivateurs qui seront donnés à ce sujet
Sur la demande du Dépt Cal d'agriculture la Classe a désigné MM Arthur Robert et Olivier vétérinaire
- La parole est donnée à M. W. Patry qui cède le fauteuil de la présidence à M. Antoine Martin.

Congrès de Montpellier M. W. Patry

M. W. Patry présente un rapport très intéressant sur la partie industrielle du Congrès viticole de Montpellier - M. le Dr de Candolle avait déjà

entretenu la Classe de la partie scientifique du congrès -

M. W Patry raconte en termes fort pittoresques y visages les deux journées de course dans les vignobles du Dept de Gard qui ont terminé le congrès - Il dénie les nombreux étendues de vignes qui ont été parcourues y fait visiter à ses auditeurs les magnifiques exploitations de ce pays - celliers y caves à perte de vue meublés de vases pouvant contenir jusqu'à plus de 400 hect. de vin - Les travaux de reconstitution qui ont été exécutés sont imposants y démontrent l'énergie y les ressources de cette population - Les exploitations de plus de 100 à 200 hectares de vignes ne sont pas rares - Celle de la Cie des Salins du Midi en a plus du double - mais il faut dire que ce n'est presque plus de l'exploitation agricole : c'est de l'industrie viticole y de véritables usines à vin - Tout y marche à la vapeur

La qualité des vins qu'on y récolte est assez bonne mais très variable - Le vin provenant de vignes submergées qui sont du reste en petite quantité dans la région laissent un parfum franchement mauvais

Les vins qui sont incontestablement supérieurs sont ceux du vignoble de St Georges dans les environs de Montpellier - Avant la reconstitution ce vignoble jouissait du reste d'une réputation méritée - Cela tient probablement soit à la nature du terrain, soit au plants employés, soit à la manière soignée dont se fait la vinification

Quant à l'exposition d'instruments divers & de produits qui était installée dans l'enceinte de l'Ecole d'agriculture, elle comprenait presqu'exclusivement des objets destinés à la culture de la vigne & à la fabrication du vin (barres vigneronnes - pulvérisateurs - de toutes sortes & de tout modèle - fort pratiques chez nous mais qui n'auraient pas d'emploi dans notre pays.

Les pressoirs étaient innombrables - on remarquait quelques nouveautés - entre autre de certains pressoirs à ressort tout en fer - puis des pressoirs continus pour presser du raisin rouge en blanc avant la cuvaison

Les filtres pour la clarification des vins qui couchent facilement - étaient représentés par une foule d'exemplaires différents

- M. Patry raconte une expérience faite pour la formation de nuages artificiels contre la gelée au moyen de l'électricité

M. Henri Faesch qui assistait aussi à ce congrès ajoute encore quelques détails complémentaires au récit fort captivant de M. Patry auquel M. Martin adresse des remerciements au nom de la Classe

Analyse & sauvetage des vins (M. Ackermann)

- L'ordre du jour appelle une communication de M. Ackermann chimiste au bureau cantonal de Salubrité

Celui-ci s'occupe depuis quelques années à une étude de nos vins du Canton de Genève étude qui pourra rendre de grands services à nos viticulteurs - Il a analysé soigneusement & comparativement les vins provenant de différentes parties de

vignoble genevois d'après des échantillons de l'authenticité & de la pureté desquels il peut être sûr -

Quoique l'analyse des vins de ces deux dernières années ne soit pas complètement terminée il peut donner des moyennes sur l'alcool & leur acidité

Les vins de 1891 ont donné cette moyenne.

8.7. alcool. - 6.7 acidité

ceux de 1892 9.8. alcool. - 5.5. - Ces derniers sont donc bien supérieurs au premier surtout par suite du moindre degré d'acidité

- Mr Ackermann voudrait compléter ses études avec de bons vins rouges du pays

- Le résultat général de ces analyses montrent la bonne qualité de nos vins qui peuvent faire très bonne figure même à côté de ceux de nos voisins - Ils méritent d'être mieux connus afin de donner un écoulement plus facile, c'est là le but que voudrait atteindre Mr Ackermann au moyen de ses études

Abordant une autre face de son sujet. Mr Ackermann démontre l'inconvénient qu'il y a à abuser du soufrage des tonneaux sous prétexte pour une meilleure conservation des vins - Ce soufrage ne doit avoir qu'un seul but c'est la conservation des vases de cave & la destruction des germes acides qui peuvent s'y former mais il ne faut pas qu'il en reste dans ces procédés n'importe d'altérer la qualité du vin & c'est ce qui arrive quelquefois & ce dont Mr Ackermann

a pu s'assurer par les analyses auxquelles il s'est livré - Il a été étonné de trouver que des vins qui n'avaient jamais été plâtrés, pour raient exceptionnels être déclarés par des distributeurs comme vins plâtrés -

Il a recherché alors d'où ce fait anormal pouvait provenir & a été amené à la conviction qu'il était dû à l'excès du soufrage des tonneaux - Tout vin contient une petite quantité de sulfate de potasse provenant du sol, mais cette quantité ne dépasse 0.6 gr. par litre L'acide sulfureux produit par la combustion du soufre peut entrer dans le vin & se transformer en acide sulfurique qui heureusement ne reste pas à l'état libre mais décompose les sels de potasses des acides faibles & forme le sulfate de potasse - Dans des expériences faites par M. Pich. la quantité de sulfate de potasse en monte de 0.4 à 1 gramme & même plus

Ces mouvements du soufrage exercent le fait sentir de deux façons - Si ces vins sont consommés pendant qu'ils contiennent de l'acide sulfureux en dissolution ils peuvent exercer une influence pernicieuse sur l'organisme - Un savant médecin attribue les effets désastreux du vin blanc sur la santé des buveurs dans les pays où on soufre beaucoup ces vins autant à l'effet de l'acide sulfureux qu'à l'effet de l'alcool lui-même

En outre si ces vins ne sont pas consommés de suite mais qu'on les laisse vieillir, l'acide sulfurique qu'ils contiennent empêche une diminution de l'acidité en décomposant les

Sels des

acides faibles y en mettant les acides en liberté - Les vins trop soufrés ne s'améliorent donc pas en vieillissant comme il devrait être le cas

Cet inconvenient a été démontré à l'aide de deux analyses du même vin la première sur du vin tiré sur la lie n'ayant donc pas subi l'action de l'acide sulfureux

La seconde sur le même vin deux ans plus tard ayant passé dans des tonneaux soufrés fortement à chaque soutirage - Le soufrage des tonneaux est un excellent moyen pour aider à leur conservation. mais il ne faut pas en abuser car l'acide sulfureux ne peut avoir que des effets fâcheux sur la qualité des vins

- M. Henri Faesch demande à M. Ackermann s'il serait possible de fixer une proportion y d'indiquer combien par ex: on pourrait sans inconvenient brûler de soufre par hectolitre

M. Ackermann répond que c'est là une question de mesure qui doit être laissée à l'appréciation du praticien

M. Henon attire aussi l'attention sur l'importance qu'il y a à bien laver soigneusement avec de l'eau pure les tonneaux qui ont été soufrés - avant de les remplir de vin - y d'autre part de ne soufrer que des vases parfaitement secs

- M. Lucien de Candolle se fait l'interprète de la Classe pour remercier M. Ackermann de ses intéressants travaux y de la peine qu'il prend ainsi pour aider les propriétaires de vin du Canton de Genève - Il voudrait que les

communications soient imprimées & rendues publiques

– Quelques renseignements ~~sur les vendanges~~ sont donnés par les personnes présentes sur les vendanges & la qualité des vins – On croit d'après les pesées faites avec le pèse-moût qu'il n'y aura pas de grandes différences entre la qualité du 1892 & du 1893

– La quantité généralement récoltée est fort abondante sauf dans les parties gelées qui ont eu peu ou point de récolte du tout

La grande quantité a amené une grande dépréciation dans les prix. Tout ce qui ne pouvait pas se loger a été recueilli par les marchands à des prix excessivement bas – Les propriétaires qui ont encavé attendent espérant une amélioration dans les cours une fois tous les trop pleins liquidés

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à midi.

Le Secrétaire

Sti F[illegible]

Séance de la Classe d'agriculture du 4 Novembre 1893

Présidence de Mr Hannin Président.
Sont présents - Mr A. de Candolle - Faesch
Demole - Adm. Bousier - Fayol - Desbaillets
Bertrand - Ammann - Prof. Arnol - Fatio
Martin - Bonvier - Duellier - Sarasin
Lehman - Patry - Werdermeller - Ormand
Naville - Ammann - Viollier - Micheli - Vernet
Borel - Archinard - Bernard - Beaumont
Robert - Duret - etc - 50 personnes.
- Le procès verbal est lu & adopté
- Mr le Président annonce deux ou trois dons de livres & brochures pour la bibliothèque
- Compte rendu officiel du Congrès viticole de Montpellier par la Soc d'agr. de l'Hérault
Collect. des bulletins de la Soc agri. du Jura. Un Prix Mr Michel Perret. par. Mr Fayol.
- Il fait part aussi à la Classe que la présentation & discussion sur le rapport de Mr Dufour n'étant pas encore prêt sera renvoyé à une séance extraordinaire qui aura lieu aussitôt que possible

(Champs d'essai de vignes américaines (Mr Micheli))

- La parole est donnée à Mr Marc Micheli qui présente un rapport sur l'état et le résultat des champs d'essai autres que celui de Peuth dans le Canton de Genève
Il existe une trentaine de ces champs d'essai disséminés sur le toute la surface du Canton chez divers propriétaires. Les rapports de 26 d'entre eux constatent tous d'excellents résultats - La reprise des plants & la végétation ont été très favorables

Les terrains argilo-calcaire dont sont composés la plupart du sol de notre vignoble faisaient craindre un peu pour la réussite des vignes américaines mais il paraît que la forme sous laquelle il se trouve n'est pas nuisible à en juger par les résultats obtenus - Ainsi le Viala qui craint beaucoup le calcaire a eu une reprise aussi forte dans une terrain contenant 28% de calcaire que dans une autre n'en renfermant que 4 à 5% - Il n'y a donc pas de crainte à avoir de ce côté là - La composition physique & chimique du sol n'a donc pas eu d'influence marquée sur la reprise & tous les terrains du canton paraissent en résumé favorables aux plants américains - C'est là une constatation très intéressante - On ne peut cependant user d'une affirmation absolue les expériences n'étant pas encore d'assez longue durée

Des greffes-boutures ont donné aussi généralement un pourcentage de reprises très satisfaisant variant de 30 à 60% - Les greffes sont très sensibles aux bons traitements dont elles sont l'objet & spécialement aux bonnes fumures - Ainsi M. Micheli ayant répandu entre les lignes de greffe du nitrate de soude en a obtenu d'excellents rendements & a eu plus de 60% de reprises

Quant au résultat général & comparatif de la reprise & de la vigueur de végétation des diverses variétés de boutures greffées & enracinées

des Solonis viennent en première ligne - en même temps le Solonis est le plant qui a le maximum de coté de résistance au phylloxera

Des Taylor & les Riparia ont donné des résultats inférieurs au Solonis quoique encore très satisfaisants

Les Rupestres qui se plaisent surtout dans des terrains stériles & caillouteux ont donné de bons résultats dans deux champs d'essai de cette nature - Vu la grande résistance de ce plant au phylloxera on les a sélectionné pour leur adaptation à des terrains plus compacts et plus fertiles - Le rupestris du Gers du Mr Couty en très fertile & se greffe très bien, principalement le rupestris ~~exigé~~ qui a donné 60% de réussite - l'exigé n'en a donné que 33% - C'est donc un plant à étudier & qui sera peut être à conseiller vu sa grande résistance

~~- Essais des hybrides franco~~ aussi que le Clinton

Les York & les Oporto devront être mis de côté car évidemment ils ne réussissent pas chez nous & ont fort peu de vigueur

- Essais des hybrides franco américain. les essais ne sont pas encore assez multipliés & assez probants pour pouvoir donner des conclusions - Il faut pour ceux-là agir avec beaucoup de prudence quoique ce soit pourtant de ce côté ~~là~~ que se trouve le plus grand avenir

Cependant le Petit Bouschet Prisaria a donné de bons résultats. Reste à connaître sa résistance qui n'est pas encore bien déterminée. Peut être est-il destiné à jouer un rôle important dans le reconstitution de nos vignobles

de Gamay - Condrec doit être aussi étudié quoiqu'il soit plus difficile sur le choix des terrains. Il en est de même pour les diverses espèces de Chasselas franc Rupestris qui sont encore peu connus

Un inconvénient Mr Mundi estime que les expériences faites & les divers champs d'essai du Canton ont donné des résultats satisfaisants - La reprise & la végétation

soit plutôt supérieures à ce que l'on pensait
à les terrains favorables aux vignes américaines.
Si l'on aveau des reconstitutions à opérer dès à présent on pourrait dores à déjà recommander comme porte-greffes le Solonis à le Riparia.
Quant au Taylor qui paraît s'accommoder fort bien à nos terrains à donner des reprises de greffes considérables il n'a contre lui que sa résistance un peu moins grande que les précédents au phylloxera - cependant M. Micheli estime que celle-ci serait peut être suffisante pour notre pays où vu le climat le phylloxera ne pourra jamais se propager à faire des ravages comme il l'a fait sous une latitude plus méridionale
A la suite de ce rapport M. Macuin adresse au nom de l'assemblée des remerciements à M. Micheli et se félicite des heureux résultats obtenus
- M. Fatio estime que si des essais de reconstitution doivent avoir lieu il faut s'en tenir aux variétés qui sont reconnues pour avoir la note de résistance la plus élevée - Il se demande aussi s'il est bien prouvé que les plants américains une fois greffés conserveront la même résistance qu'avant la greffe - C'est là une question intéressante qui demanderait à être étudiée
M. de Candolle ne croit pas que la greffe amène de grande différence dans la résistance des porte greffes Il a remarqué que chez lui dans une terre très compacte contenant 19% d'argile à 22% de calcaire qu'il croyait très assimilable tous les plants américains ont réussi à peu près également bien
Il a observé aussi que des boutures mises en place immédiatement sans passer par la pépinière ont fort

bien réussi, il y aurait peut être là une indication à suivre - ne pourrait on pas aussi gagner du temps - ou tout au moins planter les greffes en pépinière moins serrées qu'on ne le fait généralement. on obtiendrait peut être ainsi une plus grande vigueur.

- M. Denole - mentionne un vignoble d'le departt de l'Herault à Villeneuve les - Maguelonne entièrement reconstitué en chasselas greffés sur Taylor - malgré la résistance moyenne du Taylor ce vignoble est remarquable par sa beauté & sa vigueur bien qu'il existe déjà depuis huit années déjà

M. Heron - confirme le dire de M. Denole - Le vignoble de Villeneuve les Maguelonne est un véritable pélerinage pour les partisans du Taylor. Il faut dire qu'il est situé dans toute terre rouge où tous les américains prospèrent - Si le Taylor a été abandonné dans la plupart des Departem du midi il est encore fort en faveur dans d'autres départements plus au nord - Il faut évidemment avoir grand égard pour la résistance des porte greffes mais il faut regarder aussi sa reprise & son adaptation - le taylor en effet donne 50 ou 60 % de reprise là où le Rupestris n'en donne que 10 %

Essais sur diverses variétés de poirier de terre

- M. Franck de Beaumont fait rapport à la Classe sur les essais de culture de diverses variétés de poiriers de terre qui avaient été entreprises par quelques membres de la Classe -

Les essais ont été faits par Mr de Candolle à Rivades. Aut Martin à Vesly. M. Marc Seguin à Pinchat - Edm. Bonnet à Moulon. & Fr de Beaumont à Collonges - Les variétés meilleures ont été

La Mayolin & Belle de Fontenay comme
variétés printanières puis le Canada blanc
Magnum Bonum & meilleure de Bellevue
comme pdtes de terres tardives - Les plants
étaient fournis par le Cnsu d'agriculture
Les cinq rapports des agriculteurs ci-dessus
sont joints à Mr de Beaumont qui
en donne le résumé suivant
Vu la précipitation avec laquelle les essais
ont dû être organisés les résultats obtenus
ne peuvent pas être considérés comme très
concluants d'autant plus que pour pouvoir
juger de la valeur d'une variété il serait
nécessaire de répéter plusieurs années de
suite les expériences à ce sujet
Néanmoins il semble ressortir des essais de
cette année que les Mayolin & Belle de Fontenay
ne sont que des pdtes de terre de jardin & ne trou
veront jamais leur place dans des essais
de grande culture - Leur réputation au point
de vue culinaire n'est du reste pas à faire
~~Elles~~ demandent à être plantées tardivement
Parmi les variétés tardives les Magnum-Bonum
ont donné le plus gros rendement - pour ne pas
parler du géant blanc qui ne faisait pas partie
des variétés soumises à l'essai cette année
Au point de vue culinaire le Magnum Bonum
semble avoir été apprécié par la majorité tandis
que le Canada blanc & la meilleure de Bellevue ne
plaisent pas en général - Le Magnum bonum
donne surtout son plein rendement dans des
terrains bien préparés - tandis que dans des
terrains médiocres les tubercules sont nombreux
mais petits

Rapport sur un essai de
Culture de pommes de terre en 1893

Messieurs

A la suite du rapport que j'avais présenté au printemps à la Classe sur l'amélioration de la culture de pommes de terre il avait été décidé qu'on y planterait, c'était au mois de Mars que nous demanderais à quelques cultivateurs de bonne volonté de faire l'essai de culture avec deux ou trois variétés.-

Ces essais ont été faits par MM. de Carbonnel à Evrandes, Auberdon à Vessy, Mr Serpeau à Pinchat, Edmond Boissier à Moulin de Beaumont à Collonges sous Salève.

Les variétés cultivées ont été:

La Magnum Bonum et la Belle de Fontenay comme pommes de terre printanières puis Canada blanche Magnum Bonum de Noisette et Bellevue comme pommes de terre tardives. Les plantons étaient fournis par la Classe d'Agriculture.

Les cinq rapports des agriculteurs arrivés ne sont parvenus que je ne crois pas pouvoir

mieux faire je vous donne lecture de chacun d'eux pour résumer ensuite autant que possible les renseignements particuliers.

Cultivateurs	Marjolet	Bell Hautevoye	Comte Kerville	Marquis Bonnin	Meilleur Ballerois	Institut de Beauvais
Le Carbotte	71 76	100 101	205 206	—	132 157	180 190
de Martin	77.5	105.5	302.5	332	287	—
de Serpeux	74	62	224.5	266	188	—
S. Boissier	149	92	253	274	251	—
de Beaumont	87	115	302.5	358	247	—
Moyennes	84	96	249	306	211	185

Vu la précipitation avec laquelle ces essais ont dû être organisés les résultats obtenus ne peuvent pas être considérés comme très-concluants d'autant plus que pour pouvoir juger de la valeur d'une variété il serait nécessaire de répéter plusieurs années de suite les expériences à engrais ressemblant cependant

Il semble ~~cependant ressortir~~ / des essais de cette

	Jour de Mai	Fumure	Façons culturales	Traitements
180 190	—	engrais chimique fumier	Sarclage fin Mai	sulfatage à Cuivre 7 juillet
—	—	—	—	bouillie bordelaise 2 traits 20 juin 13 Août
—	—	fumier et superphosphate chlorure d'azote	—	bouillie bourguignonne 3 juin 3 traits de 7 Août.
—	—	fumier	—	
—	400	fumier et engrais chimique	Sarclage 11 Mai sarclage 24 - Buttage 20 juin	sulfatage bouillie bordelaise 3% 20 juin.
185	400			

année que parmi les Magnum et Belle de Fontenay ont des pommes de jardin qui ne sont pas à leur place dans de essais de grande culture. Leur répartition a point donné de bons rendements culinaires n'est de reste pas à faire je crois, mais le mode de culture et surtout le grand espacement ne leur convient pas.

Parmi les 3 variétés tardives Magnum Bonum a donné le plus gros rendement pour pas

parler de géant-bleu que nous n'avons pas
bonne pensé n'faisant pas partie de ver
soumis à l'essai cette année.
A point de vue culinaire Magnum Bon
semble avoir été apprécié par les ménagères
~~Nous n'avons pas trouvé excellents~~
tandis que Canada blanc et Charlo
de Bellevue ~~ne nous plaisent~~ ne plaisent
pas en général — Magnum Bonum
Par contre une pomme de terre
oblongue qui donne surtout sur plein rend
ment dans les terrains très préparés, tandis que
dans un terrain maigre les tubercules sont
nombreux mais petits —

Mr le President remercie Mr de Beaumont de son rapport ainsi que tous ceux qui ont bien voulu faire ces experiences. Mais pour qu'une conclusion pratique puisse être donnée il faudrait que ces essais fussent continués pendant quelques années consécutives.

Pratiquement il semble que c'est la variété Magnum bonum qui est la plus recommandable.

Chez nous nous n'avons guère à nous occuper que de la pomme de terre comestible, non de la pôme de terre industrielle. Le principal donc est de donner des variétés qui plaisent pour la cuisine; il est quelquefois un peu difficile de la doter de nouvelles variétés. Le terrain doit aussi avoir une grande influence sur la qualité des tubercules.

Mr Aimé Gavard fait part aussi à l'assemblée de quelques essais qui ont été pratiquées à l'école d'horticulture de Châtelaine avec des variétés sélectionnées.

(Communications diverses) Mr Heron montre un gros radis qui lui a donné de bons resultats. Il l'avait semé à fin Juillet dans un champ de betteraves qui avait mal réussi, où il ne trouvait de grands vides. Il arrive à maturité avant tous les autres variétés de raves et de navets, ainsi insectes qui mangent les feuilles et le bétail en est très friand.

Séance levée à 11 h.

Le Comité d'agriculture reçoit membre de la Cl. d'agriculture

Mr William Martin présenté par son père Mr Antoine Martin et par Mr William Rapin

Séance extraordinaire
le Samedi 18 Septembre

Présidence de M. Haccius Présd de la Classe d'agricult
des membres du cercle des agriculteurs & toutes les
personnes s'intéressant à la question à l'ordre du
jour avaient été conviées à cette séance
. 80 personnes environ étaient présentes dans
le grand amphithéâtre de l'athenée
Le but de cette séance était la lecture du rapport de
M. Dufour expert fédéral désigné pour examiner
la question de la lutte phylloxérique dans le Canton
de Genève. et la discussion sur les conclusions
de ce rapport

Phylloxera
Rapport de M. Dufour
de Lausanne

M. Lucien de Candolle prend le premier la parole
. Il commence par rappeler dans quelle circonstance eut lieu la désignation d'un expert fédéral chargé d'examiner la situation phylloxérique du Canton de Genève
Dans le courant de l'année le Conseil d'Etat fut saisi de plusieurs pétitions couvertes de nombreuses signatures émanant de diverses communes du Canton dans lesquelles l'invasion phylloxérique prenait une extension considérable & étaient sur les confins de la frontière française des pays de Gex & de la frontière française de la Haute Savoie. - Comprenant que la situation rendait l'état de chose actuel difficile à continuer le Conseil d'Etat adressa un rapport sur la question au Dépt fédéral d'agriculture. Celui-ci alors décida de faire examiner la situation du Canton de Genève au point de vue phylloxérique par un expert qui fut désigné en la personne de M. Jean Dufour de Lausanne
. C'est le rapport de cet expert & principalement les conclusions de ce rapport dont l'assemblée d'au-

jourd'hui

doit s'occuper

M. Dufour commence par faire l'historique de l'invasion du Phylloxera dans le Canton & de son développement depuis sa découverte en 1874 à Pregny jusqu'à aujourd'hui

Les dix premières années la lutte fut circonscrite dans les environs de la tache par apport artificiel de Pregny & l'on put presque espérer pouvoir être maître de la situation

Mais depuis 1885 la situation changea ; de nouvelles taches furent découvertes dans des localités éloignées du premier foyer primitif - Chaque année l'insecte prit plus d'étendue & les découvertes se firent surtout dans le voisinage de la frontière française où des foyers considérables existaient déjà & où la lutte qui aurait pu peut être longtemps encore le canton de Genève a été presque complètement abandonnée malgré les réclamations pressantes faites auprès du gouvernement français

De certains propriétaires possèdent des vignes des deux côtés de la frontière ce qui favorise l'extension du fléau par des apports artificiels

Aussi n'est-il pas étonnant grâce à toutes ces raisons & malgré les efforts énergiques faits pour l'en empêcher de voir la marche de l'insecte suivre une marche progressive & rapide - Les années dernières spécialement cette marche s'est accentuée de façon à rendre la situation très inquiétante - Ainsi en 1891 on avait découvert 3000 touches atteintes & l'on en avait détruit 35000. Tandis que cette année on en a découvert 30000 & l'on en a détruit 86000 dans 28 communes différentes

La sécheresse & la grande chaleur des deux étés que

tous venons de traverser peuvent faire craindre de grandes ravages pour l'amplitude des découvertes que pourront avoir lieu les années prochaines

- En face de cette situation M. Dufour examine dans son rapport les desiderata des pétitionnaires genevois -

Le voisinage de points phylloxériés n'encourage pas au ~~replantement~~ remplacement en plants américains des vignes ; le problème de la reconstitution en plants américains s'impose évidemment mais si on l'autorise partout - on rend la lutte difficile dans les régions indemnes où le système d'extinction serait encore bien utile

La situation est donc très différente suivant les localités dont les unes sont très gravement atteintes les autres moins ; d'autres enfin presque absolument indemnes -

Dans ces conditions - la lutte actuelle ne peut-être poursuivie partout sans modification ; son abandon est obligatoire pour les localités les plus atteintes - Le voisinage de la partie contaminée de la France où rien ne se fait pour enrayer le fléau paralyse tout essai de résistance

M. Dufour croit que l'on aurait grand tort de ne pas continuer partiellement la lutte dans les localités moins gravement atteintes ou à peu près indemnes -

Une lutte restreinte basée sur la réduction des foyers de virulence par des traitements semi-annuels sans extinctes pourrait rendre encore de très grands services

L'introduction des vignes américaines s'imposera dans les parties où la lutte serait complètement abandonnée - Quant aux celles où la lutte restreinte

serait appliquée pourrait être vraisemblablement il mieux l'interdire encore

M. Dufour estime que dans les parties du vignoble peu atteintes ou indemnes la lutte actuelle par les procédés d'extinction doit être énergiquement poursuivie

M. Dufour examine ensuite de quelle manière les traitements actuels pourront être appliqués ou modifiés pour la zone envahie — Les traitements au sulfure de carbone pourront être un peu simplifiés les zones de sûreté restreintes — l'arrachage retardé etc etc — puis les traitements culturaux au lysol le rapporteur donne des indications très intéressantes pourraient être essayés dans de certains localités

M. Dufour examine ce que l'on doit entendre par zone envahie ou zone défendable

Deux solutions se présentent — L'une consisterait à découper dans le vignoble genevois un certain nombre de territoires — dans lesquels la lutte serait abandonnée ou la reconstitution en plants américains autorisée — dans les autres la lutte restreinte serait appliquée ainsi que des traitements culturaux

dans les derniers enfin indemnes ou très légèrement atteints la lutte par extinction énergique serait poursuivie

La seconde solution plus simple consisterait à diviser le canton en deux grands arrondissements dont l'un constituerait la zone envahie et l'autre la zone défendable

— De plus M. Dufour pense que là où la plantation de vignes américaines serait autorisée, il faudrait

que cette reconstitution soit surveillée par l'Etat aussi bien dans l'intérêt des propriétaires en général que dans celui du pays tout entier

- En résumé Mr Dufour termine son rapport par les conclusions suivantes

1° - Nous estimons que la lutte par extinction ne peut plus être poursuivie désormais dans toutes les vignes du Canton de Genève

2°) Nous croyons qu'une lutte restreinte basée sur la réduction des luttes de garantie et sur l'application de traitements semi-culturaux - semi-extinctif pourrait rendre encore de grands services dans beaucoup de localités et retarder l'invasion générale du Canton -

3° - L'emploi des vignes américaines - (dans les limites indiquées - et l'application des traitements culturaux doivent être entourés dans les parties du vignoble où la lutte n'est matériellement plus possible.

- 4° - La lutte doit être poursuivie énergiquement avec les procédés actuels, dans la zone jugée défendable, et principalement dans la région qui s'étend de Vernier-Meyrin à la frontière vaudoise

- Mr de Candolle termine son exposé en rendant hommage à la manière distinguée dont Mr Dufour s'est chargé du mandat qui lui avait été confié par la Confédération

- Mr le Président ouvre la discussion sur les conclusions de ce rapport

- Mr Marc Micheli (Jacques le Cagot) qu'on n'ait pu avoir en mains des exemplaires du rapport de Mr Dufour: malgré les demandes qui ont été

adressée à Berne pour cela - On aurait pu, en ayant le temps de l'étudier à tête reposée à même d'en discuter les conclusions - Quoiqu'il en soit M. Micheli croit que les Cantons doivent accepter dans leur ensemble les conclusions du rapport moyennant peut-être quelques légères réserves - M. Micheli trouve que M. Dufour a peut être un peu trop insisté sur la nécessité de l'intervention de l'Etat là où les revendications en vignes américaines seraient autorisées - Il est bien entendu que l'injonction ne serait pas libre & qu'il y aurait une police administrative à suivre pour se prouver des forts greffés - mais à part cela chacun devrait être libre de planter ce qu'il veut comme il veut & à ses risques & périls - Le système de l'expropriation tel qu'il est appliqué pour la destruction du phylloxera est un fait anormal & presque une atteinte au droit de propriété - Dans la lutte à outrance c'était presque forcé - mais en dehors de cela c'est inadmissible de vouloir attenter à la liberté que chacun doit avoir de faire ce qu'il veut de son bien & sur son bien

M. le Cons. d'Etat Dunant - rend compte de la visite du vignoble genevois faite par une commission officielle du gouvernement vaudois - Celui-ci a rendu hommage aux travaux faits à Genève & a pu constater que l'accroissement du fléau provenait non de la faute des Genevois qui ont lutté tant qu'ils ont pu mais du fait des foyers français situés à la frontière immédiate où on ne lutte pas -

- M. Dunant croit que la première solution proposée par M. Dufour de décimer le canton

en petits district plus ou moins attente serait impraticable - Il faut en administration compliquer le moins possible. La seconde solution qui consiste à partager le Canton en deux grands arrondissement est la seule admissible - Mais cette ligne de démarcation sera-t elle à déterminer y ce ne sera pas là le point le plus facile -
Dans la partie peu atteinte y non compromise par l'invasion le système actuel serait continué - Dans l'autre on pourrait au besoin créer une sous-division - c'est à dire abandon complet de la lutte et autorisation absolue de reconstituer en plants américains dans quelques localités absolument détruites ou envahies par le phylloxera ; dans d'autres envahies moins complètement lutte restreinte, traitements entravés etc
Il y aura bien d'examiner attentivement là suppression ou la diminution des zônes de sureté y la question de l'arrachage seulement après vendange faite
- Si la plantation de vignes américaines en automne dans de certaines localités il sera bien difficile à la station du Mytte de fournir les porte-greffes nécessaires à la plantation de plusieurs hectares - Il faudrait alors faire intervenir peut être une commission de contrôle qui serait chargée de fournir à ceux qui en demanderaient des plants venus de l'étranger en toute garantie On éviterait ainsi aux intéressés d'être entre les mains de certains commis voyageurs en porte greffes américains souvent peu scrupuleux sur le choix y la qualité de la marchandise vendue
Il y aura là toute une réglementation y formalité y une organisation à établir
- M. F. Darrole constate être d'accord que l'envahissement graduel de l'invasion phylloxérique

ait du en grande partie au fait que dans le canton qui nous avoisine du pays de Gex et de la Haute Savoie la lutte n'a pas été conduite d'une manière aussi energique que dans le Canton de Geneve - on se heurtait malgré les arrêtés en vigueur à un mauvais vouloir de la part des populations & à une sorte d'inertie de la part des autorités locales & départementales contre lesquel les il était difficile de réagir - Le fait est mal heureusement existe & a été ~~malheureusement~~ funeste à notre pays en paralysant sur notre frontière les efforts tentés par le gouvernement Genevois & la population pour enrayer le fléau. - La loi dite algérienne est devenue à peu près lettre morte & ne sera probablement pas renouvellée pour la Haute Savoie à son expiration le 31 Decembre 1893 - Mais des efforts sérieux ont été tentés dans ~~la Haute~~ cette région pour agir contre le phylloxera par les traitements sulfureux au sulfure de carbone - Un Demole croit à l'efficacité de ces traitements & à la possibilité qu'il y a de les appliquer avec profit dans nos terrains & sous notre climat - Dans les terrains meubles pas trop meubles, on maintient la région submergée au moyen d'une injection de sulfure de carbone de 25 grammes par mètre carré - Dans les terres argileuses & compactes il faudra user de quantités plus & multiplier le nombre des traitements - Ces traitements prennent une grande extension & donnent de très bons resultats en plusieurs endroits - En présence de l'efficacité de ce mode de lutter contre le phylloxera; & de l'incertitude où l'on se trouve encore quant à la résistance

des fruits greffes americains Mr Demole verrait avec peine qu'un voeu contraire à ces traitements naturels fut emis par la reunion d'aujourdhui

Mr le President afin de gagner du temps y d'arriver à une solution voit qu'il ne faudrait pas trop entrer dans les détails qui devront faire l'objet d'une etude speciale mais se borner à discuter l'une après l'autre les resolutions du rapport de Mr Dufour.

L'assemblée etant d'accord sur cette maniere de proceder. Mr le President met aux voix la 1e resolution qui est adoptée à l'unanimité

1°) La lutte par extinction ne peut plus être poursuivie dorénavant dans toutes les vignes du Canton de Geneve

A la seconde résolution. Mr Micheli voudrait qu'il fut exprimé le voeu que la lutte restreinte serait autorisée. la reconstitution en vignes americaines ~~en vignes americaines~~ fut aussi permise Mr le Cons. d'Etat Dunant et d'accord avec Mr Micheli sous la condition qu'aucun plant americain ne pourrait être importé de l'étranger sauf pour l'entremise du Depart. de l'agriculture

La rédaction suivante est proposée pour la seconde résolution qui mise aux voix est adoptée comme suit à l'unanimité

2°) Une lutte restreinte basée sur la réduction des zones de garantie y sur l'application de traitements serait naturellement. Semi-extinction pourrait rendre encore de grands services dans beaucoup de localités y retarder l'invasion générale du Canton "Dans ces

localités la plantation de vignes américaines sera aussi autorisée sous le contrôle de l'Etat.

Quant à la troisième résolution de M. Dufour M. de Candolle fait observer qu'elle n'a plus de raison d'être vu l'adjonction qui vient d'être votée au N° 2 -

Pour la quatrième résolution plusieurs amendements sont proposés - On propose de supprimer les mots avec les procédés actuels - adopté puis de supprimer aussi la fin de la phrase - et particulièrement dans la région qui s'étend de Vernier - Meyrin à la frontière vaudoise -

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la délimitation, ce sera à faire des commissions du gouvernement qui devra être sérieusement étudiée. Pourquoi la Rive gauche du lac d'Hermance à Chêne qui est à peu près dans la même situation que celle de la Rive droite de Versoix à Vernier Meyrin serait-elle laissée de côté - La suppression de cette phrase est adoptée

En outre à l'occasion de cette résolution M. le Dr Heron revient sur un fait exprimé par lui déjà à plusieurs reprises et qu'il appelle sa vieille rengaine - Il estime que ce qui cause actuellement le plus grand préjudice à notre vignoble c'est moins les quelques hectares atteints et détruits par le phylloxera que ceux bien plus nombreux qui périssent de cette sorte. La chose s'explique facilement par le fait que par crainte du redoutable insecte des hommes de vois de nouvelles plantations détruites ou arrachées - les vieilles vignes ne

se renouvellent pas - Voilà bientôt 15 ans que cela dure, le mal s'aggrave chaque année, le vignoble genevois s'en va ainsi petit à petit, dépérit, y perd ainsi une valeur considérable annuel - Si l'on ajoute les dégats énormes causés dans beaucoup de localités par le gel de ce printemps qui a donné le coup de grâce à bonne de vieilles vignes on se demande s'il n'y aurait aussi des vœux à émettre pour les régions encore peu atteintes par le phylloxéra mais où le renouvellement d'une grande partie du vignoble s'impose fatalement si l'on ne veut pas voir disparaître une notable partie de la richesse de notre territoire rural - M. Henon cite en particulier le fait d'une vigne de Jussy d'une superficie de près de 100 hectares dont un tiers ou la moitié s'en va de vétusté y demanderait à être reconstituée - Or que faire la replantation en plants indigènes est trop hasardeuse pour être conseillée y celle en plants américains est interdite
M. Henon désirerait que l'on émit le vœu que dans la région considérée comme encore indemne y peu atteinte y où la lutte energique serait voulue il fut autorisé de faire aussi des reconstitution en vignes américaines pour remplacer les vieilles vignes dont le rapport ne suffit plus à payer les frais de culture - On pourrait utiliser pour ces reconstitutions les bois de la pépinière de Kutt qui sont absolument indemnes de phylloxéra y n'en auraient pas plus de danger pour la propagation du phylloxéra que des plants indigènes y moins même que ceux qui pourraient provenir de localités du Canton déjà contaminées - Le serait plus

rationnel que de conserver les bois de Nuits pour des rejets malades y déjà employées dans les quelles des boutures venues de l'étranger qui ils guerissent pourraient d'amener avec elles quelques insectes n'amenaient pas grand inconvenient principal y en a déjà en abondance

La manière de voir de M. Henon est vivement appuyée par plusieurs membres de l'assemblée et la quatrième resolution de M. Dufour qui deviendra la troisième est adoptée avec les suppressions proposées et une adjonction conforme aux voeux exprimés par M. Henon.

Elle sera tenorisée comme suit

3°/ La lutte doit être poursuivie sérieusement dans la zone jugée défendable, dans laquelle aussi les vieilles vignes à remonter pourraient être replantées sur porte greffes américains

Les voeux et desiderata de l'assemblée de la Classe d'agriculture y du cercle des agriculteurs seront transmis au Département cantonal [illegible] Voir de l'Intérieur y de l'agriculture avec prière de les appuyer auprès des autorités fédérales qui elles seules peuvent ~~donner~~ accepter les ~~voeux~~ susdites demandes

La séance est levée à midi y quart

Le Secrétaire de la Class d'Agr.

Henri Faes y

Séance de la Classe d'agriculture
le 2 Décembre 1893

Présidence de M. Hauriou Président
Sont présents: MM Cotter Bonnet Viollier Bertrand
Delessert - Rheinwyller - Bonnevile - van Berchem
Lehmann - Vernet - Mallet - de Candolle - Archinard
Henon - Constantin - Weller - Duvillier - Dumur - Gysler
Martin - Patty - Robert - Dorner - de Saugy - Wuarin
Borel - Ramu - Desbaillets - Dluc - Decker - Faesch
et etc. 60 personnes environ -
Le procès verbal de la séance de la Classe du 4 Novembre
ainsi que celui de la séance extraordinaire avec le cercle
des agriculteurs le 16 Novembre sont lus et adoptés
- La Classe confirme comme délégués à l'assemblée Géné
rale de la fédération agricole romande le 16 Décembre
à Lausanne. MM. H. Faesch - A. Robert - Alph Bernard
Ruy. Constantin et Ch. Archinard
- L'ordre du jour appelle une communication sur les
engrais chimiques les mieux appropriés à la fumure
des vignes vu la pénurie des fumiers de ferme le
printemps prochain - M. Chuard prof à l'Institut agro
nomique du Champ de l'Air a bien voulu sur la de-
mande qui lui en a été adressée par le bureau de la
Classe se charger de développer ce sujet
- Tout d'abord M. Chuard fait ressortir l'importance de cette
question pour l'agriculture en général et les propriétaires de
vignes en particulier - D'une des conséquences certaines de
l'énorme déficit de la production fourragère en 1893 sera
la rareté du fumier de ferme au printemps de 1894
le prix élevé de cette denrée et sa qualité inférieure vaut
donné l'emploi très restreint de la paille comme
litière

Engrais chimique pour les vignes (M. Chuard)

La classe d'agriculture a donc été bien inspirée en attirant l'attention sur cette situation créée au vignoble par les conditions exceptionnelles de l'année courante

Dans la composition générale du sol le fumier forme une certaine portion concourt à former avec d'autres débris de la végétation, l'humus ou la partie organique du terrain - Cet humus assez considérable dans les prairies dont aucun labour ne vient rompre la surface difficilement perméable à l'air. Il est infiniment moins dans les terres labourables et en particulier dans la vigne où le sol n'est que très peu de temps recouvert de végétation

De cet humus et des matières organiques sont pénétrées dans une certaine proportion à la composition du sol, à la nourriture des plantes. Chacun sait que le sable pur entièrement dépourvu d'humus est impropre à toute végétation - Il existe une relation intime entre la fertilité d'un sol et la richesse en humus de là nécessité d'en fournir aux terres de labour et spécialement à la vigne pour réparer les pertes inévitables conséquences naturelles de la culture

Or le fumier (l'engrais de ferme) est le moyen le plus efficace de combler ce déficit en même temps qu'avec des matières organiques il apporte les éléments minéraux indispensables à la production végétale

Si le fumier manque on pourra au moyen d'engrais chimiques apporter les éléments minéraux mais les matières organiques feront défaut et ne sera qu'exceptionnellement et pour un temps limité que l'on pourra s'en passer - Mr Chaud ne voit pas à la possibilité de nourrir indéfiniment la vigne d'une manière utile aux moyens des engrais minéraux seuls

et malgré les progrès réalisés les fumiers de ferme conserveront toujours la première place parmi les matières fertilisantes destinées à cette culture

Aussi si l'on veut étudier tout d'abord la composition & la valeur de cet engrais type & de ce précieux auxiliaire.

Résultat du mélange & de la combinaison de matières animales & végétales. le fumier renferme environ un quart de matières organiques - les trois autres quarts sont de l'eau - Cette matière organique est en partie soluble dans l'eau & la valeur du fumier se déduit de la teneur en matières organiques & de la teneur en sels fertilisants proprement dits azote acide phosphorique & potasse.

L'analyse des fumiers de ferme & par conséquent leur valeur comparative les uns aux autres est une opération difficile & complexe. Mais cependant on peut être renseigné dans une certaine mesure sur la valeur d'un fumier de ferme en examinant

a). les ~~conditions~~ litière employée

b) - les animaux de ferme & leur nourriture

c - les soins apportés à la conservation

- . Le fumier provenant de litière de paille ou substances analogues. très absorbants & facilement décomposables sera incontestablement le meilleur

- La nature des animaux & l'entretien dont ils sont l'objet aura aussi de l'influence. Le bétail à l'engrais & celui qui absorbera de la graine donnera un fumier plus riche que celui provenant d'un bétail de vente nourri uniquement avec des herbages frais ou secs

- Les soins à donner aux engrais est aussi fort important pour sa valeur intrinsèque

De tout cela il résulte que si par toute de circonstances fortuites l'on ne peut répandre sur la vigne du fumier de ferme il faut chercher à le remplacer par ce qui s'en rapprochera le plus c'est à dire autant que possible adjoindre aux engrais du commerce qui contiennent des matières fertilisantes des matières organiques.
Les matières organiques jouent aussi un rôle physique & mécanique dans le sol. Elles ameublissent & rendent plus perméables les terres très lourdes & très compactes, font l'effet contraire dans les terres très légères, sablonneuses & pierreuses qui sont souvent très favorables à la culture de la vigne. Maintenant quelle substance trouvera-t-on pour remplir le rôle. Plusieurs peuvent être recommandées.
Tout d'abord le terreau de tourbe pour ceux qui l'auront à proximité sera un des premiers succédanés du fumier; par lui-même il est déjà riche en azote, qui s'assimile il est vrai plus lentement que celui du fumier, mais ceci est sans inconvénient. Lorsque l'engrais est trop soluble l'assimilation est souvent trop rapide beaucoup de principes s'échappent inutilement, on arrive à produire du bois mais peu de fruits. Ce sont des remèdes plutôt que des aliments. Des engrais fortement azotés à assimilation rapide tels que le nitrate de soude ne doivent en tous cas être employés qu'à petite dose (a conseiller dans les vignes à végétation faible)
Dans le terreau de tourbe pauvre en phosphate & en potasse il sera bon d'ajouter ces deux éléments sous forme de scories de déphosphoration & de kainite de Stassfurt. On peut conseiller un mélange de terreau de tourbe auquel on ajoutera 50 k de scories & 50 k. de kainite par fossoirée de 4 ares. Ces deux substances sont relativement bon marché 6 f les 100 kil
En passant Millardet attire l'attention sur les scories

de déphosphoration substance très précieuse - renfermant des phosphates basiques de chaux & de la chaux carbonatée à un dosage élevé qui atteint de 16 à 18% dans les scories Thomas de première qualité - Mais depuis qu'elles sont devenues très recherchées, elles ont augmenté assez considérablement augmenté de valeur & comme beaucoup d'autres substances analogues tendent à être falsifiées & mélangées à des matières inertes & inutiles. Il faut donc être prudent dans l'achat de cette denrée, réclamer des scories Thomas & non scories Thomasées & ne n'acheter que sous garantie de dosages à 16% de chaux &. Un second élément indispensable à mettre dans la fumure de la vigne est la potasse & l'on conseille pour cela les résidus qui contiennent du sulfate de potasse brut & doivent donner 12% à un prix modéré 100 f les 100 K - Une autre succédané du fumier pour amener dans la terre des matières organiques est le engrais de bœufs ou fumier de Hongrie ; il en entre peu comme & d'un prix trop élevé - aussi M. Chuard en parle-t-il plutôt pour mémoire que pour le recommander - Il provient de Hongrie où il se fait des élèves considérables de bœufs destinés à l'engrais & nourris au moyen de résidus de distillation - des grandes quantités de fumier produit par les animaux sont desséchés & expédiés bottelés à l'étranger. Malgré les marchands de cette denrée affirment que 100 K. de ce fumier comprimé & desséché = 1000 Kil de fumier de ferme le prix de 13 f les 100 K est trop élevé - d'analyse d'échantillon. faite à l'Instit agri de Lausanne a donné 3% azote 3% ac. phosph: & 2% de potasse - Il est peut être une denrée d'avenir si sa valeur marchande diminue - Des engrais excellents mais très recherchés & par conséquent chers sont les débris de laine & de corne qui sont très riches en matière azotée 8 à 12% - Leur transformation

Malgré sa maladie pour la vigne pour mais garantie par l'animal fumier de cheval

est lente. mais forme de l'humus d'excellente qualité ; il faudrait les associer avec des engrais phosphatés & potassiques (Scorie Thomas & Kainite)
Quant au prix de revient il faut les payer à l'unité d'azote soit f 2. l'unité pour les déchets de laines & f 1.50 l'unité pour les débris de corne
– Les engrais minéraux devaient être employés comme il a été dit sous la forme la plus volumineuse possible. on pourrait à défaut des matières organiques dont il vient d'être question – les mélanger tout bonnement avec de la terre .. des cendres – du sable dans les terres fortes ou encore mieux avec ~~de la terre~~ & des cendres ou du plâtre
Les cendres seront un excellent engrais potassique d'une diffusion facile à on on pourra se les procurer en quantité suffisante Il suffira de les mélanger avec des phosphatés & de l'azote – Mais quant à le dernier élément M. Chuard insiste sur l'inconvénient de l'employer à haute ~~doses~~ à moins que ce ne soit comme remède & non comme aliment. 15 Kil par poissonier ce qui equivaut à 350 Kil par hectare suffiront ~~toujours~~ amplement En forçant cette dose on risquerait de nuire à la production du fruit
M. Oberlin viticulteur & experimentateur distingué avait beaucoup prôné le mélange du plâtre avec du fumier pour les vignes – Des essais tentés dans le canton de Vaud n'ont pas confirmé les résultats si beaux de M. Oberlin mais si cette opération n'est pas favorable elle n'est pas nuisible – Par lui-même le plâtre n'a pas de valeur comme engrais, il ne sert que comme véhicule servant à transporter dans les couches profondes les éléments fertilisants – En tous cas la meilleure manière de l'utiliser serait d'en

Soupondrez le fumier avant de le répandre sur le terrain

En terminant M. Chuard remercie le bureau de la Classe de lui avoir donné l'occasion de traiter devant un auditoire aussi nombreux & aussi attentif un sujet intéressant & plein d'actualité. Il s'excuse de n'avoir pu le développer autant qu'il l'aurait mérité le temps lui ayant fait un peu défaut pour l'étudier plus à fond

Il assure du reste la Classe d'agriculture de tout l'intérêt que lui personnellement & l'Institut agricole de Lausanne tout entier portent à ses travaux & l'assure que son concours lui sera toujours acquis

- D'unanimes applaudissements saluent M. Chuard & M. le Président se fait l'interprète de l'assemblée pour lui exprimer tous ses remerciements pour l'intéressante communication si utile & si pratique qu'il vient de lui faire & pour les dernières paroles qu'il vient de prononcer à l'égard de la Classe d'agriculture. Il espère que cette conférence de M. Chuard sera profitée & qu'ainsi chacun pourra en retirer des fruits utiles & mettre ses conseils en pratique

- Quelques renseignements supplémentaires sont demandés à M. Chuard

M. de Candolle voudrait savoir ce qu'il pense du sang comme engrais

M. Chuard lui répond que s'il n'en a pas fait mention dans son exposé c'est parce que son prix trop élevé le rend peu recommandable pour la grande culture. Comme valeur chimique & composition azotée il en a une considérable & se placerait avant tous les autres produits naturels

M. Maillefer voudrait avoir quelques renseignements sur la valeur des marcs de vendange

M. Chuard reconnaît que c'est un oubli de sa part de n'en avoir pas parlé. Les marcs en effet peuvent contenir sous

titres

un engrais utile pour la vigne en les mélangeant avec des scories qui détruisent leur acidité celle-ci pouvant provoquer des moisissures ; ils se décomposent ainsi plus rapidement - Il serait bon du reste de restituer à la vigne tout ce qui vient d'elle - marc - feuilles sarments etc la question des marcs a moins d'importance cette année car on les utilise beaucoup pour l'~~alimentation~~ alimentation du bétail - Plusieurs agriculteurs ayant employé cette année comme litière de la sciure de bois - le fumier produit avec celle-ci est long à décomposer - Si cette décomposition n'est pas complète l'emploi de ce fumier sur les vignes risquerait d'engendrer un peu de moisissure des racines (le blanc des racines) maladie qui cause souvent de certains dégâts dans nos vignobles ; il ne faut rien faire qui risque de développer ce mal toujours plus ou moins latent surtout dans des vignes plantées à sous sols humides Il sera donc préférable de ne pas employer ce fumier sur les vignes y de le conserver pour d'autres cultures où il n'aura pas le même inconvénient

Séance levée à midi

Le Secrétaire
H. Fl

A l'Issue de la séance le Comité d'agriculture reçoit membre effectif de la Classe
M. Jacques Henry à Varennes présenté par M. Debommeville
& M. Faesch

M. John Debommeville à Montalègre . . . M. Debommeville
, M. Faesch

M. Merrin à Meyrin - - - . . Olivet.
, W. Vollmer

Séance de la Classe d'agriculture du 6 Janvier 1894

Mr Haccius président préside la séance
Sont présents : MM Archinard - Henon - Weller - Viollier Robert - Fayol - Demole - Constantin - Dunant - Patry Faesch - Bernard - Naville - Rochette - Auriol - Ed. Bousier Collet - Dunant - de Bonneville - Desbaillet - de Segnery etc etc 30 personnes
Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté après une légère adjonction
Mr le Secrétaire annonce que Mr le prof. Chuard lui a promis de lui remettre le texte écrit de sa séance sur la fumure des vignes pour être inséré dans le bulletin de la Classe d'agriculture
Avant d'aborder l'ordre du jour Mr Haccius Président tient dans cette première séance de l'année 1894 à apporter ses souhaits à la Classe & les voeux sincères de celle-ci à tous les agriculteurs du Canton de Genève pour que l'année qui commence soit plus favorable & moins désastreuse que celle qui vient de se terminer

Médaille à Mr H. Faesch secrétaire

Au nom du bureau de la Classe & de celle-ci dont il est entière il remet à Mr Henri Faesch secrétaire de la Classe d'Agriculture depuis 12 ans consécutifs la médaille d'argent de la Société en témoignage de reconnaissance pour la peine & le zèle qu'il met dans l'exercice de ses fonctions en l'accompagnant de paroles fort aimables & trop élogieuses à son égard Il exprime le désir que le Secrétaire veuille encore conserver longtemps ses fonctions & accepter ce souvenir comme une marque d'affection & de gratitude de ses collègues
- Mr Henri Faesch remercie vivement Mr le Président & tous ses collègues pour ce témoignage de sympathie auquel il attache le plus grand prix & auquel il était loin de s'attendre

S'il a un peu travaillé pour la Classe d'agriculture, ce n'a jamais été dans le but de mériter une récompense ; sa seule ambition était de contribuer à la prospérité & l'avancement d'une Société pour laquel il a le plus profond attachement en même temps qu'au lieu de son pays. En agissant ainsi il n'a fait que s'inspirer de l'exemple des hommes dévoués à la Classe avec lesquels il a débuté dans la Classe d'agriculture & dont chacun a commencé le son venir. Nomme Mr Michel Jules Bossier pour ne citer que ceux-là. Il exprime le désir que s'inspirant de ces exemples d'autres viendront après lui & continueront à vouer leurs efforts à la cause agricole de notre Canton liée si intimement à la prospérité générale ; il voudrait voir les jeunes venir à nos séances, faire part de leurs essais, de leur pratique agricole & de leurs observations & donner à notre Société une petite partie de leurs efforts, de leur temps & de leur peine

Mr Faisin termine en adressant encore à ses collègues ses remerciements les plus sincères pour la preuve de sympathie & d'amitié qu'ils viennent de lui donner. Il espère être ainsi qu'il commencera précieusement cette médaille qui lui rappellera toujours une belle journée dans sa vie

Débarquement du bétail à la gare de Cornavin

Mr le Président donne connaissance du résultat des démarches faites auprès du Dépt de l'agriculture pour obtenir des mesures plus sévères dans le débarquement du bétail étranger à la gare de Cornavin à Genève à la suite duquel des maladies contagieuses sont trop souvent introduites dans le Canton. Grâce à la bienveillance de Mr le chef du Dépt & de Mr le vétérinaire Olivet chargé du Service Sanitaire à la Gare des mesures sévères ont été édictées ; le bétail destiné à la boucherie devra un débarcadère spécial & ne pourra séjourner nulle part & devra être conduit directement dans les abattoirs. Le petit bétail

ne pourra circuler que sur des routtures - Plus de vingt étables repandues sur toute la surface du Canton de Genève sont atteintes de la Suralangue ou fièvre aphteuse

M. le Président annonce aussi que le Conseil d'Etat a pris en mains la question de modifications à établir dans le Clos d'équarissage de la Guaue d'Arve. Cet établissement est absolument insuffisant vis à vis d'une ville comme la nôtre y doit être absolument remanié. Il en est de même de la destruction des viandes déclarées impropres à la consommation qui maintenant sont tout bonnement jetées à la rivière y peuvent contaminer les riverains en aval

M. Robert remercie le bureau de l'activité qu'il a mise dans cette question des mesures sanitaires vis à vis du bétail étranger. Il est difficile de savoir comment commencent les épidémies mais pour lui les marchés de bétail aux abattoirs sont toujours dangereux y l'on a bien fait de les supprimer - On devrait aussi faire grande attention aux fumiers qui proviennent des abattoirs, les détruire ou tout au moins ne les employer qu'après les avoir désinfectés - M. Demole a vu dans des concours français toutes les bêtes être désinfectées après des pulvérisations faites au moyen d'une substance appelée la crésyle de Lysis (?). Grâce à ces précautions y au sol qui lui-même était aussi désinfecté aucun cas de Suralangue ne s'est jamais manifesté dans ces concours - La chose serait peut-être bonne à signaler aux autorités

Concours régionaux en France y exposition des races suisses en France (M. F. Demole).

M. Demole donne lecture d'un intéressant travail sur les concours régionaux en France en 1893

Au lieu de 8 les concours avaient été réduits à 4 - plus quelques concours spéciaux départementaux y pour des animaux de même race y le concours d'animaux gras y de reproducteurs à Paris

Par suite de la mauvaise qualité des fourrages de 1892 - de l'hiver

nde de 1892-93. de la sécheresse & de la misère de 1893 ces
concours ont été très misérables - Celui d'ammany pres
a Paris était peu brillant. Au lieu d'une cinquantaine
de jeunes bœufs de trois ans amenés généralement
il n'y en avait que dix
de concours d'ammany reproducteurs qui avait lieu
immédiatement était de beaucoup supérieur à cette
nouvelle institution écrase la première - Pour la pre
mière fois les animaux de race Schwytz formaient
une catégorie à part on y remarquait les taureaux
qui ont enlevé 5 prix & 13 vaches qui en ont enlevé
six - La race tachetée bernoise & fribourgeoise n'était
pas encore classée à part mais des spécimens de
ces races étaient représentés par 9 mâles & 8 femelles
qui ont remporté 6 prix & 5 prix
La race de Montbéliard qui est classée à part n'est
autre chose qu'un dérivé de nos bernoises
- Le second concours régional auquel a assisté
M. Demole fut celui de Besançon qui ne
présentait rien de remarquable - Toutes les races
bovines suisses dérivent de nos deux grandes races
suisses brunes & tachetées - Du reste les Départements
du Doubs & du Jura ont été parmi ceux le plus éprouvés
par la sécheresse & le manque de récoltes. tout était brûlé
& desséché les prairies & les champs - c'est la misère
& la détresse complète pour l'automne & l'hiver ; le
bétail a énormément souffert & en mourra, les
ouvriers agricoles errent sans travail & vont mendier
de maison en maison - L'année 1893 laissera peu
dans longtemps des traces ineffaçables dans cette région
le troisième concours était celui d'Auxerre dépt
de l'Yonne - Il un peu moins de misère qu'au
précédent. mais il n'était pas brillant - L'était toujours

les races suisses qui tenaient la corde. La race tachetée avaient 32 représentants y remporta 21 prix. - La race brune 20 y 21 prix. En outre les prix d'ensemble furent attribués à la race française bernoise
Enfin à Privat dans l'Ardèche. Ici la sécheresse n'a pas causé autant de misère qu'ailleurs - elle règne toujours dans ce pays assez aride. L'on y est habitué y l'on en souffre pas. Là bas les principaux représentants du bétail sont de race tarentaise qui fait concurrence à celle de Schwytz. y la race comtoise qui n'est qu'un dérivé y une variété plus petite de nos Simmenthal - On y voyait cependant un certain nombre d'animaux de pure race de Schwytz y de Berne
- En résumé y ce qui il faut retenir c'est l'expansion considérable que prennent nos races suisses dans le Centre l'Est y même le Midi de la France. Dans quatre concours régionaux français M. Demole a vu 334 bêtes de Schwytz. y 293 bêtes tachetées - C'est une proportion considérable vis à vis des Bernoises de race française. Il y a quelques années on n'en aurait pas trouvé la moitié. Il est intéressant de voir combien elles gagnent de terrain y quels succès elles remportent Grâce à leur réputation de races laitières elles sont de plus en plus recherchées par les éleveurs y elles se maintiennent dans le pays où elles sont importées avec toutes leurs qualités malgré le changement de climat y de nourriture.

Si la Suisse s'applique à maintenir des reproducteurs mâles y femelles de premier choix ; elle est sûre d'en trouver ~~toujours~~ un débouché assuré à des prix élevés y le sera toujours là une des principales ressources de sa richesse d'exportation
Sauf quelques exceptions telles que les Simmenthal les Flamands les Normandes y les Durham - Moreau M. F. Demole croit que les races suisses doivent arriver dans un avenir plus

un moins elevee à supplanter toutes les autres races à cause de leur solidité, de leur rusticité & de leur grande production laitière

Culture de betteraves à sucre à Genève (Mr Constantin)

- Mr Eugène Constantin fait part à l'assemblée d'un essai qu'il a tenté cet hiver avec la culture de la betterave à sucre -

L'essai fut fait dans une terre legère - fraîche très peu élevée au dessus de la rivière - ce qui explique que cette plantation n'ait guère eu à souffrir de la sécheresse de cet été - La graine fut semée le 21 Avril & trois sarclages furent effectués jusqu'à fin Juin ainsi que le démariage des plantes et tous les travaux furent effectués suivant les règles indiquées par la fabrique de Monthey

Au commencement d'octobre Mr C. fit arracher quelques tubercules & les envoya à l'analyse à Monthey. le résultat fut peu satisfaisant & ne donna que 11 3/4 de sucre - Il en conclut que ses betteraves n'avaient pas atteint leur complète maturité les feuilles étaient encore vertes..

Aussi attendre-il encore un mois pour procéder à l'arrachage - à ce moment les plantes étaient mures. cette opération est délicate car il ne faut pas faire des blessures au tubercule - A ce moment là l'analyse donna 13.4 de sucre. soit 1/2 de plus que la premiere - Le froid passé était subordonné à la richesse saccrine il y a donc intérêt à laisser les plantes en terre jusqu'à complète maturité

Quant au résultat financier de cet essai le voici La surface ensemencée était 640 m² qui ont donné un produit brut de f 112.50 (sic 1125 k. betteraves à 2.50) les frais de culture de fumure. de nettoyage d'arrachage le tout étant à f 101.25

le qui laisse un revenu net d. f 15.25. soit a l'hectare d. f 248. ce qui serait tres considerable si la deduction etait toujours juste

Quant a la question de savoir si d'apres cette seule experience cette culture serait a conseiller chez nous Mr Constantin ne veut prendre la responsabilite d'en tirer la conclusion. Il y aura toujours deux inconvenients la rareté de terrains favorables suffisamment profonds & legers. & la cherte de la main d'oeuvre qui est assez considerable dans cette culture

Mais Mr Constantin a l'intention pour la prochaine campagne de faire de nouveaux essais. sur un espace plus vaste & dans une terre forte: & il promet a la Classe de lui donner les resultats obtenus par ces nouvelles

Engrais chimique et plâtre pour la vigne

- Mr Marc de Seigneux donne a la Classe quelques renseignements sur une fumure a l'engrais chimique avec adjonction de plâtre qu'il a essayé dans une vigne lui appartenant Rue de la Commune de Troinex - Cette vigne a une superficie de 42 ares En 1892 il y fut répandu avant le premier Labourage au mois de Mars

1900 K° de plâtre a l'hectare . 1314 K° par pose
850 chlorure potassium » 228 »
698 superphosphate 122 »

& après l'entrée en végétation le 5 Mai
213 K. nitrate de Soude a l'hect: 57 K à la pose

Le coût de ces engrais fut le suivant

Par Hect	1900. Plâtre à 2 f.	- - - - -	98.	Par Pos. 1314. =	26.30
	850 chlorure potassium	à 2.2.20	192.24	228 =	51.25
	606 superphosph.	19.10	28 60	122 =	22 55
	213. nitrate de Soude	24.90	53	57. =	14 20
		Par Hect f	122.55	Par Pos.	f. 1121.80

La végétation fut très belle. les raisins gros, la maturité parfaite. le produit pour l'année satisfaisant soit 86 hectolit à l'hectare ou 23 à la poze
- L'année suivante en 1893. la même vigne a reçu les mêmes engrais, aux mêmes doses & aux mêmes date
La végétation fut luxuriante les raisins très beaux aussi que le produit soit 119 hect à l'hectare ou 32 à la poze.
mais dans une certaine partie de la vigne plus graveleuse. les pousses avaient moins de vigueur que dans l'autre partie plus riche en bonne terre - Evidemment avec la sécheresse de l'année le manque d'humus se faisait déjà sentir & le sol leger & pierreux paraissait réclamer un engrais organique
Cependant Mr de Seigneux se propose de continuer cette année les même fumure en diminuant peut être un peu la quantité de plâtre si l'analyse du sol accuse trop d'acide sulfurique
- En thèse générale le plâtre ne doit pas être administré sans apoté, il sert d'excitant & de véhicule pour les autres engrais en même temps qu'il aide à leur nitrification - mais cette année vu la rareté & la cherté des fumiers de ferme & à titre exceptionnel on pourra l'employer seul dans les vignes bien fumées les années précédentes
L'analyse du vin provenant de cette vigne a démontré que le plâtre n'avait pas eu d'influence sur la teneur en acide sulfurique de ce vin qui était normale & par contre l'acidité était remarquablement faible
- Mr de Seigneux serait heureux si quelque membre de

La Classe voudrait bien s'adjoindre à lui pour contrôler les expériences MM. d. Dr Candolle. Ch. Archinard & Martin sont désignés pour cela

La Classe ayant à désigner le candidat pour repourvoir une place dans le Comité d'agriculture pour remplacer M. le prof. Alph de Candolle sont nommés au Scrutin secret:

MM Alph Bernard
.. Edm Verner
Pierre Desbaillets
Arthur ~~Hubert~~
Marc Micheli
Marc de Seigneux

Séance levée

A. F.

Le Comité d'agriculture choisir parmi les six noms ci-dessus pour être présentés à la Société des Arts.

MM. Alph. Bernard
Edm Verner
. Marc Micheli

Séance extraordinaire de la Classe le 20 Janvier 1894

La séance a lieu dans le grand amphithéâtre de l'athénée à ~~Dix~~ heures du matin sous la Présidence de M. Hannus Président.

Quatre vingts personnes environ y assistent parmi lesquelles on remarque la présence d'une vingtaine de dames

Le seul objet à l'ordre du jour était une communication de M. Massol ~~Hannus~~ chef du bureau de bactériologie sur la tuberculose chez les bovidés au point de vue de l'agriculture & de l'hygiène publique & de la tuberculine comme moyen de diagnostic.

de la tuberculose & de la tuberculine M. Massol

- M. Massol prend de suite la parole & commence tout d'abord par faire en quelques mots l'historique de cette maladie de la tuberculose qui était connue & avait été diagnostiquée dès des temps très anciens comme éminemment contagieuse; on trouve dans de vieux édits des siècles derniers des prescriptions relatives à cette maladie qui sont fort curieux & ne laissent aucun doute à cet égard - Il n'y a pas de maladie qui attaque autant d'espèces d'animaux que la tuberculose. mais parmi celles-ci aucune n'y est plus sensible que les bovidés d'agent causal de cette maladie est l'introduction dans l'organisme du bacille découvert par Koch. L'anatomie & l'expérience montre que deux points spécialement sont ouverts. l'appareil respiratoire & l'appareil digestif mais le premier surtout est le plus fréquemment visé par les poumons que la plupart des animaux prennent la maladie & la communiquent à leurs voisins

C'est une maladie à evolution lente & locale lorsqu'elle débute. puis en se généralisant elle devient rapide & aigue. On aura toujours intérêt à avoir du bétail dans sinon la contagion est obligatoire. Cette contagion est extraordinaire. On cite des cas nombreux où l'introduction d'une seule bête atteinte dans une étable a contaminé des regions tout entières.

Au point de vue anatomique on distingue trois sortes de tuberculose mais qui au fond n'en font qu'une seule. La tuberculose du parenchyme. la tuberculose cérébrale & la tuberculose ganglionaire.

Le diagnostic de la maladie par les moyens cliniques est très difficile pour ne pas dire impossible à établir dans le premier degré. Il n'existe pour ainsi dire aucun symptôme visible & cependant l'animal est atteint & ne se guérira pas.

Dans la tuberculose intestinale il est absolument impossible. Dans celle ganglionaire on particulier de la mamelle qui est très grave à cause du lait; dans la première période les lésions sont si petites parfois qu'on ne peut les reconnaître c'est pourquoi la découverte de la tuberculine qui permet de reconnaître l'on peut dire à coup sûr l'existence de la tuberculose chez les bovidés a été une précieuse découverte. La tuberculine ou lymphe de Koch est un extrait glycériné de tuberculose produit artificiellement. On debut Koch crut que la lymphe pouvait guérir la maladie mais il fallut en rabattre. Seulement elle est arrivée à rendre des services éminents à la médecine vétérinaire a permettant de découvrir la maladie qui échappait au début à toutes les investigations & arrivait ainsi à se propager indéfiniment.

Chez un animal si atteint le 12e, le 18e heure après l'injection de tuberculine il suffit pour produire une réaction de température que n'excède pas 1.2° on peut être assuré que l'animal

est sain - au dessus il est atteint de la maladie - De nom-
breuses expériences on prouvé l'absolue justesse de ce dia-
gnostic - L'injection sous cutanée de la tuberculine n'a
aucune influence sur la gestation ; la lactation
La tuberculine devient finalement une inflammation autour
des lésions tuberculeuses préexistantes - de là vient la
fièvre
C'est un instrument merveilleux qui n'a jamais
trompé - Le vétérinaire Nocard a inoculé 1600 bovidés. Sur
lesquels il en a sauvé 192 qui avaient l'apparence de la
santé n'ayant pas réagi au dessus de 104. Ces 192 ont été
trouvé indemne de la maladie à l'autopsie - C'est bien
concluant ; il n'y a pas d'erreur possible
- Il dépend donc des intérêts de faire disparaître cette
terrible maladie - Il suffira de faire passer tous les
bovidés à la tuberculine - d'isoler tous ceux qui auront
réagi ; de ne les employer en aucun cas à la repro-
duction.
Etant donné la précision du diagnostic que deviennent
les idées de ceux qui ne veulent pas admettre la tuber-
culose parmi les maladies infectieuses - Ce devant le
rôle de l'Etat ; des Sociétés telles que la Caisse d'agricul-
ture de reprendre la chose pour tâcher d'obtenir des me-
sures plus sévères à cet égard de la Confédération
La tuberculose des bovidés pèse lourdement sur la
fortune publique agricole ; elle risque aussi de porter at-
teinte à la santé humaine - Sa disparition intéresse donc
au plus haut point les Gouvernements
- La transmission de la maladie à l'homme par les bovidés
est une question qui n'est pas encore complètement
élucidée cependant les travaux de la science actuelle dé-
montrent que seuls sont dangereux les légions ; les
produits tuberculeux

Quant au fait il en admis que il ne peut ite contagieux
quand il y a lesion du fois. mais la chose est souvent dif
ficile y délicate à démontrer. les lesions étant fort mi
nimes quelquefois à découvrir. Il sera donc prudent de
ne consommer le lait que bouilli ou stérilisé ce qui n'ôte
du reste rien à sa valeur nutritive
- La conférence de M. Massol est couverte d'unanimes
applaudissements. M. le Président le remercie vivement
au nom de la Classe. Il déclarant en effet que la question
de faire suivre la tuberculose au monde des malades
infectieux y contagieux fut reprise y recoive en
haut lieu un meilleur accueil que précédemment

H. Bly

Seance de la Classe d'agriculture
le 3 Février 1894

Presidence de Mr Haccius Président
- Sont presents - Mm. Martin de Candolle Robert Patry - Henon. Ducellier. Constantin - Ducellier - Gysler. Viollier. Faesch Michel. - Fayol - Peter - Constantin - Collet Delessert - Loup Viollier - Dunant - Dunant Welter Margot - Beaumont - 35e personnes.

Le procès-verbal de la précédente séance en lu y adopté

- Sur la proposition de Mr Faesch la date pour le dépôt des manuscrits du concours Boissier est renvoyé d'un mois à la fin de Février

Chazenon Mr Aut Martin - Mr Autonne Martin entretient la Classe des chazenons des céréales ainsi dite qui a fait passablement de ravages pendant l'été exceptionnellement chaud y sec de 1893. On a constaté son passage dans les magasins généraux où il a fait d'assez gros dégats

Cet animal qui n'a pas plus de trois millimètres de longueur sur un de largeur se reproduit avec une grande facilité y une grande abondance dans un milieu qui lui est favorable c'est à dire à la chaleur y à l'obscurité - L'oeuf est déposé dans le grain y la larve se forme au bout de quelques semaines d'insecte peut vivre y se développer pendant plusieurs mois. Il se reproduit avec une grande abondance y une extreme rapidité. Une paire de ces animaux pendant d'Avril en Septembre peut produire 6000 chazenons - Pour le combattre

les moyens sont nombreux & plus ou moins pratiques
Quand la place le permet il faut remuer les grains à la pelle. S'il est en sacs il faut recourir aux fumigations de goudron. de tabac de Hollande. des odeurs fortes & pénétrantes font fuir l'animal. Il existe aussi des greniers tournants & des greniers glaciaires
M. Martin voudrait que l'on examine s'il n'y aurait peut être pas des mesures internationales à prendre car il est assez inutile de le combattre à Genève ou en Suisse seulement si il nous arrive par les expéditions de l'étranger
M. Damitz chef du bureau de parasitologie de Paris répondant à des demandes de renseignements que lui avait adressées M. Martin a fait savoir que le Hollande ne craint rien autant que la lumière, le froid & le mouvement
La discussion est ouverte sur cette communication
M. Loup. dit que sur le conseil d'une personne compétente il s'est débarrassé de cet insecte qui causait de grands ravages dans ses greniers en y faisant brûler du goudron avec du vieux cuir qui répandait une fumée épaisse & nauséabonde.
M. le Dr Héron raconte que la grande maison de graines Vilmorin fait fermer hermétiquement les locaux & y fait évaporer du sulfure de carbone
M. le Dr Regnier a rappelé que de bons résultats avaient été obtenus au moyen de fumigations d'arsenic faites avec prudence
M. Wetter croit avoir vu employer à Versailles dans les magasins militaires des sulfure de carbone introduit dans les dépôts de grains hermétiquement couverts

au préalable au moyen de bâches imperméables
M. Hacius a suggéré l'idée de l'emploi de l'acide sulfureux de Raoul Pictet : M. Patry réplique que cet produit est trop volatile, il faudrait des fermetures absolument hermétiques et difficiles à obtenir
M. Vollery-Rey explique ce qui s'est passé l'été dernier dans les magasins généraux de la voie Creme :
Dans le courant de l'année une maison de Marseille avait expédié du blé charançonné. Au bout de peu de semaines les dégâts étaient immenses & le blé invendable - on a dû s'en défaire à vil prix pour la basse cour. Il en reste encore un stock assez considérable dont on attend l'épuisement pour procéder à un nettoyage général. La situation était devenue assez grave pour le Conseil d'administration deux envoyer à Marseille deux délégués avec la mission spéciale de liquider la question des charançons - Quant aux autres blés ils n'ont heureusement pas été contaminés
En fin de compte il a été décidé de renvoyer la question au bureau pour le charger d'examiner quelles mesures on pourrait prendre pour combattre les dangereux ennemis des céréales

Fumure des vignes à l'engrais chimique

- La Classe reprend la discussion de la question de la fumure des vignes - M. de Seigneux a complété les renseignements qu'il avait donnés dans la séance précédente. Il a fait des essais depuis quelques années avec un engrais artificiel dans la composition & le prix par pose peuvent être rendus comme suit 200 kil de plâtre - 225 Kilos de potassium ou sulfate de potasse - 200 kil superphosphate

soit un prix total de 120 f environ par pose
M. Hacuin communique une lettre de Mr Marignac à Lancy qui emploie depuis 1870 l'engrais chimique dans ses vignes avec le plus grand succès. Il avait commencé par en faire usage en alternant avec le fumier de ferme mais il a peu à peu abandonné ce dernier & il n'a pas lieu de le regretter.
M. L. de Candolle reconnait tout l'intérêt de ces expériences. Il exprime l'idée qu'il serait utile de procéder à des essais comparatifs dont les résultats seraient soigneusement contrôlés & enregistrés
M. M. Duruz W. Viollier. Henon. prennent encore la parole sur cette question & font part des divers essais & expériences qu'ils ont fait eux-mêmes.
M. Hacuin rend compte à la Classe de la réunion qui a eu lieu à Berne relatif à la section agricole de l'exposition nationale de 1896 à Genève
Les organisateurs de l'exposition d'agriculture de Berne en 1895 ont exprimé des craintes au sujet du tort que pourraient se faire ces deux expositions si rapprochées & auraient voulu en renvoyer celle de Genève en 1897 ou supprimer tout l'exposition du bétail bovin
M. Aug. Martin-Collet-Constantin & Viollier Rey insistent sur la nécessité que le bétail bovin soit représenté à une exposition nationale Suisse. A défaut d'une exposition générale M. Martin a suggéré l'idée d'organiser un concours permanent & réduit où figureraient quelques spécimens choisis de toutes les races suisses
Toutefois aucune résolution ne peut être prise par la Classe qui doit se borner à attendre les résolutions qui seront prises en haut lieu à ce sujet

Séance levée

J. F. G.

Séance de la Classe d'agriculture du 3 mars 1894

Présidence de M. H. Vaccius Vice-Président

Sont présents - M. Collet. Faysol - Faesch - Bernard. Viollier - Demole Hamm Abrenwyller. Constantin - Robbat. Ducellier Viollier - Bossier Henon - Dominicé etc 20 m.

- Le Procès verbal de la précédente séance est lu & adopté

- Après quelques rapides communications du bureau et le dépôt ~~sur le bureau~~ de quelques brochures & opuscules pour la bibliothèque la Classe aborde de suite l'ordre du jour & la parole est donnée à M. Collet pour une communication sur l'emploi des tourteaux dans l'alimentation du bétail

De l'emploi des tourteaux dans l'alimentation du bétail

- Les tourteaux sont le résidu après compression de diverses substances végétales - On distingue les tourteaux oléagineux qui sont principalement les tourteaux de lin & de colza & les tourteaux oléagineux qui sont les tourteaux d'arachide - Sésame ou Benné - de Coprah ou coco & les tourteaux de coton

Ces divers tourteaux n'ont pas tous la même valeur - Ceux de lin sont très bons mais très chers. Les plus employés chez nous sont ceux de Sésame & d'arachide

L'emploi des tourteaux a toujours donné lieu à de bons résultats. Il y a plusieurs manières de les donner au bétail. il faut toujours les concasser & les réduire en poudre, il est préférable

de les donner sous forme humide. y melangé avec des son ou de la poudre des betteraves hachée. Mais les tourteaux une fois bien mouillés s'agglutinent facilement. y pourvu alors être les nuisibles au bétail il faut avoir soin de nettoyer chaque fois bien attentivement les mangeoires

La quantité de tourteaux à donner aux animaux y surtout aux vaches a aussi une grande importance. Les tourteaux sont une nourriture échauffante y si l'on en donne trop l'on risque de causer de graves accidents. Il ne faudra jamais en donner plus de un y demi ou deux kilog au maximum. Ce qu'il y a de mieux sera de les mélanger avec des betteraves 5 à 6 kilog environ qui par la fraîcheur qu'elles donneront au fourrage par l'eau qu'elles contiennent contrebalanceront les principes échauffants des tourteaux

L'augmentation de production laitière paiera largement la dépense de l'achat des tourteaux en fournissant un fumier plus riche y des animaux en bon état de viande

Il sera donc toujours avantageux d'employer les tourteaux comme adjuvant qu'il y ait disette de fourrage ou pas

L'on fait quelquefois le reproche aux tourteaux de nuire à la fabrication des fromages. M. Collet ne croit pas ce reproche fondé si l'on en use sans excès. M. Collet donne une grande préférence aux tourteaux sur le maïs dans l'alimentation du bétail que a été très employé cette année dans le Canton de Genève Celui-ci renferme moins de substances nutritives et est surtout bien moins riche en matières azotées

Avant de terminer son exposé Mr Coller donne encore quelques détails intéressants sur la culture de la betterave fourragère dont il est grand partisan Il préfère le système de la semaine sur place avec éclaircissage plutôt que du repiquage - Quant à la conservation du tubercule qui prend beaucoup de place & craint le gel le plus simple est de les enfouir dans des silos en plein champ qui ne sont ni bien coûteux ni bien difficiles à construire

Mr le Président de la Classe & Mr Aug. Martin remercient vivement Mr Coller de son travail qui a le mérite de l'actualité spécialement pour la plantation de la betterave fourragère. Il est à souhaiter que cette culture se développe de plus en plus.

Mr Robert ajoute que les tourteaux de coton décortiqué ont donné d'excellents résultats là où ils ont été employés. Il tient aussi à réhabiliter un peu l'emploi du maïs qui s'il est en effet un peu mou nuit en ajoute que les tourteaux est cependant un excellent aliment qui a rendu cette année des services éminents - Il est d'avis que si l'on donne au hérad des tourteaux fermentés le lait & par conséquent les fromages s'en ressentent mais pas autrement

Vignes Américaines Reconstitution

Mr Dr de Candolle donne communication à la Classe des décisions qui viennent d'être prises par le Conseil fédéral relativement à la reconstitution des vignes en plants américains dans le canton de Genève à la suite des demandes instantes qui lui avaient été adressées. Les dispositions essentielles stipulent que le Canton de Genève sera divisé en deux zônes. La première zone A comprendra 15 communes & 298 hectares

La lutte y sera restreinte à la reconstitution en vignes américaines y sera autorisée aux conditions suivantes. 1°) Dans les communes de Perly Certoux Bardonnex Bernex. Soral. Laconnex. Avusy. Chancy. Avully Dardagny on pourra renouveller soit sur les parcelles détruites par le phylloxera. soit dans les vignes dont le renouvellement paraît nécessaire à cause de leur grand âge. 2°) dans les communes de Plan-les-Ouates. Confignon. Aire la Ville. Cartigny. Russin. Satigny. seulement sur les parcelles détruites par cause phylloxérique

La seconde zone B. comprend 32 communes

La lutte y sera continuée comme par le passé

La plantation de la vigne américaine n'y sera autorisée que comme champs d'essai

Les plantations de vignes américaines devront avoir lieu sous le contrôle de l'Etat. Tout les plantons de vignes américaines seront fournis aux propriétaires ~~soit~~ par la Station de Pully ou par son intermédiaire. L'introduction générale de boutures américaines n'est pas autorisée

Dans la zone B des champs d'essai restreints continueront à pouvoir être établi suivant les prescriptions du règlement actuel du 9 Février 1892 sous la surveillance des autorités

Les modifications par le Conseil fédéral à l'état de choses actuel. sont autorisés jusqu'au 31 Xbre 1895

La lecture dit arrêté qui regira pendant deux ans notre manière d'agir dans cette grave question a été suivie d'explications complémentaires détaillées données par M. de Candolle

Il faudra surtout par voie d'interprétation pren

certaines dispositions non prévues - des restrictions
& les gênes apportées dans l'arrêté du Conseil fé
déral tout dues à la pression & à l'intervention
à Berne du gouvernement vaudois -
A la suite du rapport très impartial de M. Reform
expert fédéral - une délégation officielle vaudoise
vint visiter notre vignoble & fut reçue & promenée
avec beaucoup de considération -
Bien que les membres de cette délégation eussent
l'air sur place de se rendre compte de la justes
des réclamations des Genevois ils déposèrent
au retour un rapport contraire à nos intérêts
viticoles - & influencèrent de tout leur pouvoir
pour qu'il fut accordé le moins possible aux
légitimes revendications des propriétaires genevois
- Cependant un grand pas a été fait &
il faut s'en contenter en attendant mieux
- Cette convention n'est faite que pour deux ans
Pendant ce temps on ne peut rien enlever
de ce que l'on nous accorde - & après cela on
pourra probablement nous permettre davan
tage
MM. Berthelier - Faesch - Patry - Ramu et Fremon
eurent la parole sur le sujet & s'accordent tous
pour remercier le Station de Rutti & spécialement
son bureau de toute la peine & des toutes les démar
ches & de toute la sollicitude dont il a usé dans
cette question vis à vis des viticulteurs genevois

Séance levée H. F.

M. Théod Turrettini est reçu membre de la Clas
sur la présentation de MM. de Candolle & H. Faesch

Seance de la Classe d'Agriculture du 2 Avril 1892

Presidence de M. Haccius Président
Sont présents. M. Robert. Haesch - Patay
Bernard Marton. Henon - de Candolle
Viollier Rey - Collet. Archinard - Dunant
Welter. Fayol etc. 27 personnes
. Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté
- M. le Président annonce le don fait à la bibliothèque de la Classe de la dernière édition de l'ouvrage de M. Stebler sur les meilleures plantes fourragères par M. Welter traducteur en français de ce fort intéressant volume

Du rôle des grains y des issues dans l'alimentation du bétail bovin (M. A. Robert)

- M. Arthur Robert donne lecture à la Classe d'un travail très important y très étudié sur le rôle des grains y des issues dans l'alimentation du bétail bovin
Dans la dernière séance M. Collet avait présenté un traisoire sur le rôle des divers tourteaux y leur importance dans la nourriture des vaches. mais avait laissé de côté si peu près complètement l'emploi des graines des farines sons etc. qui ont cependant une grande importance dans l'alimentation y dont leur prix peuvent être d'un grand secours en cas de manque ou de cherte des fourrages
Il y a lieu de savoir si au prix ti extraordinairement bas auquel se vend actuellement le blé dans nos contrées il n'y aurait pas lieu y avantage à l'utiliser pour la nourriture du bétail.
Autrefois il n'en aurait pas été question. le blé y les farines avaient une grande valeur. et étaient utilisés

uniquement pour la nourriture humaine. On aurait été traité de fou humanité en voulant donner à des animaux ce qui ne pouvait servir qu'à la nourriture de leurs maîtres ; ceux qui auraient voulu traiter ainsi du bétail ou conseiller une pareille manière d'agir auraient été classés au rang des insensés. Maintenant grâce à la facilité des communications aux immenses cultures de céréales qui se font dans d'autres parties du monde ; se déversent sur la vieille Europe les choses ont bien changé ; les opinions se sont considérablement modifiées à cet égard — On nourrit actuellement le bétail ou du moins on fait entrer dans son alimentation des céréales. du froment ; des diverses farines son etc

Quant à la Valeur nutritive de ces denrées Mr Boken cite l'opinion de nombreux auteurs anciens ; modernes qui sont tous d'accord pour être favorables à leur emploi qui devrait toujours pour but d'augmenter la quantité du lait ; d'en améliorer la qualité

Quant au maïs dont l'usage a été si général cette année il a rendu des services signalés à nos agriculteurs : il est moins riche que les bons tourteaux en matière azotée il contient cependant une quantité suffisante de matières protéiques ; d'hydrates de carbone pour constituer une alimentation excellente pour le bétail lorsqu'il est donnée comme complément avec d'autres denrées — Je n'ai pas cependant pas de nombreux auteurs n'aient fait le procès du maïs l'accusant de toutes sortes de méfaits envers les animaux entre autres de leur faire tomber le poil, les dents ou les sabots ; de provoquer

l'ergotisme chez les bestiaux - Mais l'expérience de cette année a eu raison de ces doctrines
- Il en a été de même de son combattu mais par plusieurs on sait que les travaux importants de Gérard & de Munich ont rétabli - Quant à la digestibilité M. Girard a fait sur lui-même avec du son des expériences fort curieuses - Le son n'est incontestablement pas très nourrissant & ne doit pas être donné en trop forte quantité - Il provoque la maigreur & l'engraissement & ne donne des forces aux animaux de travail - Sa digestibilité varie beaucoup - Les ruminants le digèrent bien - les porcs & les chevaux avec moins de facilité
- En fin de compte M. Robert donne à son travail les conclusions suivantes :
On ne peut recommander de donner au bétail le froment le seigle les grains concassés - il faut le moudre & le donner sous forme de farine plus ou moins grossière - 2°) les hydrates de carbone & les matières grasses nécessaires à la composition d'une bonne ration en l'absence de foin sont fournis à un prix avantageux par le maïs moulu 3°) le son qui est inutile pour l'homme peut avoir une grande valeur comme complément dans l'alimentation des animaux - l'homme utilisera le son après sa transformation sous forme de viande & de lait #
M. Robert en terminant dit encore quelques mots sur l'engraissement du bétail de boucherie - Cette question très importante voudrait la séance d'une étude à part & pour elle-même - Il serait à désirer qu'un membre de la Classe en fît un jour une étude sérieuse & approfondie - & que l'on sache

y il serait bon d'engager les agriculteurs à remplacer davantage les chevaux par les boeufs de travail y à les engraisser. La baisse des grains y des fourrages contre qui paraissait bien se maintenir y malgré l'aptitude de nos races suisses à l'engraissement nous devons avoir recours pour notre exhaustion aux boeufs étrangers italiens pour la plupart. Il semblerait cependant à première vue que notre pays où le bétail est si abondant devrait pourvoir en partie au subvenir à lui-même. D'exemple de certains villages du Canton de Vaud où l'élevage y l'engraissement des boeufs se fait sur une assez vaste échelle réclame l'attention y l'étude de sujet.

Mais il faut mettre en garde les agriculteurs contre les assertions y les théories tout d'une pièce que l'on entend souvent émettre sur la valeur de tel ou tel fourrage concentré. Il n'y a rien d'absolu y de fondé en agriculture comme d'autres domaines. La cote des prix du marché d'un côté, la tabelle de composition y de rapport de valeur des fourrages d'autre part une plume à la vreau voilà la seule manière de résoudre le problème.

Cette communication de M. Robert fut chaleureusement y fut nourrie à plusieurs reprises de nombreux applaudissements de ses auditeurs y les vifs remerciements du Président de la Classe.

M. Adler remercie aussi M. Robert y se déclare d'accord avec lui de ne fournager que des farineux avec le foin. Il revient sur l'importance des tourteaux dans l'alimentation. Il cite la seule chose à donner avec des betteraves. De

Verlo

il sera toujours difficile de faire faire aux paysans des rations composées pour leur bétail en dehors des années de misère comme celle que nous avons traversée

Quant à la question du hivernage des bœufs elle est trop complexe & trop importante pour être traitée au pied levé dans cette séance on y reviendra plus tard. Pour la pratiquer avantageusement il faut la bien comprendre & le faire à longue échéance - Les bœufs italiens sont préférés par la boucherie à ceux des pays parce qu'ils sont plus gras. Surtout intérieurement les nôtres sont gras extérieurement, sont fleurs comme l'on dit mais ne donnent pas de bons résultats. Cela provient peut être de ce qu'ils sont engraissés trop rapidement ; c'est pourquoi M. Collet dit que cette opération doit être faite à longue échéance

M. de Candolle tient l'opinion des bouchers pour zéro. S'ils préfèrent les animaux italiens c'est qu'ils trouvent leur avantage. Mais M. de Candolle qui trouve la viande de ces bœufs italiens détestable voudrait voir nos races suisses plus en faveur. Il ne s'explique pourquoi cette industrie de l'engraissement ne se développe pas davantage soit par des bœufs de travail, soit par des bœufs d'élevage. Il est persuadé qu'il y a quelque chose à faire dans le pour les agriculteurs de notre pays & une source de profits importants qui est négligée surtout dans les environs d'un centre de population important & consommateur comme Genève

Il ne comprend pas pourquoi les convois d'animaux gras sont généralement exclus de nos expositions

Sur tous les il appuie vivement l'idée de M. Robin d'étudier cette question ; verrait avec plaisir quelqu'un présenter à la Classe une étude sur ce sujet.

- M. Bieler donne quelques détails sur la digestibilité du son. Il joue dans l'alimentation un rôle très mécanique ; par cela a des propriétés laxatives. Sa digestibilité est du reste assez mal connue.

Les ruminants ; les chevaux ne digèrent pas de la même manière. Les premiers ont une digestion plus aisée grâce à leur double panse mais il leur faut des matières ligneuses ; de la cellulose

Chez les ruminants la fermentation des aliments se fait dans la panse. Chez les chevaux elle a lieu dans l'estomac ; dans le gros intestin.

- M. Bieler insiste sur l'utilisation des corps gras dans l'alimentation ; la nutrition des animaux On ne s'inquiète pas toujours assez de son importance. Ce sont les corps gras qui forment les réserves de l'animal. La nature fatigue de la graisse. Par l'inanition la graisse disparaît la première. L'animal dégraissé devient de suite rafraîchissement. Il perd ses forces ; dépérit par suite de la déperdition des matières protéiques. C'est la graisse qui donne chez l'animal le plus grand nombre de calories

- M. le Président annonce à la Classe le résultat des élections du bureau qui ont eu lieu au commencement de la séance

Sont élus

M. W. Patry Président pour l'année 1915 sur 15 votants

Au même vice Président 14 " "

M. Henri Fleischer secrétaire par 12 voix
M. Bernard trésorier 12 "
M. A Robert Vice-secrétaire 11 "
W. Wolfrath bibliothec. 13 "

Membres du bureau.

M. Countauton par 13 "
de Candolle 12 "
Archinard 12 "
Heron 12 "
Vernet 9 "
Haccius 9 "

MM. Demole & Borel ayant obtenu chacun le même nombre de voix il est procédé à un second tour de scrutin entre ces deux candidats.

M. Demole obtient 6 voix
Borel 4

M. Demole est nommé membre du bureau

M. le Trésorier présente le compte rendu financier pour l'exercice écoulé - qui présente un excédent de dans les recettes

Recettes.
Dépenses.
Excédent des recettes sur les dépenses
(cet excédent provient 1°) du legs de f 600 fait à la Classe d'agric: par les héritiers de M. le Prof. de Candolle. 2°) du fait de ce que la réunion d'été de la Classe prévue au budget (course à Neyssiaux de Berne n'a pas eu lieu)
Il est donné lecture du rapport de M. G. Delessert vérificateur des comptes

Le compte rendu financier pour l'exercice 1893-1894 est approuvé avec remerciements au Trésorier pour sa bonne gestion - & décharge en donnée par la Classe à son bureau

Séance levée

H. Fly

La Classe désigne comme délégués à l'Assemblée générale de la Fédération des Soc. d'agric romande le 12 mai à Moudon MM. Robert - Faes fils, Countaubon - Bernard & Archinard

Séance de la Classe d'agriculture du 6 mai 1894

Présidence de M. Haccius Président
Sont présents - MM. Demole - Henon - Faes père de la Rive. Countaubon - Martin. Pasche. Viollier Bernard - Welter. Archinard Paty Gysler - Borel. Rochette Viollier Rey. et 22
- Le procès verbal est lu & adopté
- M. Archinard donne lecture du rapport du jury qui avait à examiner quatre mémoires remis pour le concours d'un manuel des travaux à la tâche pour l'obtention du prix biennal Jules Borgeaud -
La Classe adopte sans discussion les conclusions de le rapport qui propose d'accorder un seul

prix unique de f 400 à l'auteur du mémoire portant la devise "Travail libre vaut mieux que servitude" - M. Guillaumin - et d'attribuer à chacun des trois autres mémoires une mention honorable en les classant dans l'ordre suivant :

1°) XHCR. MM. Girardet & Gaillon

2°) Isidore laboureur — M. Pierre Larbalétrier à Compiègne

3°) J B 50 — M. Louis Favre à Coppet

- Il est décidé que des diplômes accompagneront soit le Prix, soit les mentions honorables - M. le Secrétaire est chargé de ce soin.

- La question de la publication du mémoire couronné est renvoyée au bureau

Elevage de porcs de race Berkshire en Angleterre

- M. Antoine Martin donne lecture de la traduction d'un article paru dans un des derniers bulletins de la Société royale d'agriculture d'Angleterre - intitulé - "Notes d'un éleveur anglais sur la race de porcs Berkshire" Il contient des conseils détaillés sur l'achat la vente & l'élevage intensif des animaux de cette race

M. Demolon n'est pas partisan de l'emploi d'une nourriture trop intensive pour l'élevage des porcs. Il a eu l'occasion de visiter dans les environs de Chambord une grande ferme où l'alimentation intensive est pratiquée en grand pour l'engraissement d'une centaine de porcs. Ceux-ci sont nourris avec des déchets de distillerie, des blés, des maïs & des farines avariées - d'installation est très propre. très soignée, la nourriture est bon marché mais la viande de ces animaux est de mauvaise qualité. la graisse ne prend pas & les charcutiers de Lyon qui sont les acheteurs de ces cochons - le font en offrant toujours pour cette raison un prix inférieur au cours moyen des autres animaux moins gras & moins lourds

- Si la ferme de Grignon on a remarqué que les porcs

anglais augmentent jusqu'à l'âge de 6 mois. A partir de ce moment ils restent stationnaires & la nourriture qu'on leur donne ne leur profite plus. Aussi les tue-t-on toujours à cet âge là

Dans les pâturages du Département du Doubs & du Jura où l'on ne fabrique pas de fromage mais uniquement du beurre on nourrit beaucoup de porcs avec le petit lait. Qui est payé dit-on de cette manière 2 centimes le litre

M. Haccius confirme que le lait crémé à la centrifuge est excellent pour la nourriture des jeunes porcs - mais il faut prendre garde de ne pas en donner avec excès. C'est une nourriture très aqueuse & très échauffante, on risque de brûler les intestins il faut donc l'allonger de lait avec autre chose; il en est de même pour les résidus de distillerie —

Il est prudent aussi de faire bouillir le lait que l'on donne aux petits porcs; autrement on a constaté souvent des cas de tuberculose

M. Constantin appuie la manière de voir de M. Haccius mais il estime que pour pouvoir utiliser avec avantage le lait crémé il faut que les fromageries soient à proximité des laiteries où celui-ci se centrifuge car c'est une denrée très délicate qui tranche & aigrit très vite par le transport; dans ces conditions il est nuisible aux animaux - on peut calculer le lait crémé à 2 à 2½ cent au maximum - M. Constantin pense que les soins soutenus & méticuleux tels que ceux dont parle M. Martin peuvent être supportés pour des animaux de premier choix & d'élevage qui se vendent fort chers mais qu'ils seraient trop onéreux pour des porcs d'engraissage

M. Collet fait observer qu'à la ferme de Beau-Cédre l'on nourrissait beaucoup de petits porcs avec du lait

ériéme s'lon a fait la remarque qu'ils avaient la diarrhee - en remplacant le lait par la ciste elle ci disparaissant. elle etait calculé a deux centimes le litre

M. Bieler fevrier depart a la Clase de divers systemes qui ont ete prevenus pour marquer à l'oreille les avertissements d'élevage

Vacarte

L'assemblée passe à la designation au bulletin secret de 6 candidats pour repourvoir à la nomination d'un membre du Comité d'agriculture de la Société des Arts en remplacement de M. Louis Archinard démissionnaire

Sont nommés

Mm. Edmd Vernet - par 16 voix
Mm. de Seigneux 16 "
Arthur Robert 16 "
Marc Micheli 15 "
Pierre Desbaillets 13 "
Emile Bossier " 12 "

Pour terminer la séance quelques renseignements sur l'état de la campagne & des récoltes pendantes.

La vigne a assez bonne apparence sauf dans celles fortement éprouvées l'an dernier par la gelée où la sortie paraît faible & irrégulière. on remarque beaucoup de cornes sèches

Les prairies artificielles ont très belle apparence. Quant aux prés naturels ils sont assez variables

On a constaté la présence sur la vigne dans de certaines localités de la petite chenille grise qui cause en France de grands ravages

La séance est levée à midi

Le Secrétaire

à l'issue de la Séance le Comité d'agriculture reçoit comme membres effectifs de la Classe
Mr Potter à Malval présenté par Mr Delapraye.
Mr Humbert Aumen à Jussy. par Mr Bellevaux & Alfred Aumen & Henri Faesch
Il désigne comme candidats à la Soc des Arts
1° Mr Marc Micheli
2° Mr Edmond Vernet
3° Mr Arthur Robert

Séance de la Classe d'agriculture du 2 Juin 1894

La Séance est ouverte à 10.15 par Mr W. Patry Président
En prenant place au fauteuil de la Présidence Mr Patry remercie de l'honneur qui lui a été fait & assure la Classe qu'il s'efforcera avec l'aide de ses collègues de travailler à sa prospérité & au bien de notre Canton tout entier
Sont présents - Mr Henri Faesch. Combaluzier. Fayot. Viollier-Rey. W. Viollier. Gosse. Desbaillets. Dunant Olivier Haccius - Gysler. Boissier - de Westerweller Fontanet - Heron. Cottet. de Candolle - etc... 23 pers
- Le procès verbal de la précédente Séance en lu et adopté
- Mr le Président annonce que Mr Marc Micheli a été nommé membre du Comité d'agriculture de la Société des Arts
L'ordre du jour appelle la lecture des rapports présentés à la Commission nommée par le Conseil d'Etat pour étudier les mesures à prendre contre la tuberculose des bétails. Deux rapports ont

Tuberculose du bétail

été fondés: l'un par M. Luc de Candolle président de la Commission s'occupant plus spécialement du côté judiciaire de la question et de l'état actuel de la législation à cet égard dans les différents pays de l'Europe: l'autre par M. le Dr Vincent traitant surtout le côté hygiénique de la question.

Rapport de M. de Candolle

M. de Candolle rappelle que la première disposition de nature à combattre le trafic des bestiaux atteints de tuberculose semble se trouver dans les règlements concernant les vices rédhibitoires de la chose vendue. En cette matière le principe du droit romain qui rend responsable le vendeur des défauts cachés ou dissimulés de la chose vendue a été suivi par quelques états allemands: mais dans notre pays, dans les Cantons les plus importants au point de vue du commerce du bétail, le vendeur n'est responsable que si il s'y est engagé par écrit. M. de Candolle estime que la garantie contre les vices cachés est importante à conserver surtout pour les marchés de bestiaux. Le meilleur système consisterait à n'avoir qu'un seul article de loi établissant la garantie contre les vices cachés en laissant à un règlement administratif le soin de régler les points de détail

M. de Candolle passe en revue la législation spéciale sur ce point en France, en Italie et en Allemagne. Chez nous il y aurait lieu dans de certains cas d'indemniser les animaux que l'on pourrait d'abattre pour cause de tuberculose. Mais d'un côté il faudrait se montrer très sévère pour ceux qui chercheraient à dissimuler la maladie et à débiter des produits malsains, au risque de faire courir des dangers à l'hygiène et à la santé publique

Il faudrait aussi un contrôle des autorités très rigoureux pour la vente de la viande & du lait comme cela a lieu dans la ville de Zurich -
Le contrôle permanent devrait aussi s'exercer sur les étables & les laiteries
Les animaux sains & indemnes seraient marqués & les autres ou abattus ou mis à part
En outre la question de l'obligation de n'user que de lait cuit surtout pour l'alimentation infantile mériterait d'être sérieusement étudiée
M. le Docteur Vincent donne ensuite lecture d'un rapport fort bien fait aussi - rempli de faits & d'observations & où il s'occupe spécialement des mesures qui pourraient être proposées à la Confédération & aux autorités cantonales pour combattre cette terrible maladie
Il faut se rappeller que la tuberculose est éminemment contagieuse ; et l'idée de croire qu'à la non-transmission du bétail à l'homme est erronée
La question d'étudier comment la maladie pourrait être diminuée ou enrayée chez le bétail a donc autant d'intérêt pour l'hygiène & la santé publiques que pour l'agriculture
La chose est rendue plus facile maintenant par la découverte de la tuberculine qui constitue un diagnostic qu'on peut dire infaillible pour reconnaître la présence de la maladie
Il faudrait arriver à vulgariser de plus en plus l'emploi de la tuberculine de manière à repousser & éliminer tout animal reconnu malade. La chose serait difficile certainement. coûteuse peut-être mais non pas impossible. dans un temps plus ou moins long

y il serait probable que la Confédération viendrait en aide aux Cantons dans ces circonstances
La première & la principale chose à proposer aux autorités fédérales serait de décréter l'inscription de la tuberculose dans la liste des maladies contagieuses aussi bien que d'autres qui le sont déjà
Les Cantons de leur côté devraient renforcer la police sanitaire du bétail, décréter une inspection plus sévère des viandes de boucherie; mettre plus de précautions dans l'enfouissement qui ne serait peut-être pas suffisant dans tous les cas. Quant à l'abattage il ne devrait être autorisé que dans des localités spécialement destinés à cet usage. & l'abatage libre devrait être interdit
- Une longue & intéressante discussion suit ces deux intéressants exposés
M. Haccius prend le première la parole pour rappeller que cette question de la tuberculose a déjà occupé la Classe d'agriculture à diverses reprises. C'est sur son initiative que la Fédération des Soc: d'agric: de la Suisse romande avait adressé à la Confédération une motion pour que cette affection soit classée dans les maladies infectieuses & contagieuses motion qui ne fut pas prise en considération - Si dans le sein de la Commission M. Haccius a fait quelques réserves c'est que depuis la découverte de tuberculine ce moyen de diagnostic a fait retirer des les animaux vendus un nombre de considérable de bêtes atteintes de cette maladie qu'il reste des difficultés presqu'insurmontables dans la pratique de l'indemnisation qui est la seule mesure efficace de combat
Il désirerait donc qu'une étude plus sérieuse fut continuée, que des essais fussent faits dans les écoles publiques & payées par l'Etat & non pas des essais

volontaires par des agriculteurs qui en souffrent toujours plus ou moins dans leurs intérêts - Il faudrait que ces études sérieuses & très sérées soient faites avant de demander l'inscription avec indemnisation de l'Etat qui pourrait mener plus loin qu'on ne se l'imagine au premier abord

- M. Vincent répond à M. Traccin que c'est précisément le fait d'avoir reconnu un nombre plus considérable d'animaux atteints de la maladie qu'on ne le pensait qui démontre la nécessité d'agir énergiquement & sans tarder. - Il y a là une question d'hygiène humaine qu'il ne faut pas oublier - Il rappelle que dans son rapport il insiste sur la nécessité de poursuivre les essais & les études avec la tuberculine - Quant aux difficultés pratiques il ne les nie pas, mais il ne faut pas qu'elles arrêtent les mesures nécessaires dont la première est la reconnaissance de la tuberculose comme maladie contagieuse -

Il est évident que l'on ne voudra pas faire abattre toutes les bêtes reconnues atteintes, mais seulement celles qui manifesteront des symptômes cliniques évidents. La tuberculine sera une aide dans des cas douteux. -

Il est certain que ce n'est pas du premier coup que l'on obtiendra satisfaction ; aussi faut-il travailler de suite, tâcher d'obtenir quelque chose qui donnera le temps d'étudier d'autres mesures

- M. Collet croit en effet que la tuberculose fait des progrès immenses dans notre bétail. On estime de 30 à 40 % les bêtes atteintes - Dans les propositions des procédés d'abattage nous mènerait un peu loin - Les paysans ne sont pas maintenus pour de

de la peine à admettre que leurs bêtes sont malades
Il sera difficile de les éliminer y des les abattre
Il est cependant d'accord pour demander l'inscription
comme maladie contagieuse quand à le faire comme
vice rédhibitoire il en est moins partisan. La loi contre
les vices rédhibitoires a généralement été plus favorable
aux marchands qu'aux paysans
M. de Canonville répond à M. Collet que cette question des
vices rédhibitoires est très délicate. En effet toute loi
est une arme à deux tranchants. Pour la tuberculose
on pourrait se borner à désigner la tuberculose un vice
rédhibitoire lorsqu'elle serait une tuberculose généralisée
Ce n'est seulement que dans les cas graves où pour
commencer l'on pourrait porter remède ; dans ceux
spécialement où la santé humaine court des dangers
M. Flocard répond à M. Hachin que si la demande
d'inscription a été repoussée lorsque l'on croyait la
maladie moins répandue qu'on le sait à présent c'est
une raison de plus pour revenir à la charge -
D'autre part on a tort de voir trop de difficultés
à une réglementation. Des sacrifices à faire seront
bien moins considérables que pour la péripneumonie
maladie qui s'atteint uniquement que le bétail
- Il faut bien le dire que la tuberculose chez une bête
ne la guérit jamais, elle empire toujours - Il faudra
donc grâce à la tuberculine connaître dès le début qu'une
bête est malade pour l'isoler y l'empêcher de reproduire
M. Flocard ne voit pas qu'une bête marquée de la
tuberculose soit plus dépréciée qu'une vache castrée
A la dernière période l'abattage y la reconnaissance de la
viande devrait alors être obligatoire - Il faudrait aussi
pour les étables où l'on connaîtrait des tuberculeux prendre
des mesures analogues à celles en vigueur pour la

rouget ou la tuberculose - Surtout il faudrait tâcher de tarir le mal à sa source c'est-à-dire dans les pays d'élevage

L'inscription s'impose : c'est le moyen qui amoindrit celui qui le voudrait d'avoir du bétail sain / ce qui est impossible si ceux-ci n'ont aucun moyen légal pour se défendre

M. Gosse s'étonne aussi de l'argumentation de M. Hachin pour retarder les mesures à prendre La quantité énorme de bétail reconnu atteinte doit au contraire être une raison pour travailler La Commission ne fait aucune proposition d'abattage en masse. Elle ne veut point la ruine des agriculteurs - elle désire des moyens très doux Elle voudrait que l'Etat crée des étables de désinfection, qu'il examine les moyens de développer l'emploi de la tuberculine - qu'il s'établisse beaucoup de vacheries comme celle de M. Hachin où l'on soit sûr que la maladie n'existe à aucun degré - car il est bien évident que le lait est un des plus puissants véhicules de la maladie Surtout chez les enfants - Il faudrait conseiller l'usage du lait cuit si l'on ne veut pas aller aussi loin que la ville de St Petersbourg qui interdit de boire du lait cru

M. Hachin se défend d'avoir dit qu'il n'y aurait rien à faire pour le moment - Le mal est très grand mais la difficulté pour le combattre plus grande encore. - Il n'y a une foule d'animaux qui atteints à un très faible degré n'offrent aucun danger pour la Santé publique - le danger ne viendra que plus tard - pourquoi vouloir les supprimer dès à présent - ce serait à son avis des pas inutiles ;

progrès insupportables

mais pour les animaux les plus malades y qui seraient dangereux. ils devraient être abattus y écartés de la consommation avec ou sans indemnité : mais il persiste à croire que l'application pratique de la tuberculine offrira de grandes difficultés. amènera des entraves immenses dans le commerce du bétail créera des tracasseries énormes y presqu'insurmontables - surtout par le fait que l'inoculation ne indique pas le degré de la maladie

- Vu l'heure avancée y plusieurs personnes désirant encore prendre la parole sur cette importante question. il est décidé de reprendre la discussion dans une prochaine séance

Séance levée à midi y demie

H. Fy

Séance de la Classe d'agriculture du 7 Juillet 1894

M. W Fatio - président - ouvre la séance tous présents. - M. Martin - Faesch. Bossier Collet. Haccius - Desbaillets. Viollier. Heron Wetter. Dommicé - Archinard - Peter - etc 15

- Le Procès-verbal de la précédente séance est lu y adopté

- Une lettre du Département de l'agriculture relative à une loi projetée à Berne sur le commerce du bétail y les vices rédhibitoires est renvoyée à l'examen de M. de Candolle qui

s'est occupé spécialement du côté législatif de cette question à propos de la tuberculose

– Une autre lettre de M. le prof. de Berne demandant des détails sur l'élevage du mouton dans le Canton de Genève à propos d'une statistique pour l'exposition de Berne & un questionnaire à ce sujet sont remis pour être de & réponse à M. Antoine Martin

– Il est donné lecture d'une lettre de M. Alph. de Candolle s'excusant de ne pouvoir assister à la séance & présenter sa communication sur l'analyse d'un vidon de la ville de Genève

Nouveau procédé de drainage M. Martin

M. Antoine Martin fait une communication sur une nouvelle méthode de drainage préconisée maintenant soit en France soit en Allemagne

En France c'est notre collègue M. Risler qui s'en est beaucoup occupé & a présenté dernièrement un mémoire à ce sujet à la Société des agriculteurs de France – Jusqu'à présent les drains se plaçaient toujours dans le sens de la plus grande pente pour aboutir à un collecteur établi transversalement – Des insuccès obtenus par ce procédé par l'obstruction des canaux engagèrent à chercher un remède à ce système & l'on est arrivé à trouver que le drainage fonctionnait mieux si le collecteur était placé suivant la plus grande pente & les drains de dessèchement obliquement en travers de la pente – Des expériences faites ont pleinement confirmé la justesse de ce procédé – Le dessèchement était meilleur

y l'obstruction des canaux y aurait plus lieu
- Le problème à résoudre pour obtenir un drainage bien fait est d'enlever du sol les eaux nuisibles le plus complètement possible, au prix de revient minimum y cela avec durée y régularité - Pour obtenir ce résultat il faut
1°) que la vitesse de l'eau se maintienne y même s'accroisse du commencement à la fin des réseaux
2°) que chaque drain désèche une surface aussi considérable que possible
Par une expérience faite en 1884 M. Risler prouve que la vitesse va en diminuant dans l'ancien système y occasionne des obstructions tandis que dans le nouveau l'écoulement devient plus rapide dans les collecteurs que dans les drains y provoque ainsi une succion favorable à l'écoulement
On réalisera en outre une économie en pouvant diminuer le calibre des collecteurs
- Les mêmes expériences faites par un ingénieur allemand M. Merl ont donné les mêmes résultats
Il serait intéressant de voir à la première occasion un membre de la Classe utiliser le nouveau procédé
Une discussion s'engage sur le travail qui vient de présenter M. Martin les uns appuyant le nouveau procédé, les autres croyant que l'ancien système sera toujours le meilleur s'il est bien établi
- M. Martin réplique que les données qu'il a pu fournir ne sont que des bases y des

incomplètes ; il faudrait les appuyer par des chiffres ; des tableaux qu'il n'a pas eu avoir entre les mains ; il serait intéressant de pouvoir entendre de la bouche même de M. Risler l'exposé du système qu'il préconise. ; il recommande au bureau de la Classe d'examiner s'il ne serait possible de lui demander de venir une fois à une séance de la Classe pendant le séjour annuel qu'il fait dans le Canton de Vaud (appuyé)

La séance est levée à 11 ½ h

H. F.

Séance de la Classe d'Agriculture du 1er Septembre 1874

Présidence de Mr W. Patry, président

Sont présents : MM Bord, Martin, Collet St Sueillin E. Boissier, van Berchem, Dubouchet, Wuarin-Vallotton, G. de la Rive, Ramu, Auriol, de Candolle, Viollier L. Martin, Ch. Robert etc...

Le procès verbal de la dernière séance est lu par Mr Robert vice secrétaire remplaçant Mr Fatio excusé. Le procès verbal est adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour, Mr le Président annonce que pour tenir compte du vœu exprimé dans la dernière séance de la classe, il a écrit à Mr Risler pour le prier d'exposer dans une prochaine séance le système de drainage dont il s'est beaucoup occupé et qui a fait le sujet de la dernière communication de Mr Martin. Mr Risler

a répondu qu'à son regret il était trop occupé pour faire droit à ce vœu.

Commerce du Bétail

Au sujet du projet de loi fédérale sur le commerce du bétail et les vices rédhibitoires qui va être soumis aux chambres, Mr Ant. Martin tient à aviser la Classe que le cercle des Agriculteurs s'est occupé de cette question. Vu l'importance de celle-ci il demande que l'on s'entende avec le cercle à ce sujet.

Mr de Candolle qui s'est occupé très spécialement de cette question pour la grande commission de la tuberculose est partisan du maintien absolu de la reconnaissance des vices rédhibitoires; il ne peut approuver le texte de la loi fédérale projetée qui est exactement celui de la loi vaudoise actuelle et qui ne réserve la possibilité de garanties que par une convention écrite. Mr de Candolle ne peut admettre la suppression absolue de la responsabilité du vendeur même s'il est de mauvaise foi, et voudrait que cas échéant l'acheteur fut admis à fournir la preuve de la mauvaise foi. Dans un récent procès cette preuve n'a pas été admise par la juridiction vaudoise.

M. Bovet explique la décision du Comité de la Fédération qui a approuvé à la majorité le texte du projet de loi fédérale. Ce sont les agriculteurs eux mêmes qui réclament la suppression de la reconnaissance des vices rédhibitoires ayant à subir de nombreux ennuis, ayant eu à plaider les faits de manière procès pour cette question si délicate des vices rédhibitoires. Il y a quatre ans déjà Mr le Conseiller fédéral Ruchonnet avait élaboré un projet de loi et le résultat de l'enquête qu'il avait faite auprès des agriculteurs avait été complètement défavorable à une loi sur les vices rédhibitoires.

Mr Cottet appuie Mr Bovet et constate que dans

les campagnes où on veut absolument pas d'une loi sur les vices rédhibitoires.

M. Robert voudrait, que si le projet de loi passe aux Chambres ce qui est probable, on attirât spécialement l'attention des agriculteurs sur la garantie qu'on peut obtenir par une convention écrite. Il serait désirable que sur le verso du certificat de santé il y eut un formulaire soumissionné de garantie que l'acheteur ferait remplir par le vendeur dans le cas où il soupçonnerait quelque vice.

M. Martin estime que la Classe doit se prononcer dans une question aussi importante il propose la nomination d'une commission qui s'entendra avec le Président du comité des agriculteurs commission qui rapportera à la séance d'Octobre dernier délai pour formuler un projet. Cette Commission est composée de MM. L. de Candolle Colbert & Flocard vétérinaire.

Passant à l'ordre du Jour, M. le Président prie M. Dubonchet commissaire de donner quelques renseignements sur les nouvelles découvertes phylloxériques dans le canton cette année. Phylloxera

M. Dubonchet présente un tableau détaillé par communes des nouvelles taches phylloxériques de la Rive droite. Il a pu constater 81 points nouveaux d'attaque avec un total de 11598 touches phylloxériques. A Tessoix & Céligny le travail de distinction étant pas terminé il ne peut donner le total exact des touches d'étoiles ; celui ci s'élèvera à près de 18000 touches Ce sont les communes de Satigny et Dardagny qui ont le plus grand nombre de points nouveaux

En résumé le mal s'aggrave, s'étend, mais les progrès semblent cette année moins rapides que

l'année dernière.

M. Dubouchet signale qu'un foyer dans les vignobles de Chellen, Mutthey Versonnex les vignes sont complètement détruites. Les propriétaires ne font rien et ne reconstituent pas en plants américains.

M. Wuarin Vallotton dit que les visites sont loin d'être terminées dans son arrondissement il signale partout des points nouveaux dont quelques uns très importants comme Chancy, Soral Laconnex, Satigny. Tous les vignobles qui suivent le cours de la Laire sont complètement envahis; ceux de Lully & Lignon sont infectés.

La conclusion est que la lutte dans son arrondissement est absolument, définitivement inutile il est surprenant que malgré les preuves indéniables des ravages que cause le phylloxera plusieurs de nos agriculteurs ne croient encore pas au mal et restent inactifs dans les mesures à prendre. Le traitement cultural n'a pas été pratiqué dans son arrondissement. Il croit n'avoir vu que deux phylloxéras cette année, alors que l'année dernière il avait pu constater un ravage très grand.

Monsieur le Président remercie vivement MM. Dubouchet & Wuarin pour leurs intéressantes communications.

M. de Candolle demandant à M. Wuarin s'il voudrait bien donner quelques renseignements sur le voyage qu'il vient de faire en Beaujolais, le dernier rapport qu'avait fait de la vigne, il se réserve de rédiger les nombreuses notes qu'il a recueillies en son temps à la Chaux. Il se borne à signaler deux faits qui l'ont frappé, c'est l'ignorance

dans laquelle le tenancier exprime son désir de voir mettre en vente certaines questions relatives au pays et la mauvaise qualité des vins provenant de certains crus.

M. Constantin n'étant pas présent à la séance la communication concernant le petit bétail et l'agriculture à Yverdon sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. le Président annonce que jusqu'ici 115 participants se sont inscrits pour la course de la Société d'Yverdon. Chaque membre a reçu le programme détaillé; il rappelle que le billet de retour oblige à voyager collectivement.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

Arthur Robert

A l'issue de la séance le Comité d'agriculture de la Société des dits vingt membres effectifs de la Société d'agric.

MM. Christ Siegfried	à	Aubonne	} présentés par	MM. J. Vallon, H. Faesch
" J. Gavel	à	Attiswyl		
" Ch. Babel	à	Berne	" par	MM. Germain Bugnon, Jules Faes
" Ch. Secretan	à	Vevey	"	" Nally, Alph. Bernard
" Jongo de Fd.	à	Berne	"	" Germain Bugnon, Major François
" Edouard Garin	à	Puplinge	"	" Buffard, Cottray
" Eugène Bugnet	à	id	"	" " "
" E. Babel	à	Aran	"	" Gabriel Fousson, Alph. Bernard
" Jean Delessert (répétition)		?	"	" Alph. Bernard, H. de Westermann
" S. Cottin	à	Jussy	"	" H. Faesch, J. Raymond
" Aimé Neury	à	Corsier	"	" Alph. Bernard, W. Patry
" Eugène Neury		id	"	"
" Louis Marmet fils	à	Frontenex	"	" J. P. Vallon, M. Martin
" Pierre Pictet jeune		Cologny	"	"
" Louis Rochat père		Jussy	"	" Aug. Lagrange, Max. Cottin
" Jean Chollet jeune		Malagny	"	" H. Faesch, Alph. Bernard

Séance de la Classe d'agriculture
— 6 Octobre 1894 —

La séance est ouverte à 10.15 par M. W Patry Présid
Sont présents : MM. Faesch. Martin – Heron – Fayot
Borel – Collet. de Candolle. de la Rive – Robert
Archinard – Ramm. Viollier – Gysler. Demaurex et 17 fons

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté

M. le Président présente divers ouvrages et brochures envoyés à la Classe par leurs auteurs

– Il est donné lecture d'une liste de candidats qui devront être reçus par le Comité d'agriculture à la fin de la séance

Sur la proposition de Mr Antoine Martin il est voté un prix de 50 francs à offrir au cercle des agriculteurs à l'occasion du concours de taureaux qui aura lieu à Carouge le 29 Octobre

loi fédérale sur le commerce des bestiaux et les mesures contre la peste (Mr de Candolle)

d'ordre du jour appelant une communication sur le projet de loi soumis aux Chambres ~~relatif au projet de loi~~ réglant le commerce des bestiaux. La parole est donnée à M. de Candolle qui a fait partie d'une commission nommée par le département de l'agriculture afin d'examiner cette question

M. Lucien de Candolle commence tout d'abord par donner lecture du projet de loi qui sera soumis aux Chambres fédérales et du message qui le précède. puis il fait part à ses auditeurs d'un rapport très intéressant et fortement étudié qu'il a rédigé sur ce sujet. Il commence par démontrer l'utilité incontestable qu'il y aurait à unifier la législation sur le commerce des animaux domestiques telle qu'elle est actuellement fort différente d'un canton

à l'autre le qui rend les échanges intercantonaux très fréquents en pareille matière sujets à des contestations d'une solution souvent difficile.

Cette nécessité admise M. de Candolle commence par passer au crible d'une critique très sévère & très judicieuse le texte de la loi présenté ainsi que les considérations qui l'accompagnent & l'appuient dans le message fédéral. Il désirerait entre autre que la loi fit mention des animaux atteints d'une des maladies contagieuses reconnues comme telles par la loi & que dans le cas de vente d'une bête pareille la vente fut annulée de droit.

En résumé M. de Candolle se prononce ainsi au nom de la commission dont il est le rapporteur dans les considérations suivantes : La loi aura tout d'abord l'avantage de faire cesser le gâchis qui existe actuellement relativement au commerce du bétail; l'obligation pour les parties de constater par écrit leurs conventions augmentera la sécurité des transactions. Cette prescription devra s'appliquer à toute garantie quelconque quelle qu'en soit le contenu & qu'en soit le contractant.

D'autre part en prescrivant l'usage de formulaires uniques & imprimés la loi peut remédier aux dangers à craindre; le texte doit être amendé de façon à ce qu'en aucun cas la loi ne puisse protéger la fraude.

Une disposition pourrait être ajoutée augmentant la valeur des lois actuelles vis à vis de la santé publique.

Moyennant ces conditions la loi pourrait être bonne & il serait intéressant de voir la Suisse la première en Europe légiférer sur ce sujet du commerce des bestiaux

Après une longue & intéressante discussion sur ce sujet, la Classe se montre favorable au projet de loi proposé par la Confédération sur le commerce des bestiaux en Suisse. Toutefois conformément aux conclusions du rapporteur & au résultat de la discussion elle apporte les réserves suivantes à son approbation

1°). Il serait entendu que les prescriptions de l'Art 1er ne s'appliqueraient pas seulement à la responsabilité du vendeur pour vice de l'animal vendu mais aussi inversement à toute garantie qui serait imposée à l'acheteur de l'animal quant aux modes de paiement celui-ci pouvant être stipulé autrement que par le versement d'une somme d'argent.

2°). — on ajouterait à l'Art 1er de la loi " Sous réserve " des cas où auxquels s'appliqueraient les dispositions " de l'Art 244 du C.O." . Cette réserve a paru nécessaire pour éviter que la loi nouvelle puisse servir dans certains cas à protéger un vendeur de mauvaise foi —

3°). on ajouterait à la loi un article additionnel ainsi conçu : " La vente est nulle si l'acheteur " prouve que lorsqu'elle fut conclue l'animal " vendu était dans un ~~état~~ des cas prévus par les " lois fédérales concernant les maladies contagieuses " Le vendeur n'encourt aucune responsabilité s'il " ignorait l'état de l'animal vendu "

4°). Toute convention établissant la garantie du vendeur devant désormais être conclue par écrit il est désirable que des formulaires de semblables conventions soient annexés aux certificats de santé exigés par la loi — il faudrait que ces formulaires soient rédigés d'une manière uniforme pour toute la Suisse.

Notification de ces conclusions devra transmises au Département cantonal de l'Agriculture

Séance levée H. F.

Séance de la Classe d'agriculture
le 3 Novembre 1894

Présidence de M. W. Paty - Président.
Sont présents - MM. Borel - Contattin - Henon Desbaillets - Flocard - Fayol - Cornet - Normand Olivet - Bernard - Haccius - Robert - Grobet Collet etc 21 personnes.

- Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté.

Clos d'équarrissage M. Flocard -

L'ordre du jour appelle une communication de M. le Dr. Flocard sur la réorganisation du Clos d'équarrissage du Canton de Genève. Cette question n'est pas nouvelle pour la Classe qui s'en était déjà occupée il y a quelques années. Une commission avait été nommée à cet effet, avait fait un rapport déjà par l'organe de M. Flocard, ce rapport avait été adressé aux autorités compétentes puis le chose en était restée là - maintenant par le fait que le Clos actuel d'équarrissage va disparaître par suite des travaux de l'Exposition nationale - le Conseil d'Etat a été forcé d'étudier de nouveau cette question, il a nommé une commission qui a le résultat de ses travaux dont M. Flocard vient faire

part à la Classe - La réorganisation de cet établissement est devenue une chose non seulement urgente par suite des circonstances mais nécessaire pour l'hygiène, la santé publique, la dignité d'une ville comme Genève - Dans son premier rapport M. Flocard préconisait pour la destruction des cadavres d'animaux, des viandes impropres à la consommation le système de la stérilisation par la chaleur, mais ce système a des inconvénients, il est coûteux, il dégage des odeurs désagréables; on a trouvé mieux, l'on emploie maintenant la dissolution par les acides

M. Flocard rappelle d'abord ce qui se fait ailleurs en pareille matière, procédant par élimination il explique que nous devons faire à Genève les choses le plus simplement, le plus économiquement possible car chez nous le nombre des chevaux, autres animaux à abattre n'est pas bien considérable, pas en rapport avec celui d'autres villes où l'on peut faire des installations coûteuses, considérables.

Le système préconisé par M. Flocard consiste à traiter les cadavres par l'acide sulfurique les corps placés dans de grandes cuves se dissolvent rapidement en peu de temps, les mauvaises odeurs sont nulles

Le côté industriel, financier de ce procédé appellé système Girard du nom de son inventeur offre aussi de grands avantages - Les installations sont peu coûteuses, l'on peut

en retirer un engrais très riche & excellent pour l'agriculture. Rien n'est perdu.
Il résulte de diverses opérations faites en France par ce procédé & calculées avec beaucoup d'exactitude que le cadavre d'un cheval peut rapporter la somme de trente francs.
En ce qui concerne le Canton de Genève les dernières statistiques démontrent que l'on pourrait annuellement traiter environ 45000 kil de chevaux abattus plus 15000 d'autres débris animaux.
Le Clos d'équarissage actuel de la Jonction devant disparaître on pourrait trouver facilement dans les environs des abattoirs un emplacement très convenable pour créer le nouvel établissement projeté. Il servirait également de fourrières pour les chiens & autres animaux & l'on pourrait (ce serait même nécessaire) y construire des écuries pour les animaux suspects, en état d'observation où l'on pourrait faire des expériences intéressantes en fait d'inoculations ou autres - ce qui n'existe jusqu'ici nulle part à Genève.
Il y aurait lieu d'établir un nouveau réglement de police pour l'abattage des animaux réglement dont M. Flocard indique les principales dispositions & dont une des plus importantes serait l'obligation de faire abattre tous les animaux autres que ceux de boucherie dans l'établissement d'équarissage - ceux-ci seraient du reste payés & l'équarissage un peu partout tel qu'il

se pratique aujourd'hui serait interdit
Les avantages d'un clos moderne seraient con
sidérables. On ne demanderait à l'Etat qu'une
avance de fonds pour la construction de l'éta
blissement car il est probable que l'on trou
verait facilement des personnes disposées à ex
ploiter à leurs frais cette nouvelle industrie
qui payeraient à l'Etat un loyer ou une
redevance fixe pour s'assurer le monopole de
cette exploitation
A la suite de ce fort intéressant rapport dont
M. le Président remercie vivement l'auteur
une discussion s'engage sur le sujet à plusieurs
personnes prennent la parole
On fait ressortir l'avantage que trouverait
l'agriculture à l'installation d'un nouveau
clos d'équarissage sur les bases indiquées par
M. Flocart. Ces avantages seraient de plusieurs
sortes. 1°) Causes d'infection & de contamina
tion beaucoup diminuées par l'obligation de
transporter tous les cadavres au nouvel
établissement. 2°) Avantage pour l'agriculteur
de tirer parti de cadavres d'animaux morts
ou abattus par suite de maladies ou d'accidents
& impropres à la consommation. 3°) Fabrication
dans le pays d'engrais excellents qui jusqu'à
présent étaient perdus ou s'en allaient à
l'étranger
En fin de compte il est décidé que la Classe
d'agriculture ~~émettra le vœu~~ enverra au
Conseil d'Etat pour émettre le vœu qu'un
Clos d'équarissage conçu d'après les méthodes
modernes indiquées dans le rapport de M.

Florat soit installé aussi vite que possible
y faut garder dans le Canton de Genève
la Classe d'Agriculture se mettre à la disposition de l'autorité que cela concerne pour
l'élaboration d'un règlement spécialement
en ce qui concernera dans ce règlement
les intérêts des agriculteurs
M. Faesch propose un projet d'arrêté dans
le sens qui en adopte y la séance est levée
à midi

Le Secrt.
H. Fatio

Séance de la Classe d'agriculture
du 1er Décembre 1894

M. W. Patry Présidt préside la séance
tous présents - M. de la Rive - Bertrand
de Candolle - Viollier - Constantin Simon
Viollier - Robert - Vernet - de 20 personnes
- Le procès-verbal est lu y adopté.

Betteraves à sucre
M. Constantin

M. Constantin fait part à la Classe
de la continuation des essais qu'il a fait
chez lui en 1894 sur la culture de la betterave sucrière -
Les résultats obtenus ont été un peu
supérieurs à ceux de l'année précédente ce qu'on peut attribuer soit à la
température moins sèche y plus favorable soit au fait que les procédés de
culture étaient déjà mieux connus.
En 1893 M. Constantin avait envoyé

des echantillons à l'analyse à Monthey de 2 ors: ces echantillons annonçaient 11 3/4 de sucre le 8 novembre 13.2

En 1894 le 23 octobre les betteraves plantées en terre rouge ont donné 13.2 % en forte terre 14.- Le 3 novembre 13.7 % 14.1.- M. Constantin a expédié à la Gare de Monthey 8830 k. de tubercules décolletés - Au prix de 2.49 les 100 k. cela fait une somme brute de f 220.24.5 Les dépenses ayant été de f 185.25. Le revenu net a donc été de f 60.20. ce qui donne un rente de 330 à l'hectare

Il y a eu amélioration sur l'année précédente - Ce qui rendrait cette culture à tous les frais d'arrachage & de décolletage qui sont assez considérables. M. Constantin insiste sur la nécessité qu'il y a à récolter les betteraves le plus tard possible la richesse en sucre s'accroissant beaucoup dans les derniers temps & lorsque la feuille est arrivée à maturité.

M. Constantin ne veut pas tirer de conclusions trop positives de ses essais; il voudrait que d'autres fissent aussi des expériences dans des sols de nature un peu différente des siens qui sont des sols meubles & profonds - La réussite de cette culture dépendant de beaucoup de circonstances imprévues il ne voudrait pas trop engager les agriculteurs à la faire en grand -

En outre cela des inconvénients pour le canton de Genève se trouve dans le trop grand éloignement de la fabrique qui

mis ainsi au retour des pulpes - Cette culture étant très épuisante il faudrait pouvoir par le remploi des pulpes qui serviraient à l'engraissement du bétail restituer à la terre ce qu'on lui a enlevé - Les localités situées près d'une fabrique & d'une distillerie seront toujours très favorisées & auront un grand avantage sur celles plus éloignées

Délégués à la Fédération

- MMrs Ardrivaud. Bernard. Constantin. Faesch & Robert sont désignés comme délégués de la Classe d'Agriculture à l'assemblée générale des Sociétés romandes d'agriculture qui aura lieu le 12 Décembre à Lausanne.

- Pour terminer la séance on entend une échange intéressant d'explication sur divers cépages américains nouveaux comme porte greffes & sur les meilleurs procédés de greffage - M Héron parle du rupestris qui est un excellent porte greffes très résistant mais d'une reprise difficile - Une variété de celui-ci le Rupestris Jurtsworth lui a cependant donné de bons résultats. Mais les expériences ayant eu lieu sur un très petit nombre de sujets & dans des conditions de sols très exceptionnels il n'oserait pas en tirer des conclusions trop poussées. - L'Aramon rupestris doit aussi à la reprise est cependant à recommander par sa robustesse & sa vigueur - Une pratique que les greffeurs négligent trop c'est d'enlever soigneusement les yeux du porte greffe

La séance est levée à midi

H. Fly

Séance de la Classe d'Agriculture
Samedi 5 Janvier 1895

M. Patry Président préside la Séance
Sont présents. MM. Faesch. Martin. Micheli. Panchaud
Collet. W Vissher. Vissher. Rey. Gosse. Rochette. Vallon
Bonnier. Mercher. Demole. Dufour. Henon. Olivet
Odier. Dumont Archinard. Bieler. Robert de Candolle
Delessert. Vernet. Constantin. Ramu. Beaumont
de Seigneux. Van Berchem. A Dumont. Heron.
Hacuns. Ramu etc. 28 pers

Champs d'essai américains en 1894 M. M. Micheli

La parole est donnée à M. Marc Micheli pour un rapport sur l'état & le résultat des champs d'essai de vignes américaines dans le Canton de Genève en 1894
Il commence par rappeller que d'après le nouveau règlement fédéral du mois de Mai dernier que nous régit actuellement la reconstitution a été autorisée dans de certaines communes de la Zone A tandis que dans l'autre partie & dans la Zone B les champs d'essai seuls sont autorisés
Quelques personnes ont profité déjà des ces autorisations de reconstitution. Des pépinières de plants américains pour fourniture de porte greffes ont été installées dans deux ou trois localités. mais c'est le Riparia toujours celle de Ruth.
Ces installations diverses. champs d'essai. pépinières prenant de plus en plus d'extension et devant d'après le nouveau ~~traité~~ règlement être placées sous le contrôle de l'Etat-cela-a nommé une nouvelle commission de contrôle. avec des commissaires locaux de district qui devront faire rapport & répondre à un questionnaire précis qui leur sera fourni. On pourra ainsi avoir des renseignements

précis & intéressants pour l'étude de la question des meilleurs porte greffes dans notre pays.
Quant aux greffages. la Station de Nyon, les divers champs installés ailleurs ne pouvant plus suffir avec le développement nouveau que prendra probablement la reconstitution. Il s'agira donc que chacun apprenne à greffer lui-même chez lui. Des instructions seront publiées pour cela par le Département & la Commission viticole sera un avantage & une économie pour chacun.
Pour l'année 1895 il a été demandé 8000 greffes environ
M. Micheli examine ensuite rapidement les résultats obtenus jusqu'à présent. On peut les diviser en 3 parties
1°) des greffes faites en 1894
2°) des greffes faites en 1893. mises en place en 1894
3°) des champs d'essai établis en 1893 avec des greffes faites en 1892 qui ont eu leur troisième feuille en 1894
Les greffes de 1894 ont généralement donné de bons résultats. quoique cependant un peu inégaux. à Nyon ils ont été excellents supérieurs à ceux de 1893. Dans d'autres localités un peu inférieurs. Certains hybrides à l'étude ont bien réussi.
M. Micheli cite une expérience intéressante faite chez M. Desbaillets à Russin. Celui-ci au lieu de mettre des greffes en pépinière les a mises directement en place sur un mesurage d'une pose environ qu'il se propose de reconstituer. L'expérience paraît avoir assez bien réussi & il semble y avoir environ 50% de reprise. Cependant M. Micheli ne croit pas que cette méthode de procéder soit à conseiller pour les raisons suivantes: 1°) Les plants ne seront jamais aussi vigoureux que dans une pépinière soumise à des soins de

culture y d'engraissement spéciaux - 2°) le remplacement des pieds manquant occasionnera des bouleversement considérables - 3°) on ne pourra jamais se rendre un compte exact de la reprise des greffes comparé le relèvement de la pépinière - Enfin les plants repiqués s'étant mis très vite à fruit. il n'y a pas d'avantage à la plantation directe puisque la mise à fruit plus rapide était un des but de cette pratique

Dans la zone B treize nouveaux champs d'essai ont été installés ce qui porte leur nombre total à 26 ##

Les greffes soudées y enracinées mises en place en 1894. se sont généralement parfaitement comportées on peut presque dire qu'il n'y en pas manqué un seul

des Solons. Petit Bonchet y Riparia_ Taylor Narbonne 1 George. Aramon rupestris ont donné des reprises satisfaisantes

- Quant aux champs d'essai mis en place en 1893 c'a d a leur troisième feuille en 1895. les résultats sont excellents. la végétation y est généralement très vigoureuse Ils sont plantés à 1 mètre en tous sens - on ne peut pas dire encore si ce sera la distance à recommander. Si les souches continuent à devenir très fortes y vigoureuses peut être pourra-t-on les rapprocher légèrement ~~un peu~~ - Dans quelques unes de ces plantations on a remarqué un peu de chlorose mais qui ne paraît pas bien dangereuse Elle a fait son apparition à la fin de Juin mais les nouvelles feuilles poussées en Août étaient bien vertes. La végétation et le fruit n'ont pas l'air d'en avoir souffert - il n'y a donc pas lieu de trop s'en inquiéter jusqu'ici

Le fait capital à considérer c'est la mise à fruit très rapide de ces plants greffés qui à la troisième feuille y à leur seconde année en place portaient déjà pour la

plupart des raisins en quantité notable - Des pesées comparatives avec le témoin ont été faites en divers endroits. Les Solonis ont donné le maximum de produit soit 60 hect à l'hectolitre. Les Oporto qui sont considérés comme un mauvais porte-greffes ont donné 58 hect - Il y aurait donc lieu de les étudier encore sous le point de vue
des Riparia ont donné 50 hect -
Quant aux hybrides ils sont en trop petite quantité pour pouvoir articuler des chiffres
Dans les terres blanches de Cartigny & de Trouney les Solonis viennent en tête - Dans les graviers du bord de l'Arve les Rupestris donnent de très bons résultats
Les chiffres sont certainement très incertains, mais cependant ils sont intéressants & confirment l'avantage de mettre la première année les greffes en pépinière jusqu'elle ne retarde pas la mise à fruit
En résumé l'ensemble de l'année qui vient de s'écouler à donné des résultats intéressants et encourageants -
Il est à recommander aux propriétaires de champs d'essai de peser comparativement la récolte des divers porte greffes - de faire des essais sur les Rupestris & les Riparia qui ont le maximum de résistance ainsi que sur les Solonis dont la coté est un peu inférieure mais qui offrent le meilleur adaptation de la greffe avec nos plants du pays -
Tous porte greffe doivent aussi être l'objet d'une attention particulière aussi dans les hybrides de Riparia Rupestris & Solonis. Riparia x Solonis - Solonis x Othello Petit-bouschet x Riparia - Aramon x Rupestris - qui

Tout rigoureux y paraissent bien réussir
- Somme toute la situation générale paraît favorable - Les reconstitutions commencent sérieusement - mais sans hâte y avec prudence

A la suite de cette intéressante communication M. le Président adresse les remerciements de la Classe d'agriculture à MM. Michel & Candolle y Hérion qui depuis longtemps s'occupent avec grand soin y désintéressement de la Station de Rutti y de la question des vignes américaines y de la reconstitution du vignoble dans le Canton de Genève

Discussion sur la tuberculose du bétail -

- De second objet à l'ordre du jour de la séance était la suite de la discussion sur la tuberculose du bétail On se rappelle qu'à la suite du rapport sur ce sujet de MM. de Candolle y St Vincent sur cette importante question une discussion avait été entamée dans une séance du mois de Juin - mais le temps manquant la suite en avait été renvoyée à une époque ultérieure - C'est cette suite qui a lieu aujourd'hui -

M. Faesch en quelques mots rend compte de ce qui avait été fait précédemment y donne lecture du procès-verbal de la séance où avaient été lus les rapports sus-mentionnés y de la discussion qui avait déjà eu lieu à ce moment sur le sujet - M. le Cons. d'Etat Turrettini prend le premier la parole y donne connaissance des mesures prises y des démarches faites par le Conseil d'Etat pour tenir compte des observations faites par MM. Vincent y de Candolle dans leurs rapports - y pour appuyer leurs conclusions auprès des autorités fédérales - conclusions qui avaient été essentiellement pour but de faire admettre la tuberculose du bétail parmi les maladies infectieuses y conta-

gieu-

dans le bas
reconnues - Maintenant la question au pour de
vue législatif est entrée dans le domaine fédéral
- M. Durand indique encore les mesures de publicité
que son département a prises pour faire connaître aux
agriculteurs du Canton les dangers de la tuberculose
- envoi des brochures sur la question de MM. Armingaud
& Borgeaud - conférences à organiser etc. - -
- M. Henri Faesch dit qu'il veut profiter de la
réunion exceptionnellement nombreuse de ce jour
& de la présence de M. le Cons. d'Etat Durand pour
lui adresser au nom de la Classe d'Agriculture ses
remerciements pour la grande sollicitude dont
il fait preuve vis à vis de tous les agriculteurs
du Canton de Genève & de sa bienveillance envers
notre Société - Il est particulièrement heureux de
constater que la volonté populaire l'a replacé
pour trois années à la tête de ce Département
de l'Agriculture dans lequel il travaille avec
tant de persévérance pour les intérêts agricoles
de notre Canton; & il est sur de se faire l'interprète
de tous les membres présents & absents de la Classe
d'Agriculture des autres Sociétés agricoles - & de tous
les cultivateurs Genevois en lui adressant l'expression
de leur reconnaissance & de leur vive gratitude

M. Gosse - M. le Dr H. Gosse prend ensuite la parole pour donner
une relation d'un voyage qu'il a fait récemment
en Danemark dans le but d'étudier spécialement
cette question de la tuberculose. qui lui tient fort
à coeur & à laquelle il désire vouer spécialement
votre le temps & les forces dont il pourra encore
disposer.
Le Danemark est en effet un des pays où l'étude
de la tuberculose du bétail, des remèdes à y appliquer

et des experiences faites avec la tuberculine ont été poursuivies le plus loin dans le direction d'homme. expressément font sur ce sujet entre autre le prof Bang · directeur de l'école vétérinaire de Copenhague médecin vétérinaire

Il est bon d'ajouter que le Danemark est un pays où le bétail bovin est expressément abondant. On y trouve plus de 70000 fermes avec quelques têtes de bétail et plus de 1000 grands domaines dans le quel 100 têtes ne sont pas rares. Un grand domaine que M. Gosse a visité renferme 230 bêtes à corne. On comprend par là l'intérêt considérable qu'a dans ce petit pays, la question du bétail, des soins à lui donner Pour cela il existe plus de 400 vétérinaires et l'on fait des sacrifices considérables pour combattre la tuberculose. 50000 couronnes sont inscrites dans ce but chaque année au budget. La tuberculine et les soins des vétérinaires sont fournis gratuitement aux paysans pour les fermes animaux. Pour les adultes le laboratoire de l'école vétérinaire fournit aux propriétaires la tuberculine à un prix expressément réduit (une couronne le centimètre cube)

Le diagnostic par la tuberculine peut être considéré comme presque infaillible puisque sur 97 100 têtes tuberculeuses malades 97 ont réagi. Des épreuves faites en 1894 ont porté sur 8400 sujets sur lesquelles 3360 ont montré la réaction.

La tuberculose est répandue très inégalement dans le Danemark. Dans de certaines régions plus de la moitié des animaux sont atteints tandis que dans d'autres on en trouve à peine le quart. On constate que la maladie se répand beaucoup plus là où les troupeaux sont entretenus ou augmentés par voie

d'abat que par voie d'élevage.-
Les grandes étables ont généralement une plus grandes proportion d'animaux atteints que les petites -.
53 étables ont été trouvées absolument indemnes Cette constatation a une certaine importance car elle peut à l'encontre de l'hypothèse de l'ubiquité du bacille tuberculeux
- Plusieurs spécialistes avaient émis l'idée que les animaux n'émettent pas de crachats tuberculeux - Cette assertion a été contrariée par des expériences faites à l'école vétérinaire de Copenhague par M. Gosse lui-même - La vache ne crache pas proprement des crachats comme l'homme mais produit par les naseaux une sorte de jetage très dangereux pour la contagion - Aussi une des premières précautions à prendre est la séparation des animaux ; l'isolement des malades. chose très simple à exécuter. ainsi que le changement de chaussures & de vêtements des vachers.
En Danemark il n'y a pas de garantie de santé de la part du vendeur. - Les acheteurs doivent le réclamer & la faire à part. Cette manière d'agir dans les marchés est universellement admise. Si la vache n'a pas été encore injectée on spécifie dans l'achat que si elle réagit à l'injection la vente sera annulée
L'on n'a pas encore pu faire admettre la marque des animaux tuberculinisés
La température normale de la vache est un peu au dessous de 39° celle du veau un peu au dessous de 39°. mais on remarque souvent des oscillations elle peut atteindre 39.5 à 39.8 chez les vaches & jusqu'à 40°

2° chez les veaux

Avant l'épreuve il faut chez les vaches un repos absolu ; les rentrer à l'étable car celles-ci sont toujours dans la bonne saison au pâturage (piquer) ; il ne faut laisser boire l'animal avant la prise de la température, l'ingestion d'une grande quantité d'eau froide ~~faisant~~ une certaine influence sur elle. ci

Lorsque on fait de nouvelles injections après un certain délai l'on trouve souvent des animaux qui ayant réagi la première fois ne réagissent plus à la seconde. Cette constatation a une grande importance ; si la seconde épreuve est très rapprochée de la première on peut penser que les effets de celle-ci se font encore sentir. mais à quoi attribuer cette non réaction lorsque les deux épreuves sont éloignées dans des cas pareils des expériences furent faites ; l'autopsie ~~fit~~ démontra que les lésions étaient très circonscrites avec apparence ancienne. chez quelques unes on ne trouvait plus que des tubercules crétacés en voie de cicatrisation. L'on voit par là que l'école de Danemark, contrairement à d'autres qui déclarent la chose impossible admettrait que les animaux affectés légèrement ; chez lesquels la réaction fébrile a été très faible pourraient se guérir

- Un autre point important sur lequel l'éminent directeur de l'école vétérinaire de Copenhague n'est pas tout à fait d'accord avec ses confrères entre autre avec Nocard le savant vétérinaire de l'école d'Alfort est celui de l'hérédité. Bang n'admet pas directe que les veaux peuvent naître ou du moins très rarement tuberculeux ; ils ne le deviennent ~~pas seule~~ ~~ment~~ qu'après leur naissance par suite de l'alimentation ou de la contagion amenée par la cohabitation avec d'autre

bête déjà malade. Il admet que la ~~contagion~~ hérédité directe de la maladie peut se produire de la mère au fœtus non pas par voie spermatique mais par travers les tissus et les parois de l'utérus ; il est vrai que ce fait ne se pourra se produire que si la mère est déjà gravement atteinte

Pour la plupart des veaux trouvés tuberculeux au moyen des injections de la tuberculine, les expériences ont démontré que pour le plus grand nombre d'entre eux le développement de la maladie avait lieu par les voies alimentaires en conséquence par le lait ~~ou~~ — Aussi est il indispensable d'interdire l'usage du lait cru pour la nourriture des veaux. C'est ce qui a lieu en Danemark dans toutes les étables bien ordonnées

— M. Gosse dit qu'il ne reviendra sur l'importance de l'emploi du lait cuit pour l'alimentation humaine. chacun connait son opinion à cet égard. — mais il constate avec plaisir que l'emploi du lait cru devient de plus en plus restreint dans plusieurs pays. En Danemark on ne sait à peu près plus ce que c'est ; dans de certaines localités on ne trouverait pas à en acheter. Il serait fortement à désirer que cette pratique si nécessaire pour la santé publique ; celle des enfants en particulier tendit à se généraliser dans notre pays

— En terminant M. le Dr Gosse rend hommage aux efforts ~~à~~ à la sollicitude que prend le gouvernement du Danemark — pays qui n'est guère plus grand que la Suisse pour enrayer cette terrible maladie de la tuberculose dont les conséquences pourraient être si graves à l'avenir pour l'humanité — Il voudrait que

des Sociétés comme la Classe d'agriculture puissent mesurer de l'influence qu'elle peut avoir auprès des gouvernements pour attirer leur attention sur cet important problème. La Suisse dont la richesse en bétail est considérable & qui en tire une de les principales ressources devrait être une des premières à s'en préoccuper ; & elle a encore bien à faire dans ce sens & devrait prendre exemple sur ce qui se fait ailleurs dans ce domaine

- Les applaudissements de l'Assemblée montre tout l'intérêt qu'elle a pris à cette communication de M. Gosse auquel M. le Président adresse au nom de la Classe de vifs remerciements

- M. Arthur Probst a été vivement captivé par l'intéressant exposé de M. le Dr Gosse dont les observations viennent modifier de certaines impressions & de certaines idées qui avaient cours jusqu'ici - entre autres en ce qui concerne la guérison possible de la maladie ce qui est un fait rassurant & la transmission héréditaire qui était contestée par Nocard & d'autres spécialistes

M. Gosse a noté le fait que la tuberculose du bétail dans le Danemark était plus ou moins répandue suivant les localités -

En Suisse il en est de même aussi & il a fait des recherches de le constater lui-même - dès cet dernier il a inoculé avec l'autorisation du gouvernement de nombreux animaux dans les hauts pâturages du Valais, spécialement des vaches de la race d'Hérens

Sur cent têtes inoculées avec beaucoup de soin par de la tuberculine provenant directement de l'Institut Pasteur une seule a manifesté une réaction fébrile - Dans ces hautes vallées, le commerce du bétail est pour ainsi dire nul. Spécialement pour l'exportation. On élève en famille - des conditions du terrain sont éminemment défavorable au développement

de la tuberculose - les animaux toujours au pâturage sont expressivement solides y robustes. Ceux qui sont délicats y mal conformés ne peuvent résister à la vie qu'ils doivent mener

Il est un fait intéressant à noter. que cette indemnité de cette race essentiellement montagnarde. des expériences de M. Robert n'ont pas porté sur un assez grand nombre de sujets pour être absolument concluantes; il estime cependant qu'elles ont une certaine valeur. y il serait à désirer qu'elles puissent être poursuivies l'an prochain. Pour cela des démarches ont été faites par le gouvernement du Valais auprès de la Confédération afin d'obtenir d'elle un subside qui lui permette de poursuivre ces expériences sur un champ un peu plus vaste. La réponse du Départ. fédéral n'a malheureusement pas été favorable M. Hess vétérinaire à Berne a été chargé de faire lui-même des modifications y l'on dit qu'il faut agir avec grande prudence à cet égard. les expériences ne sont pas closes, les résultats ne sont pas décisifs, l'innocuité du vaccin n'est pas encore suffisamment démontrée Avant d'aller plus loin il faut attendre des résultats plus positifs et l'on se bornera à accorder à M. Hess 1500 pour continuer ses expériences.

Telle a été la réponse du Conseil Fédéral à la demande du Gouvernement valaisan - M. Robert ne peut que regretter cette décision qu'il croit contraire aux intérêts généraux de l'agriculture Suisse.-

Il est de intéressant - de pouvoir poursuivre les expériences de tuberculinisation dans les hautes vallées du Valais y de les comparer avec d'autres qui auraient été pratiquées sur du bétail dans la plaine. On aurait par ainsi avoir des résultats comparatifs d'une valeur certaine pour l'étude de la question

D'autre part M. Robert a pratiqué aussi des inoculations sur des animaux de race plus fine que ceux d'Herens mais provenant aussi de la montagne de Chateau d'Oex & des Ormonts. Sur 13 vaches injectées aucune ni a réagi. Le résultat viendrait aussi à l'appui de l'idée que les races montagnardes seraient beaucoup plus résistantes à la tuberculose. Comme c'est à la montagne qui est le principal centre d'élevage du bétail suisse il y aurait là un symptome très intéressant & rassurant.

On parle beaucoup du danger de la tuberculose du bétail pour la race humaine; il serait aussi important de savoir si le contraire ne peut pas se manifester aussi & si la phtisie de l'homme ne se transmet pas aussi au bétail. Lequel des deux a le premier inféré l'autre. Des essais pratiqués dans les lieux élevés ~~est~~ il est de mode maintenant d'envoyer entraînement les phtisiques tels que Davos ou Leysin ne manqueraient pas d'intérêt.

M. Robert demande à M. Gosse s'il a entendu dire qu'en Danemark on eut remarqué que l'injection à la tuberculine avait des mouvements sur la lactation. Si le fait existe réellement & que la production de lait d'une vache tuberculinisée fut notablement diminuée il y aurait là une difficulté pour la vulgarisation de cette pratique & il y aurait peut-être lieu d'examiner la nocivité pour des lésions infiniment petites de supporter les conséquences de la mise à bas & d'un engraissement prématuré. Un des inconvénients & une des difficultés de l'emploi de la tuberculine est que celle-ci est un réactif d'une telle sensibilité qu'il n'indique pas le degré de la maladie; l'on voit des bêtes réagir chez lesquelles la maladie ne peut être reconnue à l'autopsie que par un examen des plus minutieux & mêm microscopiques

M. Gosse répond à M. Robert que l'effet de l'injection tuberculinaire sur la lactation a été remarqué en effet mais il n'a jamais été que passager ; chez certains animaux où l'état pathologique grave a amené une réaction excessivement forte lorsqu'un animal est déjà fortement atteint l'injection de la tuberculine se fait quelquefois vivement sentir ; produit un aggravation de la maladie

Quant à l'invasion d'une maladie contagieuse dans de certaines localités où les patients sont envoyés en grand nombre. M. Gosse ne met la chose en doute un seul instant. Il en a non loin de chez lui des exemples frappants

— Vu l'heure avancée ; sur la proposition de M. le Président plusieurs personnes désirant encore prendre la parole il est décidé d'avoir sur ce sujet une nouvelle séance extraordinaire qui est fixée au Jeudi 17 Janvier à 10h du matin

Séance levée

Séance extraordinaire de la Classe d'agriculture le 12 Janvier 1895

La séance est ouverte à 10.10 h sous la Présidence de Mr Patry. Président de la Classe
Sont présents 42 personnes
Mr le Secrét donne lecture du procès verbal de la précédente séance

Tuberculose du bétail

La discussion sur la tuberculose du bétail interrompue faute de temps lors de la dernière séance est reprise
Mr A Robert prend le premier la parole pour donner connaissance des conclusions qu'a publiées ces derniers jours Mr le vétérinaire fédéral Hess. dans le Schweizerisches Jahrbuch pour 1894. en toute des expériences auxquelles il s'était livré sur la tuberculose et la tuberculine
L'auteur dit que la tuberculine à laquelle la faculté médicale a dû renoncer soit comme moyen diagnostic soit comme moyen thérapeutique pour le genre humain peut causer aussi de grands dommages dans le domaine vétérinaire. Il faut se garder de l'employer d'une manière trop générale
L'emploi de la tuberculine peut éveiller le malaise à l'état latent. elle peut provoquer une tuberculose miliaire aigue. affaiblir l'état de Santé Général & forcer à abattre les animaux prématurément. Il croit donc que les espérances fondées sur cette pratique ne sont pas justifiées
Mr Robert ajoute qu'il ne donne ces conclusions qu'à titre de renseignement, qui lui semble-t-il sont très discutables
Mr Collet a été fort intéressé par la communication

faite par Mr le Dr Gosse à la dernière séance. Il insiste sur le danger de la tuberculose au point de vue de l'hérédité & de la contagion ; il cite des exemples frappants & authentiques de la maladie par ce moyen là. D'après les renseignements que vient de donner Mr Robert il croit qu'il serait dangereux encore d'aller trop vite avec l'emploi de la tuberculine. En tous cas l'état serait forcé d'indemniser les agriculteurs au cas d'abattage obligatoire de leur bétail.

Mr le Dr Gosse répondant aux renseignements donnés par Mr Robert sur les conclusions du Dr Hess ne peut s'empêcher d'en être extrêmement surpris. Il croit qu'on ne peut tirer des conclusions pareilles sur des expériences faites sur une trentaine de sujets. Jadis sur celles de Bang. Nocard & autres ont porté sur des milliers d'individus. Jamais on n'a contesté que la tuberculine amène une aggravation dans la maladie d'apparition de la tuberculose milliaire ne peut être qu'une exception sur laquelle on ne peut se baser. En Allemagne on injecte des milliers de bêtes & on en abat fort peu. Mr Gosse ne voit pas aux fâcheuses conséquences économiques dont parle Mr Hess. On ne peut pas nuire à l'agriculture mais au contraire lui rendre service.

Mr le vétérinaire Olivet partage l'opinion de Mr Gosse sur la valeur des expériences de Mr Hess qu'il considère comme un peu hypothétiques. Cette question si importante ne manquera pas de faire l'objet de discussions intéressantes au prochain congrès des vétérinaires qui se réunira à Berne en été 1898. Pour le moment le plus important serait de réaliser certains vœux exprimés par la commission nommée par le Conseil d'Etat & chargée d'étudier la question de la tuberculose. certaines mesures pourraient être immédiatement

prises par le Conseil d'Etat. Mesures pratiques = tout à fait en dehors du sujet de la tuberculine qui en dit ressort des vétérinaires. Il recommande entre autres l'inspection des vacheries situées dans l'agglomération urbaine ; où le vente au public du lait ou toute bête soupçonnée malade devrait en être rigoureusement exclue. L'inspection des viandes destinées à la consommation en dehors de la ville devrait aussi être faite d'une façon beaucoup plus sévère. Les inspecteurs de bétail dans les communes sont souvent insuffisants pour le service. La question d'abattoirs de districts en dehors desquels aucun animal ne pourrait être abattus pourrait aussi être étudiée

M. le prof Bieler s'est montré aussi assez étonné des conclusions de M. le prof Hess et ne croit pas non plus qu'on puisse se faire une opinion sur des expériences ayant porté sur un aussi petit nombre de têtes. Il croit qu'il y a des variantes dans la valeur des vaccins suivant leur provenance. Les succès dépendent aussi de la nature de chaque animal ; de la saison où elle est faite. Quant à la contagion de la tuberculose elle ne peut être mise en doute. Il faut avant tout instruire les campagnards sur les dangers de la tuberculose ; sur les qualités de la tuberculine. Il conviendrait de ne pas délivrer de primes dans les concours à des animaux qui n'auraient pas été tuberculinisés. Il faut non pas abattre mais séparer les animaux atteints de cette maladie ; veiller à la contagion par l'homme & par les abreuvoirs à cause du jetage

M. Haccius constate que malgré les avantages de la tuberculose la situation de l'agriculteur n'en sera pas moins difficile puisque l'on ne peut distinguer à quel degré les animaux sont atteints. Il faudrait pouvoir les séparer

en deux camps : ceux qui sont dangereux pour la Santé publique ; ceux qui ne le sont pas. Il faudrait que les inspecteurs de bétail puissent signaler les animaux dangereux c. à d. ceux qui présentent un caractère morbide par le diagnostic clinique. Ceux-ci devraient être abattus ; le propriétaire indemnisé

M. L de Lamotte demande si l'existence de la tuberculose chez un animal est facilement reconnaissable

M. Flocard lui répond qu'il est fort difficile quelquefois de juger à première vue - vu l'absence de signes extérieurs - Il est arrivé que des animaux de concours que l'on croyait parfaitement sains étaient été à l'abattage et à l'autopsie reconnus comme gravement contaminés

M. Robert voudrait absolument que les inspecteurs de bétail dans nos campagnes soient plus éclairés qu'ils ne le sont sur la question - Quant à la contamination du lait il explique que Nocard constate que le lait est essentiellement nuisible lorsque la mamelle est le siège de la maladie ; dans ce cas le diagnostic clinique peut avoir lieu ; l'on pourra alors se prémunir facilement

- A ce propos M. le Dr Gosse affirme que la contagion à l'homme par le lait est indiscutable ; il en cite de nombreux exemples - Dans tous les cas où le poumon de l'animal est atteint on peut le constater par des moyens cliniques - pour d'autres organes c'est plus difficile - M. Gosse pense qu'il n'y a pas lieu d'indemniser le propriétaire d'un animal dans un état de maladie avancé pas plus qu'on n'indemnise le propriétaire d'un mauvais ouvrage ou d'un cheval mauvais - Mais tâchons de ne consommer que du lait cuit - Il devrait être

engoint aux vétérinaires de signaler les bêtes malades afin de les faire disparaître d'une manière quelconque Des animaux atteints de la tuberculose sont un danger public - Quand le choléra éclate quelque part on sait bien isoler les hommes qui en sont atteints - Pour le moment on ne les abat pas encore mais il n'est pas sûr qu'avec le progrès croissant on n'en fasse pas la

M. Flocard ne partage pas l'opinion de M. Haccius - Il faut lutter contre la tuberculose en bloc & pas en détail - Il est très difficile souvent de savoir quels animaux sont dangereux par la contagion - Des animaux peu atteints peuvent être aussi dangereux que d'autres plus malades suivant le siège de la maladie - On peut apporter des tempéraments à une loi mais il faut donner une forme positive à la lutte - appel à tous pour trouver quelque chose qui sauvegarde le bétail et la Société - Voulons-nous entrer en lutte il faut le faire carrément & disqualifier les animaux malades et les sortir de la circulation - Mais la première chose à faire ce serait d'obtenir l'inscription de la tuberculose comme maladie infectieuse & contagieuse - Il arrivera peu à peu que ceux qui arriveront à avoir un troupeau absolument indemne y trouveront sans désavantages qu'ils seront un exemple pour les autres

M. le Dr Vincent dit qu'il tient à dire encore quelques mots sur cet inépuisable sujet - Avant le moment où l'inscription de la tuberculose comme maladie contagieuse sera obtenue de la Confédération - on peut procéder par étapes & cantonalement prendre de certaines mesures - Le Conseil d'Etat est tout disposé à s'en occuper & le résultat de l'intéressante discussion d'aujourd'hui ne fera que l'y (dans cette voie) engager) - La tuberculine constitue un grand progrès pour la reconnaissance de la maladie (sans qu'il faille mettre de côté les moyens cliniques habituels) et un moyen de diagnostic presque infaillible - Il croit qu'il ne serait pas juste de faire retomber uniquement sur les

propriétaires du bétail les frais de la lutte contre la tuberculose lorsqu'ils souffriront d'une situation dont ils ne sont pas responsables - L'Etat indemnise déjà pour les viandes saines reconnues impropres à la consommation - Il faudra naturellement mesurer les choses suivant nos ressources à nos moyens - Que chacun tâche de comprendre que la police sanitaire est utile et nécessaire à son repos et l'opinion publique éclairons ~~nos concitoyens~~ sur ces questions si intéressantes l'accord entre l'Etat et les citoyens sera le meilleur gage de succès dans la lutte projetée - Quant aux conclusions de M. Hess M. le Dr Vincent estime qu'elles doivent être revues de très près

M. Haccius répète qu'il faut poser la question sur le terrain pratique. Si comme le demande M. Gosse on ne paie pas d'indemnité on supportera à des pertes évidentes et le but poursuivi sera manqué - La lutte en bloc que préconise M. Flocard est une théorie. mais il faudra toujours arriver à séparer les malades des bien portants on y arrivera peu à peu. En pratique il est nécessaire de scinder la question. Aussi est il d'accord avec M. Vincent que l'on devra procéder par étapes - Quant à l'usage de la tuberculine il y a certainement encore des progrès à apporter dans son emploi

M. de Candolle estime qu'un des points les plus importants à connaître et sur lequel le gros a été dit le reste très perplexe c'est l'utilité de la tuberculine - Quelle sécurité donne-t-elle? Si elle ne donne qu'une fois la réaction et qu'une seconde injection ne donne aucun résultat toute son utilité est détruite - Dans ces conditions il ne serait pas possible d'édicter des mesures coercitives - Il croit donc que pour le moment le problème s'impose

M. Gosse répond à M. de Candolle qu'il faut généralement un an entre deux expériences pour que le résultat soit le même et que des cas de

Dans la séance du 2 [illegible] M. de Candolle fait observer qu'il n'a pas été aussi affirmatif et ne croit pas comme cet auteur [illegible] que la tuberculine soit inutile à la tuberculose; mais il a déclaré que pour lui elle perdait de la valeur comme moyen de diagnostic si il a confirmé qu'après une première inoculation l'animal restait insensible pendant une période prolongée à une 2e inoculation

non nouvelles réactions sont des exceptions sur lesquelles on ne peut s'appuyer

M. Flocard a toujours vu une bête réagir une seconde fois - il est vrai qu'après la réaction elle commence pendant un certain temps une température au dessus de la normale Il ne comprend pas l'assertation de M. le Dr Hess au sujet de la propagation de tuberculose animale par suite de la tuberculine puisque celle-ci ne contient pas de bacilles de la tuberculose

M. Masiol estime aussi que les affirmations de M. Hess sont contestables - Chez des animaux très malades la tuberculine peut hâter la marche de la maladie mais elle ne peut produire de lésions nouvelles & ne provoque jamais l'effet d'un agent direct de propagation. Son effet est celui d'un effet d'un poison secondaire

- Personne ne demandant plus la parole M. le Président considère la discussion comme close & remercie tous ceux qui ont bien voulu contribuer à éclairer cette question si intéressante pour notre agriculture

Sur la proposition de M. H. Faes il est finalement décidé que le bureau se chargera d'écrire au Conseil d'Etat de Genève une lettre pour lui indiquer les conclusions que l'on peut tirer de la discussion qui vient d'avoir lieu et qui seront conformes aux voeux exprimés par la Classe d'agriculture spécialement sur les points suivants :

1°) Inscription de la tuberculose parmi les maladies communes contagieuses & infectieuses par la loi fédérale

2°) Elaboration de reglements cantonaux relatifs à l'inspection des vaches tuberculeuses & à l'inspection des viandes de boucherie tuées en dehors des abattoirs -

3°) Instructions à donner aux inspecteurs de bétail dans les campagnes

Séance levée à 12 ½ -

H. Faes

Séance de la Classe d'Agriculture du Samedi 2 Février 1895

Présidence de Mr Patry, président

Sont présents: MM Constantin, Demole, Hénon W. Vuillier, Mallet, Ed Boissier, Constantin père, Auriol Flocard père. Olivet père. Henry père. Durant, Jean Jaquerod, Borel, Dominicé, G. de la Rive, Monnard père, Robert de ce environ 30 personnes assistent à la séance.

Mr le Président fait diverses communications:

La première a trait à une lettre du Département cantonal de l'Agriculture concernant les instructions relatives à l'introduction de l'assurance obligatoire dans les Cantons, cette importante question est envoyée au Bureau pour étude.

Location de Rutti

La seconde communication concerne une lettre du Département au sujet de la location du terrain de la Station de Rutti, location et convention intervenues entre l'Etat et Mr Emile Boissier pour une période de trois années. Comme par le passé, la Classe est chargée de la direction de ce champs d'essais qui a déjà rendu de si grands services au pays. La Classe prend acte de cette communication et renvoie à Conseil d'Etat de cette nouvelle preuve de sa bienveillance.

Le Président signale enfin que deux lettres concernant la tuberculose et la Station de Rutti ~~donnent~~ les conclusions étaient erronées ont paru dans un journal politique de notre ville et qu'il a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'y répondre.

Mr Flocard prend place au bureau pour la lecture de son travail sur la castration ou ovariotomie des vaches.

L'ovariotomie des vaches laitières (Flocart)

Cet intéressant et complet exposé dont l'impression dans le bulletin est décidée, est vivement applaudi par l'assemblée. M^r le Président remercie M^r Flocart non seulement de la communication mais encore de la part si grande qu'il a prise pour faire connaître les avantages de la castration des vaches dans notre pays

M^r Constantin se déclare un fervent adepte de la castration en particulier lorsque les vaches sont devenues taureleries; il en a toujours constaté l'excellent résultat; il cite en outre quelques cas remarquables de guérison de mammite de la mâtrice par la castration ainsi qu'il a pu le constater dans sa propre étable.

M^r Robert tout en reconnaissant tous les avantages de la castration remarque qu'une du lait provenant des vaches castrées depuis fort longtemps on peut avoir des certains sujets quelques ennuis pour la fabrication des fromages comme pour l'alimentation des nouveaux-nés (lait vireux); il en conclut qu'il vaut mieux ne pas garder plus de deux ans des vaches castrées qui à moment là ~~soutes~~ toujours suffisamment grasses pour la boucherie.

M^r Flocart signale le fait que du lait provenant d'une vache taureleuse qui était épais, visqueux est redevenu bon après la castration. Le fait a été communiqué dans un travail de M^r Robert publié dans le Bulletin de la Société de la Suisse Romande.

M^r Patry possède une vache castrée depuis deux ans qui donne encore 12½ litres de lait par jour.

Il est passé à la seconde question à l'ordre du jour.

M^r Demole prend place au Bureau et refait rapidement la genèse de l'association viticole

Association vinicole Genevoise (Mr Demole)

genevois. Il rappelle que à la suite de la constitution du syndicat vaudois quelques viticulteurs genevois se réunirent pour chercher à trouver des débouchés pour les vins du canton de Genève et tentèrent de constituer un syndicat de vins genevois.

La Classe d'agriculture le Cercle des agriculteurs et l'Institut appuyèrent cette création en nommant des délégations aux fins d'étudier des statuts et de constituer l'association. Mr Demole fait part à la Classe de la constitution définitive de l'association par l'élaboration de statuts et l'inscription au registre du commerce et il est heureux de constater la réussite au delà de toute espérance de la première campagne de l'association, alors que le syndicat vaudois fortement appuyé par son Gouvernement n'a pas réussi du tout. Le syndicat genevois grâce à l'activité et au savoir faire de son agent Mr Marpay a en effet vendu 635.000 litres de vin alors que le syndicat vaudois n'en a vendu que 60000.

Cette réussite est de nature à encourager et Mr Demole réclame à nouveau l'appui de la Classe pour cette question pratique, essentiellement pratique qui consiste à remplir la bourse des Viticulteurs en vidant leurs caves. C'est une question que chaque agriculteur préfère à un conseil théorique, si excellent qu'il soit. Il est certain que l'Association a déjà rendu cette année des services au pays d'autant plus que sur les 6380 hectolitres vendus une forte partie provient de petites récoltes.

Il ressort du rapport que Mr Demole a fait à l'association lors de la dernière assemblée générale et dont il donne lecture à la Classe que le nombre des sociétaires est de 115. 57 ont vendu leur vin par l'intermédiaire de l'agence au prix de 25c pour la plupart des vins en vin blanc (les trop pleins ont été vendus 20, 21, 22 cts)

Au dessert les prix obtenus ont été de 29 - 32 c^t pour les vins blancs ; pour les vins rouges de 32 - 35 cts. Les frais de publicité voyages de le tout montés au chiffre très minime de fr 636.70

M^r Demole rappelle que le but de l'association ainsi que cela est indiqué dans les statuts est de faciliter à ses membres le placement de leurs vins, de créer des relations entre producteurs et consommateurs ou le commerce mais que l'entrée dans l'association n'entraîne aucune responsabilité civile quelconque pour les marchés conclus par les soins de l'Agence attendu que la Société ne fait aucune opération d'achat ou de vente de vin pour son propre compte. Son rôle est uniquement de mettre en rapport acheteurs et vendeurs.

La contribution est fort modeste ; elle se compose d'une cotisation annuelle fixée pour 1895 à 5 cts par an de vignes possédées, ou cultivées par les sociétaires.

Les noms des membres du comité peuvent inspirer toute confiance : ce sont MM Demole, Olivet, Ernest Boissier, Probst Fauch W. Petry, Lehmann Guillemard Borel auprès desquels on peut s'inscrire.

M^r Demole insiste en terminant sur l'importance qu'aura la prochaine campagne pour la consolidation de l'association. Si celle-ci réussit, la clientèle sera acquise et le succès de l'association sera assuré pour l'avenir ; mais pour arriver à ce résultat il faut absolument que l'assemblée des viticulteurs se fasse de contenter d'un prix rémunérateur et non exagéré, car des prétentions trop élevées, on échouerait et détruirait bien vite le résultat de cette première campagne si heureuse.

M^r Demole est vivement remercié pour sa communication si claire et intéressante et l'attachement général que

manifestent les auditeurs et un indice de l'appui sur lequel l'association peut compter auprès d'eux.

M. Constantin signale un article du Journal d'agriculture pratique qui prouve qu'en France on se préoccupe beaucoup de la question de la tuberculine comme moyen diagnostique de la tuberculose. A propos d'une vente de taureaux et génisses de race charolaise - nivernaise faite par la société d'agriculture de l'Indre, celle-ci informe les sociétaires qui désireraient acheter quelques animaux préalablement soumis à l'épreuve de la tuberculine qu'ils devront le spécifier dans leur engagement. La société prend cette épreuve à ses frais, risques et périls, mais les acquéreurs devront à payer les animaux ci-dessus 30 % de plus que leur prix de revient!

M. Amiot communique à la Société qu'on prépare en France un nouveau remède contre le phylloxéra. Il s'agirait de l'emploi de schistes bitumineux qui auraient donné des résultats très concluants dans des terrains argilo-calcaires. Il se demande s'il n'y aurait pas lieu de demander à l'Etat de faire procéder à des essais, puisqu'il existe des schistes bitumineux tout près de nous à Sadagny dans les ravins de la Condemine.

Schistes bitumineux

M. le Président remercie M. Amiot de sa communication le Bureau en prendra bonne note, mais il doute que l'Etat veuille s'occuper de cet essai.

La séance est levée à 11 3/4 h

Arthur Robert
Vice-Secrétaire.

M. Mouchamel vétérinaire à Carouge est reçu membre de la Soc. d'Agriculture.

Séance de la Classe d'Agriculture
le 2 Mars 1895

Présidence de Mr Patry, Président

Sont présents : MM Hénon, Constantin, Bider
W. Vieillard, Lehmann, Fayol, Collet, de Candolle,
Durand, de Beaumont, Constantin père, A. Martin
Senn, de la Rive, Boistier, Bourcin, Duvillard,
Robert en . . . environ 30 personnes.

Les procès verbaux des deux précédentes séances sont lus et adoptés.

Mr Martin tient à la suite de la lecture du premier procès verbal à remercier vivement notre Président qui a réuni et copié dans un cahier tout ce qui a été dit à la Classe sur la question de la tuberculose depuis 1825 c'est un travail des plus utiles qui pourra rendre des services dans la suite des discussions qui ne manqueront pas de la part de notre Société sur cette question importante.

Sur la proposition de Mr Patry la classe confirme par acclamation les membres de la commission de Ruth dans leurs fonctions. Dans une prochaine séance, il sera fait des propositions pour remplacer les 4 membres de cette commission qui sont décédés.

Mr le Président signale à la Classe le beau cadeau qui vient de lui faire Mr Th. de Saussure en lui offrant le livre de sur le vers chevalin. Mr Patry se charge de présenter les plus remerciements de la Classe à Mr de Saussure.

Mr Ant. Martin tient à donner quelques explications sur l'article qu'il a fait paraître dans le Journal d'agriculture et qui par le fait d'une coquille d'impression lui fait dire la contraire de ce qu'il voulait. On lui a fait dire que la répression ne pourra être que partielle au projet de

l'assurance obligatoire, alors qu'il est certain que le Canton est au contraire absolument opposé au principe de l'obligation. Cette affaire sera reprise dans le prochain numéro du Journal.

Puis il est passé à l'ordre du jour et M. le Prof. Bieler prend place au bureau pour sa communication sur les soins à donner au jeune bétail.

L'élevage du jeune bétail (M. Bieler)

Sans un langage familier, mais d'une grande clarté, M. Bieler fait une charmante et intéressante conférence. Il rappelle que le jeune animal qui arrive au monde souvent difforme, toujours peu gracieux, a besoin dès les premiers moments de son existence de soins et de bons soins, pour en obtenir les formes et le développement qui permettront plus tard d'en attendre un bon rendement. Tout d'abord il faut débarasser le jeune animal des matières glaireuses et des mucosités qui l'entourent et provoquer ainsi les fonctions de la peau. Tandis que la jument détache son poulain près d'elle le charge de ce soin en le léchant, pour la vache détachée on entre presque toujours de suite dans l'étable, il faut frotter avec un bouchon de paille et frotter vigoureusement jusqu'à ce que le jeune animal boit sec. Par ce moyen on provoque la chaleur et l'appétit.

M. Bieler recommande de placer le jeune animal dans un endroit sec et chaud, car l'humidité et le froid sont souvent la cause d'une maladie inflammatoire du cordon ombilical. Cette maladie vulgairement appelée cheville amène même quelquefois des suppurations générales qui ont provoqué des épidémies graves chez l'homme en contaminant la viande de ces veaux malades ainsi que l'ont prouvé les recherches du Dr Bolinger dans le Canton de Zurich. Des lavages à l'eau de Goulard phéniquée établissent généralement l'animal atteint d'inflammation du cordon ombilical.

Ces premiers moments il est nécessaire de prendre garde à la gourme des jeunes veaux pour éviter d'avoir des gourmes

à panacha comme on les recherchait et proposait autrefois
Si l'on doit intervenir le coups de pied du veau sur la femme
et éviter l'opération chirurgicale qui consiste à couper les nerfs
il faut profiter de la souplesse, de la plasticité du squelette
pour modifier avec les doigts la position défectueuse de la
queue.

Si le premier lait, le colostrum qui par sa faculté légèrement purgative débarasse l'intestin des matières fécales, est nécessaire au jeune veau, il garde cependant de tout le donner au veau en le souvenant que dans le nature la vache donne beaucoup moins de lait.

Les procédés d'allaitement exercent une influence certaine sur le développement de l'animal. Il faudra la faire téter et non pas la faire boire. Comme on ne peut laisser le veau à la mère, il faudra donc avoir recours au biberon. Voici pourquoi: Chez les ruminants le lait comme on sait doit arriver dans la caillette pour être bien digéré et non pas dans la panse et il ne faut pas oublier que la direction des gorgées donne la direction du liquide soit à la caillette, soit à la panse. Si le lait arrive dans la panse par le fait d'une succion par trop grandes gorgées, celui-ci se caille en grottes mottes qui ne se digèrent pas et cette surcharge est bien cause la plus fréquente de la diarrhée chez les veaux. Le biberon, surtout s'il n'est pas placé à terre, mais verticalement contre un paroi (il s'en trouve dans la commerce de cette forme là) a l'avantage zootechnique en obligeant le veau à une position allongée du cou, de provoquer un gros travail de la machoire et de ses annexes. Ce travail amène une certaine ampleur de la machoire et est une gymnastique musculaire de la plus haute importance pour l'avenir; elle développe la machoire ainsi que les organes de sécrétion de la salive qui jouera plus tard un rôle particulièrement important, puisque

d'après les expériences de Colin il faudra pour digérer 1 Kilo de foin 4 k 16 de salive.

Pour les gorets il faudra prendre des précautions et s'assurer comment les petits cochons tètent ; pour ceux dont la langue s'efflanque, ce qui arrive assez fréquemment, il faudra leur castrer les incisives. Il faudra aussi être prudent avec les laits artificiels, aux farines lactées qui ont pour base des farines toujours peu digestibles et il faudra toujours les cuire pour rendre les farines plus assimilables. Les thés de foin en prenant la précaution d'y ajouter des matières grasses pourront remplacer une partie du lait au moment du sevrage. Le rôle des matières grasses pour les jeunes animaux est des plus importants et sans pousser à un engraissement exagéré il faudra se souvenir que le graisse intercalée dans le tissu musculaire joue le rôle d'une sorte de canevas sur lequel se brode le muscle, la viande. Le développement du corps dépend donc en partie des matières grasses fournies à l'animal et transformées par lui.

Développer le poitrine des jeunes animaux doit être la tâche de l'éleveur soucieux de l'avenir de sa race ; en plaçant les jeunes animaux après le sevrage dans une étable pas trop chaude on accélère la respiration et augmentera ainsi le travail des muscles inspirateurs. Un travail commun aussi et surtout le montagne développera l'ampleur de la cage thoracique. La montagne augmentera également l'activité du sang qui sera susceptible d'hématoser plus d'oxygène comme l'ont prouvé les expériences connues de Paul Bert

Un autre agent de développement des animaux c'est le soin de la peau. Si l'on ne voit plus, comme il y a 30 ans, les vaches carrées aux cornes avec des grelots le long des côtes, cela se voit encore quelquefois pour les jeunes animaux. C'est une grosse erreur. La brosse l'étrille ont leur importance par le fait de l'activité qu'elle

donnent à la circulation sanguine et surtout à la circulation lymphatique dont on oublie trop souvent l'importance et le rôle qui est de nettoyer le corps et d'éliminer les substances usées. Elle n'a pas les mêmes agents comme le cœur et les artères pour propulser l'activité sanguine et il lui faut des agents extérieurs ; la botte, le bouchon à paille, l'étrille comme le mouvement sont ces agents extérieurs nécessaires.

Pour faire beaux chevaux, dit-on, il faut faire beaux ventres. Oui, mais faire bon ventre, ne veut pas dire faire gros ventre, ce qui est souvent le cas chez l'homme ; il faut donc éviter la surcharge d'aliments, l'excès de boisson chez les jeunes élèves. Un gros ventre (l'animal mou, paresseux, il a souvent encore une déformation des reins, un écrasement des dernières côtes alors que les os sont encore plastiques.

M^r Viala est très chaleureusement applaudi et M^r le Martin le fait l'interprète de la Classe en disant à l'honorable professeur de Lausanne combien elle le sent enfant gâté de la publicité comme membre honoraire. Il lui demande de vouloir bien donner son opinion sur l'avantage ou les désavantages de la cuisson des aliments pour les jeunes animaux.

M^r Viala répond que cela dépend des aliments : le lait, dit-il, perd un peu de ses éléments minéraux par la cuisson, en particulier de ses phosphates de chaux. Si l'on craint la tuberculose pour les jeunes veaux par exemple, il y aurait donc bien de cuire le lait en y ajoutant un peu de phosphates de chaux et de sel. Si la cuisson ne paraît donc pas favorable pour le lait, elle est par contre nécessaire pour les farineux pour la graine, car ces derniers peuvent provoquer, donnés crus des indigestions graves. Toutefois en règle générale, les expériences si intéressantes et concluantes de

Colin d'Oppt pourvut que l'état naturel des fourrages est préférable à l'état cuit.

M. Lenn insiste sur l'importance de la propreté de la litière pour les jeunes veaux et recommande comme une bonne précaution d'ajouter la désinfection habituelle du nombril des veaux avec une solution de sublimé ou de sublimé.

M. Constantin se demande si pour éviter l'effondrement de la langue chez les porcs et les blessures des trayons de la truie il n'est pas toujours utile de couper les incisives des petits porcs.

M. Collet en remerciant encore M. Viller de son intéressante communication ajoute que tous les vœux du Comité de Genève n'aient pas pu profiter des sages recommandations qui viennent de nous être données surtout en ce qui concerne l'allaitement au biberon. Nos vœux n'en reconnaissent pas l'importance ; pour eux il s'agit avant tout que les veaux boivent vite en se rendant pas compte que les désordres proviennent souvent de leur manière de procéder. M. Collet recommande de donner aux veaux au moins 3-4 fois par jour au lieu de 2 fois comme cela se pratique couramment.

M. de Beaumont revient sur la question de la cuisson qui lui paraît offrir des avantages. M. Viller répond qu'il y a certainement avantage économique à donner les aliments le plus près de leur complète digestibilité possible, mais que pour des jeunes animaux, il faut avant tout tenir compte de la santé. Or les aliments cuits ou cuits amènent fréquemment un affaiblissement des organes digestifs.

Budget 1895-1896

L'ordre du jour appelle la question du Budget M. le Rapporteur Bernard en donne lecture comme suit :

Recettes :

Contribution des membres		
140 à ₣ 10	₣ 1400	
240 " 5	" 1200	₣ 2600.-
Allocation de la Fédération des Soc. d'Agric. de la Suisse romande pr conférences & achats d'livres		" 164.-
Intérêt des fonds placés		" 150.-
Vente de bulletins & brochures		" 6.-
		₣ 2920.-

Dépenses :

Loyer à l'Athénée	₣	200.-
Contribut. à la Féd. romande (220 ou 380 membres)	"	76.-
Conférences & achats de livres (Féd. romande)	"	164.-
Impression de bulletin, circulaires, cartes etc	"	800.-
Convocations, annonces, expéditions	"	350.-
Frais de bibliothèque (achat de livres)	"	100.-
Allocation à la Section vitic. de Rolle	"	200.-
Projet d'une caisse cantonale de la Société	"	200.-
Frais relatifs à l'exposition de la Société dans le groupe 39 Agriculture) de l'Exposition nationale de 1896	"	500.-
Frais de bureau	"	50.-
Solde pr balancer doit encaissé des recettes & les dépenses	"	280.-
Somme égale	₣	2920.-

Après quelques explications de M. Bernard le budget est adopté sans modifications.

La Société vote à l'unanimité la somme de ₣ 1000.- comme allocation à l'exposition nationale sur la proposition du Bureau. Il est entendu que la moitié au moins de cette somme sera attribuée à la Section I, Progrès de l'Agriculture etc et que le reste sera remis à la disposition du Comité de groupe pour la répartir entre les diverses sections dans la proportion qu'il la jugera utile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi

Arthur Robert
Vice-Secrétaire

A l'ouverture de la séance, la Comité d'agriculture reçoit comme membre effectif:

M. Alfred Jurian d'Salagny présenté par MM. Lagrange et Louis Addor tous deux d'Petty

MM

Séance de la Classe d'agriculture
du 6 Avril 1895

M. Martin Vice Prés.t préside la séance en place de M. Patry empêché
Sont présents - MM. Faÿd'herbe de Beaumont. Constantin. Perie père & fils - Auriol - Ed. Bonnet Patry - Viollier - de la Nive. Henon - Demole Desbaillets. Debonneville - Bonnaire - de Candolle etc. etc. 32 personnes
Le Procès-verbal de la précédente séance en lu & adopté
Il en donné lecture d'une lettre de l'Exposition nationale accusant réception & remerciant de l'annonce du don de f 1000 fait par la Classe d'agriculture
M. le Trésorier présente le compte rendu financier pour l'~~Exposition~~ année 1894. 95.
Après lecture du rapport des vérificateurs des comptes ces comptes sont approuvés avec remerciements & décharge au Trésorier
Il est procédé aux élections du Président du Vice Président & de 8 membres du bureau de la Classe
M. Antoine Martin est élu Président par
dix de Candolle - Vice Président
Tous les membres du bureau sont réélus sauf M. Borel qui remplace M. Archinard celui-ci ayant positivement & par écrit refusé toute candidature
Les ~~Secrétaires~~ trésorier & bibliothécaire n'étaient pas en réélection
Le bureau pour 1895. 1896 sera donc composé de
MM. Antoine Martin Président - L. de Candolle Vice Prés.t
Henri Faës. Secrét. - A. Robert, vice Secrétaire

Bernard. trésorier. - W. Viollier. bibliothécaire et de M. W. Patry. Heron. Constantin. Demole Hacuins. Vernet & Borel.

Semoir M. H. de Beaumont

M. Henri de Beaumont communique sur un semoir perfectionné de son invention. ~~Le avantages de cet instrument~~ M. de Beaumont montre tout d'abord les avantages considérables de l'emploi du semoir pour le bon enfoncement de la graine & l'économie de la semence. Cet instrument devrait faire partie de tout attirail d'une ferme bien administrée. Mais son prix est toujours assez élevé, la régularité de son fonctionnement est parfois défectueuse. La traction en est dure & difficile. C'est pourquoi M. de Beaumont s'est appliqué à créer un semoir qui fasse autant que possible à ces inconvénients, il voudrait pouvoir procurer aux petits cultivateurs un instrument très bâti solide & léger.

M. de Beaumont communique les plans de ce semoir qui est basé sur le mouvement d'une courroie mue par un engrenage et percée de trous de diverses grandeurs par où s'écoule la graine. Il faut remarquer aussi la caisse à plusieurs compartiments mobiles qui permet de semer plusieurs variétés simultanément sans les mélanger ou de répandre de l'engrais pulvérulent en même temps que les semences.

En résumé les avantages de la machine dont M. H. de Beaumont entretient la Classe & dont il lui montre les plans avant de pouvoir lui faire voir l'instrument lui-même qui n'est pas encore construit sont les suivants :

1° - Simplicité de construction
2°. Possibilité de le faire léger en lui laissant la stabilité nécessaire par l'usage y le contrepoids d'un rouleau sous le siège du semeur
3°/ de pouvoir semer à différentes distances par raies a 25. 35c y 50 centim. pour satisfaire à la semaison des différentes graines
4°/ de permettre l'ensemencement de plusieurs variétés de graines en même temps par le fait de la caisse à compartiments -
5°/ de permettre de semer l'engrais chimique avec la semence
6°/ Enfin de permettre de semer diverses graines sur raies en étant les tuyaux. leur hauteur se faisant alors de la hauteur de la caisse
- M. Martin remercie M. R Beaumont de sa communication y regrette que MM. R Seigneur et de Westerweller qui ont examiné les plans de son semoir avec lui ne soient pas présents à la séance pour faire part de leurs impressions. En tous cas il est heureux de voir un membre de la Classe d'agriculture s'occuper d'inventer y de perfectionner des instruments qui peuvent rendre de grands services à nos cultivateurs. Il est cependant un peu difficile de se prononcer sur la valeur de cette machine par de simples plans y des coupes. y il sera intéressant de la voir une fois construite y prête à fonctionner. c'est alors qu'on pourra juger de son mérite y de ses qualités

Vaches laitières
M. W. Barbey

- M. W. Barbey présente à la Classe une intéressante communication sur les vaches de race frisonne y hollandaise qu'il a introduites chez lui dans son domaine de Valleyres au pied du Jura

Il y a quelques années lorsqu'il commença à élever un troupeau. il acheta des vaches Suisses de race brune ou tachetée. les résultats ne furent pas favorables. les animaux ne supportèrent pas bien le climat assez âpre ou rude du Jura, elles maigrissaient, & il trouvait que leur production en lait n'était pas assez considérable. Il essaya des vaches de Jersey ou Cotentin. les résultats ne furent pas non plus satisfaisants. C'est alors qu'avec un autre propriétaire de ses amis il se décida à faire l'emplette d'un troupeau de race frisonne qu'il allait acheter dans le pays d'origine à Leeuwarden en Hollande. La chose ne se fit pas sans difficulté. mais enfin les animaux s'habituèrent bien à notre climat dans notre pays. elles produisaient un lait abondant & d'excellente qualité. tellement que quelques années après le premier essai encouragé par le succès ces Messieurs se décidèrent à faire un second voyage & à ramener un nouveau troupeau pour renouveler l'ancien Petit à petit les gens du pays qui avaient vu avec défaveur l'introduction de ces animaux revinrent de leur prévention & bientôt chacun voulut avoir des extraits & les veaux étaient très recherchés.

Mais l'an dernier à l'exposition d'Yverdon le Gouvernement refusa d'admettre le troupeau de Mr Barbey. C'est alors que voyant que l'état faisait fausse route il publia & répandit la notice avec les tableaux sur le rendement de son troupeau

L'orateur estime que dans l'élevage de nos races suisses on ne tient pas assez compte des

qualités & des aptitudes laitières des animaux ne faisant que les former & le maintenir - En particulier dans le Canton de Genève on comme c'est le cas près des villes le lait a une grande valeur & se débite facilement ici ce qui n'est pas toujours le cas dans les alpages de la montagne ne devrait-on pas s'occuper davantage de cette question & s'efforcer d'élever de bonnes vaches laitières - ne négligeant pas l'influence du père dans cette question - & tâchant d'avoir aussi de bons taureaux laitiers - Dans ce but M. Barbey met à la disposition de la Classe d'Agriculture un veau mâle issu de vaches qui pourraient être utilisées

M. le Président remercie M. Barbey de son intéressante communication & de son offre obligeante puis il ouvre la discussion sur cet objet

- M. Aut. Martin tout en recommandant que M. Barbey a raison sur bien des points croit qu'il serait peu judicieux d'amener dans notre race suisse du sang étranger qui risquerait de la déprécier

M. Collet appuie l'opinion de M. Martin - Il est l'adversaire de l'introduction dans les pays d'élevage de bétail étranger - On a déjà essayé d'amener des Durhams & des Salers - mais petit à petit l'engouement diminue nous avons en Suisse du beau & bon bétail - Il est vrai que comparé à d'autres les qualités laitières lui font un peu défaut - mais en général sauf près des villes & des grands centres le lait n'a pas une immense valeur (le beurre) c'est l'élevage pour le laitage qui enrichit & mais du reste les qualités laitières pourraient par une bonne

Selection des mâles & des femelles se développer &
Mr Collet en d'accord sur le point avec Mr Barbey
Il y aurait tout avantage - on en peut être un
peu versé dans les concours - mais grâce à la
sollicitude du gouvernement on ne peut rien
qu'il se soit fait de grands progrès dans l'élevage du bétail
Mr Constantin ne méconnait pas la grande
valeur des vaches frisonnes au point de leur
aptitude laitière très remarquable mais il se
demande si ces qualités se maintiendraient
longtemps dans notre pays. Sous un climat
et avec une nourriture bien différente de celle
de leur pays d'origine - Puis cette question
n'a une véritable importance que dans la
plaine - dans la montagne elle est presque
nulle - Nous avons une race excellente. qui a
fait les preuves, qui a une réputation bien
établie, très recherchée à l'étranger. Il allons
pas risquer par l'introduction d'une race
d'une autre race de la gâter. Efforçons nous
d'améliorer nos races indigènes. Par une sélection
& des herdbooks toujours mieux entendus. C'est
long mais c'est là qui est la vraie. Les Anglais l'ont fait pour les chevaux & s'en sont
bien trouvés
Mr Robert regrette que le temps ne permette pas
d'étudier plus à fond cette question - En tous
cas il est très reconnaissant à Mr Barbey de
l'avoir soulevée & des efforts persévérants
qu'il a tentés dans ce sens
Il reconnait certainement la valeur des
objections qui lui ont été faites - malgré cela

il trouve que l'on a été en effet un peu trop loin dans le canton de Vaud. Sacrifiant trop les qualités laitières du bétail aux formes et au manteau - Les efforts de Mr Barbey pour réagir contre cette tendance exagérée sont certainement très intéressants et dignes d'éloge. Reste à savoir si comme le disait un des préopinants l'on ne trouverait pas dans nos races suisses les éléments nécessaires pour créer une race laitière de premier ordre ; c'est de ce côté semble-t-il que devrait se diriger les efforts. La race frisonne et hollandaise passe pour être très sujette à la tuberculose ; ce qui serait un grave inconvénient cette question devant jouer un rôle toujours plus important dans la vente et l'exportation du bétail - Mr Robert désirerait avoir quelques renseignements si possible sur la qualité du lait provenant des vaches importées par Mr Barbey

- Mr Barbey répond brièvement aux diverses objections qui ont été formulées. mais l'heure avancée ne permettant plus de continuer cette intéressante discussion - il se met à la disposition de la Classe pour la continuer dans une séance ultérieure

. Sur la proposition de Mr Henri Faesch la Classe décide en principe d'organiser une course pour ses membres à l'exposition fédérale d'agriculture qui aura lieu au mois de Septembre à Berne

Séance levée à midi H. Fz

Mr Ami Pittard à Jussy. présenté par Mr Faesch. Raymond est reçu membre de la Classe par le Comité d'agricult

Séance de la Classe d'agriculture
— le 4 mai 1895 —

Présidence de M. W. Patry. Président
Sont présents : M. Robert Faÿsel - Héron
de la Rive - Bertrand - Viollier - Constantin
Desbaillet - Dominicé - Cotter - Bieler etc
- Le Procès-verbal est lu & adopté
- M. le Président donne connaissance de la
convention qui a été passée entre le Etat &
la Société des Arts [Classe d'agriculture] au sujet
de la Station d'essai de vignes américaines au
Haut Ruth.
La Classe ratifie le choix des membres de la
Commission qui sera composée de :
M. Héron : Chne de Candolle - M. Micheli - H. Faes
V. Fatio - Patry fils, Viollier Ney, William Viollier
Duarm Valotton - Antoine Desbaillet - Marc Borel
B. Patry - Paul Penay Duboule - Alb. Vernet - Vallon
- La Classe désigne comme délégué à l'assemblée
générale de la Fédération qui aura lieu le
22 mai à Fribourg - M. Alph Bernard -
Patry - Robert - Constantin & H. Faes
avec le mandat s'il y a lieu de maintenir
le point de vue toujours soutenu par la Classe
relativement à l'assurance du vignoble soit
la liberté & non l'obligation

Exposition de Berne

Relativement à l'exposition de Berne : on émet
l'avis que si décidément la Classe ne peut exposer
l'ensemble de ses travaux - elle pourrait y
envoyer le tableau de son activité. Soit le
répertoire établi par M. W. Patry que celui-ci
voudrait bien compléter à cette occasion

Sur la proposition de M. A. Robert, Constantin la Classe décide d'offrir comme il a toujours été d'usage en pareil cas un prix d'honneur à l'exposition fédérale à Berne sous la forme d'une coupe valeur 80 à 100 f. –

Quant à la destination spéciale de cet objet le bureau prendra une décision à cet égard

Analyse de lait M. Rosier

– M. Rosier directeur de la laiterie centrale entretient la Classe des divers procédés employés pour l'analyse du lait de vache

Le rapport des divers éléments qui composent le lait. eau, matières grasses. beurre caséine etc. n'est pas absolument fixe, varie suivant les circonstances. Race des animaux. période de lactation, alimentation température etc tous cela exerce son influence sur la composition chimique du lait

Diverses méthodes sont employées pour l'analyser du lait.

L'analyse chimique, scientifique est naturellement la plus sûre, la plus précise. mais elle est longue minutieuse. difficile. exige des laboratoires. des instruments, des connaissances spéciales, des hommes instruits.

L'analyse pratique ou industrielle sert à le renseignement rapidement sur la composition du lait dans ses principaux éléments. Il faut pouvoir agir vite par des méthodes à la portée de chacun, pouvoir distinguer si un lait est pur, s'il a été falsifié soit par addition d'eau soit par enlèvement de crème

Plusieurs instruments sont utilisés dans ce but d'abord le crémomètre dont il existe divers modèles

qui sert à mesurer la quantité de matières grasses contenues dans le lait - mais il est leur d'une exactitude relative
Avec le lactobutyromètre on opère plus rapidement et l'on a des résultats plus exacts
. Maintenant l'on possède plusieurs instruments de contrôle - très précis et ingénieux basés sur la force centrifuge - Un des meilleurs et des plus employés dans notre pays est celui du Dr Gerber de la Laiterie modèle de Zurich Cet appareil remplit toutes les conditions désirables - simplicité rapidité (on peut faire en moins d'une heure quinze analyses simultanées) facilité de transport et exactitude
Une question capitale pour les analyses du lait est que celui-ci ait une température constante entre 15 et 20 degrés centigrades
La densité normale du lait est de 1030 à 1033 or de nombreuses expériences ont démontré que chaque centième de matières grasses enlevées au lait augmente sa densité de 1°
M. Rosier fait encore la description de deux autres appareils employés pour la vérification des laits le pioscope et lactoscope - Ces deux instruments basés sur l'opacité du lait mesuré par la vue ne peuvent donner que des résultats très approximatifs
- Les divers procédés d'analyse industrielle et commerciale ont spécialement pour but de découvrir les fraudes nombreuses dont le lait est la victime et qui consistent surtout dans l'addition d'eau l'écrémage ou les deux simultanément
- Il faut cependant être prudent dans les conclusions à tirer de ces analyses et avant de prononcer d'opérer des condamnations

opérer un contrôle sérieux. car en dehors des falsifications plusieurs causes peuvent influer sur la composition du lait

A la suite de cette communication, illustrée de nombreuses expériences M. Nosier est vivement félicité de son intéressant exposé

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à: 11.3/4.

Le Secrét

H. F.

Séance de la Classe d'Agriculture du 1er Juin 1895.

Présidence de M. Aut. Martin, président; M. Fasnacht secrétaire empêché de faire cours et est remplacé par le vice secrétaire, M. Robert.

Sont présents: MM. Bonz, Henon, Collet Fayol Dubois Arnold Plan, E. Boistier, Dufour, Patry, de la Rive, Wuarin Vallotton, de Candolle, W. Vollier, Rames Gysler, Guilleminet etc ...

Le procès verbal est lu et adopté.

Deux brochures ont été envoyées par M. le prof. Bidler l'une est le catalogue des élèves de l'école d'agriculture de Lausanne depuis sa fondation, l'autre portant le titre de Enik-Bénik, formule employée dans leurs jeux par les enfants et dont l'origine est scandinave conclut par des déductions plausibles à l'origine scandinave de notre race helvétique suisse.

L'ordre du jour appelle le rapport des délégués à l'assemblée générale de la Fédération à Bulle

M^r Robert rapporte verbalement sur l'intéressante séance qui a eu lieu le 27 Mai et la course charmante du lendemain à Chamby.

L'assemblée des délégués a désigné M^r Bovet, notre collègue pour faire partie du Tribunal arbitral supérieur de l'exposition d'agriculture de Berne. M^r de Cischart a été désigné comme son suppléant. Le rapport très intéressant de M Banas concluant à l'obligation en matière d'assurances pour le bétail donna lieu à une très vive discussion à laquelle les délégués genevois de la date prennent une large part. Par 54 voix contre 17 la Fédération s'est prononcée pour le maintien du principe de la liberté en matière d'assurance pour le bétail en encourageant par des subsides les sociétés d'assurances libres.

M^r Robert termine la communication en racontant la charmante course en voiture à Chamby que nos très aimables hôtes de Bulle ont fait faire à tous les délégués. La montée des plus beaux troupeaux de la Gruyère à la montagne en particulier ceux de MM Sépey, Wyssmuller, Buchs ont vivement impressionné les délégués d'autant plus que la voix du maître Cunat donnait à cette fête un cachet de poésie alpestre tout particulier

Assurances du bétail

M^M Bovet, Ant. Martin L. de Candolle Plan & Collet prennent encore la parole sur la question de l'assurance obligatoire. Ils se félicitent du résultat obtenu à Bulle qui arrêtera, pour quelque temps, tout au moins, la marche des idées d'assurances obligatoires. M^r de Candolle exprime le regret qu'on ait eu à Lucerne à tout les populations des villes auxquelles on a présenté dans diverses publications le spectre de la tuberculose, qui ont imposé l'assurance obligatoire aux campagnards qui n'en voulaient pas

M. Plan le dédain ordinaire de l'assurance obligatoire mais bizarre que diverses sociétés d'assurances libres du canton sont plutôt en décadence et exprime le désir que les gros fermiers et propriétaires du canton se rattachent aux sociétés pour les soutenir.

L'ordre du jour appelle les renseignements des diverses parties du canton sur l'état de la grêle.

MM. Thurnin-Vallotton à Cartigny, Dubouchet de Candolle, P. Boissier, W. Vieillard, Duvivier, Gysler et Hénon communiquent à la Société les renseignements qu'ils ont recueillis sur les effets de la grêle, il en résulte que la région de Chancy, Aire-la-Ville, Cartigny la commune Bernex, puis Russin Jussy ont beaucoup souffert et sur tel point sur deux ou trois communes la récolte a été complètement détruite; et la région de Jussy d'autres régions telles que la Champagne ont été partiellement frappées alors que Genthod et surtout le coteau de Cologny n'ont eu très peu de dégâts à enregistrer

Images artificielles

M. R. Gautier directeur de l'observatoire qui assiste à la séance ainsi que M. Kammermann, astronome adjoint, confirme les renseignements donnés par les assistants à la confirmation de ce fait comme quoi partout où les nuages ont intercepté les rayons solaires au moment où il a été tiré les vignes n'ont pas eu grand mal et que celles dans le voisinage des gazons ont été en général beaucoup plus touchées que les autres.

M. Gautier dit que dans la nuit du 17-18 Mai il n'est pas à une grêle blanche mais à une véritable grêle d'hiver que nous avons eu à faire, car le thermomètre est resté toute la nuit au-dessous de zéro, et celui de l'observation a enregistré sur le sol jusqu'à — 4,8; et cependant malgré cette température si basse, dans la partie du

contre où la végétation a été privée de l'action désastreuse des rayons blancs par un ciel couvert il y a eu peu ou point de mal. Il en résulte que nos viticulteurs négligent trop les engrais artificiels qui se pratiquent avec succès dans diverses régions de la France; il croit qu'en les employant en grand on atténuerait les désastres de la gelée surtout lorsqu'il s'agit de gelées blanches. Il voudrait que la Classe vît de bon influence pour que nos agriculteurs entreprennent des essais en groupant les efforts; car un essai isolé dans le concours des raisins est sterile.

MM. A. Martin Hémon Blanc et de Candolle font part des essais nombreux et toujours infructueux qui ont été faits dans ce sens. Par le fait de la canalisation notre pays est exposé à tous les vents et celui-ci est un obstacle à l'emploi de l'emploi des engrais artificiels. Il y aurait bien cependant d'un recommander, malgré tout, l'emploi ainsi par des essais et espérons que M. Gautier reconnaît et le président en remerciant vivement le Directeur de l'Observatoire de la présence au milieu de nous dit que le Bureau ne prendra pas de vue la recommandation de M. Gautier.

Chicorée Witloof

M. Guillaumin professeur à l'école d'horticulture de Chatelaine fait ensuite une intéressante communication sur la culture de la chicorée Witloof, barbe blanche en flamand, qui commence à paraître chez nos maraîchers de comestibles au printemps sous le nom d'endive; (ou pointue)
cette plante qui produit un excellent légume d'hiver demande un terrain profond et riche, ne désirant pas des soins de culture bien difficiles et est à recommander à tous égards. Semée en mai et juin en ligne la Witloof est arrachée lorsque le feuillage commence à jaunir en oct. et Nov. puis plantée en espalier ou tranchée couverte de 15-20 c. de terre et forcée par un premier chaud. La plante est blanche comme

la barbe de capucin et donne un légume apprécié. De petits paquets de graines sont offert gracieusement par M. Martin aux agriculteurs présents disposés à faire un essai de culture. Le Président remercie sincèrement M. Guillermin de son intéressante communication.

La séance levée à midi

Arthur Robert
V. Secr.

MM Louis Chevalley à Montalègre présenté par MM Dufour & Bergmeley

Porte fils à Genève présenté par MM Patry & Martin

sont reçus membres de la Classe par le comité d'agriculture de la Société des Arts.

Séance de la Classe d'agriculture le 6 Juillet 1895

Présidence de M. Aug. Martin Président
Sont présents - MM. Constantin. Vallier Robert - Faesch - Bernard - de Candolle de Seigneux. Collet. Naville. Constantin père

- Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté.

A ce propos M. de Candolle n'a pas dit que les essais contre les gelées printanières au moyen de nuages artificiels étaient infructueux. mais qu'il croyait qu'on ne couvrait pas le feu assez longtemps

- M. Marc de Seigneux donne lecture d'une relation très intéressante sur un voyage qu'il a fait dernièrement en Tunisie au domaine de l'Enfida

Voyage en Tunisie à l'Enfida par M. de Seigneux

Après avoir fait une description du pays des habitants de leurs mœurs. il passe en revue les diverses cultures qui y sont en usage & les procédés employés dans un pays si différent du nôtre -

Le sol est généralement recouvert d'arbustes très serrés qu'il faut premièrement arracher - Le défrichement est donc une opération nécessaire & coûteuse qui se fait généralement à forfait. Une fois cette préparation effectuée on se trouve en présence d'un terrain d'une extrême fertilité qui n'a besoin d'aucun engrais

La grande difficulté à vaincre est la sécheresse

Les grandes exploitations ont des usines à des norias
Les cultures sont variées - des céréales - des prairies artificielles - du maraîchage là où les communications sont possibles avec un marché dans une ville voisine
On élève un peu de bétail. mais le laitage n'est pas utilisé - les moutons sont assez nombreux -
Les vignes vu la difficulté de la fermentation des vins à cause de la chaleur qui règne au moment de la récolte à des bas prix auquel se vend le vin ne donne pas de résultat bien favorable
A la suite de cet intéressant exposé pour lequel des remerciements sont adressés à Mr de Seigneux par le Président. une discussion s'engage entre Mm de Candolle. Henrioud à de Seigneux sur les avantages des divers modes de culture dans ces contrées soit la culture européenne introduite par les colons à les nouveaux propriétaires à l'ancienne culture indigène employée encore par les Arabes habitant du pays. Chacun de ces procédés a ses avantages à ses inconvénients. Chacun a ses partisans à ses adversaires.
La fin de la séance est occupée par une communication de Mr Monnard vétérinaire sur l'hygiène des étables
Il passe en revue l'aération, les ouvertures. les crèches. le sol les plafonds à les ustensiles à signale les grands progrès qu'il y a encore à faire dans ce domaine chez nous

Séance levée à midi

H. F.

Mr Philippe Bunsen est reçu membre de la Soc. d'Ag.

Séance de la Classe d'agriculture le 2 septembre à Bel-Air

Présidence de M. Antoine Martin Président

Sont présents, MM. Constantin Ramu, de Candolle, Rochat Dominice, Hénon, Gysler, Bernard, Viollier, Martin Grobet, Wehrli, Borel, Desbaillets, Wuarin Robert etc. etc. environ 35 personnes ont répondu à l'appel du Comité pour cette séance à Bel Air qui a lieu dans la grange fort bien aménagée.

M. le Lieutenant Favez s'étant fait excuser pour la première partie de la séance il ne peut être donné lecture du procès-verbal.

Monsieur le Président annonce à la Classe la mort de M. Ed. Vernet membre du Comité bureau et rappelle les services importants que cet excellent collègue a rendus à notre Classe et à l'agriculture du pays. Il engage les membres de la Classe à se rencontrer nombreux à son enterrement qui aura lieu l'après-midi à Lully.

Afin que la Classe soit représentée officiellement au VII Congrès international vétérinaire à Berne pour lequel M. l'Etat a désigné, M. délégue M. Olivet vétérinaire cantonal à cet effet.

Phylloxera

Avant de passer à l'objet principal de l'ordre du jour, M. le Président prie M. Wuarin qu'il a convoqué spécialement dans ce but de donner quelques renseignements sur la situation phylloxérique du canton.

M. Wuarin-Vallotton fait un tableau très attristant des progrès qu'il a constatés dans les dernières recherches qu'il a faites. Son arrondissement est très gravement atteint. Sous deux nouveaux communes Vuppin et Froideville il a constaté des taches phylloxériques. Lavaux à Berne et la Côte de

Baronne, doit peut les considérer comme tout à fait compromises et une modification de la taille devient absolument nécessaire. Pr la Rive dit, le mal n'est pas moins grand et les nouvelles ne sont guère meilleures. Le canton d'Estavayer est complètement pris, Russin est très malade. Il n'y a du reste qu'à s'étonner des ravages progrès qu'on peut constater cette année dans les parchets contenus de vignes toujours plus phylloxérées sans qu'aucune mesure de lutte sérieuse soit prise. Ainsi M. Veuve signale que dans la commune de Bossey au dessus des propriétés Favon on peut constater qu'une vingtaine de pieds sont complètement atteints et il n'y a pas à s'étonner que dans la température chaude que nous avons eu l'été passé le phylloxéra ait pu se produire dans des proportions effrayantes. Dans une vigne de Bossey et sur une tache d'environ M. Veuve estime à plus de 200 phylloxéras le nombre des phylloxéras ailés qu'il a pu y voir. M. Veuve ne doute pas que ce soit à l'étiage que soit dû l'augmentation si rapide du mal que nous combattons.

M. Collet signale aussi les progrès que fait le phylloxéra à la Côte.

Drainage

Puis M. Seippel prend place au bureau et fait un exposé scientifique et pratique des plus intéressants sur la nouvelle méthode de drainage appliquée en ce moment sur le Fondin de Bel air. Cet exposé théorique étant dans un langage clair et précis que la Classe relira avec intérêt dans le Bulletin où il sera imprimé, elle a le transporte sur les lieux et grâce aux explications obligeantes de M. Seippel et aux démonstrations pratiques faites par le travail des ouvriers a pu compter de l'importance du drainage et de la bienfaisance du travail.

M. Seippel est très vivement remercié

Séance de la Classe d'Agriculture
le 5 Octobre 1895

Présidence de M. Am. Martin Président
Sont présents. M. Collet - R. Gampert - Robert. Walter Monnette. - Jean Henon - Pahy - Haesler de la Rive. - Viollier et 15 personnes
- Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté
- M. le Secrét donne lecture d'une lettre de la maison Rauschenbach à Schaffhouse qui a obtenu la coupe offerte à l'exposition de Berne par la Classe - et remercie de ce beau don.
- Une lettre du Dépt de l'Agriculture annonce la Classe du concours de détail qui aura lieu à Carouge le 28 Octobre conjointement avec la foire - concours auquel les vaches seront également admises.
- L'ordre du jour appelle des rapports sur l'exposition de Berne

Rapport sur les machines à l'exposition de Berne M. Gampert

La parole en donnée à M. R. Gampert élève à l'école d'agriculture de Genisbourg qui rapporte sur la section des machines outils et instruments -

Il passe d'abord en revue les diverses machines agricoles qui se trouvaient exposées à Berne - tout d'abord les instruments de travail extérieurs - charrues herses. extirpateurs - rouleaux semoirs - faucheuses râteaux à cheval faneuses - etc - Tous ces instruments étaient très abondamment représentés et n'offraient au dire du rapporteur rien de très nouveau - la plupart

des charrues exposées étaient des charrues brabant - Les fameuses paraissent toute à se répandre passablement à leur construction s'améliore

Dans les machines d'intérieur on voyait des batteuses en quantité depuis la plus simple marchant à bras jusqu'aux plus grandes & aux plus compliquées qui accomplissent un travail parfait

Dans ce compartiment les instruments aratoires étaient - herses - canaux - concasseur - coupe racine - hache paille - à remarquer un trieur à alvéoles pour séparer les graines des supérieurs une série complète de machine pour la manducation des pôts de terre - puis des baratte - des pressoirs - en quantité - des chars à purin - des pompes de toutes sortes des monte charges -

Dans une autre galerie tous les outils à main - pelles bêches pioches râteaux haches - scies - moulins - bourrellerie - toile lauderie etc

Parmi les principales maisons qui avaient une exposition intéressante il faut citer la maison Marti de Winterthour - Rauschenbach à Schaffhouse et X à Burgdorf pour les pinces & la maison Lanz à Mannheim parmi les exposants étrangers comme les plus remarquables

A la suite de cette lecture M. le Président remercie M. Gampert au nom de la Classe M. Rolaz demande au rapporteur s'il

croit que la fabrication des machines agricoles
en Suisse une grande extension - & s'il
y a des fabriques qui font de toutes pièces
- M. Gampert répond qu'il lui est difficile
de savoir l'extension qui a pris cette indus-
trie dans notre pays. Il n'ayant encore
assisté à aucune exposition agricole en
Suisse. mais il croit qu'il y a en Suisse
beaucoup de représentants de fabriques
étrangères. puis d'autres qui reçoivent
les machines démontées. p. ex pour des
serroirs des faucheuses de grandes battes
les remontent & les ajustent dans le
pays. - Les machines simples se fabriquent
bien en Suisse -- les grandes machines
compliquées ne s'y font qui en partie
—. La parole est ensuite donnée à
M. L. Collet qui donne lecture d'un rap-
port très complet sur l'exposition des che-
vaux à Berne -

Rapport sur la
Exposition Berne
(M. Collet)

Avant de passer à la description des ani-
maux exposés M. Collet présente quelques
considérations générales sur l'élevage des
chevaux Suisses. Il n'y a pas bien longtemps
encore on remarquait dans notre pays
trois races distinctes de chevaux - Celui d'Erlen-
bach - celui des Franches-Montagnes & celui
de Schwytz - Celui-ci était généralement des
chevaux de trait qui étaient aptes aux
travaux de notre sol mégal & montagneux
- Par suite de diverses circonstances - tout
cela a changé - On a voulu créé un type
de cheval de selle pour la cavalerie &

Sous prétexte que la Confédération achetait à l'étranger des animaux qu'elle aurait pu se procurer dans le pays

- Cela a été une erreur à l'avis de M. Collet car la Confédération n'achète pas de chevaux l'éleveur ne pouvant entrer dans les frais au prix que fait le gouvernement - celui-ci en achète à l'étranger - Il faut en outre en faire venir environ 5000 pour l'usage du pays ce qui représente une somme de ~~trois~~ trois millions de francs environ chaque année - Si nous n'avons plus guère de chevaux à vendre comme autrefois - Donc déficit de chaque côté

D'autre part il est évident que la Suisse n'est pas un pays apte à l'élevage du cheval de luxe - ceci pour une foule de considérations - Nous n'avons ni les capitaux ni les pâturages - ni le personnel nécessaire ~~nécessaire~~ ~~et surtout~~ des étalons de pur sang ou de demi-sang il aurait aussi fallu avoir les juments correspondantes ce qui manque presque totalement

Malgré les progrès incontestables accomplis cependant avec tous les éléments défectueux M. Collet croit que l'on fait fausse route qu'il faudra tôt ou tard renoncer à vouloir chez nous élever des chevaux de luxe & de selle & revenir au bon cheval de trait précoce - moins coûteux - & apte aux travaux de nos contrées & de notre situation géographique

- Après ces données générales - M. Collet promène ses auditeurs dans l'ensemble de

l'exposition y fait tout d'abord un éloge sincère de sa parfaite organisation. Il fait une seule réserve sur les mangeoires qui au lieu d'être en bois de sapin devraient être recouvertes de zinc afin d'empêcher les jeunes chevaux de les ronger ce qui pourrait provoquer chez eux l'habitude du tiqueur.

- Le rapporteur montre d'abord les étalons appartenant soit à la Confédération soit à des particuliers parmi lesquels on remarque de superbes animaux - d'où sont sans la plupart des jeunes chevaux exposés à Berne - Puis il promène à ses auditeurs dans les diverses subdivisions de l'exposition leur indiquant les sujets qui lui ont paru les plus remarquables parmi les juments suitées ou non, chevaux de quatre ans y deux ans - des collections de plusieurs sujets ne appartenant au même propriétaire ne manquent pas d'intérêt (celles-ci sont au nombre de 24) - Il cite spécialement celles de M. Keppeler de l'Emmer - celle du couvent d'Einsiedeln - de M. Brunner des Franches Montagnes - de M. Dutoit avec ses petits briquets du Valais rouges y fluets qui ne paient pas de mine mais ne voilent pas chers à élever y grâce à leur peu élevé trouvent facilement des acquéreurs ; c'est de tous les élevages celui qui arrive peut être à faire les meilleures affaires -

Dans cette revue rapide il ne faut pas oublier les 12 chevaux types exposés hors concours par le dépôt de remonte de Berne - C'est

C'est bien là le type du cheval d'arme - grand - fortement musclé - vigoureux & qui devrait servir de modèle aux éleveurs de chevaux de selle - Les chevaux ont quatre ans proviennent presque tous de l'Allemagne du Nord & reviennent rendus à Bâle f 1250 à la Confédération - Il semble vraiment impossible que nous puissions jamais arriver en Suisse à produire un cheval semblable pour ce prix là

En terminant son rapport ~~M. Collet arrive~~ & après l'examen attentif de ce qu'il a vu M. Collet arrive aux mêmes conclusions qu'il énonçait en commençant.

1°) Il y a certainement une grande amélioration dans l'élève du cheval en Suisse mais pour les diverses raisons indiquées plus haut notre pays sera toujours tributaire de l'étranger pour les chevaux de cavalerie que nous ne pourrons élever avantageusement & au prix offert par la Confédération dans notre pays

2°) En étant donné l'importation considérable de chevaux de trait il serait avantageux de pousser plutôt à l'élevage du cheval d'attelage qui est beaucoup moins onéreux que celui de selle

3°) Que les Sociétés agricoles devraient s'occuper davantage de cette question qui est en somme intéressé au premier chef l'agriculture Suisse

—

Après la lecture de ce rapport M. Collet est vivement remercié & félicité par M. le Président

ainsi que par plusieurs membres de la réunion

- M. Mornard appuie vivement la manière de voir de M. Collet - Ce qui manque essentiellement chez nous ce sont les bonnes juments mais aussi la nourriture qui n'est pas conforme y rationnelle au cheval que l'on veut produire ; il lui faut énormément de grains y l'on n'en donne pas assez.

- L'éleveur ne pourra gagner quelque chose qu'au le cheval de trait - le cheval commun à bon marché - Pour le produire il faudrait des étalons autres que des purs sang anglais ou des croisés anglo-normand - C'est le percheron qui serait préférable - mais la nourriture que nous pouvons lui donner ne lui convient pas

M. Senn demande s'il y existe encore des animaux de race pure de Erlenbach y de Franches-Montagnes

M. Collet lui répond que si quelques juments de ces races là peuvent exister encore il serait impossible de trouver aucun étalon

- M. Rochette ne partage pas entièrement la manière de voir des préopinants - Les sociétés hippiques ont beaucoup travaillé dans le sens actuel - On a fait déjà des progrès immenses y il serait fâcheux de renoncer à tous les efforts tentés jusqu'à ce jour y aux résultats acquis - Les chevaux y les élèves sont bien mieux soignés y mieux nourris qu'ils ne l'étaient auparavant - M. Rochette croit qu'avec des efforts persévérants y soutenus y en continuant à travailler

Sans découragement dans la voie actuelle on arrivera à des résultats satisfaisants

- M. Collet reconnait toute la peine que les Soc. hippiques & les éleveurs privés se sont donnée mais on arrivera bien difficilement à ce que le petit propriétaire & le paysan qui ne possède que des ressources limitées puissent élever le cheval de luxe ; la propriété est trop morcelée & les capitaux insuffisants - et c'est cependant l'intérêt de cette catégorie de personnes que l'agriculture & les Sociétés d'agriculture doivent surtout avoir en vue

- M. Robert s'étonne toujours de voir la Confédération encourager l'élève d'un cheval d'une certaine sorte par des concours - des primes et puis après se refuser à payer à l'éleveur un prix rémunérateur ou qui lui permette dans tout au moins de rentrer dans ses déboursés

- Il n'y a pour cela aucune entente entre la Confédération, l'éleveur & les exigences de l'armée & du militaire.

- L'assemblée procède à la nomination d'un membre du bureau en remplacement de regretté Edmond Vernet décédé

M. Armi Senn est nommé par 14 voix sur 16 bulletins distribués. M. Edm. Bourrier en obtient 2. M. Senn présent se déclare très heureux & honoré des suffrages qui il vient d'obtenir & accepte la nomination.

La séance est levée à midi

Le Sec.

Ad. L.

Le Tribunal d'agriculture de la Société des Arts reçoit à l'Hôtel de la Licorne à l'unanimité les personnes dont les noms suivent membres de la Classe d'Agriculture

1. Berlie adjt au Petit-Lacourney
   présenté par Mr Hte Faesch & Hte Pasche
2. Cantier J.i à Jussy
   par Hte Faesch & Duvillard
3. Alex. Baudin à Genève
   par Delessert & Bernard
4. G. Henry à Varembé
   par Dumartheray & Debonneville
5. Jean Blanc à Plan les Ouates
   par L'Huissier & Ch. Blanc
6. Eug. Comte à Landecy
   par Comte & Ch Bernard
7. Danel Henri au Carre
   par Hte Faesch — Pre Danel
8. Garnier Louis à Choully
   par Fre Garnier & Hte Faesch
9. Siegfried à Athenaz
   par Dupéar & Hte Faesch
10. Jérôme à Genève
    par Patry & Hte Faesch
11. Ern Vaucher à Châtelaine
    par Mr Ami Martin & Ern Vaucher
12. Deur rest à Athenaz
    par Mr Gazel & Patry
13. Devolloyny à Fourneaux
    par Mr Dufour & Martin
14. Binet à Cleviins
    par Demole & Bernard
15. Abbé de Beaumont à Collonges
    par Hte de Beaumont & Hte Faesch

Pierre Jaque à Arare
présenté par Mr Balmain
& Chandol

Séance de la Classe d'Agriculture
du Samedi 2 Novembre 1895.

Présidence de M. Martin président

Sont présents : M.M. Demole, Hénon, Collet, de Candolle Bord, Naville, Dr Goss, Welter, Bieler, Olivet, Dunand, Patry, de Bonneville, Viollier ex.
(M. Faesch à la fin de la séance)

En l'absence de MM. Faesch et Robert M. Viollier remplit les fonctions de secrétaire.

M. Martin annonce que le bureau a offert une coupe au concours de Carouge. et que lui-même représentant la classe au banquet. Il a parlé en son nom personnel contre l'exclusion des races bovines du concours.

Congrès vétérinaire de Berne

Le premier objet à l'ordre du jour est un rapport de M. Olivet sur le 6e Congrès vétérinaire de Berne du 16 au 21 Sept. 1895.
Ce congrès est celui qui réunit le plus grand nombre d'adhérents (685). cette réunite est probablement dûe au fait qu'il avait lieu en Suisse. La plupart des pays d'Europe étaient représentés. Les séances furent fréquentées par 250 congressistes.
M. Olivet passe en revue les diverses questions qui ont été traitées :
1° Police sanitaire internationale : Le congrès emet à l'unanimité le voeux ~~exprimant~~ qu'il soit institué un service international d'informations sanitaires et qu'un bulletin soit publié - Il demande au Conseil fédéral de prendre l'initiative de la convocation d'une conférence internationale chargée d'élaborer une convention sur le trafic international du bétail.

La malléine et la tuberculine ont occupé la 2e journée.
(M. Olivet se réserve de revenir plus loin sur ces deux questions)
La 3e journée a été consacrée à la vaccination contre le charbon ; le congrès regarde l'inoculation préventive comme un précieux moyen de combattre cette maladie.
Pour lutter contre la pneumo-entérite et la peste porcine le congrès demande que ces maladies soient inscrites au nombre des maladies contagieuses à combattre par des mesures sanitaires publiques.
L'inoculation contre le rouget du porc est recommandée ; le congrès demande que les gouvernements facilitent la propagation de ce remède.
Le congrès s'est encore occupé de la vaccination préventive contre la rage

A propos de la pleuropneumonie contagieuse, le congrès considère qu'il est possible d'arrêter complètement et en peu de temps les progrès de cette maladie en suivant les principes suivants : a) les animaux atteints doivent être exclus du trafic public. — b) Lorsque la maladie se déclare il est nécessaire d'abattre les animaux atteints, les suspects et les contaminés. — c) il y a lieu d'organiser pendant le contrôle obligatoire des viandes de boucherie.
L'inoculation peut rendre des services, mais il faut surveiller l'application du virus qui est une substance très-dangereuse.

En somme on a pu constater que ce sont les mesures appliquées en Suisse qui paraissent devoir se généraliser, c'est un bon point pour notre législation sanitaire fédérale.

La question de la viande tuberculeuse au point de vue de l'hygiène publique a fait l'objet d'une discussion très-approfondie où des opinions diverses mais non inédites se sont fait jour.
L'idée ayant été émise que c'est souvent l'homme qui

contamine les vaches et non celles ci qui infectent l'homme, un congressiste de Lisbonne cite ce fait qu'une race bovine portugaise vivant à l'état sauvage, vient immédiatement après les races laitières pour la fréquence de la tuberculose.

Le congrès emet le voeux que des mesures d'hygiène soient prises contre les viandes provenant d'animaux tuberculeux et que les propriétaires soient indemnisés.

D'autres questions de moindre importance ont été traitées par le congrès.

Après cet exposé général M. Olivet donne quelques détails sur deux points qui offrent un intérêt tout spécial. : La <u>malléine</u> et la <u>tuberculine</u>.

Pour que la <u>malléine</u> donne des résultats certains, il faut, d'après Nocard, tenir compte des deux réactions l'une organique accusée par une lésion locale et par des troubles de l'état général; l'autre thermique accusée par une élévation de la température.

Depuis 4 ans M. Nocard a inoculé plus de 10 000 chevaux avec un succès complet.

M. Preuss de Dantzig affirme, à la fin de son rapport, que la malléine est un moyen de diagnostic qui permettra d'espérer dans un avenir prochain la disparition de la morve

M. Toth de Berlin met en doute l'efficacité du procédé (il néglige du reste de prendre en considération la réaction organique

M. Olivet ajoute que ses propres expériences confirment l'efficacité de la malléine.

La lutte contre la tuberculose au Danemark est basée sur l'emploi de la <u>tuberculine</u>. Les idées du Dr Bang nous sont connues grâce à la belle traduction du Dr Goss. Elles s'appuient sur 45 000 expériences malgré cet énorme chiffre auquel viennent s'ajouter les 3000 injections de Nocard, M. le prof. Hess conteste

la valeur du procédé. Les injections auraient un autre inconvénient l'augmenter la maladie chez les bêtes faiblement atteintes — Bang et Nocard affirment que cette augmentation est très rare
Après une vive discussion le congrès (se déclara à une grande majorité) favorable à la tuberculine ; il demande que le gouvernement rende l'emploi de la tuberculine obligatoire dans les étables où la tuberculose serait constatée.
M. Olivet termine en montrant ~~l'importance~~ la valeur de cette déclaration faite par un congrès d'importance de celui de Berne.

M. le président remercie M. Olivet pour ce remarquable travail qu'il espère voir figurer dans le bulletins.
M. Demôle cite le cas des vaches valaisannes des rejets élevés qui sont indemnes. d'où cela vient-il ?
M. Goss estime que ce fait confirme les travaux de Bang qui attribue la propagation de la tuberculose au renouvellement des troupeaux par acquisitions dans les foires sur les 480 bêtes inoculées dans le Valais une seule a réagi ; elle provenait d'une foire du bas Valais. — On ne peut pas affirmer que la tuberculose du bétail ne provienne pas de l'homme mais on ne doit pas le nier non plus on ne peut en citer un seul exemple. — La question d'altitude n'a rien à faire avec la tuberculose. — Les résultats obtenus en Danemark prouvent qu'on peut se débarrasser les étables de cette maladie, avec assez de facilité. —
M. Goss rappelle que la Classe avait décidé pris l'initiative de la lutte et attendait les resultats du congrès de Berne, aujourd'hui que ces résultats sont connus, il faut agir. (Renvoyé au Bureau)

M. Bïdel estime qu'il y a lieu d'appuyer la proposition du Dr. Goss.

M. Collet cite des cas dans lesquels une première injection aurait donné une réaction, tandis que la 2e n'aurait rien produit

M. Goss pense que ce fait provient de ce que l'animal a pu se guérir ... sans médecin. Les recherches qu'il a faites sur l'homme lui ont montré que sur 100 autopsies, 16 à 18 individus sont tuberculeux et 6 à 8 sont de tuberculeux qui se sont guéris tout seuls.

M. Bïdel compare ces observations avec celle de Nocard avec la malléine ; des chevaux qui avaient réagi une première fois, ayant été isolés n'ont plus réagi quelque temps après.

M. de Candolle fait observer que s'il y a entre la première et la 2e injection un espace de temps assez long entre la 2e injection est efficace

M. Goss reconnait que l'influence de la première injection se fait sentir assez longtemps mais celà dans 3 à 4 % des cas observés. Celà pourrait entraîner à des fraudes, les marchands inoculant leur bétail quelques jours avant la vente, les animaux tuberculeux injectés par l'acheteur pourraient ne pas réagir immédiatement.

pour le secrétaire : W Vischer bibliothécaire

Le 2e objet à l'ordre du jour.

Séance de la Classe d'agriculture
le 7 Décembre 1895

Présidence de M. Antoine Martin Président
- La séance a lieu dans l'Amphithéâtre de l'Athenée une dizaine de dames assistent à la séance - En tout 50 personnes environ
- L'enterrement de M. Gustave Rochette auquel un grand nombre des personnes présentes tenaient à se rendre y qui avant lieu à l'heure de la séance a prié M. Wuarin a modifier un peu le sujet qu'il avait préparé y qui était plus spécialement agricole.
- M. Wuarin dans sa séance d'aujourd'hui fait une description de la partie de l'Amérique qu'il connait le mieux y qu'il a parcourue de New York à Chicago - Il s'arrête un peu à la ville de Geneve qui possède une académie agricole - avec champs d'essai - Laboratoire qui en fait un établissement très important
- Il insiste sur le rôle très considérable que jouent les machines en agriculture comme en industrie où partout où le choix est possible elles remplacent les bras de l'homme y la traction des animaux
- La fin de la séance est occupée par des projections lumineuses montrant les principaux points du voyage que vient de décrire M. Wuarin en entrant New York à Chicago

Séance levée à 11 ½

H. F.

Séance de la Classe d'agriculture du 4 Janvier 1896. à 10 h du matin à l'Athénée

M. A. Martin Président préside la séance
Sont présents. MM. Martin de Candolle - Bieler
Senn. Faesch - Mollier. Westenweller. Heinon
Trachsel. Schormenille - Constantin - Gysler
Chanmen. Fayol - Patry. de la Rive. Morel
Abrenwyller ds. - Total 15 pers.
Le procès verbal de la précédente séance est lu
et adopté.
En ouvrant la séance M. le Président fait des
voeux pour la Classe d'agriculture à l'entrée de
la nouvelle année
Il annonce la nomination de M. Jean de Watteville
Elfenau à Berne comme membre correspondant
de la Classe d'agriculture

Concours de bonne tenue d'étables

- M. Amé Senn présente le rapport du Jury sur
le concours de bonne tenue d'étables (Pay Jules Bonna)
Les prix ne seront délivrés qu'à la séance générale
de la Société des Arts - mais il en est donné con-
naissance à la Classe
Les experts ont fait deux visites une en Juin
une autre en Novembre - 20 Vaches concurrentes
étaient visitées. 9 dans la première catégorie
seulement 3 dans la seconde
Les étables ont été trouvées généralement bien
tenues. le bétail bien soigné de bonne appa-
rence. ce qui manquait le plus était l'affourra-
gement régulier le bon aménagement des fumiers
Il n'a pas été donné de prix dans la première
catégorie. les fermes de elle ci ayant eu

nombre de points inférieur aux huitième de la seconde qui n'ont pas récompense
Voici les noms des lauréats

2e catégorie

1er Prix	Bugin Asmère	165 points	f.	100
2e .	Bonnet Satigny	155		80
3e ..	H. Debonneville Gge Lamal	153		70
4e ..	Debonneville Gge Jacomey	152		60
5e ..	Baumer Beauchien	150		50
6e ..	Mayor Petit Jacomo	144		30
			f.	390

M. le Président remercie les jurés de la peine qu'ils se sont donnés

La fausse côte M. Henon

M. Henon entretient quelques instants la Classe de la fausse côte ou côte supplémentaire qui se trouve quelquefois chez le bétail bovin ~~surtout~~ surtout chez le bétail Suisse -
Ce n'est point une difformité au contraire aussi ne comprend-on pas pourquoi dans de certains milieux on a décidé que les animaux ne pourraient plus être jugés d'un même erreur - Cette fausse côte ne se trouve généralement que chez les côtés de chine
M.M. Collet & Bieler confirme ce que vient de dire M. Henon - M. Bieler estime que cette quatorzième côte est un signe de progression & non de degression chez l'animal - Il faudrait que le Dépt fédéral de l'agriculture fait faire une enquête sur ce sujet dans les abattoirs - Il sera intéressant de savoir le rendement & la proportion des animaux porteurs de cette fausse côte

Rapport sur la division scientifique à l'exposition de Berne
M. de Candolle

M. de Candolle présente un rapport sur la division scientifique à l'exposition de Berne
Il insiste sur la difficulté de faire un rapport complet sur ce sujet vu la multiplicité des objets à examiner, le peu de temps dont disposait le jury.
Un rapport général sera présenté par M. le Dr Heer
M. de Candolle se bornera à signaler quelques détails qui lui ont semblé intéressants, peu connus
La division scientifique comptait dix huit exposants des autorités cantonales & fédérales
49 de sociétés diverses. 14 écoles. 84 exposants de particuliers En tout 155 exposants
Il a été distribué 129 récompenses. C'est beaucoup mais il y a là un écueil difficile à éviter. Vu l'égalité qui existe entre plusieurs institutions de même genre
Des expositions cantonales se ressemblaient beaucoup entre elles. Elles étaient presque toutes du même type. Lois, règlement. Amélioration de l'agriculture. Elevage du bétail. Viticulture etc
Le Canton de Soleure se faisait remarquer par une participation intéressante. Loi sur l'elevage du bétail bovin & des chevaux. Les mâles doivent être approuvés par l'Etat. L'assurance du bétail est obligatoire. On y voyait un intéressant exposé des mesures prises en 1893 pour venir en aide aux agriculteurs éprouvés par la sécheresse de cette année
Le Canton de Berne avait aussi une belle exposition
A noter que le jury a reçu de lui accorder une récompense pour son système de plantation d'arbres fruitiers le long des routes. Le plan en est très bien fait mais le principe a fait naufrage

Parmi les nombreuses Societes d'agriculture qui figurent a l'exposition avec des choses remarquables cite seulement: la Societe economique de Berne la plus ancienne de Suisse qui a plus d'un siecle et demi d'existence

La Societé St Gallenne sorte de federation des Soc d'agriculture du Canton comprenant 42 Sect et plus de 4000 membres. Cette Societé travaille beaucoup et a expose des choses importantes

Si le Canton la viticulture ne joue aucun rôle. Mais les ameliorations a apporter a l'agriculture - des etudes sur l'état general de celle ci dans la Suisse orientale - des reformes dans le systeme hypothecaire ou l'on remarque les grandes differences existant dans ce domaine entre les Systemes allemands et romands, le rôle important qui y joue la commune: tout cela a donné lieu dans cette Societé a des travaux d'un grand interêt

M. de Canonville cite encore les Societés de Donaueschingen et de Bale Campagne qui comptent parmi les plus anciennes de la Suisse

L'ecole d'horticulture de Wädenswil (Dr Wittmack) et observations faites par tous les Cantons allemands se font remarquer par l'interêt de ses publications et des essais qu'elles tentent Sous la direction de M. le Dr Müller Thurgau - Experiences sur le Systeme radiculaire developpé par les engrais chimiques azotés - protection des vignes contre les gelées printanières et bien d'autres

M. de Canonville aurait encore bien d'autres choses interessantes au plus haut point a citer sur cette partie très importante de l'Exposition de Berne mais il doit borner ici ce qu'il vient exposé

Petit Betail a Berne m. Ant Martin

M. Antoine Martin donne lecture d'un rapport sur l'exposition du petit bétail à Berne
La participation y etait tres nombreuse
L'espece porcine comptait 258 têtes dont 10 verrats
ovine " 162
Caprine " 120
Total 540

Suivant le rapporteur les races de porcs sont trop diverses dans notre petit pays. Yorkshire - Tamworth - (recommande
Il faudrait s'en tenir à une seule bien fixée & bien sélectionnée le York fixé et chercher à pousser encore la graisse. Avoir des exposit de porcs gras & d'autres d'animaux reproducteurs. Les récompenses ont été distribuées abondamment trop peut être
Il y eut un peu la même observation dans toutes les Sections
La race ovine & caprine n'offraient rien de bien remarquable. La classification était défectueuse
On reprouvait quelques spécimens de brebis laitières
A ce propos M. Bieler croit que celle-ci ne pourront jamais égaler la chèvre comme production de lait
Pour celle-ci le système des récompenses est mauvais
Il faudrait tout d'abord chercher à créer une race fixe & pour cela annoncer à l'avance des prix un peu élevés pour famille suivie. Avec de temps en temps de petits prix isolés on n'avance à rien
On n'a pas pour la race caprine de données scientifiques comme pour la race chevaline ou bovine
M. Bieler présente à la Classe des spécimens d'un nouvel atlas d'anatomie animale pour les écoles ainsi que des belles photographies envoyées au Champ de Mars de vaches de races suisses autrichiennes dont quelques unes ont des rapports avec nos races suisses de montagne

A l'issue de la séance tout reçu membre de la Cl: d'agric
M. Aug de Beaumont présenté par M Frantz de Beaumont & Henri Faesch,
M. Louis Favre gouverneur au Chat de Copper
Morel Jeunière à Genève - présenté par M Henri Faesch & W Patry

Séance levée à 10h

—

Séance de la Classe d'Agriculture
du 1er Février 1896

M. Antoine Martin Président préside la séance -
Sont présents - M. Henri Dunan Constantin de Candolle - Collet - Micheli - Bonnet - Thomas Aimé - Ramu - Duseillier - Senn - Sarasin Desbaillets - de Saugy. Aug Desbaillets - Morel - Rochette 12 pers.
- Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté
- M. le Président donne lecture d'une réponse négative du comité central de l'Exposition au sujet de la demande adressée par la Classe que les billets d'entrée collectifs à prix réduits fussent bons pour le dimanche comme pour les autres jours - Bien que cette réponse ne soit pas répondant considérée la question comme définitivement enterrée

Rapport sur le bétail bovin à l'exposition de Berne (M. Constantin)

M. Constantin donne lecture à la Classe d'un rapport très complet sur le bétail bovin à l'exposition fédérale d'agriculture à Berne. Il démontre les inconvénients des concours fédérales & l'avantage qu'il y aurait à rendre les commissions cantonales.

Il décrit rapidement les diverses races représentées. Bruna de montagne & tachetée. Celle-ci de moins en moins tachetée d'un manteau toujours plus clair & uniforme affaire de mode.

Il constate la splendide récolte du concours bovin à Berne qui malgré les intrigues qu'on a pu lui adresser a fait l'admiration de tous les connaisseurs. On récolte sans cesse des progrès immenses, mais sans être encore à la perfection. Pour s'en approcher le plus possible il faut travailler toujours.

M. Constantin est vivement félicité & remercié de cet intéressant rapport.

Rapport sur champs d'essai américains dans le Canton de Genève M. Micheli

M. Marc Micheli présente au nom de la Classe un rapport sur les champs d'essai de vignes américaines dans le Canton de Genève pendant l'année 1895. Les essais ont donné des résultats favorables & promet-

donner des résultats de plus en plus utile si comme on peut l'espérer la faculté de replanter en plaute commerciales ete étendue par les autorités fédérales
Quelques personnes insistent sur l'importance des cours de greffage dans les communes -
On ne pourra toujours avoir recours à des greffeurs et il est nécessaire que chacun apprenne à pratiquer cette opération
Pour terminer la séance M. Henri Arriol donne quelques renseignements sur des essais faits à l'école d'horticulture de Châtelaine avec divers engrais chimiques à effets lents & rapides

La séance est levée à 5 h

M. F.

Séance de la Classe d'agriculture du 2 mars 1896

Présidence de M. Aug. Martin Président.
Sont présents. Lamond. Dumur. Vollier Gysler. Fayolle. Collet. Brot. Vernet Duriol. Franc. Borel. Patry. Hénon Bernard. de Luc. Morel. Selm. Michel de Bonneville. Constantin etc 35 pers.

Après quelques communications administratives de la Présidence. M. le Trésorier présente un projet de budget pour l'année 1896. 1897 qui est adopté à l'unanimité, en établi comme suit

Recettes

Contributions des membres		
140 à f 10	1400	
250 . 5	1250	2650
Allocation de la Fédération		150
Intérêts des Fonds placés		150
Vente de bulletins & brochures		5
Solde f° balance sont excédent des dépenses s/ les recettes		f° 23
fr.		3428

Dépenses

Loyer	
Contribution à Fédération	200
Impression bulletins. circul. etc	78
Convocations - annonces - expédit.	800
Bibliothèque - abonnements - achats	350
Allocation à Station viticole	200
	f 1628

à reporter	F. 1628
Allocation au Groupe 39 (agriculture) de l'Exposition nationale	1000
Frais relatifs à l'Exposition de la Classe dans le Groupe 39.	500
Frais de réception des délégués de la Fédération des Sociétés d'Agric. de la S^te Romande	200
Frais de bureau:	50
	F 3428

(Champagnisation des vins (M^r Guéry)) La parole est donnée à M^r Guéry pour entretenir la Classe - de la champignisation des vins & des conditions dans lesquelles doit se trouver le vin pour être champagnisables

- M^r Guéry estime que les propriétaires de vin de notre région pourraient tirer de leurs produits un meilleur revenu qu'ils ne le font jusqu'à présent -

Ces vins sont bons mais devraient être améliorés encore par une vinification plus soignée - Nous les trouvons suffisants parce qu'ils se consomment généralement dans le pays où on bien contents - mais nous commettons plusieurs erreurs auxquelles il serait facile de remédier & dont M^r Guéry énumère les principales

1°). Nous n'avons pas assez de soin dans la cueillette des raisins - récoltant & mélangeant les grains peu mûrs - pourris moisis avariés & salies avec les meilleures - des frais d'une cueillette électionnée seraient

1°) bien vite payés par la plus value de la recolte
2°) nous laissons la vendange et le moût trop long temps en contact avec l'air atmosphérique qui en un décomposant. Il commence à se produire une fermentation qui donne lieu de de mauvais acides ; à des éthers qui gênent la vraie fermentation
3°) un défaut aussi est la coloration du moût. qui provient de ce qui on garde la vendange trop long temps avant d'en extraire le moût. Le raisin blanc à maintenant on tendance à donner des jus non pas jaunes à une matière colorante comme le type de vin en laisse trop longtemps sur la lie. C'est une erreur de croire que la lie nourrit le vin Elle risque au contraire d'amener des fermentations accessoires qui seront toujours au détriment du vin ; risqueront de donner à celui-ci un goût de lie
5°) nous ne savons pas dans notre vignoble utiliser suffisamment les marcs de vins qui bien traités peuvent encore donner pour la consommation locale ; personnelle des vins de seconde cuvée qui sont excellents

. M. Guéry décrit les procédés de vinification champenoise où cette opération est faite avec les plus grands soins. On laisse à la vigne tous les raisins qui ne sont pas parfaits : on ne les foule pas avant l'arrivée au pressoir .. ; on les laisse le moins possible au contact de l'air ; on le presse de suite on n'use pour le champagniser que du vin coulé laissant le pressé et réservé pour la consommation locale
Il y aurait là pour notre vinification des instructions dont M. Guéry laisse à chacun le soin de tirer les conséquences nécessaires

Mr Guery donne quelques détails intéressants sur la fabrication du vin de champagne, le débourrage, le remmage et le dégorgeage.

- Il estime que si nous nous donnions la peine de faire des vins blancs plus soignés et aussi parfaits que possible, leur force, leur nerf, leur bouquet et suffisants pour permettre de les champagniser et d'obtenir sans grand frais des vins de champagne très convenable

Autrefois les vins de champagne se fabriquaient uniquement avec des raisins rouges et nous maintenant que la consommation a considérablement augmenté on les fait aussi avec des raisins blancs

. Il serait facile avec une mise de fonds peu considérable d'avoir dans une localité centrale une cave banale où les propriétaires emmèneraient leur vin qui serait converti en vins de champagne et leur serait rendu sous cette forme de vin en bouteille à façon. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir un matériel considérable

- Cette idée est pratiquée dans plusieurs localités en Champagne et une société installée sur ces bases pourrait peut être rendre des services à la viticulture du pays. - La Classe d'agriculture serait bien placée pour étudier la chose

- Mr le Président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier Mr Guéry de son intéressante communication développée d'une manière aussi claire qu'élégante. Il y a là évidemment pour nos agriculteurs de bonnes leçons à prendre, quelque chose qui mérite d'être étudié - des idées pratiques ne doivent jamais être négligées

à une question de M. de Candolle observant que si l'on soutire trop vite les vins ils risquent de manquer de tannin M. Guiry répond qu'en effet il faut dans ce cas remplacer le tannin manquant de meilleur tannin à employer est le gallo-tannin provenant du thêne qui est même plus actif que le Ventotannin . 5 gr. de gallotannin par hectolitre suffisent à précipiter la même quantité de matières protéiques que 10 gr de ventotannin

Analyse de lait (Ackermann)

- Pour terminer la séance M. Ackermann donne quelques détails sur les nombreuses analyses de lait auxquelles il doit se livrer au bureau de salubrité

On a construit des tableaux pour connaître d'après la formule de Fleischmann les résidus secs, les matières grasses

Si l'on veut faire du beurre il faut avoir égard spécialement aux matières grasses . Si l'on veut faire du fromage il faut avoir surtout égard aux résidus secs

M. Ackermann a imaginé un petit appareil très simple qui il démontre à la Classe, par lequel on peut arriver sans calcul aux résultats cherchés Il peut avoir une valeur réelle pour les grandes laiteries où l'on fait en grand la fabrication

On peut connaître facilement la richesse du lait en matières grasses, le payer selon sa valeur

Séance levée

J. F.

Séance de la Classe d'agriculture
le 11 avril 1896

Présidence de M. Aug. Martin - Vice-président

Sont présents -

M. Archinard. Heron - Morel - Plan Mueller. Dumont. de Seigneux - Auriol Bernard. - Constantin - Collet - Martin - Peter Patry - Senn. - 25 fm.

- Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

- M. le Trésorier présente le compte rendu financier ci-annexé pour l'exercice écoulé de 1895. - 1896

M. Archinard présente le rapport comme vérificateur des comptes, y constate leur parfaite exactitude. En conséquence les comptes de la Classe d'agriculture pour l'année 1895. 96 sont approuvés avec décharge et remerciements au Trésorier

Comptabilité agricole M. de Seigneux

- M. de Seigneux prend place au bureau pour une communication sur un système nouveau de comptabilité agricole

Il commence par expliquer que son système bouleverse une partie des idées admises comme indispensables jusqu'à ce jour dans ce domaine - il sait que son idée prêtera à beaucoup de critiques. - cependant frappé de la difficulté, de la complication qu'offre une telle comptabilité il n'a pas hésité à présenter son système à la Classe d'agriculture

- Il y a plusieurs manières de faire des comptes en agriculture -

La première, la plus usuelle traite aussi la plus dangereuse et de n'en pas faire du tout

c'est la comptabilité dite du Tiroir
- Une autre comptabilité élémentaire - consiste en un livre de caisse avec recettes & dépenses et un inventaire mais il n'y a ni balance ni contrôle sérieux,
Le troisième système - est celui d'une comptabilité complète - en partie double avec journal - grand livre - compte spécial à chaque subdivision & à chaque culture - Celle-ci est une des comptabilités les plus compliquées & des plus difficiles à établir - Elle n'est à la portée que de vastes administrations - de colons de gouvernement etc - elle demande de véritables comptables rompus au métier & est absolument impraticable pour de modestes cultivateurs
M. de Segrigny s'est demandé si entre les divers systèmes qui sont insuffisants ou trop compliqués l'on ne pourrait pas trouver un système moyen - donnant des résultats sérieux & applicables par tout homme suffisamment précis & intelligent
Il estime qu'il ne faut s'occuper que du côté financier & laisser de côté la partie culturale - soit le bénéfice ou la perte réalisé par telle ou telle culture - & ne s'occuper que du résultat final d'une exploitation - Cette étude culturale devrait faire l'objet d'états ou notes spéciales annexés aux comptes d'exploitation
M. de Segrigny supprime l'inventaire général de fin d'année qui il ne trouve pas si indispensable
Il établit un livre de caisse par dépenses & recettes où l'on inscrit les unes & les autres sans désignation
Par contre il fait un compte de produits généraux où toutes les denrées d'un domaine sont portées à leur entrée & leur sortie
Quant au bétail & leur nourriture, il compte pour chacun un prix de pension uniforme

Telles sont à grands traits les idées générales de Mr de Seigneux. Il ne se dissimule pas que c'est un grand changement sur la pratique usuelle en la matière mais il croit que son système est simple ~~facile~~ facilement applicable & vaudrait la peine qu'on l'étudie – Il suppose une balance & un contrôle sans la complication & la difficulté d'une comptabilité complète en partie double avec comptes & écritures spéciales pour chaque travail, chaque denrée, & chaque culture

– Mr le Président félicite vivement Mr de Seigneux sur l'important travail qu'il vient de présenter à la Classe & croit en effet que la simplification dans la tenue des comptes agricoles est importante à étudier – C'est leur complication & la difficulté de les établir qui fait que fort peu de personnes en tiennent d'une manière régulière

Mr Bernard reconnait la difficulté d'une comptabilité complète en partie double. qui est cependant la seule donnant des résultats positifs – Il ne faut pas connaître uniquement les pertes & les bénéfices. mais savoir d'où proviennent les uns ou les autres afin de pouvoir y remédier

Mr Dunnid qui s'est occupé beaucoup de cette question & a publié dernièrement sur ce sujet un ouvrage couronné par la Fédération romande trouve que le système de comptabilité préconisé par Mr de Seigneux est aussi compliqué que le sien et ne donne pas de résultats précis Il ne comprend pas l'utilité de supprimer l'inventaire de fin d'année

Le compte de profits généraux n'est qu'un

intermédiaire - On évite un compte mais l'on doit faire deux écritures au lieu d'une
.On ne peut simplifier - il faut ou une comptabilité en partie double ou un simple livre de caisse
Il est absolument nécessaire de savoir le prix de revient & le rendement de telle ou telle culture si l'on veut travailler utilement
M. Collet reconnait qu'en effet la comptabilité complète est la seule qui donne des résultats véritables mais elle est impossible à tenir par le paysan elle est à peine possible pour un agronome de profession et nécessite un véritable teneur de livre
.Aucun agriculteur ne pourra la faire - il commencera peut être mais y renoncera bientôt forcement - C'est pourquoi M. Collet voit avec plaisir tout ce qui arrivera à simplifier cette étude - c'est le but du système de M. de Seigneux la comptabilité en partie simple n'a point de contrôle . M. de Seigneux propose une partie double simplifiée - Il sépare la question financière & la partie culturale - Il y a là certainement une simplification qui a des avantages - ?
.M. Ardouard ne comprend pas bien les objections que trouve M. de Seigneux à un inventaire C'est un travail facile & qui a une grande importance car c'est le seul moyen efficace de se rendre compte des produits d'un domaine - il n'est point nécessaire de dresser cet inventaire au 31 Dec. : on pourra aussi bien le faire en ~~Février~~ Février ou en Mars.
Il croit qu'en fait de comptabilité agricole la seule que l'on pourra demander à un paysan sera l'établissement d'un inventaire de fin d'année & la tenue d'un livre de caisse

La Classe procede à la nomination de son bureau pour l'année 1896. 1897.

Sont nommés

Président	M. L. de Candolle	16 m.
Vice Président	Henri Faesch.	15
Secrétaire	A. Robert	14
Vice Secrétaire	Emile Bossier.	10
Trésorier	Alph. Bernard	13
Bibliothécaire	Wil. Rollier	12
Membre du bureau	W. Patry	13
"	Courtanton	13
"	Henon	12
"	Antoine Martin	13
"	Ch. Archinard	10
"	Mau. Micheli	8
"	Aimé Senn	9

La séance est levée à midi

Le Secrétaire

Henri Faesch

Le comité d'agriculture reçoit comme membre de la Classe M. Guéry à Hermance - présenté par MM. Faesch & Martin

Suborde. Petit Saconnex. Patry & Martin

Dumont Colley . . . Faesch & Martin

Séance de la Classe d'agriculture du Samedi 2 mai 1896

—

Présidence de Mr Antoine Martin

Sont présents Mr Faesch. Peter Senn Bernard B. Cartier. Pasche. Constantin. Pantaz. de Lavalle Morel. Viollier. Duvoisin Borel. Henon. Vernet Olivet. Morand. A Desbaillet. Pierre Desbaillet de la Rive. Lehmann. Bouquet. Authier. et en 34 personnes

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

— Mr le Président fait quelques petites communications administratives

La Classe désigne comme délégués à la séance générale de la Fédération des Soc d'agriculture de la Suisse romande qui aura lieu le 16 mai à Genève

Mm. Constantin Patry. Bernard Senn & Martin

Comme suppléant à la place d'un de ces Mess qui seraient empêchés Mm. H. Faesch & W Viollier

— La Classe procède à la nomination de deux membres du bureau à la place de Mm. M Michel & Jm Boissier qui n'ont pas accepté leur ~~élection~~ Sont nommés Mr. Ludwig de Westerweller et Mr Duvoisin - Valotton

En outre Mr de Westerweller est désigné pour remplir dans le bureau les fonctions de Vice Secrétaire en remplacement de Mr A Robert qui a été nommé secrétaire dans la dernière séance

La parole est ensuite donnée à Mr le Vétérinaire Flocart pour une communication sur le nouveau Clos d'équarissage

Clos d'equarissage
M. Florent

Cette question du Clos d'équarissage n'est pour nouvelle pour la Classe – M. Florent l'en avait déjà entretenue il y a quelques années lui démontrant la nécessité absolue d'une réorganisation de ce service qui n'était plus à la hauteur d'une agglomération comme celle de la Ville de Genève – La chose resta longtemps en suspens & un peu négligée dans les cartons de l'Etat – Cependant les plans de l'Exposition Nationale englobant l'ancien emplacement du Clos d'équarrissage du bord de l'eau fut bien de s'occuper sérieusement de son remplacement – La chose fut étudiée avec beaucoup de soin par le Dept de Police aidé de spécialistes & les crédits nécessaires ayant été votés – les travaux s'exécutèrent de suite & la Ville de Genève est maintenant en possession d'un établissement répondant aux exigences de la situation – Celui-ci comprenant deux cuves où les cadavres d'animaux abattus sont traités au moyen de l'acide sulfurique – Au bout de quelques heures il ne reste qu'une sorte de sirop brun qui mélangé avec des superphosphates minéraux produit un engrais chimique excellent & qu'on peut livrer aux agriculteurs à un prix très élevé par rapport à son dosage en acide phosphorique en azote & en potasse 90 à 100 f la tonne M. Florent donne encore quelques détails intéressants sur la fabrication de cet engrais & ses qualités – Il désirerait qu'il entrât de plus en plus dans les usages de notre agriculture genevoise – & que ceux qui en useraient voulussent au moyen de témoins aux autres engrais

similaires

faire à ce sujet des comparaisons qu'ils pour raient communiquer à la Classe.
- M. le Président se fait l'organe de la Classe pour remercier M. Flocard de sa communication ainsi que de la peine & de la persévérance qu'il a apporté dans tout le remaniement d'un terrain public qui laissait beaucoup à désirer
- MM. Borel Archinard Bernard etc. prennent encore la parole pour demander à M. Flocard quelques renseignements supplémentaires. puis l'assemblée presqu'entière se transporte aux Abattoirs où se trouve le nouveau clos d'équarissage & là sous la conduite de M. Flocard & de M. Olivet vétérinaire Cantonal ils visitent en détail l'établissement qui paraît à chacun fort bien compris et organisé. À l'équarissage & à la fabrique d'engrais sont jointes des étables de séquestre pour les animaux en observation & une fourrière pour les chiens.
- Un gai repas en commun réunit une trentaine de membres de la Classe au restaurant du Parc de l'Agriculture à la suite duquel quelques cordiales paroles sont encore échangées

H. Fz

Séance de la Classe d'Agriculture du 6 Juin 1896.

Sont présents: MM. Faresch Vice Pt, Archinard, Borel, Collet, Hénon, Frayol, Pierre Desbaillets, Patry, G. de la Rive, Dr Dunant, Gysler, Ant. Martin, Weber, Dr Duvillier, Morel, Lancrenon, Guéry, L. de Westerweller & Cie.

En l'absence de Mr de Candolle Président, Mr Faresch préside.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Faresch rappelle que la séance de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse Romande a eu lieu et que celle-ci a remercié les 3 sociétés qui avaient organisé la réception à Genève.

Rapport sur concours bétail gras

Mr Collet rapporte sur le concours d'animaux gras. Il parle en premier lieu de son organisation, regrette que les inscriptions n'aient pas été plus nombreuses et en attribue la cause à la petite quantité de primes prévues dans chaque catégorie, et au fait qu'un exposant ne pouvait avoir qu'un prix à chaque lettre de la catégorie, ses autres animaux ne pouvant obtenir qu'un rappel de prise & un diplôme.

115 bêtes étaient inscrites: 104 ont été présentées, soit 18 moutons, 19 porcs, 10 veaux, 7 genisses 6 boeufs, 9 vaches & 35 boeufs.

La journée du 12 mai a été exclusivement consacrée au travail du Jury.

Mr Collet donne ensuite d'intéressants renseignements

sur la manière de constater l'état d'engraissement auquel est arrivé un animal, et indique qu'elles sont les parties de la bête qu'il faut surtout examiner pour le toucher.

Parlant du gros bétail exposé, il regrette de ne pas avoir de renseignements sur ce qui a coûté l'engraissement de chacun, mais, à défaut, donne le rendement de 3 boeufs au moment de l'abattage.

boeuf de Mr Bombernard 1er prix IIe cat. poids vif 1082 k. viande net 710 k. soit 64,8 %
- id - Haldimann 3e „ - id - id. 980 „ - id - 614 „ - id. 62, 7 %
- id - Gondoux 1er „ race croisé - id - 890 „ - id - 558 „ - id. 63, 7 %

L'engraissement de notre race bovine, très laitière, n'est pas d'un rendement rémunérateur. La Suisse est envahie par les fournisseurs de viande des grands pays qui nous entourent, et ceci, à des prix qui défient toute concurrence. Pour produire de la viande, il faut des races étrangères telles que Durham ou Charolaise. Un beau troupeau de ces dernières existe chez Mr Desgoultières à la Lignière près Gland.

Mr Collet a constaté parmi les vaches et genisses exposées plusieurs croisements Durham & c'est parmi ces sujets que l'on rencontrait le plus de finesse.

Les boeufs faisaient bonne figure ; les moutons & porcs étaient représentés par quelques bons sujets ; quant aux veaux, le concours était médiocre & le Jury l'a estimé à sa juste valeur.

Comme conclusion, il estime que nous ne pouvons pas lutter pour la production de la viande contre la concurrence étrangère, à moins d'introduire chez nous une race spéciale.

M. Forsch remercie M. Collet a fait ressortir les intéressants renseignements contenus dans son rapport.

M. Weber trouve que soit M. Collet soit le Jury ont été bien sévères pour les veaux. Il a mangé du sujet ayant obtenu le 5e prix et a constaté que la viande en était excellente.

M. A. Martin croit que les boeufs charolais ont bien des qualités, mais fait observer que nous aurons toujours plus facilement à a meilleur marché des boeufs d'Italie. L'engraissement des boeufs dans notre pays, de même que celui des porcs, sera toujours très coûteux.

M. Forsch demande à quel pour cent de viande net arrivent les boeufs d'Italie.

M. Collet répond qu'en général on trouve le 52 à 53 %

M. Gysler voudrait savoir si les boeufs charolais sont plus résistants au travail que les nôtres.

M. Collet les croit plus durs à la fatigue, mais ils sont plus vifs à beaucoup plus difficiles à mener; ils ne se laissent pas conduire au licol.

Concours d'aviculture

M. Patry s'était chargé de trouver quelqu'un pour rapporter sur ce concours; M. Bischoff de Lausanne devait le faire, mais il n'est pas venu, et ce rapport est renvoyé à une prochaine séance

Black Rot.

M. Demole sur lequel on comptait pour donner un compte rendu de l'ouvrage de M. G. Lavergne et Eug. Marre sur le Black Rot, a dû s'absenter pour cause de maladie, et l'a fait savoir trop tard pour que M. Héron

puisse le remplacer. Toutefois Mr Desmoulins fait un extrait de ce travail dont Mr Faes donne lecture.

Le Black Rot, ou pourriture noire a été découvert à Ganges (Dépt de l'Hérault) en 1885; les paysans l'attribuaient au brouillard.

Viala nous apprend qu'en Amérique, ce mal ravage toutes les vignes, cultivées ou pas, à l'Est des montagnes rocheuses, et qu'il est considéré par les Américains comme le pire des fléaux. Si ces derniers ont abandonné la culture de la vigne dans toute la partie septentrionale, c'est en grande partie à cause du Black Rot.

Un viticulteur distingué & connu en Europe, Mr Hermann Foreger, voyant toutes ses récoltes détruites par cette maladie, et prévoyant sa ruine, a préféré se donner la mort.

En 1895 la valeur du traitement cuprique est encore contesté.

En France, on signale actuellement cette maladie dans 22 Départements.

Le Black Rot se développe sur tous les organes verts, jeunes & tendres de la vigne. Les feuilles sont généralement infectées un mois ou 3 semaines avant les raisins. Les taches, de 2 mm à 1 cent.m de diamètre, ont une forme arrondie & se réunissent quelquefois plusieurs ensemble; elles présentent sur les 2 faces une couleur feuille morte très caractéristique, passant du brun clair au brun rouge pour arriver à une teinte de brique pilée. Le duvet blanchâtre du mildiou n'existe pas sur les taches du Black Rot, & ce dernier mal n'occasionne pas à la feuille

les mêmes dégats que le mildiou. S'il n'attaquait pas les raisins, il ne serait pas dangereux, mais lorsque les conditions atmosphériques sont favorables à son développement, c'est à dire pour des températures humides et chaudes, il fait beaucoup de mal aux grains dès que ceux-ci nouent.

Le Black Rot ne se montre jamais simultanément sur toutes les grappes d'une souche, il apparait isolément, sur un ou plusieurs grains, puis envahit les autres d'une manière assez irrégulière. Quelquefois, lorsque la maladie s'est déclarée à une époque tardive, le 1/3 ou la moitié des grains arrivent encore à maturité.

Bien des vignerons confondent le Black Rot avec le Brown Rot (mildiou de la grappe) mais dans ce dernier, il n'y a pas de pustules noires.

Après la grêle, c'est le Rot blanc (oïdie) qui fait du mal. Le champignon, cause du Black Rot, a reçu le nom de "Guignardia Bidwelli" pour qu'il se développe, il lui faut une température de 20 à 30°, et un état hygrométrique convenable, surtout du brouillard. Le parasite vit aussi bien dans les terrains granitiques que calcaires.

Certains cépages sont très sensibles au Black Rot et d'autres sont plus résistants.

Remèdes : réduire les semences en ramassant et brûlant tout ce qui est attaqué;

badigeonner avec bouillie bordelaise ou bouillie bourguignonne (3 k. carbonate de soude) ou Nerdet (acétate neutre de cuivre et acétate bibasique de cuivre) ces derniers traitements doivent être préventifs.

Mr Faesch parle d'un article de la feuille d'avis de Neuchatel qui a trait à une nouvelle maladie de la vigne. Il raconte également que Mr Constantin, empêché d'assister à cette séance, a constaté dans ses vignes un champignon qui s'attaque aux provignures et jeunes ceps. Mr Dufour, de la station viticole du Champ de l'Air à Lausanne, auquel Mr Constantin a envoyé quelques ceps atteints, a répondu qu'il n'avait rien trouvé d'autre que des larves du Phytoptus, ciron qui procure l'Erinose.

Mr Collet a trouvé quelques ceps tout à fait secs, les cornes étaient entourées de bourrouflures. De petits insectes envoyés par lui à Mr Dufour, sont, d'après ce dernier, des coléoptères très connus qui font déjà des ravages dans certaines parties du Canton de Vaud.

Mr Hénon estime que toutes ces nouvelles maladies trouvées ces derniers temps n'offrent pas beaucoup de danger si elles se rapportent à l'érinose. Quant au Black Rot, il ne faut pas trop s'en effrayer; c'est une maladie épouvantable en Amérique, mais heureuse= =ment pas chez nous. Les conditions climatériques ne sont que très rarement favorables à son dével= =oppement dans nos contrées; il lui faut de l'humidité à 25 à 30° de chaleur la nuit tandis que nos bises à sécheresses ne lui valent rien.

Mr Hénon est d'avis que si nous trouvons maintenant des plantes sèches, cela provient encore des fortes gelées d'il y a 3 ou 4 ans; les ceps ont végété pendant quelques années, puis finissent par périr.

Séance levée

L. de Westerweller

Vce Sec re.

Séance de la Classe d'Agriculture du 4 Juillet 1896.

Sont présents Mrs de Candolle Pte Fraisse, Hénon, Paty, A. Martin, Constantin, Robert, P. Desbaillet, Borel, Monnard, J. de la Rive, L. de Westerweller, &a.

Concours de boeufs d'attelages à Cannstadt

Mr Robert rapporte sur le concours de boeufs d'attelages auquel il vient d'assister à Cannstadt près Stutgart, pendant l'exposition circulante. Cette exposition qui ne dure que 5 jours, est la grande fête agricole annuelle allemande, elle est complétée par des conférences & des visites de domaines.

Comme animaux exposés on comptait environ 400 chevaux & 1300 sujets de race bovine.

Dans la section des produits, il y avait très peu de chose, mais les machines agricoles étaient au moins aussi nombreuses qu'à la dernière exposition de Paris.

Grande affluence de visiteurs.

Le concours de boeufs d'attelages était très intéressant. Les essais avaient lieu sur une route dont un plan était remis à chaque membre du Jury. Mr Robert fait circuler un de ces plans qui lui a été offert.

Une police très bien faite interdisait rigoureusement l'accès du concours au public.

Afin d'avoir des charges uniformes, les organisateurs du concours avaient pris 9 chariots de brasserie de même construction.

La charge était de 60 quintaux pour les vaches & 80 pour les boeufs.

Distance à parcourir: 5 Kilom. avec obstacles de 2 espèces se répétant tous les 100 m.: un large banc de sable de 25 à 30 cent^{m} de haut dans

lequel les 4 roues étaient prises à la fois, et un banc de sable plus court, mais montant en talus à 50 cent.mes de haut.

Mr Robert n'a pas vu un seul joug double, toutes les bêtes sont attelées avec un petit joug, quelques unes avec un second sur le garrot, pas une seule avec collier.

La conduite des boeufs était assez défectueuse, on demande trop de vitesse.

Le maximum de vitesse obtenu a été de 48 minutes pour les boeufs et 80 pour les vaches pour franchir les 5 kilom. avec les obstacles, et au pas seulement car le trot était interdit. 30 concurrents inscrits avec 22 paires de boeufs & 8 paires de vaches.

Le Jury devait se servir de tabelles, mais ces dernières ont été peu employées et le jugement se faisait plutôt à l'oeil. Les messieurs devaient tenir compte de 3 facteurs: la vitesse, la manière de prendre les obstacles, et l'état des animaux à l'arrivée.

Les prix, distribués de suite à la sortie du concours étaient au nombre de 3 pour les boeufs & 3 pour les vaches: f 300.- f 200.- & f 75.-

Les écuries, soit pour les travaux, soit pour le bétail étaient très mauvaises, on n'y va pas pour visiter les animaux. Les bêtes primées sont sorties dans des "ring."

Mr le Prés.t remercie Mr Robert pour son intéressante communication.

Mr Vaesch demande à Mr Robert, si pour la traction on s'est servi du dynamomètre.

M^rs Robert répond que non.

M^rs P. Desbaillet croit que pour notre prochain concours d'attelages, le fait de devoir posséder les boeufs depuis 6 mois a empêché beaucoup de personnes de s'inscrire. Il voudroit que l'on ne tienne pas compte de la vitesse.

M^rs Robert n'est pas non plus d'avis de faire entrer la vitesse pour une trop grande part dans les résultats obtenus, mais il croit qu'il faut cependant en tenir compte.

M^rs Haesch demande si l'on peut établir une corrélation entre la traction sur route et la traction dans un labouré.

M^rs Robert répond que le Président du concours de Cannstadt espère arriver à établir cette corrélation.

tuberculose. M^rs de Candolle donne à l'assemblée connaissance d'une lettre du D^r Dép^t de l'Intérieur de Genève accompagnant une circulaire fédérale au sujet de la tuberculose et des moyens à employer pour la combattre. Une séance doit avoir lieu à Berne le 6 Juillet pour traiter cette question ainsi que la pneumo-entérite du porc. M^rs D^r Vincent & Olivet y sont délégués par l'Etat de Genève.

M^rs de Candolle demande à M^rs Tisserand quelles étaient les instructions données aux vétéri-naires français à la frontière, et a reçu de ce dernier des pièces officielles qu'il met à la disposition des membres de l'assemblée qui désireraient les consulter.

M^rs Monnard raconte que le bétail est arrêté pendant 48 h. à Bellegarde.

Mr P. Desbaillet a constaté qu'il en est de même pour les veaux de 8 jours.

concours de bétail gras. (bœufs)

Mr Constantin rapporte sur sa bœufe "Duchesse" 1er prix de sa catégorie au concours de bêtes grasses du mois de mai dernier et donne d'intéressants détails sur son poids, son rendement à la manière dont elle a été nourrie de Janvier 1895 à mai 1896.

Après avoir vêlé en Octobre 1894, elle a été castrée le 17 Janvier 1895, et pesait ce jour là 735 Kg.

Le 17 mai, c'est à dire 16 mois après, le jour de l'abattage, elle pesait 928 Kg, donc 193 Kg d'augmentation ou 400 grmes par jour en moyenne.
Les 4 quartiers ont donné 548 Kg ce qui fait 60,88 %.
Le rendement moyen en lait a été de 11,7 litres par jour pendant tout ce temps malgré un accident de météorisation qui a sensiblement diminué cette quantité pendant quelques semaines.

Comme système d'affouragement, Mr Constantin a beaucoup varié les aliments pendant ces 16 mois mais a surtout cherché à donner une nourriture poussant au lait à ôi la graisse.

Il donne en détail, mois par mois les poids des rations en foin, regain, tourteaux, maïs, blé, pommes de terre, farine, betteraves, son et orge absorbées par la bête.

Il ressort de ces chiffres qu'elle a couté f 774.50 pendant l'époque d'engraissement, soit f 1,60 ½ par jour; mais si l'on additionne les 193 Kg d'augmentation de poids à f 0.80 le Kg ..... f 154.40
et le produit de 11,7 lits de lait par jour

Report ƒ 154.40

à ƒ^rs 0.15 ½ le litre . . . . . „ 872.30

On obtient ƒ 1026.70

et si l'on déduit de cette somme les „ 774.50

de dépenses d'affourragement, il reste un bénéfice de ƒ 252.20.—

M^r Art. Martin a suivi la bête et a constaté les grands progrès qu'elle faisait, mais il croit que si les chiffres annoncés sont livrés au public, il serait préférable d'ajouter tous les frais de vétérinaire, d^a.

Séance levée

L. de Westermeller
V^e Sec^re.

---

pour le procès verbal de la séance suivante, 26 Sep^bre 1896 (séance extraordinaire de M^r le P^t Battanchon, voir le livre suivant.

L. de Westermeller
1^re Sec^re.

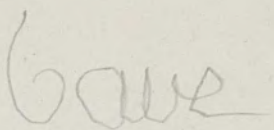

Mai 1893

Procès-verbal de la séance de la commission chargée d'étudier l'emploi à faire du legs de Mr J. Bossier pour un prix de concours

—

Sont présents. Mm Haccius - Bernard - Patry & Haesen -

- La lettre de Mme Mr Bossier notifiant à la Classe d'agriculture les dernières dispositions de son frère à ce sujet parle d'un prix à former tous les deux ans pour un concours avec les intérêts de la somme de f 5000 léguée à la Classe d'agriculture

La commission se demande si cette somme (f 400) devra être donnée en un seul prix ou si elle pourra être partagée - Elle estime que suivant les circonstances il y aurait avantage à pouvoir le partager. mais avant de rien décider & de rien proposer de définitif à cet égard à la Classe d'Agriculture il y aura lieu de demander à ce sujet l'avis de Mr Emile Bossier; Mm Haesen, Patry sont chargés de cette demande

- Les sujets suivants sont désignés comme pouvant faire l'objet de divers concours

1°) ~~Manuel pour les travaux en tâche~~
2°) Concours pour la présentation d'un travail destiné à faire connaître les prix de revient de de diverses cultures & travaux agricoles.
3°) ~~Manuel de comptabilité agricole~~
4°) Concours de bonne terre à étable
5°) Concours de bonne terre de cave
6°) Concours de ripreron & de taille ou de travaux de la vigne
7°) Concours de labourage
8°) Concours de labourage

manuel - pratique pour culture & entretien de plants américains

9° — Manuel de réponse à un questionnaire d'agriculture pratique

10° — Recueil de modèle de réglement & statuts de diverses Sociétés agricoles

11° ~~Concours pour culture de pommes de terre~~

12° - ~~. & de betteraves~~

13° Concours de Semences

14° J. Concours de dégustation de vin

15° J. Travail sur l'utilisation des déchets d'abattoirs & des viandes impropres à la consommation

16° Concours de vergers

17° — d'instruments agricoles
La commission examine un à un ces divers propositions & les classe dans l'ordre suivant leur degré d'intérêt d'opportunité & d'actualité

1°) Manuel pour travaux en tâche auquel on pourra ajouter le manuel pour le prix de revient de diverses denrées & travaux agricoles - avec des types de contrats pour travaux tels que gardiennage, pignolage & autres

2°) Concours pour la meilleure tenue & culture de prairies

3°) Concours de Labourage

4°) Concours pour la bonne tenue des étables

Les autres objets sont pris en note & gardés en réserve pour être utilisés une fois ou l'autre dans les concours de la Classe

La proposition de M. Hacquin au sujet de l'utilisation des déchets d'abattoir, d'équarissage & des viandes non utilisées serait plutôt l'objet d'un travail pour une leçon de la Classe que d'un concours

La Commission est d'avis que pour la première année de la délivrance du Prix Jules Dormier il

y aurait lieu d'admettre plutôt un concours
pour un manuel que pour un concours pratique

La séance est levée

L'emmagasinage de diverses denrées agricoles

Séance du bureau du 18 Juin 1892

M. Hacuin Vice Président préside la séance en l'absence de M. de Candolle Président qui s'en fait excuse

Sont présents - MM Martin - Faesch - Henon Patry - Henon - Bernard, Viollier

Le procès verbal de la précédente séance en lu, approuvé

- M. Faesch donne des renseignements sur le résultat de l'arrangement pour la course à Annecy. Cent quatre personnes se sont inscrites - Le prix de la carte de participation est fixé à f 2.75

M. Faesch écrira pour essayer d'obtenir une réduction sur le prix d'entrée au concours

M. Demole veut bien se charger de présenter à la prochaine séance un rapport sur le concours d'Annecy

L'ordre du jour de la prochaine séance sera 3 Juillet en fixé comme suit

1° - De la vente, de l'achat des chevaux. (M. Patry)
2° - Rapport sur le concours régional d'Annecy (M. Demole)
3° - Communications diverses
4° - Réception de nouveaux membres

- M Viollier bibliothécaire fait part d'une liste de livres que la bibliothèque pourrait compléter avec la somme de 500 f mise à sa disposition par la Soc. auxiliaire de la Soc. des Arts - L'heure étant avancée une résolution définitive à cet égard est renvoyée à une prochaine séance

Séance levée

Le Secrétaire
H. Fl

Séance du bureau de la Classe d'Agriculture
du 16 Juillet 1892

Présidence de Mr de Candolle Président
Sont présents Mr Borel - Patry - Archinard - Héron
Bernard - Viollier - Mr Faesch excusé
- Le bureau s'occupe en premier lieu de l'ordre
du jour de la prochaine séance.
Mr le Président remet sur le tapis la question de
supprimer la séance du mois d'Août
Sur une proposition ferme de Mr Patry le bureau
décide de ne pas avoir de séance dans le mois
- Mr Bernard voudrait que l'on discutât à la Classe
la question de principe de savoir si l'on veut supprimer
les séances pendant les mois d'été -
Mr Borel serait d'avis de demander simplement à la
Classe la faculté de supprimer une ou deux séances en
été si le bureau le juge opportun
Mr de Candolle voudrait que des recherches soient faites
dans les procès-verbaux afin de savoir dans quels
mois les séances sont le plus ou le moins fréquentées
- Il signale au bureau les travaux intéressants de Mr
Olivier Morard relatifs à l'inoculation diagnostique de la
morve ; il se produit chez les chevaux atteints par cette
maladie une élévation de la température lorsqu'on leur
fait une injection avec de la mallein
L'inoculation diagnostique de la tuberculose par la
tuberculine serait aussi un sujet intéressant à traiter
à la Classe - Mr le Président se charge de s'entendre à Mr
Olivier vétérinaire pour une communication sur ce sujet
- Il demande vu en sous les expériences faites à
Vesy pour la destruction des vers blancs par le
Botrytis Tenella - Un rapport pourrait avoir lieu
sur ce sujet Quoique les expériences aient été de Mr Héron

n'aient pas donnés des résultats satisfaisants
Par contre ce dernier parle de succès obtenus à
Châtelaine avec le sulfure de carbone
M. Patry a empoisonné les prés de vers blancs en
y répandant des rideaux auxquels avaient été
incorporés des vers blancs qui avaient séjournés
longtemps dans du fumier, ce qui prouve la résis
tance des oeufs de cet insecte dans ce liquide -
- M. de Candolle voudrait voir instituer chez
nous des champs d'expérience où l'on ferait des
essais de culture de diverses denrées d'après des
systèmes perfectionnés - Il se réserve de venir faire
la proposition à la Classe
- M. Bernard demande au bureau à quoi l'on
veut employer l'intérêt des ℔ 5000 que a légué
à la Classe M. Jules Boissier... intérêt qui doit
être attribué tous les deux ans pour une prime.
En décembre prochain il y aura deux années que
cette somme porte intérêt
- Comme il est constaté que la Classe d'Agriculture ne
possède pas d'archives où viennent se classer la
correspondance & autres choses intéressantes il en décide
d'en créer une
Sauf les changements qui pourraient y être apportés
dans la séance du bureau d'août l'ordre du jour de la
séance de Septembre est fixé comme suit —
1°- Essai des chevaux
2°) Statistique des Sociétés d'assurance contre la
mortalité du bétail dans le Cton de Genève
3°) Communications diverses

Séance levée

Séance du bureau de la Classe d'Agriculture
du 20 août 1892

Sont présents Mr. de Candolle Renier – Haccius – Faesch –
Archinard – Beaumont
Mr. Borel se fait excuser.

L'extrait du procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

– Il est donné connaissance d'une lettre du tenancier de la Brasserie de St Jean au sujet d'une réclamation au Souper qui a suivi la séance des délégués de la Fédération des Soc. d'agr. de la Suisse romande. Après délibération il est décidé de faire droit à cette réclamation mais d'attendre toutefois les explications de Mr. Martin sous la présidence duquel cette réunion a eu lieu et qui est déjà cité nanti de la question.

– Relativement à l'ordre du jour de la prochaine séance vu l'importance prépondérante que prend actuellement la question phylloxérique, cette place pourrait prendre une discussion sur ce sujet en égard aux protestations qui s'élèvent de divers côtés sur l'issue de la lutte entreprise et sur la manière dont celle-ci s'exécute. Il est décidé de remettre à une séance ultérieure la communication de Mr Archinard sur l'assurance contre la mortalité du bétail.

L'ordre du jour restera donc fixé comme suit

1° – De l'achat des chevaux
2° – Résultat des recherches phylloxériques en 1892 dans le Canton de Genève
3° – Communications diverses

Mr le Président confirme que la Classe pourra entendre au mois de Novembre un rapport de Mr. Olivier vétérinaire sur l'inoculation diaphtérique de

Le monsieur M. Haccius se charge de prendre des renseignements sur le même sujet en Allemagne où des travaux analogues ont été faits aussi que sur l'inoculation de la tuberculine contre la tuberculose du bétail

M. Haccius - désirerait qu'à propos des nouveaux travaux projetés par la ville de Genève pour des forces motrices sur le Rhone la Classe émit un voeu pour que l'agriculture obtint de l'eau à bon marché — Il ne devrait passer le moment actuel qui paraît favorable sans s'occuper de la chose

Après discussion il est décidé de prendre en considération la proposition de M. Haccius une adresse émettant un voeu dans ce sens pourrait être adressée au Conseil d'Etat — Laquelle adresse devrait être préalablement soumise à l'approbation de la Classe d'Agriculture

Séance levée

H. R.

Séance du bureau du 17 Septembre 1892

La séance est présidée par Mr Antn. Martin en l'absence du Président & du Vice Président excusés tous deux

Sont présents. MM. Forestier - Patry - Vrolliet - Demole Archivard.

Le Procès verbal de la précédente séance est lu & adopté

Il est donné lecture d'une lettre du Dept de Justice & Police au sujet d'une requête d'un 1er Banneret qui demande l'autorisation de vendre un remède contre les maladies des porcs - Il est décidé d'y répondre que quoique sympathique à la chose la Classe est incompétente pour donner son préavis sur un objet qu'elle ne connait pas

- Mr Martin désirerait que l'on s'occupe des moyens de destruction des vers blancs très préconisés jusqu'à présent n'ayant donné jusqu'à aucun résultat utile

Il est aussi donné connaissance d'une circulaire de la Fédération au sujet des subsides accordés par elle aux Sociétés fédérées pour conférences & achats de livres - La Classe désirerait recevoir plutôt son subside pour conférences conférences dont les sujets & ceux qui les traiteraient sont encore à trouver

- Le bureau décide d'offrir un prix au cercle des agriculteurs pour le prochain concours de taureaux sous forme d'une petite coupe en argent valeur fr. 50 —

L'ordre du jour pour la prochaine séance de la Classe le 1er octobre est fixé comme suit

1°/ De l'abat des chevaux
2°/ Suite de la discussion sur la question phylloxérique
3°/ Communications diverses - Nouvelles des récoltes —

Séance levée H^e F^y

Séance du bureau du 22 Octobre 1892

Sont présents - Mm - de Candolle Président - Flaesch Viollier - Henon - Haccius - de Beaumont Archinard —
Mm Marton - Borel & Constantin font excuser leur absence.
Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté
M. le Président annonce que dans une assemblée préparatoire pour discuter l'opportunité d'une exposition nationale Suisse à Genève en 1896. il a été nommé membre du comité en sa qualité de Président de la Classe - dans l'idée que l'Agriculture devrait être représentée à cette exposition.
M. Haccius exprime le voeu que dans le cas où l'exposition nationale aurait lieu il soit fait des démarches auprès des autorités fédérales à Berne pour que l'exposition fédérale d'agriculture ait lieu l'année où elle fut aussi avancée de deux ans: mais il y aurait des conditions fort avantageuses pour elle

Il en

Il est donné lecture d'une lettre de Mr Aut. Martin au sujet d'une pétition qu'il a fait adresser au conseil d'Etat relative à la destruction des loups de vers. Dans d'Hauteville Celui-ci a répondu qu'il mettait à la disposition de la Classe Cercle des agriculteurs une somme de f 1000 dans ce but

Il y aura donc lieu de s'entendre avec le Cercle pour cela - mais l'opinion générale est que la saison est trop avancée pour qu'il y ait rien à faire cette année.

Mr de Candolle donne quelques renseignements sur la réunion de la Commission fédérale phylloxérique à Neuveville - Ce qui s'est dit dans cette réunion l'a confirmé dans son opinion qu'il a émise à la dernière séance de la Classe

L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit

1°) Statistique ; renseignements sur les Sociétés d'assurance du bétail dans le Canton de Genève

2° Question phylloxérique (Suite de la discussion)

3°. Communications diverses

Le Secr
H. F

La question, jusqu'ici, était restée malheureusement dans la phase théorique, vu la difficulté de se procurer le champignon en question. Elle vient de faire un pas considérable, grâce aux recherches assidues du promoteur de la méthode, M. Le Moult.

Ce savant communique sa manière de procéder; comme le sujet intéresse nombre de personnes, nous croyons intéressant de donner quelques détails sur elle.

On coupe un certain nombre de pommes de terre en petit cubes d'environ un centimètre de côté et on les plonge dans la mixture suivante, maintenue chaude: eau, 5 litres, moût de bière, 1 litre; acide tartrique, 125 grammes. On les retire ensuite et on leur fait prendre un nouveau bain, dans le même liquide, mais froid, cette fois, et contenant un petit tube de culture (que l'on se procure facilement dans le commerce). En mettant ensuite ces tubes dans de la terre, les moisissures ne tardent pas à les envahir, mais sont bientôt remplacées par des filaments du champignon meurtrier qui pullulent à qui mieux mieux. Voilà qui est fait: il suffit maintenant de répandre les cubes à la volée, soit dans un champ, soit dans un jardin, pour contaminer les vers blancs et les faire mourir comme des mouches.

asenstein et Vogler, place de la Palud 2

AGGI à 15 et 10 centimes

pour 3 à 4 décilitres

En vente

D

TAILORS

ANNE

ARANTIE

Dragées des Prémontrés.

IER, droguiste, rue de la Poulail-

ONTRE 3 Fr. timbres-poste.

Papeterie à Fr. 2

Contenu de la boîte : 100 feuil-

CHÉATRE DE

Direction Alphon

Jeudi 15 nove

à 8 heures

Le grand succès

L

BONHEUR

Comédie en

d'Alb. Vala

MARCHE AU

de Lausa

	VE Poids
Lausanne	43 k
Genève	60 k

Séance du bureau
le 12 Novembre 1892

Présid: de Mr de Candolle président.
Sont présents. MM. Patay. Hamis - Martin
Viollier - Henon - Demole. Constantin
Excusé -
Le procès-verbal de la précédente séance
est lu & adopté
Mr le Secrétaire est chargé d'écrire au
Dept de l'Intérieur & de l'agriculture pour
lui communiquer les résolutions adoptées
dans les deux dernières séances de la Classe
relatives à la lutte contre le phylloxera
Suivant la décision prise dans la dernière
séance de la Classe, il est décidé de convoquer
pour le 19 Novembre une séance extraordi-
naire dans laquelle seront discutées les
conclusions du travail de Mr Archinard
sur les assurances contre la mortalité du bétail & les
Présidents des diverses Sociétés dans le Canton
y seront convoquées spécialement
La discussion devra rouler surtout sur le
principe de l'assurance libre ou obligatoire
Il est décidé d'insérer dans les bulletins
le travail de Mr Archinard
L'ordre du jour de cette séance extraordinaire
est fixé comme suit
1°) De l'assurance contre la mortalité du
bétail (assurances libres ou obligatoires)
2°) Communications diverses
Le bureau s'occupe aussi de l'ordre du jour
de la séance ordinaire du 7 Décembre

Il est fixé comme suit

1°) Essai sur l'inoculation diagnostique de la Morve & de la Tuberculose (Mr Olivet a Vaccuis)

2° Communications diverses

Mr le Secrét donne lecture d'une lettre de Mr le prof Berdez disant qu'il est tout dis posé à venir donner les conférences qu'on lui demande. Seulement ces deux conférences se faisant suite & la seconde étant le complément de la première, il ne sera plus possible de les faire dans deux localités différentes, aussi est il décidé de les donner toutes deux à Genève. Si possible dans la Salle de l'Institut — et l'on demandera à Mr Berdez s'il peut venir les Dimanche 11 & 18 Décembre

Mr le Président donne quelques renseignements sur l'exposition nationale Suisse projetée pour 1896 & dans laquelle l'agriculture devrait avoir une place. Il y aura même lieu d'y examiner de faire coïncider l'exposition fédérale d'agriculture quoique 1896 ne soit pas l'année où elle devrait normalement avoir lieu, cela l'avancerait d'un an ou deux. Mr de Candolle qui a été nommé membre du comité provisoire sera chargé de suivre la chose

Séance levée

Le Secr

H. F.

Séance du bureau de la Classe
le 12 Décembre 1892

Sont présents. Mm. de Candolle. Président. Archinard
Paty - Faesch - Bernard - Haccius - Viollier
Heron. Constantin
Le procès verbal est lu y adopté
Tout est prêt pour la séance de M. Berder demain
à 2 1/2 h à l'Athenée
Le bureau délègue M. Haccius pour accompagner
M. de Candolle à une réunion qui aura
lieu le 21 déc: à Berne où sera décidée
l'exposition nationale Suisse pour 1896 à Genève
Des délégués de la Classe d'Agriculture soutiendront
l'idée déjà jointe l'exposition fédérale d'agriculture
- Après discussion le bureau décide d'appuyer
une pétition au Conseil fédéral pour demander
des modifications à la loi de transport par chemin
de fer relativement au bétail
- Une autre circulaire relative à des certificats de
saillie sera à revoir plus tard y serait peut
être l'acheminement à avoir des taureaux
de commune dont les produits seuls seraient admis
à concourir dans les expositions officielles
A propos de l'Exposition fédérale à Berne la
Classe a reçu une circulaire lui demandant
le catalogue de ses publications pour un volume
de statistique qui doit paraître sur ce sujet
Il est rappelé l'Assemblée générale de la Fédération
qui aura lieu à Lausanne le 22 décembre
l'ordre du jour ne comporte aucune instructions
spéciales à donner aux délégués de la Classe
M. le Président annonce que sur sa demande

Mr Olivet répétera à cette séance sa communication sur la malleine & la morve

Le bureau s'occupe de la formation de l'ordre du jour de la prochaine séance le 7 Janvier

On y traitera la question de la destruction des vers blancs — MM de Candolle, Lémon & Martin auront quelques mots à dire à ce sujet & Mr le Secrétaire ~~demandera~~ écrira aussi à MM Ludwig de Westerweller & Ed. Vaucher à Châtelaine qui se sont occupés de la question pour leur demander une petite communication à ce sujet

Mr Wolter a offert la lecture d'un ~~travail~~ travail sur la valeur comparative des différentes litières & les prés à litière

Ainsi l'ordre du jour est définitivement fixé comme suit

1°) — De la destruction des larves de Hannetons (vers blancs)

2°) — Des prés à litière & de la valeur comparative des diverses sortes de litière

3°) — Communications diverses

4°) Réception de nouveaux membres

Mr le Président rappelle que dans la dernière séance le Classe avait renvoyé la suite de la discussion au sujet de l'assurance cantonale du bétail afin d'étudier le projet du Cercle des Agriculteurs

Mr Richard maintient la manière de voir qu'il a exposée à la Classe & croit que c'est une erreur de prendre cette question de l'obligation par le petit côté de la tuberculose — Il comprendrait l'idée d'étendre les règlements avec l'aide de l'Etat

mais en maintenant les associations libres qui existent aujourd'hui
Sur la proposition d'un des membres de la réunion il est décidé de renvoyer l'étude de cette question à une commission qui est composée de
M. Duchimard
Courtaulon
Haccius
Il est décidé de faire paraître au bulletin de la Société le travail de M. Duchimard sur les assinanes contre la morbidité du betail
celui de M. Olivet sur l'inoculation diagnostique de la morve ; celui de M. Haccius sur l'inoculation diagnostique de la tuberculose ; celui de M. W Pathy sur l'abat des chevaux
Une liste d'ouvrages à acheter pour la bibliothèque avec le don de 500 f de la Société auxiliaire est renvoyée à l'étude de
MM. Viollier
de Candolle
Heuer
Il est décidé de s'abonner à un ouvrage périodique allemand d'agriculture
la Deutsche Landwirthschaftliche Presse
La commission ci-dessus aura aussi à examiner la question de la circulation des ouvrages périodiques
M. Bernard trésorier attire l'attention du bureau sur l'emploi à faire des intérêts du legs de M. Jules Boissier car c'est l'année prochaine qu'il y aura lieu d'en faire usage - Le bureau décide de renvoyer la chose à l'examen

de M. Bernard - Faesch - Paty - & Haccius qui rapporteront à la prochaine réunion du bureau

- M. le Président annonce que M. Chuard professeur de chimie à la Station du Champ de l'Air lui a promis de faire une communication à la Classe en Mars ou Avril sur un sujet de chimie agricole qui sera à choisir & à décider - M. Martin demande s'il ne faudrait faire de cette séance une conférence extraordinaire qui pourrait avoir lieu dans un des locaux de l'école de chimie afin de pouvoir illustrer cette séance de quelques expériences qui ont toujours de l'attrait pour les auditeurs

La séance est levée à midi

H. Fz. Secrétaire

Séance du bureau de la Classe d'Agriculture du 21 Janvier 1893

Sont présents - MM. de Candolle - Président - H. Faesch Archinard. Lombardon. Beaumont - Bernard Vuilleumier - Haccius - Martin Paty

Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté

M. Bernard trésorier propose le projet de budget qui sera présenté à la prochaine séance de la Classe

Après discussion il est décidé. de porter 200
f. pour conférence avec une somme égale
aux recettes comme allocation de la Fédération
. de maintenir la somme de f 400 encore pour
cette année (comme allocation) à la Station viticole de Nuth;
de porter 500 f pour une course de la Classe
à l'exposition nationale d'agriculture à
Berne en Sept. 1893. y d'inscrire 200 f pour
un prix à offrir à cette exposition par la
Classe d'Agriculture
Le reste du projet de budget est adopté sans
discussion conformément aux propositions du
Trésorier
La commission du Prix Boissier rapporte par
l'organe de M. Henri Haeck
Le bureau adopte ses conclusions qui seront
de proposer à la Classe en 1er lieu un concours pour
pour les travaux à tâche y les prix de revient
des travaux y dernier agricoles mais la chose
ne sera pas encore ~~proposée~~ mise à l'ordre du jour à la prochaine séance
de la Classe. le bureau voulant mieux ~~mieux~~ étudier
sous quelle forme ces questions devraient
être traitées
Le Département de l'Agriculture demande
à la Classe de désigner un commissaire
cantonal Genevois pour l'exposition de
Berne. le corps des agriculteurs ayant à
désigner le second des deux réclamés
Le bureau ne comprend pas bien l'utilité
de deux commissaires. Il estime ~~exprime~~ que le
premier commissaire serait le Département
de l'Agriculture lui-même — y c'est ainsi
qu'il lui sera répondu en ajoutant toutefois

que si cette manière de voir n'entre pas dans les vues des Départements la Classe désignerait pour Commissaire M. Jules Bovet

- La commission nommée dans la dernière séance de la Classe pour s'occuper de la ~~pétition~~ demandant l'établissement d'une taxe sur le lait entrant de Savoie (Suisse) s'est réunie & a décidé par 4 contre 3 qu'il n'y avait lieu d'appuyer cette pétition ; les idées de la Classe ayant toujours été libre échangiste — D'autre part la libre entrée du lait de Savoie est garantie par des traités auxquels on ne peut rien changer & vouloir imposer seulement le lait venant du Pays de Gex serait une injustice vis à vis de nos voisins de ce côté là qui doivent être sur un pied d'égalité avec ceux de l'autre Rive de Lac.

Le Bureau approuve pleinement cette manière de voir ; il sera rapporté dans ce sens à la prochaine séance de la Classe

- Il y aura lieu aussi dans cette séance de présenter le rapport de la Commission chargée d'examiner le projet pour l'assurance obligatoire pour le bétail du cercle des agriculteurs - Celui-ci a l'air de revenir un peu sur son idée de l'obligation de l'assurance puisque dans la dernière séance cette proposition n'a été votée qu'à une seule voix de majorité par 21 voix sur 40 votants

La Commission de la Classe propose de repousser ce projet & M. Archinard présentera à ce sujet un rapport mais il serait d'accord que l'Etat indemnise les propriétaires de

viande déclarée impropre à la consommation par suite de tuberculose de la mort de la de la valeur viande saisie - Le bureau donne à l'unanimité son assentiment au rapport de M. Archinard y à les conclusions.

- Vu cet objet qui doit être porté à l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe; vu la suite du travail de M. Welter qui ne peut être retardé, il en décide de renvoyer au mars le travail sur les pommes de terre de M. de Beaumont En conséquence l'ordre du jour pour le 4 Février est fixé comme suit

1°- Projet de budget pour 1893-1894
2°- Rapport des commissions nommées dans la dernière séance y communications du bureau
3°- Suite du travail de M. Welter sur les prés à litière
4°- Rapport du bureau sur la question de l'assurance contre la mortalité du bétail
5°- Communications diverses

Séance levée à midi

M. F.
Secrétaire

Bureau de la Classe d'Agriculture
le 13 Février 1891. Séance extraordinaire

M. de Candolle Président -
Sont Présent - MM. de Beaumont - Archinard - Hacuin
Rollier - Patry - Haerdi
- M. le Président annonce qu'il a convoqué le bureau au sujet d'une question qui a été déjà discutée dans une séance ~~illisible~~ ad hoc au Département du Commerce & de l'Industrie de Genève - Il s'agissait d'étudier l'opportunité de la création à Genève d'un bureau de renseignement destiné à faciliter la vente & l'achat de produits suisses - Un bureau pareil serait installé à Zurich & ce sont les Zurichois qui ont mis la chose en train & demandent l'envoi de délégués pour organiser & décider définitivement cette nouvelle création
- La réunion déjà nommée comprend de commerçants d'industriels & d'agriculteurs a été en principe favorable à la chose mais sans enthousiasme -
M. de Candolle a émis l'idée que l'on aurait du consulter plutôt la Fédération romande ~~pour~~ que la Classe d'Agriculture -
Il explique aux membres présents en quoi consisterait le bureau de renseignement - Quels seraient les statuts, son organisation & les services qu'il pourrait être appelé à rendre & voudrait que le bureau décide s'il y aurait lieu d'envoyer un délégué de la Classe d'Agriculture à la conférence de Zurich, quel serait le délégué & quelle attitude il devrait prendre dans la discussion
- Après un échange d'explications entre les personnes présentes, le bureau estime que cette création ~~le bureau~~ pourrait

avoir quelques avantages pour la production agricole du Canton de Genève spécialement pour l'écoulement des vins. Sans s'exagérer cependant l'importance d'une pareille institution – Il décide en conséquence que ce serait une bonne chose que la Classe envoyât à Zurich un délégué puisque on l'a consultée & M. de Candolle veut bien se charger d'être ce délégué –

Il reste entendu que M. de Candolle fera ressortir la convenance qu'il y aurait à ce que ce fut plutôt ~~un membre~~ de la Fédération plutôt qu'un membre de la Classe d'Agriculture qui fut appelé à faire partie du comité de ce bureau de ce renseignements Suisse à Genève s'il y avait lieu.

Il est décidé en outre que la présence de ce délégué de la Classe serait subordonné à l'attitude que prendrait dans cette question la Société Suisse d'Agriculture (de la Suisse orientale) qui a été consultée au même titre que nous

M. de Candolle donne lecture d'une lettre qu'il a écrite au Département de l'agriculture relative au projet d'accorder des subventions aux Sociétés d'assurance contre la grêle –

Séance du Bureau de la Classe d'Agriculture
du Samedi 18 Février 1873.

Présidence de Mr de Candolle Président.

Présents MM. Henry Martin, Viollier, Bernard, Beaumont, Patry, Hamius, Audiganne.

Le Procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sauf une rectification de Mr de Candolle qui n'a pas dit que le délégué pour le Bureau de renseignements de Bâle devait être plutôt un membre de la fédération qu'un membre de la Classe, mais que la fédération aurait dû être consultée à ce sujet avant la Classe d'Agriculture.

Monsieur le Président annonce que Mr Gustave Foex, Directeur de l'école d'agriculture de Montpellier, se trouvera à Genève le 4 Mars, jour de la séance de la Classe. Sur la demande de Mr de Candolle il a bien voulu promettre une communication sur la vigne américaine dont il serait présent à Genève ce jour là.

Le Bureau décide d'accepter pour la séance de Mars l'assemblée proposition de Mr Foex et de tenir une autre séance extraordinaire le 11 qui aurait à son ordre du jour la communication de Mr Beaumont sur la culture de la pomme de terre et la discussion du travail de Mr Welter sur les prés à litière. — Mr le Dr du Lab. Dépt de Saône et Loire sujet d'une conférence de Mr. Bernard sur le rôle de la chaux dans la terre arable il a décidé à prendre note de l'offre faite à la Classe par l'intermédiaire de Mr Martin, le sujet étant des plus intéressants, et de s'informer près de Mr Daniel Dumont propriétaire à Cologny, qui fait en ce moment de travaux de Mr Bernard. —

Mr de Candolle soulève la question d'une exposition à Berne des vins du Canton de Genève. Mr Ackermann chimiste au bureau de salubrité a offert d'y joindre un mémoire, ce qui donnerait de l'intérêt à cette exposition. —

Le Bureau est assez sympathique à cette idée, la difficulté est de trouver un homme, cité Mr Jules Bonjean, pour prendre en main cette entreprise et la mener à bien. Il a été décidé de prier Mrs H. Faesch et P. Desbouillets de vouloir bien étudier la chose, et se charger éventuellement de l'organisation de cette exposition spéciale. Mr Bernard voudrait, comme cela a été fait dans d'autres expositions, que la tâche du jury, ainsi que l'étude des

visiteurs, soit facilités par un exposé succinct d'un ressort à première vue l'objet de l'exposition. Ces exposés invitent les parents à s'arrêter, ils prennent facilement un compte de ce qui peut les intéresser. Un exposé semblable sera joint à l'exposition des travaux de la Classe avec précis sur la Station viticole de Rolle. Messieurs de Candolle et Viollier sont chargés d'élaborer cet exposé.-

M. de Candolle donne connaissance d'une liste de livres destinés à compléter la bibliothèque, la somme de 500 f mise à la disposition de la Classe par les sociétés auxiliaires étant loin d'être toute employée épuisée.

M. Ritzlert demande s'il n'y aurait pas lieu de s'occuper de la question des vers blancs et prie la Société de demander à publier les expériences, soit avec le sulfure de Carbone, soit avec le Botrytis cinerea, il voudrait qu'on publiât dans le Journal un extrait du travail de M. Hollenweger et lu dans une séance de la Classe. M. Bernard appuie la proposition. Il est décidé de faire un rapport (dans le Journal) aux propriétaires de bonne volonté et de les prier de s'adresser au Bureau de la Classe qui leur donnera tous les renseignements désirables sur la manière de procéder.

Il est décidé de ne pas répondre à une circulaire relative à des cours d'agriculture dits intercantonaux qui devraient avoir lieu à Fribourg pendant une semaine ces cours ne présentent guère d'intérêt pour l'agriculture du Canton de Vaud.

Au sujet du Bureau de Renseignements dont il a été question dans la dernière séance du Bureau, M. de Candolle a transmis la marche de ce service par lettre. La Société Suisse d'agriculture a répondu sur ce sujet de la chose. M. de Candolle a du reste appris que M. Rossi, le représentant du commerce de Genève dans cette affaire, a trouvé les choses à Zurich beaucoup moins avancées qu'il ne s'y attendait.-

M. de Candolle informe le bureau que le comité d'initiative, contrairement à ce qu'on désirait, a nommé, pour en faire partie, qu'un seul agriculteur, lui-même. Quand le comité d'exécution du Congrès de viticulture de 1896

sera constitué ou formera probablement ce qu'on nommait
autrefois la grande commission ou seront alors réunis
pour chaque branche plusieurs hommes spéciaux. Il y
aurait à examiner là de s'entendre avec la Caisse pour
les propositions à faire dans la section d'agriculture.
Enfin relativement à l'influence sur l'agriculture de la guerre et surtout entre
la France et la Suisse il est observé qu'elle est encore trop
récente pour pouvoir juger de ses effets, que spécialement
les vins sont devenus très rares à Genève et par conséquent
bien plus cher. Du reste l'opinion est émise que
le Conseil fédéral ne tardera pas à venir à un abonnement
pour toute la durée de la guerre contre la suppression
française il paraît que l'industrie Suisse se trouve lésée
par cet état de choses.

La séance est levée

+ Beaumont

Séance du Bureau de la Classe d'Agriculture
du 25 Février 1873.

Présidence de Mr de Candolle président.
Présents — MM Duchinard, Patry, Violliez, Henry, Bernard
Constantin, Beaumont, Martin. — Mr Marcuse, absent pour cause,
fait excuser —

Le Bureau s'occupe de nouveau de la question du prix Boissier
Mr Henry attire l'attention sur le dernier point qui a été entre
deux concours proposé en premier lieu celui relatif aux travaux à faire
et celui que a pour but d'établir des prix à revenir. Ce dernier travail
est impossible la comptabilité agricole en laquelle il est basé
ne peuvent donner aucun résultat sérieux. —
Mr Bernard est partisan de maintenir les travaux en tâche il croit

à son utilité pratique pour renseigner les agriculteurs du Canton, le champ serait assez vaste si l'on y comprenait la vigne, le labourage et tous les travaux qui en dépendent.

Le Manuel de prix devrait pouvoir être consulté pour chacune de ces diverses lignes concernant les travaux agricoles et non les devrées, il n'est pas partisan de joindre à précédent.

M. Constantin appuie le Manuel de travaux entière il voudrait que le champ fut libre et qui puisse être couvert. Il voudrait le Manuel pas trop vaste, petit et bon, à la portée du petit paysan.

M. Archinard n'est pas partisan du Manuel de prix devrait recommander celui des travaux entière. Il voudrait que les prix fussent indiqués pour les différentes parties du Canton, ces prix-ci varient souvent notablement d'un district à l'autre, suivant les contrées locales de terrain du canton.

M. Bernard est pas pour le prix locaux, il voudrait quelque chose de plus vaste, s'étendant au Canton de Vaud. Ne pas le limiter au Canton de Genève, il craindrait qu'il fut trop restreint.

M. Henny propose ~~de diviser~~ de limiter l'étendue à laquelle s'appliquerait les prix au Canton de Genève avec les communes limitrophes du Canton de Vaud, de la Zone franche et du pays de Gex.

M. Bernard propose au contraire de faire porter les travaux sur tout le Canton de Vaud et de joindre pour cela au Canton de Genève dans chacune limitrophe de la Zone franche et du ~~pays~~ de Gex.

M. de Candolle voudrait que les autres sujets proposés par la Commission fussent examinés, entre autres un traité sur la bonne tenue des étables. Un ouvrage traité semblable aurait une très grande utilité au point de vue hygiénique, dont les principes les plus élémentaires sont méconnus.

M. Constantin trouve le sujet trop vaste; pour le traiter

participation d'un
cas consacrés
pour le concours

à Jussy il faudrait aller trop loin pour un concours.
En fait de comptes le Bureau devrait se proposer la Classe
un concours pour Hannel pour les prés des travaux entrepris
dans le territoire auquel il s'appliquerait le Canton de Genève
avec les communes limitrophes du Canton de Vaud, de la
Haute Savoie et du Pays de Gex.

M. Bernard se charge de proposer la chose à la Classe

M. Martin demande que le travail de M. Atzenwiller sur l'activité
de la société d'assurance de bétail de Chêne Bougeries soit mis
à l'ordre du jour de la prochaine Classe ce qui est accepté.

M. de Candolle fait ensuite part au Bureau de la proposition
critique dans laquelle la Station de Rutti se trouve, d'ici à quelque temps, par l'état de santé de M. Dufour
son chef de cultures. Il sera difficile de le remplacer, c'était
un homme de tout confiance, capable, travailleur et pouvait
l'avantage de demeurer à proximité. M. de Candolle soumet
deux solutions qui lui sont venues dans l'esprit: Trouver
dans le voisinage un vigneron ou laquel on pourrait compter
pour remplacer M. Dufour. ou peut être la création d'un
syndicat d'agriculteurs avec droit d'obtenir de l'Etat le droit d'exploiter la pépinière sous sa haute surveillance. Parler à ce sujet avec
l'Etat une convention dans le genre de celle de la Classe. Créer
un bâtiment pour y loger le chef de culture et de plus l'Etat serait
ainsi
dans y augmenter la matière de station et y pratiquer tous
les travaux agricoles etc. pour lesquels un local est nécessaire.

L'ordre du jour de la séance du 11 Mars est fixé comme suit:

1°. Amélioration de la culture et prairie artificielle par M. Beaumont
2°. Rapport sur les travaux de la société d'assurance de bétail de
Chêne Bougeries par M. Atzenwiller
3°. Discussion relative au travail sur les prés d'hiver de M. Rapin
4°. Propositions et Communications diverses

J. Beaumont

Vice secrétaire de la Classe d'Agriculture -

Séance du Bureau de la Classe d'Agriculture
du 18 Mars 1893.

—

Présidence de M. de Candolle président

Sont présents MM. Archinard, Vidlhi, Martin, Pictet, Heuins, Constantin, Henry, Beaumont.

M. de Candolle informe le Bureau de l'état de la question relative à une exposition à Berne de vins du Canton de Genève. L'exposition sera dans tous les cas collective et figurera sous un mémoire scientifique de M. Hackermann tandis que les exposition individuelles de vins ne sont pas exclues pour cela. L'exposition collective sera moins grande qu'à Zürich, la place étant très chère.

M. de Candolle reçu communication d'une lettre adressée par le comité de division scientifique de l'exposition à Berne au Département de l'Intérieur du Canton de Genève lui demandant s'il compte participer à cette exposition. Le Département demande à la Classe compte faire l'opinion qui semble prévaloir dans le Bureau est que la Classe garde sa liberté d'action, ayant l'intention de faire son exposition spéciale. Il sera répondu dans ce sens au Département de l'Intérieur.

M. le Président rappelle la détermination prise par la Classe à l'occasion de la communication de M. Beaumont sur la culture de la pomme de terre, de faire des champs d'essai, 8 membres de la Classe sont désignés pour être priés de faire ces essais, ce sont MM. Constantin, Beaumont. Deshayllets, Dunant, Edmond Boissier, Aug. Martin, Alf. Seigneux. Ces Messieurs sont convoqués pour le mercredi 22 afin de s'entendre sur le manière de procéder et les variétés à essayer.

M. de Candolle donne connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée des sociétés viticoles vaudoises qui se sont réunies à Cully le 28 Février dans le but d'avoir des moyens à employer pour conjurer le danger qui menace le vignoble

vaudois — par les facilités accordées aux vins étrangers pour leur importation en Suisse. —

Les résolutions adoptées par cette assemblée sont:

1° Interdire au prochain Conseil, dès qu'il y a lieu après les Chambres fédérales pour qu'il ne soit pas accordé de facilités nouvelles à l'entrée des vins étrangers — (modifiant l'état actuel) — par une interprétation du tarif

2° Inviter l'autorité fédérale à redoubler de vigilance pour empêcher l'entrée en Suisse, sous forme de vins, de boissons de seconde cuvée, ou des vins falsifiés;

3° Inviter l'autorité fédérale à veiller, en ce qui concerne les tarifs de transport, à ce que les produits du pays soient mis, autant que faire se peut, et pour le trafic interne, au bénéfice des mêmes réductions que les produits étrangers qui profitent des tarifs internationaux.

4° L'assemblée charge son bureau de nommer une commission spéciale, afin d'étudier la création d'un syndicat général des producteurs vaudois, dans le but de sauver et d'étendre le marché des vins du pays, particulièrement en Suisse. Cette commission devra faire rapport dans un délai de quatre à six mois devant une nouvelle assemblée extraordinaire. —

Il est décidé de répondre que la Classe n'approuve pas la première résolution, mais qu'elle appuiera les 2e et 3e. —

L'ordre du jour de la séance du 1er Avril est fixé comme suit:

1° Communication sur la betterave sucrière — M. Durand

2° Mesures à prendre pour améliorer l'élevage dans le Canton de Genève.

M. de Candolle a reçu une circulaire du Département demandant, à l'occasion du projet de budget pour 1874, si la Classe désire qu'il soit prévu une somme pour la distribution des hannetons. Le Bureau est d'avis de demander une somme égale à celle accordée précédemment plus 500 f. Consulté par la société des Arts au sujet de la valeur de la bibliothèque de la Classe en vue de l'assurance, le Bureau

2800 volum

tombe d'accord sur le chiffre de f. 8000.
Le 1er de Mai aura lieu à Neuchatel une reunion des délégués de la Fédération il y sera fait un exposé de la question phylloxerique probablement par Mr Contesse. Une visite sera faite à l'école d'Auvernier. Mr de Candolle regrette que la Classe n'ait pas droit à 6 délégués, il aurait désiré que Mr Micheli fut du nombre en raison de la grande part qu'il prend aux travaux de la station de Rutti et aux questions phylloxeriques. Mr Patry cède très volontiers sa place à Mr Micheli et cela paraît lui être agréable.

Le Secrétaire
Bernard

Séance du bureau de la Classe d'agriculture
le 15 Avril 1893

Sont présents.
Mr de Candolle Président. - Demole - Vollier. Haccius - Bernard - Patry - Henon - Faes. Borel. Constantin - A. Martin -
- Le procès verbal de la dernière séance en lu y adopté
- Mr de Candolle annonce le bureau des témoignages de sympathie y d'amitié qu'il a reçu de la Classe d'agriculture à l'occasion de la mort de son père Mr le prof Alph de Candolle
- Mr le Président propose de demander à la Classe d'adjoindre Mr Marc Micheli à la délégation de la Classe à l'assemblée générale de la Fédération à Neuchâtel où des questions touchant la reconstitution

en plants américains seront traitées
Si la Classe adopte cette manière de voir
la délégation serait composée de MM. Constantin
A. Roberi - Alph Bernard Henri Faesch et
Marc Micheli - H Patry.
Il en donne lecture d'une lettre de la Fédération relative aux expériences demandées à la Confédération pour des essais d'inoculation à la malléine pour le diagnostic de la morve contre les chevaux - Cette réponse en négative de la part de la Confédération il paraît qu'il n'y a rien à faire pour le moment
On pourrait cependant insister de nouveau y demander si des expériences ne pourraient avoir lieu à l'école vétérinaire de Berne
- M. Bernard présente le projet de rapport financier pour l'exercice écoulé - Ce rapport est adopté par le bureau pour être présenté à la prochaine séance de la Classe avec le rapport des vérificateurs des comptes
L'ordre du jour de la séance du 6 mai est fixé comme suit
- Election du Président du Vice Président et de 2 membres du Bureau de la Classe d'agriculture
- Présentation des compte rendu financier et du rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice écoulé
- Désignation d'un délégué à l'assemblée générale de la fédération des sociétés d'agric. de la Suisse romande
- Du dosage du calcaire dans le sol. Présentation de l'appareil de M. Bernard. (M. W. de Blonay)

- Présentation de nouveaux membres
- Communications diverses

—

A l'occasion des élections pour le conformer au reglement - une liste en nombre double des sept membres du bureau à elire sera élaborée par le comité de l'Agriculture de la Soc. des Arts et présentée par lui à la Classe
Le Secrétaire - le Vice Secrétaire - le Trésorier et le Bibliothécaire ne seront pas en réélection ayant été nommés l'année dernière pour deux ans

Séance levée

H. Fg

—

Séance du bureau de la Classe d'agriculture
du 24 Mai 1897

Sont présents Mr de Candolle Président - Haccius Faesch - Martin - Patry - Bernard Contentin Archinard

— Mr le Président annonce que Mr Edmond Boissier ayant refusé sa nomination de membre du bureau, il y aurait de procéder à son remplacement à la prochaine séance de la Classe
- Après discussion il est décidé que pour éviter de faire une nouvelle élection, sera considéré comme élu le candidat ayant obtenu le plus de voix après les élus -
MM Edmond Olivet et Fcois Demole ayant le même le nombre de voix Mr Demole est désigné comme membre du bureau

au bénéfice de l'âge
- MM. Bernard Dumas & Archinard sont désignés pour élaborer le programme des cours de travaux à faire pour le jury Jules Borsier
M. de Candolle désirerait que il fut organisé de nouveau pour l'année prochaine des cours de greffage de la vigne & pense qu'on pourrait demander pour cela un subside à l'Assemblée générale des fédérations romandes à Neuchâtel.
M Borel croit que ces cours pourraient être pris sur les subsides pour conférences sans demander de crédit spécial. pour cet objet
- Il en donne lecture d'une lettre de Mr Perrottet émettant l'idée de la création à Genève d'un bureau ayant pour but les relations entre producteurs & marchands de vins de notre vignoble genevois -
Il est décidé de communiquer cette lettre à la Classe qui verra s'il y a lieu d'appuyer cette idée
En l'Assemblée générale du cercle des agriculteurs qui a été fixée au Mardi 5 Juin on décide de renvoyer la séance de la Classe au Mercredi 6 Juin avec l'ordre du jour suivant.
1°) Communications du bureau
2°) De l'alimentation du bétail en temps de disette de fourrage. (M. Robert)
3°) Communications diverses

Séance du bureau de la Classe du 22 Juin 1893

Sont présents Mr. Pahy. vice Président – Heron Faesch – de Candolle – Bernard & Viollier. Roben

Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté

Il est donné lecture d'une lettre de Mr Mercanton auquel Mr le Secrétaire se chargera de répondre en le remerciant de son offre & exprimant les regrets que sa proposition arrive un peu trop tard

Mr Bernard au nom de la Commission nommé à cet effet présente le programme préparé pour le concours du prix Jules Bonnier (manuel de travaux à tâche) – Le programme est adopté & il en sera donné connaissance à la prochaine séance de la Classe – Il est décidé que le premier prix à accorder ne devra pas être inférieur à 200 francs

L'ordre du jour de la prochaine séance le 1er Juillet est fixé comme suit

1°) Présentation de nouveaux membres
2°) Rapport sur le congrès viticole de Montpellier (Mr Duc de Candolle)
3°) Présentation d'un nouveau filtre pour le vin
4°) Communications diverses

Le Sec
Hri R

Séance du bureau du 15 Juillet 1893

Sont présents - Mr Haccius Président - Haesler Countauton - Beaumont - Hauns - de Candolle Bernard - Demole - Viollier - Herson

- Il est donné lecture d'une lettre du Dept fédéral d'agriculture aux gouvernements cantonaux pour leur demander la situation de leur canton au point de vue de la disette de fourrage et si possible la qualité nutritive des fourrages de 1893 - Le Dept cantonal s'adresse à la Classe pour lui demander si elle pourrait se charger de faire une enquête sur ce sujet

- L'avis général des membres du bureau est que l'Etat est mieux placé qu'une Société particulière pour faire une enquête de ce genre dans tout le Canton - cependant il serait fâcheux que la Classe se refuse complètement à ne veuille pas répondre à une demande de l'Etat aussi et il décide d'envoyer une circulaire à quelques membres de la Classe dont on est à peu près sûr d'obtenir des renseignements exacts et sincères

Etant du second point visé par la circulaire celui d'essai de nourriture par les foins récoltés cette année ils sont impossible à faire maintenant mais ce que l'on pourra faire ce sera de demander à quel

que

cas dans des vols de comptoir ou autres
personnes des environs qui seront remis
au Département celui-ci se chargera de les
envoyer à Zurich pour y être analysés
pour le compte de la Confédération
Mon le Président, le Secrétaire et Mr Commandant
sont chargés de mettre à exécution toutes
ces décisions
La question de savoir si il y a lieu
de tenir une séance au mois d'Août
revient sur le tapis
Après discussion et votation il en décide
par 4 voix contre 3 d'en avoir une
mais de ne pas y présenter de travaux
écrits seulement des renseignements
et des communications diverses -
L'ordre du jour de cette séance du 5 Août
sera donc établi comme suit
Renseignements sur les récoltes et l'état
du vignoble Neuchâtelois
Communications diverses

Séance levée

(Extraordinaire) Séance du bureau le 5 Août 1893

Sont présents MM. Hannis Dunder
Dervole - Faesch - Heron - Constantin

- Le procès verbal de la précédente séance
en lu et adopté

M le Secrétaire communique le résultat
de l'enquête faite parmi un certain nom-
bre de membres de la Classe sur la récolte
des fourrages dans le Canton de Genève
Sur cinquante questionnaires envoyés
il n'en est rentré que dix-neuf -
Il en décidé d'envoyer ces réponses telles
quelles au département avec les échan
tillons de fourrage au nombre de 5 pour
être analysés à Zurich
Il en décidé de délégner MM. Dervole
Faesch et Bernard à une commission
avec le cercle des agriculteurs pour étu
dier la question d'un syndicat pour la
vente des vins du Cton de Genève

Séance du bureau du 19 Août 1893

Sont présents - MM Marcus Rendt - de Candolle
Rotat - Demole - Archinard - Héron & Paty
M. Fraisse absent du Canton se fait excuser

M le Président annonce que M le prof Maurice
délégué de l'Université à l'exposition de Chicago
a bien voulu se charger d'étudier les diverses
questions relatives à l'économie rurale & aux
associations agricoles & d'en faire à son retour
un rapport à la Classe

Vu les prix exorbitants de la graine de vesce
velue & du polygonum ~~tartaricum~~ Sakalinense l'idée
d'en faire venir pour en remettre aux
membres de la Classe qui le seraient inscrits
pour en recevoir en participant aux frais
d'achat est écartée

L'ordre du jour de la prochaine séance le 2 Sept
en fixé comme suit

1°) Situation phylloxérique dans le
Canton de Genève
2° Communications diverses

Séance du bureau du 16 Septembre 1893

Sont présents. MM. Hacuin Président - Faesch - Marlon Bernard - Robert Authiman - Henon - Constantin

Le procès verbal de la précédente séance en lu y approuvé

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe est fixé comme suit -

1°) Rapport sur la partie industrielle du congrès viticole de Montpellier - (M. Patry)

2°) De l'analyse des vins du Clos de Genève de 1893 & de l'influence d'un soufrage excessif des tonneaux sur la composition des vins (M. Authiman)

3°) Renseignements sur les vendanges

4°) Communications diverses

M. le Secrétaire annonce qu'd accord avec le Président de la Classe & le comité dirigeant la Pépinière du Mont Riond & sans qu'il y ait eu le temps de convoquer le bureau - la Classe a été convoquée pour aujourd'hui à 1/2 h. à Riond et tous les arrangements nécessaires ont été pris

- M. Hacuin le demande s'il ne y aurait pas lieu de profiter de cette réunion pour parler d'un projet de champ d'essais agricoles dans le domaine de Bel Air qui est devenu propriété de l'Etat

Nous avons depuis quelques années un département cantonal de l'agriculture & à la tête un homme qui y prend grand intérêt y met beaucoup de bonne volonté mais

n'est pas de la partie ; peut être changé n'y aurait-il pas lieu y avantage à provoquer la création dans le Département d'un secrétariat agricole - La plus grosse difficulté serait de trouver un homme compétent pour s'occuper de la chose -

M. Hacuin demande s'il pense qu'il faudrait profiter de la réunion d'un grand nombre d'agriculteurs ici après - la prochaine probable du chef du Département ~~tenir~~ à Ruth pour lancer l'idée quitte à l'étudier plus à fond plus tard

M. Bernard est partisan de cette idée mais croit qu'il serait préférable d'étudier cette question en séance ordinaire

- M. Martin - voit surtout les dangers de l'intervention de l'Etat - si on trouve un homme très qualifié cela ira bien mais lorsqu'il disparaîtra les choses iront plus mal qu'auparavant - Il trouve que le système employé actuellement par le département de consulter les Sociétés d'agriculture y de nomm des commissions spéciales est le meilleur.

- M. Constantin ne voit pas nous plus les services que pourrait rendre un secrétaire agricole. Il est préférable que le Départt soit obligé de se renseigner auprès des Sociétés privées

- Il est décidé de ne pas aborder cette question dans la séance de Ruth - M. Hacuin se chargera de rapporter là-dessus dans une prochaine séance de la Classe

La séance levée

Bureau du 6 Octobre 1893.

M. Patry vice Président - Sont présents - MM de Candolle Patry - Martin - Robert. Henon

Le bureau a été consulté au sujet d'une lettre reçue du Dépt de l'agriculture à la suite du conférence intercantonale tenue récemment au Département fédéral de l'agriculture à Berne au sujet des mesures à prendre pour parer pendant l'hiver à la disette y au manque de fourrage. Il a été entre autre décidé que la Confédération feraient donner dans chaque canton des cours itinérants afin d'initier à l'ensilage. Un cours sera donné à Lausanne sur ce sujet par M. le prof Dieler des Cantons sont priés de désigner une ou deux personnes pour assister à ce cours qui seraient ensuite chargées de donner des leçons sur un plan uniforme. Le Département s'est adressé à la Classe y au cercle pour lui demander de lui désigner les noms de deux personnes compétentes. Le Cercle a cru s'en remettre à la Classe pour cette désignation.

En conséquence le Bureau décide de donner au Dépt les noms de MM. Martin Robert y M. Olivier Med. vétérinaire - y au refus d'un de ces mess. M. Simon Collet.

Séance levée.

Bureau du 21 Octobre 1893

M. Hacuin Président prend la séance
Sont présents – Mr. Dennler. Faesch – Constantin – Mollier
de Candolle & Patry. & Henon

Le procès verbal de la précédente séance en lu
& adopté.
Il en donne lecture de deux lettres de Dépt de
l'Agric. auxquelles Mr le Secrét répondra
– Mr de Beaumont & de Candolle sont chargés
de recueillir les renseignements auprès des per=
sonnes qui s'étaient chargées de faire des essais
avec diverses variétés de pommes de terre

L'ordre du jour de la prochaine séance
des 4 Novembre est fixé comme suit

1°). Rapport sur les champs d'essai (autres que celui du Haut Rutli) par le Canton de Genève. (Mr Mercier)
2°) Rapport sur des essais de culture de diverses variétés de pommes de terre – (Mr de Beaumont & de Candolle)
3°) Résultat sur une culture de cornonde ergoteuse
4°) Communications diverses

Il est entendu que si la lecture & la discussion
sur le rapport de Mr J. Dufour expert fédéral pour
le phylloxera – peut avoir lieu dans la prochaine
séance et objet sera introduit à l'ordre du jour
à la place des N° 2 & 3. – Cela dépendra de ce
qui se passera à la Commission phylloxérique
qui doit se réunir aujourd'hui
Mr Faesch s'entendra pour cela avec Mr le Président

M. le Président entretient le bureau des conférences que la Classe pourrait faire donner cet hiver

Il en propose de demander à M. Chuard prof à l'institut des Champs de l'Air à Lausanne s'il pourrait donner une conférence sur la vinification.

En outre M. Demole attire l'attention du bureau sur l'importance que prendront le printemps prochain la fumure des vignes avec des engrais chimiques ou la fumure du fumier d'étable & les frais élevés que celui-ci attendra - mais les engrais les plus appropriés pour la vigne sont encore contestés - les superphosphates & les engrais potassiques ne sont pas utiles, ce sont surtout les engrais azotés qui sont nécessaires - Des engrais tout prêts & mélangés ne répondent pas toujours au besoin, il faudrait se procurer chaque les sels à part & dès lors ce qui est difficile à obtenir des fabricants - Il y aurait peut être là une étude intéressante & un bon sujet pour une conférence

Il est décidé de demander aussi à M. Chuard qui est au courant de ces questions s'il pourrait préparer quelque chose dans ce sens & M. le Président se charge de lui écrire à ce sujet

Séance levée

Séance du bureau de la Classe d'Agriculture
du 11 Novembre 1893

M. Haccius prend place de la séance
Sont présents M. Paty - Henon - de Candolle
Archinard - Dennole - Constantin - Viollier
- M. Henri Faesch s'est fait excuser.

Il est décidé d'avoir le Samedi 18 Novembre une séance extraordinaire à laquelle seront également convoqués les membres du Cercle des Agriculteurs ; dans laquelle il sera donné connaissance du rapport au Conseil fédéral de M. Jean Dufour expert nommé par celui-ci pour examiner la question de la lutte phylloxérique dans le Canton de Genève
M. de Candolle se charge d'introduire le sujet ; l'assemblée aura à se prononcer sur les conclusions de ce rapport ; à émettre des voeux qui seront transmis à qui de droit
- Un seul exemplaire du rapport de M. Dufour existant actuellement il est décidé de le faire copier ; d'en déposer un exemplaire à l'athenée à la disposition des personnes qui voudraient en prendre connaissance des journaux donneront avis de la chose au public
- Il est donné lecture d'une lettre de M. Serié demandant l'autorisation d'utiliser la salle de la bibliothèque de la Classe pour des cours de terre de livres. - Après discussion il est décidé de renvoyer cette demande au Prend de la Société des Arts avec un préavis défavorable

M. Eugène Constantin se charge de voir M. le Prof Chuard à Lausanne pour lui demander s'il pourrait faire à la Classe une communication sur les engrais chimiques pour la vigne en remplacement du fumier de ferme

Suivant la réponse de M. Chuard l'ordre du jour de la prochaine séance sera fixé. M. Constantin fera son possible pour que M. Chuard puisse venir le Samedi 2 Décembre

- Le bureau propose de désigner comme délégués de la Classe à la prochaine assemblée générale de la Fédération romande à Lausanne.
MM. Henri Faesch - Alph Bernard. Eug Constantin Arthur Robert & Charles Archinard

Séance levée

H. F.

Séance du bureau de la Classe d'Agriculture du 15 Décembre 1894

Sont présents - M Haccius Président - Patry Viollier - Henon - Constantin - Faesch - de Candolle Martin - Robert

- Le procès verbal de la précédente séance en lu & adopté

- M le Prés donne connaissance de plusieurs communications venues du Dépt de l'Agriculture

1° Une lettre relative à la destruction des hannetons au printemps de 1895. Le Conseil d'Etat a pris sur cet objet un Arrêté qu'il communique à la Classe. Cette

décide qu'il y aura lieu lorsque le moment sera venu d'examiner s'il sera bon d'expédier comme il y a deux ans une circulaire aux agriculteurs pour les rendre attentifs à l'importance de cette distinction. Sur la proposition de M. Martin le bureau décide d'offrir au Dépt une somme de cent francs pour être distribuée en primes aux personnes ou aux communes qui se seront le plus distinguées dans cette chasse

2°) Une lettre du Dépt fédéral envoyée aux Gouvernements cantonaux relatif à l'importation de maladies contagieuses par suite de l'introduction du bétail étranger. Après discussion il est décidé non seulement d'appuyer cette demande, mais de réclamer la réfection des étables de Séguenthe qui sont en fort mauvais état; l'établissement à la gare de deux quais de débarquement dont l'un spécial pour le bétail contaminé ou suspect qui se rend au Séguenthe. Le mode de faire actuel constitue un danger permanent pour la santé des animaux bien portants.

Il serait bon aussi de voir auprès de l'Etat s'il n'y aurait moyen de reprendre la question de révision du tarif d'équarissage.

M. de Tscharner se demande si le bureau ne ferait bien d'appuyer auprès de la Fédération une demande de modification au concours de bonne tenue de ferme qui paraîtrait ne plus répondre au but proposé. On pourrait examiner s'il n'y aurait pas lieu ou bien de diminuer un moins grand nombre de prix, ou bien de substituer aux concours de ferme actuellement existants des concours de métiers spéciaux.

M. Constantin demande qu'il soit fait échange de notre bulletin avec le bulletin agricole Neuchâtelois.

A propos du bulletin M. le Secretaire est chargé de s'entendre avec M. Chuard pour la publication de la conférence

. Il est décidé d'avoir le 20 Janvier une séance extraordinaire pour entendre la communication de M. Nasiol sur la tuberculose

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 Janvier 1894 est fixé comme suit

1°) Les concours régionaux français en 1893 ; l'expansion des races bovines suisses en France (M. Demole)

2°) Note sur un essai de culture de betteraves à sucre dans le Canton de Genève

3°). - Communications diverses #

4°). Réception de nouveaux membres

Séance levée

Dans les communications figurera une note de M. M. de Seigneux sur un essai de fumures au plâtre sur la vigne

---

Séance extraordinaire du bureau le 6 Janv 1894

Sont présents. M. Haccius Président. M. Faesch. Demole Archinard - Constantin - Viollier - Robert. Beaumont

Le bureau a été convoqué pour choisir des candidats qui seront présentés à la Classe pour la nomination d'un membre au comité d'agriculture en remplacement de M. Alph de Candolle - Le bureau décide de proposer à la Classe les noms de M. Bernard. Vernet Edm. Arth Robert Desbaillets Pierre - Marc Micheli - M. de Seigneux. W. Viollier David Grosch

M. le Président donne connaissance des résultats obtenus relativement à la demande de modifications dans le déchargement du bétail étranger à la Gare de Cornavin à Genève - y à la réorganisation du Lazaret d'Aquarissage le Département d'agriculture après consultation avec les vétérinaires cantonaux celui y chargés de la police sanitaire à la Gare a donné satisfaction aux réclamations qui lui ont été adressées y des ordres très sévères ont été donné pour tâcher d'enrayer l'épidémie de la Mélangère qui sévit dans le Canton dans plus de trente étables

- M. Haccius donnera connaissance à la Classe de ces faits

- Vu le manque de temps il est décidé de réunir à nouveau le bureau Samedi prochain 13 Janvier afin que celui-ci fasse des propositions au comité de l'Exposition nationale de 1896 pour la formation des groupes agricoles.

Séance levée

H. 47.

Séance du bureau du 13 Janvier 1894

Sont présents - MM Haccius Président Faesch - de Candolle Patry - Viollier - Decrue - Bernard - ~~Martin~~ Heron - Patry. Contastin Cerchinard

- Le procès-verbal de la séance précédente en lu y adopté

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe le 3 Février en fixé comme

- Communications sur les dégâts causés par les gelées
- Suite de la discussion sur la fumure des vignes aux engrais chimiques. Renseignements nouveaux
- Communications diverses

Désignation pour le Comité de groupes à l'Exposition de 1896

Séance du bureau 3 Février 1894

Sont présents - Mr Haccius Préd.t - Patry - Robert.
Henon. Constantin - Vollier - Martin - de Candolle
. Le procès verbal de la précédente séance est lu
y adopté
Mr le Président communique une lettre de Mr. L'Archinard
annonçant que pour raison de santé, il donne sa
démission de membre du Comité d'Agriculture de la Soc des
Arts y demande à passer membre émérite - Cette démission
sera transmise à la Soc. des Arts y une lettre sera écrite à
Mr. L' Archinard pour le remercier des services rendus
. Une lettre du Dépt. de l'agriculture au sujet d'une ir
culaire fédérale au sujet de l'élevage du bétail est renvoyé
à Mr. Constantin pour réponse
. Le Dépt a aussi communiqué des exemplaires de
la nouvelle loi fédérale pour aider au développement
de l'agriculture. L'on verra suivant les circonstances
si le Canton de Genève peut profiter de ces nouvelles
facilités mais c'est affaire à l'Etat y pas aux Sociétés
. Mr. de Candolle rend compte de la réunion qui a
eu lieu à Berne au sujet de l'exposition du bétail
à l'exposit nationale de Genève en 1896
Les Bernois ne voulant pas abandonner leur exposition
en 1895. une exposition pareille un an après est fort
douteuse - y la Confédération n'accordera pas de subven
tions pour cela
L'idée de renvoyer l'exposit nationale en 1897 ne sera pro
bablement pas admise par la Commission centrale
Il est donc probable qu'il faudra renoncer à avoir à Genève
une grande exposition de bétail - à moins que l'exposition
de Genève ne veuille en assumer seule la responsabilité
sans subvention fédérale y sans le concours des Bernois

ce qui serait un peu chanceux
- D'autre part il est evident qu'une exposition Etat nationale Suisse sans que le bétail qui est la principale richesse & ressource du pays y soit représenté ne se comprendrait pas bien
Il faudra donc voir ce que l'on pourrait faire Mr Martin émet l'idée que bon fromage peut-être avoir une exposition restreinte & permanente c'est a dire un troupeau comprenant des spécimens choisis de nos races Suisses - C'est une chose à examiner - Il faudrait peut être aussi savoir quelle est l'opinion des propriétaires & éleveurs de la Suisse orientale ainsi que des cantons de Vaud & de Fribourg - mais en tous cas l'impression générale est que il faut agir avec prudence tant que la subvention fédérale de 40000 f en faveur de l'Exposition de Genève n'est pas votée par les Chambres fédérales

Séance levée

Séance du bureau du 17 Février 1894

Présidence de Mr Haccius - Sont présents - Mr Viollier Martin - Faesch - Robert, Bernard - de Candolle Constantin - Heron
- Relativement à la question des chamois soulevée dans la dernière séance par Mr Ant Martin il est décidé de porter de le chose à la prochaine réunion le printemps prochain à Monthey. C'est elle qui aura le mieux à même de poursuivre des mesures internationales à prendre dans le but

Mr le Trésorier présente un projet de budget qui sera présenté à la Classe dans la prochaine séance - On décide de maintenir l'allocation de 400 f à la Station de Neuth

Mr Viollier - Patry, Mr Faesch sont chargés de s'occuper de divers arrangements à la bibliothèque, en particulier de soigner les archives - correspondance etc

Le délai pour le concours Bossier expirera à la fin du mois - Le bureau désigne le jury pour examiner les travaux en la personne de Mrs Archinard - Bernard, Dunant - En cas de refus d'un de ces Mess. on s'adressera à Mr Decker et Cramer

L'ordre du jour pour la séance du 3 Mars est fixé comme suit:

1°) Recontitution des vignes dans le Canton - Etat actuel de la question
2°) Emploi des tourteaux pour l'alimentation du bétail
3°) Présentation du budget pour 1894-95.
4°) - Communications diverses

Séance levée.

H. F.

Séance du bureau le 3 Mars 1894

Sont présents: MM Haccius Président - Faesch - Roberty Demole - Henon - Constanton - Viollier - Candolle

- Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Mr le Président a réuni le bureau pour lui communiquer deux lettres qu'il a reçue l'une du Département Cantonal

de l'agriculture demandant à la Classe si elle pourrait se charger de faire une enquête pour savoir la quantité d'engrais commerciaux qui sont employés annuellement dans le Canton de Genève & à quelle augmentation de produits correspond cette dépense.

Après délibération il est décidé de répondre que la Classe ne peut se charger d'une enquête pareille qui est très difficile & ne donnera jamais que des résultats peu exacts.

La seconde lettre émane du Cercle des agriculteurs & demande à la Classe si elle voudrait se joindre à lui pour protester auprès du Dept d'agriculture contre la création de syndicats locaux pour l'achat de denrées agricoles. Il estime que les institutions [illegible] porteraient un coup funeste car ses soumissions qu'il fait actuellement & son rôle d'intermédiaire entre le marchand en gros & le consommateur de la marchandise constituent son principal rôle & sa principale raison d'exister.

Après délibération le bureau dans sa majorité ne paraît pas non plus très favorable à la création de ces syndicats. Ces institutions ne peuvent exister que sur une très vaste échelle & en occupant un vaste territoire. Elles doivent pour pouvoir subsister exiger le paiement au comptant. C'est ce que fait le cercle qui [illegible] paiement suffisant & qualifié pour [illegible] le rôle si l'on veut le lancer dans les ventes à crédit, c'est beaucoup plus difficile & compliqué, il y a des responsabilités financières, que personne ne voudra assumer.

Cependant la Classe est encore trop peu au courant de la question & des intentions du Dept de l'Agriculture pour pouvoir vis à vis de lui se mettre complètement

en opposition sur cette question - mais néanmoins elle est disposée à user de toute son influence pour aider à conserver au Cercle des Agriculteurs son autonomie & toutes les prérogatives qui constituent sa force & la place considérable qu'il a prise dans le public agricole du Canton & la juste autorité dont il jouit

Il sera répondu dans le sens du Comité du Cercle

Séance levée à 10 h.

H. Fl

Séance du bureau du 12 mars 1894

Sont présents. MM. Hauens Président - Faesch Beaumont - Viollier - Henon. - Countauton de Candolle - Robert.

M. Demole fait excuser

le procès verbal de la précédente est lu & approuvé

Le département de l'agriculture demande à la Classe son avis sur la meilleure manière de détruire les hannetons

. Il y a plusieurs manières de les détruire - l'eau bouillante - le sulfure de carbone & la chaux vive.

La difficulté est non pas de tuer le hanneton qui cependant à la vie assez dure mais de détruire les oeufs. Souvent l'eau bouillante & le sulfure de carbone - l'écrasement sont insuffisants. La chaux est la chaux-vive après avoir préalablement étourdi les hannetons par du sulfure de carbone

Des indications conformes à cette manière de voir seront données au Département

- M. le Président a répondu d'une manière peu favorable à une lettre demandant des renseignements sur le polygonum sacarienne et le lathyrus sylvestris

- M. Manton fait l'éloge du topinambour comme étant une plante qui donne des produits excellents & abondants. Résiste bien à la sécheresse surtout lorsque l'hiver a été doux & a été permis aux tubercules de se renforcer pendant l'hiver

- L'ordre du Jour de la prochaine séance le 7e Avril est ordonné comme suit

1°) Election du Président du Vice Président du Secrétaire du Vice Secrét. du Trésorier. du bibliothécaire et de 2 membres du bureau

2°) Compte rendu financier

3°) De quelques résultats industriels pour l'alimentation du bétail

4°) Communications diverses (engrais complet)

Le Sec. H. Fy

Bureau du 7 Avril 1896

Sont présents - Mm Haccius Président - Robert de Candolle - Faesch - Marton - Bernard Henon Archinard

- Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

- M. Micheli Président du groupe horticole de l'Exposition de 1896 demande l'autorisation d'utiliser la bibliothèque de la Classe pour la réunion de ce groupe - Renvoyé pour autorisation à la Société des Arts avec préavis favorable

M. Welter fait don à la bibliothèque de la dernière édition de l'ouvrage de M. Hebler sur les plantes fourragères dont il vient d'achever la traduction - Accepté avec remerciements

- M. le Trésorier présente le compte rendu financier de l'exercice - qui sera soumis à vérification présenté à la Classe ainsi que le rapport de vérification des comptes -

Séance levée

H. F. G.

Séance du bureau du 23 Avril 1891

Sont présents - MM. Hamins Président - Demole Viollier - Robert Bernard Martin de Candolle Patry - Faesch - Constantin

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté -

La Classe ayant désigné six candidats pour la nomination d'un membre de la Société des Arts le bureau indique les noms suivants M. Edmond Vernet - Marc Michel - A. Robert Marc de Saigneux - Pierre Eschaller - Emile Bossier

L'ordre du jour de la prochaine séance du 5 mai est fixé comme suit

1°) Notes d'un éleveur anglais sur la race Berkshire - (M. Martin)

2°) Communication sur une nouvelle méthode de drainage

3°) Rapport du Jury sur le concours Jules Bossier

4°) Désignation de six candidats pour la nomination d'un membre de la Comité d'agriculture de la Société des Arts

6°) Analyse d'un melon de la Ville

7°) Réception de nouveaux membres

8°). Communications diverses

Il est décidé d'allouer 25 f au comité de la forêt de Carouge mais sans engagement pour l'avenir

Séance levée

A l'issue de la séance le bureau se transporte à Lancy chez son Président M. Hamins qui avait convié ses collègues à une charmante réception

Bureau de la Classe d'agriculture
le 25 Mai 1894

Sont présents : MM. Haccius - Prev. - Haesh - Bernard
de Candolle - Heron - Bernard. Patry Nollier

Le procès-verbal en lu y adopté
Il est décidé de mettre à la charge de la Classe d'agricult
le vin d'honneur offert au repas qui a suivi la reunion
du Groupe n° 19 de l'agriculture de l'Exposition nationale
Suisse à Genève
- Le bureau adopte les diplômes que présente M. Haesh
pour les prix du Concours Bordier
- Relativement à la publication du travail primé de
M. Dunant - Haesh y de Candolle Bernard sont chargés de
s'entendre avec lui à ce sujet y de faire rapport au
prochain bureau.

L'ordre du jour de la prochaine séance en fixé comme suit
1°) Rapport sur le travail de la Commission consultative
chargée d'examiner la question de la tuberculose du
bétail
2°) Communications diverses

M. Haccius Président présente le rapport qui il a fait sur
l'activité de la Classe d'agriculture pendant l'exercice qui
vient de s'écouler - y l'état général de l'agriculture dans le
Canton de Genève - rapport qui sera lu en séance générale de la Société
des Arts

Séance levée à 11.30

H. Fl

Bureau de la Classe d'agriculture
du 16 Juin 1894

M. Patry Président – MM. Viollier. Faesch – Robert de Candolle – Demole – Henon

Le procès verbal est lu & adopté

Sur la proposition de M. H. Faesch le bureau décide de proposer à la prochaine séance de la Classe l'organisation d'une course de les membres à Glendon pour visiter l'exposition industrielle & agricole qui va s'y ouvrir. – Quant à l'époque à proposer cela dépendra des renseignements qui seront reçus & que M. Faesch se charge de se procurer de meilleur moment serait celui ou sera réuni le bétail bovin

– L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit

1°. Analyse d'un ouvrage de la ville de Genève (M. de Candolle)
2°) Communication sur un nouveau procédé de drainage M. Marti
3°) Communications diverses

Séance levée H. F.

Séance du bureau du
17 Août 1894

Sont présents. MM. Patry Président – Faesch. de Candolle
Constantin. Vernet. Robert. Haccius. Bernard

Le procès verbal de la précédente séance est lu
y adopté
M. le Président communique diverses lettres reçues
du Département de l'Intérieur y de l'agriculture
entre autres contenant une circulaire du Departem
fédéral de l'agric: demandant aux Cantons de
nommer des délégués pour assister à des conférences
destinées à unifier les tabelles de points pour les
jurys chargés d'examiner le bétail de race tachetée
dans les expositions fédérales d'agriculture. Il n'a
malheureusement pas été possible de trouver des délé
gués pouvant suivre les conférences qui se donneront
en allemand y le Cton de Genève devra ainsi renon
cer à s'y faire représenter
. Le Départem: avise la Classe qu'il a réparti comme
suit le subside alloué par la Classe d'agricultm
pour la destruction des hannetons
à la Commune de Meyrin f 35
" Satigny 30
Aveusy 20
Bernex 15
} f 100
Il est donné lecture d'une lettre de la Fédération
des Soc: romandes d'agriculture. contenant les
décisions prises à l'assemblée générale des délé
gués à Monthey relativement à l'amélioration
du bétail bovin
Les décisions n'étant pas conformes aux dirideratа

de la Classe d'agriculture il est décidé de donner connaissance de cette lettre à la prochaine séance de la Classe - Si cette lecture donne lieu à des observations elles seront consignées au procès-verbal ; elle pourra au besoin être transmises au Comité de la Fédération.

L'Ordre du Jour de la prochaine Séance du 1er Septembre est fixé comme suit.

1°) Présentation de nouveaux membres
2°) Renseignements sur les nouvelles découvertes phylloxériques dans le Ct^on de Genève en 1894
3°) Renseignements sur la Course de la Classe à l'exposition d'Yverdon
4°) de petit bétail & l'aviculture à l'exposition d'Yverdon
5°) Communications diverses

Relativement à l'Exposition d'Yverdon. il est donné connaissance des renseignements fournis pour l'organisation de la Course

1°) Prix des Cies de fer pour Sociétés voyageant ensemble. de 16 à 60 personnes - f 5.10
61 120 " 4 90
121 180 " 4 50
180 & au dessus 4.05

Il est probable que la participation des membres sera au moins de 120 - ce qui mettrait le prix individuel du billet à 4.90 -

Le dîner en comm. f. 2 50
d'entrée à l'exposition 1
Total f. 8 40.

Le bureau décide de proposer à la Classe

la somme de six francs pour prix de la carte de participation donnant droit au voyage aller & retour en 3me classe - au dîner à la cantine & à l'entrée toute la journée à la cantine (l'Exposition)
La direction de l'Exposition a fait savoir en effet qu'elle accordait moyennant la somme de 4 francs l'entrée dans toutes les sections de l'Exposition avec faculté de sortir & de rentrer de l'enceinte. La carte pourra tenir lieu de billets d'entrée
Mm Faesch & Bernard sont chargés des circulaires & des cartes à faire confectionner
M. Faesch se charge de s'entendre avec le tenancier de la cantine pour voir s'il se pourrait se charger du banquet
Il est décidé d'y inviter le Président ainsi que le directeur de l'Exposition & le Syndic de Yverdon
- Le bureau reçoit avec reconnaissance deux envois de la direction du Champ de l'Air à Lausanne
Album du bétail bovin suisse. M. Bieler
Guide du vigneron contre le phylloxera - M. Dufour
. M. le Secrétaire accusera réception de ces deux envois avec remerciements.

Séance du bureau

1er Septembre 1896 à 10 h

Sont présents. MM. Patry. Président - Martin Hacenus - Robert. Bernard. Vernet de Candolle. Faesch

- Le procès verbal de la précédente séance en lu y a adopté

L'ordre du jour de la prochaine séance du 5 octobre est fixé comme suit:

1°) Présentation de nouveaux membres
2°) Communications du bureau
3°) Rapports sur l'exposition d'Yverdon.
4°) Loi fédérale ~~concernant~~ un projet de loi sur le commerce des bestiaux
5°) Communications diverses

M. de Candolle soumet au bureau l'idée que la Classe prenne l'initiative de l'établissement (peut être de concert avec l'Etat) d'une carte de statistique agricole du Canton de Genève

M. Alph Bernard trésorier annonce au bureau qu'il le saisira prochainement d'une proposition relative au fonds du Prix Jules Bonnier

Séance levée à 11 1/4 h

Séance du bureau du 27 Octobre 1894

Sont présents. Mr Patry. Président - Faesch - Martin Robert - Archinard. Henon - Bernard. Constantin - Faesch

Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté

Il est donné lecture d'une lettre de Mr Dumur remettant pour la bibliothèque deux exemplaires du tirage à part de son ouvrage sur les travaux à tâche

Mr de Wettenwiller a envoyé une collection du Farmer's Magazine

M. le Président annonce qu'il a fait faire une coupe des prix de 58 f pour le concours de travaux du Cercle des Agriculteurs

Le bureau décide d'accepter la conversion pour deux obligations du Jura Simplon que possède le fonds Jules Borsier.

-Il est donné lecture d'une lettre du Département à propos d'une circulaire annonçant les subsides fédéraux pour conférences à tous agricoles - L'avis général est qu'il ne faut rien changer à l'état de choses existant maintenant

Mr le Secrétaire présente un exemplaire du bulletin de la Classe contenant le travail de Mr Dumur pour les travaux à tâche couronné pour le prix Jules Borsier

L'ordre du jour pour la prochaine séance de la Classe qui aura lieu le 3 Novembre est fixé comme suit -

1°. De la réorganisation du Cours d'équarissage dans le Canton de Genève - (Rapport de Mr le Vét. Flocard)

2°. Renseignements sur les vendanges

3°. - Communications diverses

Mr Lucien de Candolle se plaint du peu de fréquentation des séances de la Classe qui selon lui sont de plus en plus délaissées & il se demande s'il n'y aurait pas quelque chose pour retirer un peu plus de vie à nos réunions - A quoi cela tient-il - Est-ce le jour & l'heure choisis qui est défavorable ? Les séances

sont-elles trop fréquentes ? - Il n'en sait rien, mais il signale l'évidence du fait à ses collègues
- M. Constantin sans être aussi pessimiste que [illegible] constate aussi avec regret & chagrin le réel abandon de nos séances. - Keller. Ici sont peut être un peu trop scientifiques & s'adressent aussi à un public restreint - & pas assez aux agriculteurs & paysans. - Il y aurait peut être lieu d'étudier si l'on ne ferait pas bien de faire donner pendant nos séances des communications sur des sujets plus pratiques
MM Robert & Martin Fonjallaz - que les honorables préopinants voient les choses trop en noir. Si quelques séances de la Classe ont été peu fréquentées il est vrai. il en a toujours été ainsi à de certains moments de l'année. Mais la moyenne de fréquentation n'a pas varié - & il serait très fâcheux de le décourager. La Classe d'Agriculture a soit en Suisse soit à l'étranger un renom & une notoriété que peu d'autres Sociétés agricoles pourraient revendiquer. Elle a un passé & des travaux qui l'engagent à ne se laisser abattre. Ses bulletins sont sa richesse. & sa fleure & ont contribué à sa renommée plus que les séances mensuelles. Tout ce qui en contient dans ces bulletins à bien peu de choses près a alimenté ses séances. Elle doit continuer à le maintenir à la hauteur de sa réputation & elle le fera certainement avec le concours & la bonne volonté de tous. Une note décourageante comme celle qui a fait valoir M. de Candolle lui ferait le plus grand tort. Cependant - il a bien fait d'attirer l'attention du bureau sur cela. Chacun devrait étudier la

à voir ce que l'on pourrait faire pour maintenir
à notre ancienne Société sa vie & son activité
– Le bureau décide en principe qu'il y aura
lieu de distribuer l'an prochain le Prix Jules
Borsier qui doit se distribuer tous les deux ans
d'après la volonté du testateur & qui ne l'a été
qu'une fois depuis 1890.
La commission se réunira pour proposer un
sujet de concours – Cette commission est composée
du Présid[t] de la Class[e] d'Agric[e] de Mr Faesch. Ordinaire
Bernard & Hacins

Séance levée

H. Fy

Séance du bureau de la Classe d'Agr[e]
le 17 novembre 1894

Sont présents. Mm. Patry. Présid[t] – Faesch
Viollier – Martin. Vernet – Robert – de Candolle
Heron – Constantin –
Le procès-verbal en lu & adopté –
A l'occasion du procès-verbal l'on revient sur
la question de la fréquentation des séances de
la Classe : Il est nommé en la personne de MM.
Patry Robert & de Candolle une sous-commis-
sion chargée d'étudier des sujets qui pourraient
fournir matière à des séances de la Classe
ainsi que les personnes qui pourraient les déve-
lopper. On les trouverait peut être dans le Canton
de Vaud où se donnent beaucoup de confé-
rences

L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit

1°) Continuation d'un essai de culture de betteraves à sucre dans le canton de Genève (Contantin)
2°) Du rendement des graines & du coût des travaux de fenaison (de Seigneux)
3°) Nomination des délégués à l'assemblée générale de la fédération romande d'agriculture
4°) Communications diverses

Séance levée

Séance du bureau de la Cl. d'Agriculture
le 18 Décembre 1894

Sont présents - MM. Faty, Prev. Faesch - Demole - Bernard - Henon - Constantin - Bordier - Vidler.

Le procès-verbal est lu & adopté

Il est donné lecture d'une lettre du Département de l'agriculture renfermant copie d'une circulaire fédérale au sujet d'une statistique agricole & demandant le préavis de la Classe à ce sujet

Après discussion le bureau est d'avis qu'une statistique mensuelle de résultats probables est presque impossible à établir - cependant le Département demandant de lui marquer des noms de personnes pouvant donner des renseignements utiles sur cette question au département - on décide d'indiquer les noms à MM. Chouet - Bonnet

G. Flammer. y Archinard comme ceux qui pourraient donner au besoin les renseignements les plus surs y les plus utiles

L'ordre du Jour de la prochaine séance est fixé comme suit

. Résultats des champs d'essai de vignes américaines en 1894 . (M. M. Mercier)
Suite de la discussion sur la tuberculose du bétail
Communications diverses

En outre il est décidé de demander à M. Schnetzler à Lausanne s'il pourrait venir à la séance de Février faire une communication sur le droit rural
. Estimant qu'il serait utile aussi de faire donner une ou deux conférences le soir dans les campagnes le bureau charge M. le Président de se mettre en rapport avec M. Strebel vétérinaire à Fribourg pour donner une ou des séances dont le lieu, y le jour seraient fixés ultérieurement sur l'hygiène des étables, y les causes d'avortement.

Séance levée

H. F.

Séance du bureau du 18 Janvier 1895

Sont présents – M. Patry. Préidt. de Candolle – Demole Faesch. Martin. Robert. y Viollier

. Le procès-verbal de la précédente séance est lu y adopté M. le Président communique que M. Strebel de Fribourg viendra le Dimanche 27 Janvier. – donner deux séances l'une à Yverdon y l'autre à Vandoeuvres sur le soin des étables et les principales causes d'avortement. Suivant

la réussite de ces conférences on verra s'il y aura lieu de les faire répéter dans d'autres communes du Canton

M. Tonnetzler écrit qu'il ne pourra se rendre à Genève pour la séance de Février mais bien lorsque en Avril - Il y a donc lieu de trouver autre chose pour cette séance - M. le Président propose une communication de M. Blocard sur la castration des vaches - M. Baesch un rapport sur les résultats de l'association viticole en 1894 - M. Demole ou M. Baesch s'en chargeront (adopté)

L'ordre du jour de la séance du 2 Février est donc fixé comme suit

1°) De l'ovariotomie chez les vaches (M. Blocard)
2°) Résultat du premier exercice de l'association viticole Genevoise
3°) Présentation de candidats
4°) Communications diverses

Il est donné connaissance d'une lettre du Département de l'Intérieur au sujet de la Station viticole de Rutti. Par un accord conclu avec son propriétaire l'Etat devient locataire de la parcelle sur laquelle est située cette Station. Il demande en conséquence à la Classe si elle serait disposée à continuer comme par le passé à pourvoir sous sa direction la partie technique de cette entreprise. Toujours sous le contrôle de l'Etat. Après délibération il est décidé de répondre que la Classe est disposée à continuer les services à cette institution avec le même comité et les mêmes directeurs qu'actuellement - ceux-ci voulant bien accepter encore la suite de ces fonctions

Le Sec

H. F.

Séance levée

Séance du Bureau du 13 Février 1895

Sont présents: MM Paty Pré, de Candolle, Bernard Demole, Vollhy et Robert. M. Favre étant absent M. Robert le remplace pour le procès-verbal

M. le Président expose que la petite commission qu'il avait désignée pour étudier la lettre du Conseil d'Etat concernant les instructions relatives à l'introduction de l'assurance obligatoire du bétail dans les Cantons a été maintenue pour rédiger le principe de l'assurance obligatoire et préparer pour que les conclusions du si intéressant rapport de M. Archinard sur cette question, rapport soumis à la Classe, il y a deux ans déjà, soient maintenues dans leur entier.

Le Bureau se range à cette manière de voir et une lettre qui sera soumise à la Classe sera adressée par le Président dans ce sens.

La 2e question à l'ordre du jour est celle de la participation de la Classe à l'exposition nationale de 1896 comme exposant. M. de Candolle fait part au Bureau du résultat de la dernière séance du Comité de la Société des Arts qui désire exposer avec toutes les Classes et provoquer la rédaction d'une notice retraçant son histoire et exposant l'activité de ses diverses classes. La Société des Arts devra exposer au groupe 17: Education, instruction littérature et sciences, Sociétés savantes et leurs travaux.

M. de Candolle pense que la Classe doit participer à cette exposition solidaire et collective des Classes, mais réservera pour le groupe Agriculture, le plus gros de son Exposition. Le Bureau partage cette manière de voir et décide en principe de se joindre à l'exposition collective de la Société des Arts par la notice historique sur l'activité de la Classe que M. Paty a faite et qu'il se charge

compléter ainsi que par l'exposition des médailles et diplômes qu'elle distribuera.

La collection complète des Bulletins, la Carte Faere et les livres publiés sous les soins ou sous les auspices de la Classe, la collection des brochures phylloxériques, le répertoire des procès-verbaux, travail que M. Patry veut bien se charger de mettre à jour avec le fin de 1895 formera le principal de l'Exposition de la Classe au groupe zoologique.

M. Bernard demande que la Classe fasse un peu plus et mieux que ce qui avait été fait pour l'Exposition de Neuchâtel. Cette manière de voir est partagée par le Bureau qui décide de faire faire un meuble vitré spécial pour réunir les diverses publications et objets exposés.

L'étude de toute cette question de la participation de la Classe à l'exposition est remise à une commission composée de MM. Patry, Bernard et Viollier. Elle rapportera en détail à ce sujet au Bureau dans une prochaine séance.

Il est donné lecture d'une lettre de la Fédération indiquant que la répartition du subside fédéral pour 1895 pour conférences et bourses sera de fr. 164.—.

Les deux conférences de M. le Professeur Stebler n'ont pas été intéressantes. Il lui est alloué 20 fr. plus les frais de voyage.

Le budget présenté par M. Bernard est adopté (exercice 1895-1896); il prévoit une allocation de fr. 200.— pour la station de Ruth et une somme de fr. 500.— pour frais relatifs à l'exposition de 1896 (victimes rétives etc.)

L'ordre du jour de la prochaine séance qui aura lieu le 2 Mars est fixé comme suit:

1° Communication de M. Bider, professeur, sur l'élevage du jeune bétail
2° Budget pour l'exercice 1895-96
3° Communications diverses

La séance est levée à 11 h.

Arthur Robert
Vice-Secrétaire

Séance au Bureau du 25 Février 1865

Sont présents: M.M Patry, président, de Candolle, Martin Vollier, Bernard et Robert. En l'absence de M. Faesch absent pour circonstances de famille M. Robert tient le protocole.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés. A propos du procès-verbal du 18 Janv. M. de Candolle demande si la commission de Rente a été définitivement et complètement. M. le Président croit qu'il ressort du Procès verbal que la commission a été confirmée dont il s'assurera par Départ. et l'intérieur par la lettre que M. Faesch lui a adressée, quant au remplacement des membres décédés, il est entendu qu'on attendra les propositions de la commission pour les soumettre à l'approbation de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. E. Boissier concernant une communication que M. W. Barbey serait disposé à faire à la Société sur son troupeau qu'il a déjà sous le nom de race Lachoise Vaudoise. Sur une observation du Président que cette dénomination ne devait pas être maintenue, M. Barbey serait disposé à donner à la communication le titre de communication sur la Race bovine.

Il sera écrit par le Président pour lui demander d'accepter la rédaction suivante: Rendement d'un troupeau bovin de race pinzgauer dans le Canton de Vaud, qui paraît plus exacte et qui réclame mieux l'attention de nos membres.

Puis à donner à l'Exposition, M. de Candolle expose que le moment est venu de déterminer notre participation pour propager l'émulation de toutes les sociétés agricoles de la Suisse. Il est utile que la Société soit la première société qui fixe sa détermination.

M. A. Martin propose un chiffre de fr 1000.— (mille fr.)

au minimum

Le chiffre de fr 1000.- est adopté et sera soumis comme précédemment à l'approbation de la Classe dans la séance de samedi prochain 2 Mars.

Il est décidé sur la proposition de M. Robert que la moitié du maximum de ce chiffre soit attribuée à la 1re Section Progrès de l'Agriculture, Sociétés d'agriculture, des syndicats agricoles etc... et que le reste soit réuni à la disposition du comité de groupe pour le répartir entre les divers Secteurs dans la proportion suivant qu'il le jugera utile.

Il sera donné ajouté à l'ordre du jour de la prochaine séance (2 Mars) Allocation à l'Exposition nationale de 1896.

En outre afin de rappeler aux membres de la Classe le programme du concours de jeune de 1895 il est décidé d'imprimer sur le verso de la convocation que le Classe le charge de remettre les inscriptions auprès du Comité à l'Assemblée on leur trouvera des exemplaires du programme. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 15 Avril et M. le Bibliothécaire le charge de préparer la liste qui sera remise au Comité. M. le Président de son côté ~~donnera~~ ~~avis~~ au Président de la Fédération ~~pour~~ avant le fin de Février.

A propos du concours Bocktier il est rappelé par suivant décision précédemment prise, il doit avoir lieu cette année. La commission sera convoquée à nouveau pour étudier et proposer un sujet de concours et M. Constantin est nommé membre de cette commission qui est composée de MM Petry, Bernard Haccius Favrot et Constantin. (Cet par erreur par M. Cachemaux est indiqué comme membre de cette commission dans le procès verbal du 19 Oct-94; il faisait partie de Lucy)

M. le Prof. Dr Gotta offrant très obligeamment la cession de la traduction du travail de Dr Bang, sur la tuberculose, il est décidé d'accepter cette aimable offre et de faire provision du siège à point de ce travail. M. le Président se charge de prendre

les dispositions militaires avec le Dr Gotte.

Séance levée à 11 1/2 h.

Arthur Robert
Vice Secrétaire

Séance du Bureau du 16 Mars 1895

Sont présents : MM Satoy, président, de Candolle, Héron, Bernard, Martin Vuillin, Robert. M. Fauch empêché ne peut assister qu'à la fin de la séance.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Rocard accompagnant son travail sur l'organisation des taches qu'il désire placer sous le patronage de la Société. Il remercie la Société de l'aide qu'elle lui a donnée pour la vulgarisation de cette opération dans le pays.

Une seconde lettre du Département d'Agriculture concernant le projet de loi d'assurance obligatoire du bétail est parvenue au Président. Cette lettre attire l'attention de la Société sur les dispositions de ce projet prévoyant certains subsides à allouer aux diverses sociétés d'assurances. Il sera répondu au Département cantonal d'agriculture qu'après nouvel examen le bureau croit retirer du texte du projet de loi que les subsides ne seraient alloués qu'aux sociétés admettant le principe de l'obligation. La Société s'étant rencontrée à plusieurs reprises formellement opposée au principe de l'obligation, de ne pourrait ainsi engager les sociétés à se plaindre au bénéfice des subsides que le Départ. fédéral a la Société.

La réunion annuelle de la Soc. vétérinaire du Canton pour la distribution des prix est décidée. L'époque de cette réunion sera fixée ultérieurement le Mercredi 27 mars à 10 h du matin

M. le Président donne lecture d'une lettre du Dr cantonal d'agriculture accompagnant une demande du Dr fédéral

réclamant une statistique viticole du canton de Genève (surface cultivée, quantité de récolte rouge et blanc rendement moyen, prix moyen).

M. Demole fait observer que nous ne possédons rien de sérieux comme statistique de récoltes et que le canton de Genève est en retard sur les autres cantons suisses à cet égard. Plusieurs efforts pour arriver à posséder une statistique agricole exacte ont été faits mais sans résultat, car on s'est toujours buté contre la résistance et le mauvais vouloir des agriculteurs craignant qu'on leur augmente leurs beaux ou leurs impôts. M. Demole préconise le système d'un délégué payé par l'Etat qui ferait le travail dans chaque commune mais il ne se dissimule pas le long et la difficulté de ce travail pour arriver à des chiffres concordants.

A la suite d'une longue discussion, il est décidé de répondre au Département que les chiffres tirés des déclarations pour l'assurance phylloxérique doivent être à peu exacts et que le Dépt. pourra ainsi rapidement répondre au formulaire envoyé par le Dépt. fédéral.

M. Henri de Beaumont soumet au Bureau les plans et dessins d'un bateau inventé par lui et destiné à semer les engrais artificiels en même temps sur les divers sillons. Il donne quelques explications sur le fonctionnement de l'instrument. M. de Beaumont est vivement félicité de son intéressant travail qui sera soumis sur la demande de quelques agriculteurs compétents pour former un préavis. M. Patry se charge de corriger MM de Luzy-Beaumont, Constantin et de Watteville pour lundi prochain à 10h à l'Athénée chez M. de Beaumont.

Différentes questions devant encore être étudiées par le Bureau celui-ci se réunit à nouveau et siégera dans le courant de l'année le premier jeudi de la séance de la Classe du 6 avril prochain.

Arthur Robert
Vice Secrét.

Séance du bureau de la Classe d'agriculture
le 30 Mars 1895

Présidence de M. W Fatry. Rem
Présents M. Robert Faesch - Demole - de Candolle
Constantin - Henon - Bernard - Fabbler
M Haccius se fait excuser
Le procès-verbal en lu y approuvé
A propos du procès-verbal M. Demole explique qu'il
a fait ce qu'il a pu pour la statistique des vignobles
Genevois demandée par le Département y dont il avait
été chargé
La Classe décide de donner un préavis favorable à une
demande du Département pour une subvention à accorder
à la Société laitière romande
M. le Président du Dépt. de l'agriculture a adressé de
nouveau une demande à la Classe pour savoir s'il ne
serait pas bon d'accorder un subside aux Sociétés d'as-
surance du bétail déjà existantes - Il sera répondu
de nouveau par le Président à M. Demaurex que la Classe
maintient son avis de vue précédent y croit bon
subside inutile
M. le Trésorier donne connaissance du compte rendu
financier de l'exercice 1894-95. Le compte est approuvé
y sera présenté à la prochaine séance de la Classe
La prochaine séance devra aussi s'occuper des élections
du bureau. soit M. Président ou Vice Président y de 2 mem
bres du bureau les autres n'étant pas en réélection cette
année
Le bureau doit présenter une liste en nombre double -
tout proposés - Tous les membres sortants - plus M.
L. Borel. Aimé Dunn. Edm. Bonnier Olivet reste -
Desbaillets Pierre - Debonneville John - Collet - Demaurex

l'ordre du Jour de la prochaine Seance le 6 Avril est fixé comme suit

- Compte rendu financier de l'exercice 1894-95 & rapport des verificateurs des comptes
- Présentation d'un système nouveau de Semoirs (Mr H de Beaumont)
- Election du Président - du Vice Président et de sept membres du bureau
- Rendement d'un troupeau bovin de race frisonne dans le Canton de Vaud
- Projet d'une course de la Classe à l'Exposition fédérale d'agriculture à Berne
- Reception de nouveaux membres

~~Le bureau s'occupe~~

Mr le Président rapporte au nom de la Sous commission nommée pour s'occuper du Prix Jules Bossier (celle-ci a retenu trois sujets.

1°) Inspection de caves
2°) Dégustation de vins
3°) Inspection d'étables

Après ~~votation~~ délibération & votation départagée par le Président le ~~Concours~~ d'étables est choisi par le bureau pour faire le sujet du Prix Jules Bossier en 1895. prix qui sera délivré à la Seance générale de la Soc. des Arts en 1896

. Il est nommé une Commission pour s'occuper du programme de ce concours. Cette commission est composée du Président de la Classe de Mr A. Robert Constantin & Desbaillets

- Une proposition de Mr Morel geometre de faire sous les auspices & avec l'aide de la Classe un travail relatif au morcellement de la propriété dans le Canton de Geneve & aux échanges de parcelles

pour l'Exposition de 1896 est renvoyée à l'examen de MM de Candolle & Patry

Le bureau décide en principe que la Classe ferait bien d'offrir un prix à l'exposition fédérale d'agriculture à Berne. Il y aura à examiner ce qui aura été fait précédemment pour Neuchâtel & faire une proposition à la Classe

Séance levée à 11.45

H. Fly

Séance du bureau de la Classe
le 20 avril 1895

Présidence de M. W. Patry.

Sont présents - MM de Candolle - Viollier - Haccius Baeschlin - Robert - Constantin - Martin

Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté

M. Constantin commissaire cantonal pour l'exposition de Berne communique à la Classe une correspondance qui a eue relativement à la participation de la Classe à cette exposition. Se basant sur l'Art IX du règlement, la direction refuse d'admettre tout ce qui antérieure à l'exposition de Neuchâtel. La Classe ne pourrait donc pas envoyer la collection de ses bulletins & de ses diverses publications. Elle ne pourrait montrer que deux volumes de bulletins ce qui serait bien peu de choses. Dans ces conditions M. Constantin consulte le bureau pour savoir s'il veut maintenir l'inscription. Après délibération le bureau est d'avis de demander encore si la Classe pourrait exposer ses publications hors concours, sinon de renoncer. Du reste la Classe sera

mantie de la chose dans la prochaine séance ainsi que de l'opportunité d'offrir un prix sous forme d'une coupe à l'Exposition de Berne.

M. Patry donne connaissance du projet de programme pour le prix Jules Dassier en 1895-96 (Concours de bonne terre d'étables). Le programme en approuvé - il sera envoyé à tous les membres de la Classe - & publié dans les journaux.

M. Constantin ne pourra pour la prochaine séance ~~rapporter~~ présenter un rapport sur le concours d'animaux gras & de reproducteurs à Paris - le sujet sera remplacé à l'ordre du jour par une communication de Mr Rosier directeur de la Laiterie centrale sur des "analyses de lait"

L'ordre du jour de la prochaine séance du Samedi 4 Mai est fixé comme suit:

1°) Désignation des délégués à l'assemblée générale de la Fédération romande à Bulle
2°) Participation de la Classe à l'exposition fédérale d'agriculture à Berne en 1895
3°) Analyses de lait
4°) Communications diverses.

M. le Président est chargé de s'entendre avec l'imprimeur pour le confection de 400 ex: de la traduction de l'ouvrage de M. Bang sur la tuberculose du bétail traduit par Mr le Dr Gosse & dont celui-ci a bien voulu offrir le dépôt à la Classe.

M. de Candolle voudra bien répondre au Département de l'agriculture au sujet de la circulaire sur le commerce du bétail - M. Dr Li qui a étudié la question est d'avis que le projet pourrait être

adopté - cependant le délai de 48 h devrait être prolongé ; l'on devrait essayer d'obtenir des formulaires officiels identiques pour les contrats de vente
- Quant à la demande du Département de l'Agriculture au sujet d'une convention entre la Classe de la Station de Nuth ainsi qu'à la nomination de commissaires pour remplacer les décédés - M. de Candolle Prend de la Station de Nuth ; M. Patry Prend de la Classe s'entendront avec le Département de l'Agric à ce sujet - Il est probable que la convention devra être passée au nom de la Société des Arts qui seule est inscrite au registre du commerce -

Séance levée

Séance du bureau
le 25 mai 1895 - à 9 h.

Sont présents - MM. Antoine Martin Président - Bernard Haerdi - Contantin - Demole Viollier Robert Henri Patry - M. de Candolle se fait excuser
Le procès-verbal de la précédente séance est lu ; approuvé
Il est décidé de prolonger jusqu'au 1er Juin le délai pour les inscriptions du concours de bonne tenue d'étables (Prix Jules Bonnet)
Le bureau compose comme suit le jury chargé d'examiner les candidats à ce concours
MM Ludwig de Westerweller à Beaulieu (Rolle)
Aimé Senn à Céligny

Eugène Constantin à Vernier
Arth. Robert à Lancy

Après - délibération il est décidé d'attribuer le prix offert par la Classe d'agriculture de l'exposition fédérale d'agriculture à Berne - à la section des machines agricole

L'ordre du Jour de la prochaine séance le 1er Juin est fixé comme suit

1°) Rapport des délégués à la fédération romande
2°) Renseignements sur l'étendue de la gelée dans le Canton de Genève
3°) De la culture de la chicorée Wittloof (Endive) M. Guillermin
4°) Communications diverses
5°) Réception de nouveaux membres (Probatoires)

Séance levée à 10 h

Ad. Fg

Séance du bureau le 22 Juin 1895

Sont présents - M. Martin Prud'- Viollier. Patry Demole - de Candolle - Haccius - Heron - Robert Faesch

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

- Il est donné lecture d'une lettre de remerciements de Mlle Dupuis pour le cadeau qui lui a été offert à l'occasion de son mariage par le bureau de la Classe d'agriculture

- Le Président communique que l'Exposition fédérale d'agriculture à Berne a décidé d'autoriser

la Classe d'Agriculture à exposer la collection de ses bulletins - Il en sera donc fait ainsi & on y joindra la carte géologique du Canton de Genève de Mr Alph Favre - La chose est renvoyée aux soins du bibliothécaire

- Un plan d'organisation d'une course de la Classe à Berne est renvoyée aux soins d'une sous-commission composée de Mr Pictet de Bernard - Patry & Countantin

- Mr Bernard annonce qu'il sera établi à Berne un concours pour la dégustation des vins - Il avait déjà entretenu la Classe de ce sujet à propos du Prix Jules Bonnier - & estime qu'il y aurait lieu d'étudier si l'on ne pourrait pas faire mes fois à Genève quelque chose de pareil

- Le bureau décide d'avoir une séance ordinaire au mois de Juillet (6) la question de savoir s'il y aura lieu d'en avoir une au mois d'Août est réservée & sera décidé à la prochaine séance du bureau

d'ordre du jour est fixé comme suit

1°) Notes sur l'agriculture de l'Enfida. (Tunisie) Mr Mc de Seigneux

2°) De l'hygiène des étables - (Mr Monnard rester)

3°) Communications diverses

Séance levée

H. Z

Séance du bureau du 20 Juillet 1892

En l'absence du Pdt Mr Martin - la séance est présidée par Mr de Candolle Vice Président.
Sont présents - Mm Bernard - Borel - Henon Viollier Robert - Faesch & Demole.
Le procès verbal de la séance précédente est lu & adopté
- Vu le peu de monde qui assistait déjà à la séance du mois de Juillet - en l'absence de sujets importants à l'ordre du jour. - Sur la proposition de son Président & après en avoir délibéré le bureau décide qu'il n'y aura pas de séance ordinaire de la Classe au mois d'Août
La prochaine séance aura lieu le Samedi 3 Septembre & pourra peut être porter à son ordre du jour une visite au drainage exécuté sur le domaine de Bel-Air (Journal Ante des Archives) & dirigé par Mr Seippel & Collet - Il sera demandé à ces Messieurs de vouloir bien donner avant la visite une séance sur le sujet séance qui pourrait avoir lieu soit sur place soit dans une salle qui serait à trouver dans les environs. - L'on pourrait aussi dans la même séance donner quelques renseignements sur le résultat des recherches phylloxériques dans le Canton de Genève
A ce sujet un membre du bureau attire l'attention sur le fait que la désinfection des sol des taches phylloxériques & dans les zônes de sureté serait faite d'une manière défectueuse de telle sorte que dans les places l'on aurait retrouvé sur des racines de vignes des insectes pleins de vie encore & en parfaite santé - Les pals sont mauvais ou les doses de sulfure de carbone employées trop faibles

Au sujet de la Classe à Berne – le bruit court que le Cercle compte en organiser une de son côté – ~~Le~~ Le Bureau est d'avis d'annoncer immédiatement dans les journaux que la Classe fera faire à ses membres une course pour visiter l'exposition de Berne dont les détails seront fixés ultérieurement

– Vu l'invasion formidable du mildiou & d'autres maladies cryptogamiques ~~de~~ de la vigne dans le midi de la France M. Demole désirerait que le Bureau rappelât au public l'importance énorme qu'il y a à sulfater les vignes en temps utile – M. Borel veut bien se charger de le soin dans son journal

Séance levée H. Fz

Séance du bureau
le 24 Août

En l'absence du Président & du Vice-Président M. H^e Faesch donne connaissance aux membres présents des affaires pour lesquels le bureau est réuni

1°) Course de la Classe à Berne

Sur la proposition de la Sous-commission il est décidé que le prix de la carte de participation sera de 7 francs donnant au billet de ch. de fer Genève Berne et retour au dînner à la cantine le rendez-vous à un ticket d'entrée à l'Exposition

Restera à la charge de la Classe une somme de 4 à 5 f suivant le nombre des participants

M. Faesch fait part aussi de l'envoi à Berne des objets exposés par la Classe - bulletins cartes etc

- La prochaine séance de la Classe aura lieu à Bel-Air (tunnel - asile des aliénés) pour une communication sur le drainage exécuté dans le domaine par les soins de M. Seippel à Collex & une visite de ces travaux

Le département de l'Intérieur a donné les autorisations nécessaires

Cette séance aura lieu à 9 h. On organisera un lunch pour les assistants. Chacun pourra le retenir à ses frais

M. le Secrétaire & M. Constantin sont chargés d'organiser la séance

Séance levée à 11.15

H. F.

Séance du bureau
le 28 Septembre 1895

Sont présents - M. Martin Président - Borel - Robert - Faesch - de Candolle - Pahy Viollier

- Le procès-verbal de la précédente séance est lu & approuvé

- Il est rendu compte de la course de la Classe à Berne - & chacun s'accorde à en affirmer la complète réussite

- M. le Président s'est adressé à quelques

personnes qui lui ont promis des rapports sur l'exposition de Berne. Pour le betail bovin il a demandé à M. Ricod à Lausanne mais celui-ci ne lui a pas encore donné de réponse.

L'ordre du jour pour la prochaine séance d'octobre est fixé comme suit

Rapports sur l'exposition de Berne
Chevenoy (M. Collet) – Instruments machines, outils (M. Emile Gampert) Eventuellement Betail bovin M. Ricod
Nomination d'un membre du bureau de la Classe d'agriculture en remplacement de M. Ed Vernet décédé
Présentation de nouveaux membres
Communications diverses

En remplacement de M. Vernet le bureau proposera la nomination de M. Aimé Senn à Céligny

– Le Bureau proposera à la Classe de nommer M. Jean de Watteville Elfenau membre correspondant

– M. de Candolle entretient encore le bureau de l'exposition du Groupe 39 à Genève. Il serait désirable maintenant qu'on revienne au troupeau permanent et d'organiser un concours de betail non pas général mais restreint spécialement au point de vue des qualités laitières. Il n'est cependant pas encore certain que la chose puisse aboutir car elle offre d'assez grandes difficultés d'exécution

Le comité du groupe 39 serait heureux d'avoir l'opinion du bureau de la Classe d'agriculture sur cette importante question
- Après délibération. l'idée générale des personnes présentes paraît être de devoir encourager les efforts faits dans le sens indiqué par M. de Candolle - L'exposition du groupe agricole aurait bien plus d'intérêt si le bétail y était représenté dans un concours même restreint

Séance levée

H. F.

Séance du bureau le 19 Octobre 1895

Sont présents: MM. A. Marbot - Faesch - Viollier
Henri Dorel - M. Seim excusé
Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté
M. le Président présente au bureau la médaille que la Classe a obtenue comme récompense à l'exposition de Berne.
M. le Secrétaire écrira pour accuser réception
Il est décidé d'offrir aux concours de Carouge organisé par le Cercle des agriculteurs et le Dpt de l'Intérieur et de l'Agriculture un prix valeur 50 à 60 f. - M. le Secrétaire se charge de l'annoncer au Président du Cercle et de faire faire un petit gobelet d'argent
Le prix sera offert au concours de vaches que l'on organise cette fois-ci comme la Classe

en avoir plusieurs fois émis le désir

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe est fixée comme suit

1°. Rapports sur l'exposition de Berne (suite)

2°. Compte rendu du congrès vétérinaire de Berne (M. Olivet)

3°) Renseignements sur la vendange

4°) Nomination d'un membre correspondant de la Classe

5°) Communications diverses

A propos de conférences à faire donner cet hiver par la Classe avec les subsides de la Fédération on indique: une conférence de M. Schnetzler à Lausanne dont il avait déjà été question lors de la dernière séance sur les droits & devoirs des voisins & des limitrophes & une autre sur divers parasites des plantes par M. le prof. Chodat

Séance levée

H. Fl

Bureau du 16 Novembre 1895

Sont present. Mr Martin Président - Patry - Henion
Constantin Viollier - Faesch - Borel. Senn

Le procès verbal est lu y adopté
L'ordre du Jour de la prochaine séance sera com-
posé d'une communication de Mr le prof L'Huami-
sur l'agriculture aux Etats Unis. La séance sera
agrementée de projections lumineuses y aura lieu
dans la grande Salle de l'Athenée les dames seront
invitées à la séance
- La séance generale de l'assemblée des délégués
de la Fédération devant avoir lieu le 12 Décembre
à Lausanne - Mr. Constantin Bernard. Robert
Martin y Faesch sont désignés comme delégués
y Mr Senn y Patry comme suppléants
- Le bureau décide de proposer à la Classe d'inviter
les délégués à avoir la séance de printemps à Genève
à une époque qui sera à fixer mais qui eventuel-
lement pourrait être au moment du concours d'ani-
maux gras y de Laiterie.
- Il avait décidé que le bureau s'occuperait
de la proposition de Mr le Dr Gosse de reprendre la
question de la tuberculose. c'est à dire de faire
des démarches dans le sens auprès des autorités
compétentes. Il paraît au bureau que la façon la
plus simple de procéder serait de prier le Depar-
tement de l'Intérieur y de l'Agriculture de
réunir à nouveau la Commission déjà nommée
à cet effet y qui n'a point été dissoute
Le bureau décide de faire rentrer dans le but

later

le rapport de Mr Olivier sur le congrès vétérinaire de Berne moyennant quelques petites modifications de rédaction
. La séance est levée

Séance du bureau du 21 Décembre 1895

Sont présents . Mr Martin Président . Vollier . Bernard Patry - Senn - Dernole . Faesch
Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté
. Mr le Secrétaire annonce que les bulletins pour l'année 1895 sont en ouvrage . on pourra aussi terminer un volume pour l'exposition
. Le Jury pour le concours de bonne tenue d'étable a terminé son travail & pourra présenter son rapport à la prochaine séance de la Classe
L'ordre du jour de la séance du 4 Janvier est fixé comme suit
1°) Présentation de nouveaux membres
2°) Rapport sur le concours de bonne tenue d'étable
3°) Suite des rapports sur l'exposit. de Berne
4°) Rapport sur l'assemblée de la Fédération
5°) Communications diverses —

Séance du bureau de la Classe d'agriculture
le 18 Janvier 1896

Sont présents. Mm Martin Présid.t Patry. Bernard
de Candolle. Constantin. Borel. Faesch Henri

Le Procès verbal de la séance précédente est lu
et approuvé

A propos du concours d'érable. un des concurrents
a demandé si les rapports motivés sont les points
obtenus ne pourraient pas être communiqués à tous
ceux qui ont été visités jumés 3 non jumés afin
qu'ils puissent connaître le fort & le faible de leur
administration
Cette idée paraît juste au bureau – Il y aurait le
pendant inconvénient à imprimer les documents
mais le chef du jury sera autorisé à communiquer les
à ceux qui lui en feront la demande
Mm Faesch & Martin sont désignés pour se joindre
au comité des agriculteurs afin d'organiser la réception
des délégués de la Fédération romande au mois
de Mai
M.r Faesch fait quelques communications au sujet de l'exposition de la Classe – Il demande l'autorisation de
faire faire une vitrine pour enfermer les ouvrages
& les publications qui seront envoyés – Il serait dangereux de les laisser pendant plusieurs mois aux
guichets déposés sur des tables
Des procès verbaux & comptes rendus seront exposés, mais
on tâchera cependant de trouver un moyen de ne pas les laisser
tout le temps mais seulement de manière à ce que les
jurys puissent apprécier la valeur de ces documents.

Il est décidé qu'une lettre sera adressée au Comité central de l'Exposition afin de demander une modification dans les facilités à accorder aux Sociétés ou aux groupements pour l'entrée à l'Exposition - Ces facilités ne seraient pas accordé le Dimanche - Il y a là un grand inconvénient pour cette mesure pour les gens de la campagne

M. de Candolle annonce que des pourparlers sont engagés entre les Fédérations des Sociétés agricoles de toute la Suisse pour avoir une grande réunion générale à Genève au mois de Septembre sorte de congrès d'agriculture Suisse. Différents sujets d'étude ont été mis en avant pour être traités dans ces réunions. Pour M. de Candolle donne connaissance à la Classe celle-ci pourrait indiquer celle qui lui conviendrait le plus - Nationalisation des chemins de fer. Rapport

Cadastre — Selber
Enseignement agricole — Lutz
Circulation des marchandises
Régime hypothécaire & crédit ag. — Dany
Crédit agricole
Endettement agricole — Rüegg Zürich

L'ordre du jour de la prochaine séance le 1er Février 1846 au soir comme suit

1° Suite des rapports sur l'Exposition de Berne. bétail bovin (Fondation)
2°) Rapports sur les champs d'essai de vignes américaines dans le canton de Genève
3°- Communications diverses

Séance levée

H. Fy

Bureau de la Classe d'agriculture
le 15 Février 1896

M. Aug. Martin Présidt. préside la séance
Sont présents - MM. Viollier - Bernard - Patry
de Candolle - Heron - Seuret - Henri Faesch
- Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et approuvé
- Il est donné lecture d'une lettre de M. le prof.
Welter accompagnant un exemplaire de la
dernière traduction de l'ouvrage de Flandres de
Stebler sur les plantes fourragères
M. le Secrét. lui écrira pour le remercier.
- M. de Candolle explique qu'au sujet de la
réunion projetée pendant l'Exposition des
Sociétés d'agriculture de la Suisse, plusieurs
des sujets d'étude et de discussion qui avaient
été proposés ont été mis de côté - On n'en a
conservé que deux 1°) d'étude : la consolidation
des réunions parcellaires cadastrales - par
un rapporteur allemand - 2°) des fraudes
sur les engrais - lois répressives - contrôle inter-
national : rapporteur français peut être M. Chuard
- M. le Trésorier présente un projet de budget
qui est approuvé par le Bureau pour être pré-
senté à la Classe
L'ordre du jour de la séance du 2 Mars est fixé
comme suit :
De la canalisation des rues M. Gruey
. Présentation du budget pour 1896 - 1897 -
Communications diverses

H. Fp

Bureau du 22 mars 1896

Sont presents - Mm Martin Président - Patry - Secrétaire de Candolle - Henon - Bernard - Vollier
M. Fraisse se fait excuser pour cause de maladie
- L'ordre du jour de la séance d'Avril est fixé comme suit
1° Compte rendu financier de 1895. 1896
2° Rapport des vérificateurs des comptes
3° Présentation d'un système de comptabilité Agricole
4° Communications diverses
5° Election du bureau de la Classe
M. le Trésorier présente un projet de compte rendu financier qui est approuvé
M. Archinard est désigné comme vérificateur des comptes
M. Vollier présente une table des matières complète de la nouvelle série des bulletins
Le bureau élabore une liste de candidats en nombre double en vue de l'élection des bureaux

Séance levée

Procès-verbal fait d'après les notes de M. Martin qui ne m'a pas remis les noms des candidats

Séance du bureau du 22 Avril 1896

Sont présents Mr Martin Président - Héron. Bernard Borel. Senn - de Candolle -
Mr Faesch ; Patry. sont excusés pour service urgent à l'exposition
Le Président fait part des refus de Mr Bouvier ; Micheli d'entrer d'entrer dans le bureau.
En conséquence il en procède au choix de 4 candidats sur lesquels la Classe en nommera deux dans la prochaine séance - Ce sont Mr Maurice Vallotton - Desbaillets Antoine - Charles Patry ; Adolphe Demaurex
Or l'ouverture de l'Exposition le 1 mai. La séance de la Commission nationale le 2 mai la séance de la Classe est renvoyée au Mercredi 6 mai avec l'ordre du jour
1° Election complementaire du bureau
2°) Designation des délégués à l'Assemblée de la Fédération ; discussion sur les concours de bonne tenue de ferme
3°) Communication sur la Fabrique d'engrais au clos d'équarrissage ~~; discussion sur les concours~~ suivi d'une visite au dit clos
4° Communication diverses

Délégués présents pour la Fédération
Mr William Patry - Constantin - Bernard Senn - ; Ant Martin -
Suppléant Mr. W Martin ; W Vollenweider.

Liste communiquée par Mr Martin

Séance du bureau le 20 Mai 1896

Sont présents MM. Ad Martin Président de Candolle - Fraisse - Senn - Henon - Patry de Westerweller - Ch Arthinard

Le procès verbal de la précédente séance en est adopté

M. de Westerweller qui avait l'intention de ne pas accepter d'être Vice Secrétaire - Sur les instances qui lui sont faites par M. le Prés. M. H. Fraisse et d'autres membres du bureau déclare qu'il veut bien remplir ces fonctions et remplacer M. Robert pendant que celui-ci est retenu par son service à l'exposition

- Le bureau fixe comme suit l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe le 6 Juin

1°). Rapport sur les concours temporaires d'animaux gras et d'agriculture -

2°). Communications sur le black rot

3°). Communications diverses

M. Fraisse se chargera de demander à M. Collet de vouloir bien présenter un rapport sur les animaux gras

M. Patry fera de même pour le concours d'agriculture auprès de MM. Humbert ou Bischoff ou Calame

M. Demole se chargera de la communication sur le black rot ou à son défaut M. Henon

- M. Ad Martin donne lecture au bureau du rapport qu'il a préparé sur l'activité de la Classe d'agriculture pendant l'année qui vient de s'écouler - et qui sera lu à

l'Assemblée générale de la Société des Arts. Le bureau entend avec plaisir cet intéressant rapport auquel il donne son entier assentiment avec remerciements à son Président

M. Faesch rapporte au bureau qu'il a fait le nécessaire pour la délivrance du Prix Jules Bossiou - [(concours de bonne tenue d'étables)]

Séance du bureau du 20 Juin 1896.

Sont présents: Mrs Faesch V.-Pt. Hénon, Patry, Bernard, Ant. Martin, W. Viollier & L. de Watteville.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Faesch a reçu une lettre de Mr de Candolle proposant qu'il n'y ait pas de séance en Juillet. Toutes ces dernières années, la séance du mois d'Août a été supprimée, mais ce n'est pas obligatoire d'après nos règlements.

Le bureau décide que la séance de Juillet aura lieu, & qu'à ce moment on prendra une décision pour Août. -

L'ordre du jour pour la séance de Juillet sera le suivant:

1° Rapport sur le concours temporaire d'aviculture (Mr Patry)
2° Suite du rapport sur le concours d'animaux gras (concours de boeufs, Mr Constantin)
3° Communications diverses.

Mr Bernard parle de la loi fédérale sur le commerce du bétail au sujet de laquelle une demande de referendum se signe maintenant. Il estime qu'il

serait bon que quelqu'un explique un peu aux agriculteurs de quoi il s'agit afin de les engager à signer. Cela pourrait se faire à la classe.
M. Viollier fait observer que c'est trop tard; le délai référendaire expirant à la fin du mois, on ne peut plus organiser une conférence sur ce sujet avant. Il propose de le faire avant la votation.

Il est décidé qu'après information; si c'est trop tard pour avant le referendum, la classe fera donner une conférence avant le vote.
M. Ant. Martin voudrait que l'on s'occupe avant le printemps prochain, de trouver un moyen de détruire les hannetons & leurs oeufs.

Séance levée

F. de Westermelle
Vice Secre.

Séance du bureau du 4 Juillet 1896.

Sont présents: MM. de Candolle Dr, Faesch, Hérion, Martin, Constantin, Patry, Robert & L. de Westermelle.
M. le Prés. donne lecture d'une lettre du Dépt de l'Intérieur du Con de Genève accompagnant une circulaire fédérale au sujet de la tuberculose et des moyens à employer pour la combattre. Une séance pour traiter cette question, ainsi que la pneumo-entérite du porc aura lieu à Berne le 6 Juillet. MM. Vincent & Olivet y sont délégués pour l'Etat de Genève.
M. le Prés. répondra que la classe n'a pas d'instructions spéciales à donner à ces messieurs, très au fait de ces questions.

Autre lettre du Dépt de l'Intérieur demandant une statistique sur le rendement des vignes dans le canton. en 1895. –

Mr Forestier est chargé de répondre comme l'année dernière que personne n'est mieux placé que le Dépt lui même pour faire cette statistique.

Mr le Prés.t donne encore lecture d'une pétition signée par toutes les Sociétés agricoles & horticoles de Genève demandant à l'Etat de Genève de faire faire des analyses de terre gratuites au laboratoire de Chatelaine, pétition soumise à la classe pour qu'elle la signe aussi.

Mr Constantin est d'avis qu'il faut signer.

Mr Hénon n'aime pas les choses données gratuite=ment, mais dans le cas particulier, il estime que nous devons faire comme les autres sociétés.

Mr A. Martin aimerait que cette gratuité ne soit accordée qu'aux membres des Sociétés signataires.

Mrs de Candolle & Hénon proposent de demander que ces analyses soient gratuites pour tous ceux qui feront rapport sur les résultats obtenus.

Il est décidé que le bureau signera la pétition en exprimant au cercle les réserves enoncées en séance de bureau.

Mr le Prés.t annonce qu'il a écrit à Mr Robert pour le prier de nous faire dans la séance de ce jour une communication sur le concours de Stuttgart.

Séance levée.

L. de Tscharner
Vice Sec.re

Séance du bureau du 18 Juillet 1896.

Sont présents : Mrs de Candolle Prés.t. Hénon Archinard & L. de Westerweller.

Les procès verbaux des séances de bureau des 20 Juin & 4 Juillet sont lus et adoptés, le dernier avec une petite modification.

Mr. Archinard a reçu de Mr. Dumont, conseiller d'Etat une même lettre que celle adressée à la classe demandant une statistique sur le rendement des vignes en 1895; il a répondu dans le même sens que la classe.

Mr. le Prés.t présente deux ouvrages reçus:
1° un traité de vinification par Mr. Pierre Guéry,
2° les rapports et le compte rendu du IVe congrès international de médecine vétérinaire, publiés par E. Nocard, secrétaire général du congrès.

Mr. le Prés.t propose de ne pas avoir de séances en Août.

Mr. Hénon estime que si nous n'avons pas de séance ordinaire, il faut être prêt à en convoquer une extraordinaire si le besoin s'en fait sentir, comme par exemple une forte apparition de mildiou ou de Black Rot.

Le bureau décide de ne pas avoir de séance en Août, toutefois Mr. le Prés.t en fera convoquer une extraordinaire s'il le juge nécessaire.

Mr. le Prés.t a reçu une lettre de Mr. Forel proposant une réunion de la classe en Sept.bre pour une visite à l'exposition.

Mr. le Prés.t donne d'intéressants détails sur les prochains concours temporaires organisés pour Sept.bre par le groupe 39 de l'exposition nationale et le

nombre d'animaux inscrits.

Au sujet du concours de chevaux, il dit que la Société d'élevage de Berthoud a fait venir des étalons de race Rhénane, et ne demanderait pas mieux que de les exposer, mais elle ne peut payer les frais. Il faudrait quelques 100 francs. M. le Prés. demande si nous ne pourrions pas prendre l'initiative d'une petite souscription à faire parmi les membres de la classe, soit pour prendre part au concours d'étalons, soit pour donner encore un petit subside au groupe 39 qui n'a pas tout à fait les fonds nécessaires pour ces différents concours.

Après délibération, il est décidé que le bureau, n'y voyant pas d'inconvénient, appuyera, s'il y a lieu, une souscription pour obtenir une petite somme.

Séance à donner à la classe au sujet de la loi fédérale sur le commerce de bétail:

M. le Prés. qui n'assistait pas à la séance du bureau du 20 Juin, constate d'après le procès verbal que M. Bernard n'approuve pas cette loi. Il n'est pas du même avis, et se demande si, la classe faisant donner une séance sur ce sujet, l'orateur doit parler plutôt contre que pour.

M. Archinard estime que si la classe fait donner une séance, elle doit faire exposer et expliquer la loi, mais ne pas prendre parti pour ou contre.

On s'occupera de nouveau de cette question dans une autre séance.

La prochaine réunion du bureau est fixée au Samedi 8 Août.

Séance levée.

L. de Vesterneller

V. Sec.

Séance du Bureau du 15 Août 1896.

Sont présents: Mrs de Candolle Prés.t, Faesch, Bernard A. Martin, Archinard, Patry, Hénon, Senn, W. Vollies & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M.r le Prés.t remet à M.r le trésorier diverses notes à payer.

Il donne lecture des pièces suivantes:

1.o une lettre de M.r Anderegg, demandant si nous pourrions fournir un portrait de Jean Charles Marc Cullin chef de corps dans la garde Nationale française.

2.o une lettre du secrétaire du cercle des Agriculteurs disant que ce n'est point le cercle qui a pris l'initiative de la démarche au sujet de l'analyse des terres.

3.o circulaire de la fédération des sociétés d'agriculture annonçant que le bureau du syndicat central romand continuera ses opérations par les soins de M.r Ch. Perrier à Marin, C.on de Neuchatel.

M.r le P.t communique encore les pièces suivantes:

a) Rapport de M.r M. Micheli sur les champs d'essais de vignes américaines.

b) Réglement de police sanitaire relatif à l'exploitation des vacheries.

c) Rapport sur le 6.e congrès international de médecine vétérinaire par F. Olivet, Vétérinaire cantonal.

d) Le Phylloxera dans le canton de Genève en 1895, rapports du commissaire cantonal & des experts.

e) circulaire du conseil fédéral à tous les états au sujet de la dernière conférence sur la pneumo-entérite, et arrêté fédéral du 17 Juillet 1896.

M.r le bibliothécaire est chargé de chercher un instrument pratique pour classer, & soigner les

différentes lettres, circulaires, brochures et pièces que reçoit la classe d'agriculture.

Mr le Pt explique que c'est par erreur que les f 500.- offerts comme prix pour la division scientifique n'ont pas été distribués, quoique le Prés+ du Jury, Mr Tibotz ait été particulièrement nanti de la chose.

Kyburz

Il demande si nous voulons les attribuer nous même ou les rentrer à la caisse de la classe.

Mrs Foresch & Bernard estiment que nous ne pouvons pas en disposer nous mêmes.

Il n'est pas pris de décision sur cette question.

Mr le Prés+ annonce que le Black Rot fait beaucoup de progrès dans les départements de Saone & Loire, Ain et Jura. On ne connait pas encore de remède positif pour traiter ce mal. Mr Battanchon, délégué de la Soc.te viticole de Lyon va faire une tournée en France pour étudier le Black Rott, il tiendra Mr de Landolle au courant de ses observations.

Mr Hénon ne croint pas encore beaucoup cette maladie de la vigne pour notre pays. Il ne croit pas du tout que le Black rot se répande chez nous comme cela a été le cas pr le mildiou.

Mr Archinard a constaté dans une vigne, outre l'oïdium, des grains bruns qui tombent.

Mr Hénon dit que c'est le mildiou du raisin ou "Brown Rot."

Mr Patry demande si Mr Battanchon, lorsqu'il aura fini sa tournée, ne viendrait pas donner une séance à la classe.

Mr le Prés+ s'en occupera.

La prochaine séance aura lieu le 5 Sept.re & Mr Patry s'occupera du rapport à faire sur le concours temporain d'aviculture, & si possible, fera venir un de ces messieurs de Lausanne qui s'en sont occupé.

Il sera ajouté à la convocation adressé à chaque

membre, un avis annonçant que le bureau du syndicat central romand reprendra ses opérations sous la direction de Mr Perrier à Marin.

Mr Patry, ensuite d'une conversation avec Mr Vaucher, annonce que ce dernier seroit disposé à faire pour la classe un travail sur le pruneier.

On demandera à Mr Vaucher de nous garder sa bonne intention pour une séance d'hiver.

Mr le Prés.t annonce que la Ste Economique de Berne viendra à l'exposition les 12 et 13 Sept.bre, et se demande si la classe ne doit pas les recevoir.

Le bureau décide que Mrs de Candolle, Faesch, Bernard et de Westerweller les recevrons, et donne toute latitude nécessaire pour arranger cette réception.

Mr le Prés.t parle aussi de la grande séance que doivent avoir les sociétés fédérées le 18 Sbre, séance dans laquelle 2 sujets seront traités:

1o Réunion parcellaire cadastrale, rapporteur Mr le Prof.r Félber du Polytechnicum de Zürich.

2o Loi sur les fraudes des engrais, rapporteur Mr Chuard, Prof.r à l'Institut Agricole de Lausanne.

Mr le Prés.t voudrait que quelqu'un soit désigné pour répondre à Mr Chuard.

Mr Faesch propose Mr Hancuis

Mr Patry propose Mr Auriol

Mr Senn propose Mr F. Reverdin.

Mr Bernard rappelle que le moment est venu de nommer la commission qui devra s'occuper du concours pour le prix Boissier.

Sont nommés Mrs de Candolle, Faesch, Hénon, Bernard et Archinard, ces Messieurs sont, dès ce jour, convoqués pour le 22 Août.

Mr le Prés.t demande au bureau de pouvoir

prendre une partie des f 500.- non employés pour subvenir aux frais du concours d'étalons de la Sté d'élevage de Berthoud.

Le bureau est d'accord.

Séance levée

L. de Westerweller
Vice Sec.

Séance du bureau du 4 Septembre 1896

Sont présents: M.rs de Candolle Prés.t, Fraisch, Martin, Archinard, Duarin, Bernard, Secrét de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

Ouvrage présenté: Die Schweizerische Ausstellung für Land- und Forstwirtschaft, und Fischerei in Bern. Generalbericht herausgegeben von der Ausstellungs Direktion. -

La réunion de la commission pour le concours Boissier, qui n'a pu avoir lieu, est renvoyée au mois prochain.

M.r le Prés.t communique une lettre de M.me Diodati qui prêtera volontiers le tableau qu'elle possède de Jean Marc Lullin; le vice secrétaire est chargé de le faire savoir à M.r Anderegg à Berne.

La séance à faire donner à la classe par M.r le Prof.r Battanchon est fixée au 26 C.t à 10 h., elle sera publique et gratuite, des articles pour l'annoncer seront insérés dans divers journaux. M.r Battanchon demande f 100.- pour une séance. Le bureau laisse toute latitude à M.r le Prés.t. pour la question financière.

Pour les premiers f 500.- donnés par la classe au groupe 39, le bureau décide de faire 2 prix de f 250.- et de les donner en objets d'art, l'un pour la plus belle collection dans la race tachetée, l'autre dans la race brune.

Mr Faesch annonce que la Soc.té économique de Berne arrivera avec 800 à 1000 membres.

Mrs de Candolle, Faesch & Patry iront à la gare les recevoir avec une musique, et on demandera au groupe 39 des vins d'honneur.

Mr Faesch propose de réunir aussi les membres de la classe pour une visite à l'exposition; il croit que si nous ne faisons rien, on nous le reprocherait.

Le bureau approuve l'idée et laisse toute latitude à Mrs de Candolle et Faesch pour organiser cette réunion.

Séance levée

L. de Westermeller
Vice Secre

Séance du bureau du 26 Sept.re 96

Sont présents: Mrs Faesch, Dr Grès, Bernard, Patry, Duarin, Richinard, Secrn & L. de Westermeller.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 3 Octobre avec l'ordre du jour suivant:

1° Rapport sur le concours temporaire d'aviculture.
2° Rapport sur les attaques phylloxériques et l'état du vignoble dans le canton de Genève, (mildiou, oïdium)
3° Présentation de nouveaux membres.

4e Communications diverses.

En outre, il sera ajouté aux cartes de convocations l'avis que le bureau du syndicat agricole central romand a repris ses opérations sous la direction de Mr Perrier à Marin, Cte de Neuchatel.

Mr Bernard demande ce qui a été fait au sujet de la convocation du Dépt de l'Intérieur.

Mr Faesch répond qu'après un exposé fait par Mr le Conseiller d'Etat Dunant de la loi sur le commerce du bétail, appuyé par Mr de Candolle Prést de la classe, il a été décidé qu'il serait fait une adresse au peuple de Genève pour recommander la loi.

Séance levée

L. de Bestermelle
Vce Sec re

---

pour le procès verbal de la séance suivante, 17 Octobre 96, voir le livre suivant.

L. de Bestermelle
Vce Sec re.

Commission de Genève

Renou – de Candolle – Faesch – Fatio – Micheli – W Pahy –
Duboule – Bodmer. Rey – William Wolf – Ruam Vallot – Am Destaller –
Wan Bonner – Ch Pahy – Paul Penay – Albert Verner Valton

Séance générale de la Soc des Am -
le 21 mai 1896

H. FAESCH

Reliure et Dorure | PAPETERIE | Fabrique de Registres

Rue des Allemands N°6 | H^ri LAGIER Genève. | Rue des Allemands N°6

PROCÈS VERBAUX DU BUREAU DE LA CLASSE D'AGRICULTURE